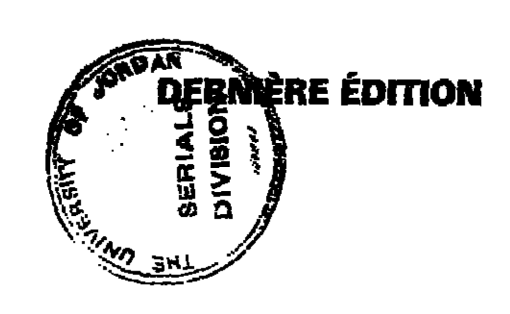


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 13978 – 4,50 F — VENDREDI 5 JANVIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Après s'être rendu aux forces américaines

Le général Noriega va être jugé aux Etats-Unis

L'ancien homme fort du Panama est l'objet de nombreuses inculpations pour trafic de drogue

Le général Manuel Antonio Noriega est arrivé, jeudi 4 janvier, sur une base militaire de Floride après s'être finalement livré, mercredi soir, aux forces américaines du Panama. Il était réfugié depuis le 24 décembre à la nonciature apostolique. Selon les autorités militaires américaines, sa reddition s'est faite sans « contre-partie ». La nouvelle a été accueillie dans un climat de fête populaire à Panama, et avec un certain enthousiasme à Washington, où le président Bush a déclaré que « tous les objectifs » de l'« Opération juste cause » (déclenchée le 20 décembre) étaient désormais atteints. D'après le bilan établi par les Etats-Unis, l'intervention a causé la mort de 320 militaires, dont 23 Américains, et 230 civils, mais, selon des sources panaméennes, il y aurait eu près de 2 000 tués. Le général Noriega, qui fait l'objet de multiples inculpations pour trafic de drogue, doit comparaître devant deux tribunaux américains.

« Mission accomplie »

MISSION accomplie : mercredi 3 janvier au soir, le général Noriega, l'ex-homme fort du Panama, celui qui fut la « bête noire » de deux administrations américaines, et l'échec jusqu'ici le plus cuisant de leur politique en Amérique centrale, a été conduit sous bonne garde en Floride, pour y être jugé.

Deux ans de pressions économiques et de putschs avortés, timidement soutenus par Washington, n'y avaient pas suffi, mais tout est bien qui finit bien : justifiée « a posteriori » par son succès in extremis, l'opération « Juste Cause » a finalement atteint ses quatre objectifs : assurer l'avenir du canal, protéger les vies américaines sur place, restaurer la démocratie et, surtout, mettre la main sur M. Noriega.

LA superpuissance américaine sera donc venue à bout de ce dictateur de poche, mais à quel prix ! Et le bilan sera lourd. Il y a d'abord, bien sûr, ces deux cent trente morts civils et ces trois cent vingt militaires tués (selon un bilan encore très incomplet). Il y a ensuite cette intervention armée « anachronique », digne de l'ancienne politique de la canonnière en Amérique centrale, qui a rappelé à bien des partenaires des Etats-Unis dans la région que malgré son discours d'ouverture et sa main tendue à Moscou Washington n'a pas renoncé — bien au contraire — à rester le maître de son ancienne « arrière-cour ».

Il y a enfin ces « bavures » en série, de la mort d'un journaliste espagnol tué par « erreur » par les forces américaines, à ces pressions et ces violations de domiciles commises à l'encontre de diplomates nicaraguayens ou cubains par des GI's, qui, trop assurés de leur bon droit, se croyaient tous les droits.

LES rôles ont une fois de plus changé. L'URSS a perdu l'image interventionniste qui, de la Hongrie à l'Afghanistan, lui a fait tant de mal. Il n'est pas sûr que les Etats-Unis aient tellement à gagner à retourner, ne serait-ce que pour une fois, et de toute façon si maladroitement, à la politique du gros bâton chère à Théodore Roosevelt. Après tout, c'est autant dans le secret des « caves » de la diplomatie vaticane que dans le QG des militaires américains peinturlurés pour la guerre que tout s'est joué. Et de la véritable fin de l'histoire, à savoir le procès de cet encombrant général, dépendra sans doute le jugement porté par la postérité.

Ce ne sera pas la partie la plus facile à jouer pour le gouvernement américain, qui, loin du fracas des armes et des médias, va devoir se livrer avec l'opiniâtre dictateur déchu, mais toujours compromettant, a de tortueuses tractations pour l'empêcher de révéler les dessous d'une CIA jadis fort satisfaite de ses services et que dirigea un temps l'actuel président américain. Que M. Bush se rassure, toutefois : bien que n'ayant aucun rapport avec les méthodes roumaines, le système judiciaire de la grande démocratie américaine sait aussi, à l'occasion, « escamoter » quelque peu les procès gênants. En témoigne celui de l'« Irangate », qui avait si bien éclaboussé la Maison Blanche de Ronald Reagan, mais dans lequel seuls des comparses furent condamnés.

PANAMA

de notre envoyé spécial

Quelques hommes apparaissent auprès de la grille d'entrée de la nonciature, deux hélicoptères fendent la nuit. C'est fini. La séquence n'a guère duré plus de quelques minutes. Manuel Antonio Noriega s'est rendu et a quitté l'ambassade du Vatican où il se trouvait depuis dix jours. Il est presque 9 heures du soir à Panama ce mercredi 3 janvier (3 heures, jeudi, à Paris) quand le général est emmené à la base militaire de Howard pour être arrêté par des agents de la DEA, l'organisme américain de lutte antidrogue. Il devait être conduit, à bord d'un C-130, sur la base de Homestead,en Floride.

Aussitôt la nouvelle connue, un concert de casseroles et de klaxons a retenti dans les rues de la capitale. Des centaines de voitures, toutes vitres ouvertes, ont circulé, hérissées de bannières étoilées. Les militaires américains, toujours casqués et peinturlurés, ont été fiévreusement embrassés par tous. La fête a commencé.

« Nous sommes restés chez nous pour Noël, et pour le réveillon de fin d'année. Ce soir, nous ne rentrerons pas. Depuis vingt et un ans nous attendons la fin de ce régime militaire », exulte Joanna devant la Chaîne 13 de télévision, dont le parking accueille tout ces fétards d'un soir. Le journaliste américain qui demandait ingénuement si *« le couvre-feu est en vigueur, même ce soir »* a vite connu la réponse à sa question.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Lire la suite page 3



Un entretien avec le premier ministre roumain

« Il n'est pas question d'épuration, de règlements de comptes » nous déclare M. Petre Roman

Professeur d'université devenu premier ministre, M. Petre Roman évoque ici les circonstances de la naissance du Front de salut national et son avenir après les élections libres prévues pour avril. Il estime, par ailleurs, que l'instauration d'une économie de marché en Roumanie est « pour l'instant impossible ».

BUCAREST

de nos envoyés spéciaux

« Serez-vous encore premier ministre après les élections d'avril prochain ?

— Avant la révolution, je collaborais à un travail de recherche avec mes collègues de l'Institut de mécanique des fluides de Toulouse. Cela m'intéresse beaucoup. Je suis professeur à l'université; cela aussi me plaît beaucoup. Voilà, vous avez ma réponse.

— Comment les candidats du Front de salut national seront-ils choisis lors des prochaines élections ?

— Les élections ne relèvent pas du gouvernement, mais du Conseil du Front. Cela dit, nous sommes en train de rédiger notre plate-forme électorale sur la base d'un consensus très large. Tous les partis, toutes les organisations politiques qui veulent se présenter sous l'étiquette du Front tout en conservant leur sigle seront les bienvenus. Bien sûr, ceux qui souhaitent se présenter indépendamment, pourront le faire. C'est peut-être bizarre, mais cela correspond à un consensus national que nous ne voulons pas détruire. Nous sommes moralement tenus de promouvoir ce consensus.

— Mais le Conseil du Front de salut national, qui se trouve au-dessus du gouvernement, continuera-t-il à exister après les élections ?

— Non. Après les élections, nous aurons une Assemblée constituante. C'est l'objet de la consultation électorale. La Constituante aura à examiner le projet de Constitution que nous sommes en train d'élaborer.

— Le Parti communiste roumain sera-t-il autorisé ?

— Il n'existe plus actuellement. Mais, demain, un citoyen roumain qui se dirait communiste en aurait parfaitement le droit.

Propos recueillis par PATRICE CLAUDE et GEORGES MARION

Lire la suite page 4

L'explosion universitaire

Le gouvernement prépare des mesures d'urgence pour 1990 et un plan à moyen terme de construction d'universités

« 1990 sera l'année des étudiants », avait annoncé M. Lionel Jospin dès le mois de septembre dernier. Voilà donc le ministre de l'éducation à pied d'œuvre. Avec, sur son bureau, trois dossiers essentiels : la rénovation et l'expansion des universités; la réforme des premiers cycles, asphyxiés et déphasés; la refonte du système d'aide sociale aux étudiants, vieilli et insuffisant. Trois dossiers que le ministre entendait mener de front pendant les premières semaines de 1990.

La rentrée universitaire très laborieuse de cet automne s'est chargée d'établir clairement l'ordre des priorités. La priorité absolue, ce sont les mètres carrés.

Dès le 20 décembre, M. Jospin a présenté au premier ministre deux projets complémentaires : d'une part, un plan d'urgence pour la rentrée 1990; d'autre part, un document traçant les grandes lignes d'un schéma d'aménagement à moyen terme des universités. Dès la mi-janvier, le plan d'urgence devrait être arrêté. D'ici à la fin février devrait être bouclé le schéma de développement universitaire de la région parisienne, où les problèmes sont massifs et complexes ; enfin le schéma d'ensemble et la nouvelle carte universitaire française des prochaines années pourraient être annoncés à la fin du premier trimestre, avant de faire l'objet d'une concertation approfondie avec les collectivités locales.

Trois questions clefs seront au cœur de ces arbitrages délicats. Tout d'abord, celle des besoins en matière de constructions universitaires. Ils sont considérables, puisqu'il faut à la fois rénover et développer un patrimoine laissé en déshérence pendant une quinzaine d'années et préparer la croissance très rapide des effectifs étudiants au cours des six ou sept prochaines années. Les soixante et onze universités françaises et les soixante-six IUT (l'ensemble universitaire *stricto sensu*) occupent aujourd'hui 7,7 millions de mètres carrés de locaux.

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 9

Retrouvailles autour de la Baltique

Entre les républiques baltes d'Union soviétique et les pays scandinaves, les contacts se multiplient et la coopération s'organise

Lire page 5 l'article d'Alain Debove

Le paysage français sous l'œil des photographes

Un livre monumental dresse le bilan controversé de la mission de la DATAR

page 11

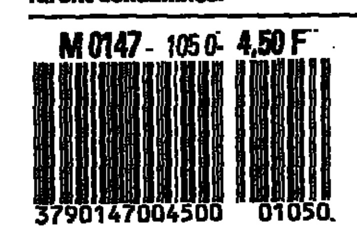
LIVRES ◆ IDÉES

- La rentrée de 1990 : romans, essais, documents.
- Stephen Spender, le romantique sauvage ; Virginia Woolf et le néant ; Les chimères des préraphaélites.
- Michel Butor au jour le jour.
- La vie du langage, par Denis Slakta.
- Le feuilleton de Michel Braudeau : Eloge des écrits brefs.

pages 27 à 34 - section B

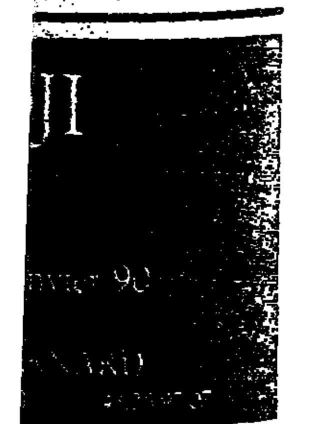


M 0147 - 105 0 - 4,50 F



3790147004500 01050

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

Roumanie

Démesure, paranoïa, imaginaire...

par Michel Tibon-Cornillot

DÉNOMBRER les morts, les blessés, c'est là une sinistre comptabilité ! Mais c'est aussi une des dimensions des événements, de leur violence, de leur impact meurtrier. La chute de Ceausescu n'échappe donc pas à cette recherche, d'autant plus que les chiffres des pertes, 60 000 officiellement, sont si considérables qu'ils ont en quelque sorte tétanisé l'opinion publique des pays occi*dentaux*.

Pour réussir un tel travail d'estimation, mieux vaut alors être sur place, mener son enquête auprès des témoins directs, des responsables des hôpitaux, des médecins. Ce travail mené par nous à Bucarest, les lundi 25 et mardi 26 décembre, a consisté à interroger les responsables des organisations humanitaires réunis pour la plupart à l'Ecole française, de nombreux médecins roumains et les responsables de l'hôpital d'urgence de la ville. Pour Bucarest et ses environs, les chiffres avancés par les représentants de ces sources différentes convergent sur un point, moins de 500 morts.

A partir du lundi, les quelques journalistes ayant mené une enquête serrée à Timisoara ont pu se faire entendre : les gigantesques charniers de 4 500 morts puis 7 000 morts n'existaient pas. A Brasov, ville industrielle à 250 kilomètres au nord de la capitale, où l'on avait annoncé de terribles affrontements accompagnés de *massacres dans les hôpitaux*, *rien* de cela n'a eu lieu. Sans doute 17 morts, parmi lesquels il faut compter, comme partout ailleurs, les cadavres des « *terroristes* », les terribles partisans du couple Ceausescu. C'est en tout cas la première estimation fiable rapportée par une équipe de Médecins du monde à son retour, lundi 25, de Brasov. Les chiffres avancés par Bernard Kouchner, 766 morts pour tous les hôpitaux de Roumanie, 364 pour Bucarest, paraissent fiables.

Admettons provisoirement que le chiffre de 1 000 morts soit une estimation correcte du nombre total des victimes en Roumanie ! Ce sont là des pertes énormes ! Mille fois trop, car chaque vie est singulière, et c'est précisément pour préserver cette valeur qualitativement unique de chaque vie, de chaque mort, qu'il faut examiner avec attention les estimations avancées aussi bien par les médias à l'Ouest que par les organes de diffusion à l'Est, monopolisant l'information et se situant sans cesse dans ce comptage des morts. Comment *faut-il alors interpréter ce décalage* effarant entre les 60 000 victimes (on a même avancé le chiffre de 70 000), présentées *aux yeux* du monde entier, et le nombre de 1 000, qui semble bien plus près de la réalité ?

De telles distorsions sont en soi un événement imbriqué dans l'événement initial. Mais, de même que le trajet des rayons lumineux est déformé par la masse des étoiles mortes, invisibles à l'œil et pourtant repérables par l'attraction qu'elles produisent, de même ces déformations des récits médiatiques révèlent la présence dans ces *événements d'un ou de plusieurs* pôles d'attraction exerçant une action sur leur déroulement, déformant massivement les discours. Ce premier constat permet d'admettre la réalité de ces structures non apparentes *et d'en mesurer* l'impact. Il implique aussi une analyse capable d'en repérer les contours principaux.

Les systèmes médiatiques

Une distinction initiale semble s'imposer pour mener cette analyse. Elle suppose que l'on admette *l'existence d'une première dynamique* parfaitement involontaire, celle animant des structures imaginaires collectives. Ces circulations imaginaires s'organisent autour de deux centres ; l'un, qui est propre aux dispositifs médiatiques occidentaux ; l'autre, à la dimension largement paranoïde de la société roumaine.

Ces déformations médiatiques s'inscrivent aussi dans un contexte politique où elles jouent un rôle spécifique, soit, sans doute, en déplaçant le regard ou en orientant l'interprétation des événements dans le sens le plus profitable à telle ou telle force politique, soit en masquant les aspects les plus importants dans le déroulement de l'action.

Ces circulations imaginaires collectives, bien énigmatiques pour plus d'un lecteur, on peut les comprendre de la manière suivante. L'une d'entre elles nous est familière, car elle est liée aux systèmes médiatiques des sociétés industrielles occidentales. Techniquement, les réseaux médiatiques sont *déterminés par une logique spécifique*, la montée interminable vers la diffusion absolue et universelle. Cet expansionnisme technique est lui-même lié aux lois économiques du marché. Chaque entreprise de *presse, de télévision, doit résister à* la concurrence, doit vendre ses produits et pour cela répondre aux attentes du public. La mise en place des réseaux planétaires d'images et de sons, la mise sur orbite terrestre des moyens techniques de diffusion, s'inscrivent dans ce mouvement indéfini d'expansion fondé sur les performances techniques.

Mais cette démesure resterait incompréhensible si l'on n'évoquait les structures imaginaires qui en permettent la mise en place et que cette diffusion interminable des mêmes images et des mêmes sons suscite chez les spectateurs. L'effet d'exagération hystérique propre aux systèmes médiatiques ne peut être compensé que par un professionnalisme de haut niveau des acteurs-diffuseurs de l'information. Ce sont précisément ces régulateurs qui, à de rares exceptions près, n'ont pas fonctionné.

D'incroyables rumeurs

L'une des raisons de ce qu'il faut bien appeler une désinformation tient sans doute à l'autre structure imaginaire avec laquelle les dispositifs symboliques des médias sont entrés en collision : celle des fantasmes paranoïaques de la société roumaine marquée par des bureaucrates communistes unis autour du couple Ceausescu. Il faut garder en mémoire que la disparition soudaine des acteurs principaux de ces délires collectifs ne saurait entraîner la disparition simultanée des symptômes marquant la vie psychique de tout le peuple roumain. C'est là sans doute la source de toutes les rumeurs...

Nous avons, pour notre compte, noté après quelques heures de présence l'invasion des régions ouest de la Roumanie par l'armée hongroise, l'attaque de l'aéroport de Bucarest par trente hélicoptères libyens depuis un porte-hélicoptères du même pays basé en mer Noire... Il faut noter l'attaque de l'Hôtel intercontinental par des parachutistes fidèles au tyran puis le sauvetage du même hôtel par les parachutistes russes. Que penser enfin des menaces d'enlèvement des femmes et des jeunes filles de l'ambassade de France par des Palestiniens, Syriens, Egyptiens, Iraniens, tous mercenaires du couple infâme ?

L'interaction de ces deux structures imaginaires collectives, celle *des médias occidentaux et celle du* peuple roumain plongé dans les hallucinations paranoïaques, a produit un effet de résonance, faisant flamber le chiffre des victimes, déchaînant les mots : « génocide », « massacres », « charniers », « Hitler », « femmes enceintes éventrées » etc. – sans qu'il soit possible d'élaborer le moindre doute, de mener la moindre enquête. Tout observateur attentif des phénomènes sociaux sait que les événements historiques sont constitués au moins autant par le récit que par les faits objectifs. Les bouleversements en Roumanie n'échappent pas à cette loi, mais l'inflation galopante touchant les récits médiatiques oblige tout analyste sérieux à se poser des questions concernant cette première « révolution en direct » à la télévi*sion. Il ne s'agit plus en effet de* retransmettre en spectacle l'événement mais, franchissant une étape supplémentaire, de transformer l'événement de façon qu'il rentre dans le contexte de la scène, le dispositif médiatique, ceux qui l'alimentent, ceux qui le reçoivent.

Un dessein politique ?

On ne saurait se contenter d'analyses relevant de la psychologie collective. La diffusion extrêmement rapide de ces informations erronées a certainement rempli un rôle tactique pour quelques acteurs politiques privilégiés au cœur de ces événements. Il est facile de comprendre que, pour les responsables hongrois, représentant un peuple dont le contentieux avec la *Roumanie est important*, l'ampleur de la répression soit plutôt considérée comme prévisible. C'est donc à Budapest que l'on annoncera 70 000 morts.

Il est déjà plus hasardeux de lire dans la mise en place et la propagation de ces rumeurs la trace d'un dessein politique propre à certaines factions des dirigeants roumains au pouvoir maintenant. C'est pourtant dans le même numéro du journal *Libertatea* que l'on annonce le procès et la mort du couple maudit, l'accusation de génocide fondée sur le chiffre de 60 000 victimes et enfin la nomination des apparatchiks Ion Iliescu comme président du Conseil du Front de salut national et Petre Roman, fils du sérail, comme premier ministre du nouveau gouvernement. Comment ne pas voir l'effet éducatif que peut jouer sur la scène politique russe le récit de telles violences ? Il est bien difficile pourtant d'aller au-delà de ces quelques suggestions. On risquerait bien vite de sombrer à son tour dans le délire...

Ces remarques n'ont pas pour but de minimiser l'importance des *événements en Roumanie*, ni les *violences dont est responsable le* régime communiste mené par le couple Ceausescu. Le lecteur a *compris qu'il s'agissait d'évoquer* à propos de ces bouleversements des étapes nouvelles franchies par les dispositifs médiatiques contemporains. Si l'on n'y prend garde, la condamnation des scandaleuses manipulations de l'information propres aux régimes tyranniques staliniens se fera par l'intermédiaire de réseaux d'informations confondant eux aussi les mots et les choses, les récits et le sens.

▶ **Michel Tibon-Cornillot est chargé de cours à l'Ecole des *hautes études en sciences sociales* (EHESS).**

Couscous royal

par Jean-Jacques Dupeyroux

LES discussions sur l'attitude, plutôt lamentable, de nos politiciens à l'endroit de Ceausescu vont *bon train. Rappelons à ce* propos que les événements de Roumanie ont démarré le 15 décembre et que, deux jours après, « L'heure de vérité » était consacrée au roi du Maroc. Amnesty International a porté de graves accusations contre ce pays, dont le souverain séquestre depuis une douzaine d'années les *enfants d'Oufkir* : vengeance digne d'Amin Dada et qui, dans tout pays civilisé, vaudrait à son auteur une très lourde sanction pénale.

A condition de n'y point mettre quelque excès de flagornerie, il est normal que des journalistes interrogent publiquement les hommes d'Etat, quels qu'ils soient : c'est leur métier ! Mais derrière les journalistes se pressent parfois des « invités ». Le roi du Maroc avait invité des parlementaires français. On croit savoir que certains ont décliné cette invitation. D'autres, en revanche, se sont empressés, ravis de l'aubaine : voyages, cadeaux – dont l'inénarrable *Potentialité du Maroc : le génie d'un roi*, de Maurice Druon, – passage à la télé... Hernu, Pasqua, Barzach... Toute honte bue avec le champagne.

Il fallait voir, à la télé, ce quarteron de faire-valoir. Le roi émettait-il quelque sentence ? Hochements de tête pénétrés : le génie des Carpates – pardon, de l'Atlas... – avait parlé ! Le roi se montrait-il plus facétieux ? Le petit parterre pouffait indéfiniment : quel esprit pour un Arabe !

Lorsque quelque révolte éclatera dans ce pays féodal, chacun sait fort bien comment elle sera réprimée. Il faudra alors repasser ces images.

TRAIT LIBRE

1990

ELIZABETH MARIE

AU COURRIER DU Monde

Timisoara, capitale de l'Europe du Sud-Est

Les événements de ces jours-ci, le courage de tout un peuple, les martyrs de la liberté ont défini la Roumanie aux yeux de l'univers entier comme un pays d'une dignité inouïe... Cette victoire payée par le sang nous aidera à nous réintégrer dans la civilisation et la culture européennes avec une vigueur supérieure. Ce sang versé avec nos frères hongrois au nom de la liberté est notre première et grande chance historique commune, mais aussi le ciment sacré de l'Europe de demain. Timisoara, avec ses martyrs roumains, hongrois, allemands, serbes et autres, est devenue à présent la capitale légitime de l'Europe du Sud-Est, au même titre que Strasbourg est la capitale de l'Europe de l'Ouest.

Nous vivons un moment extraordinaire. Nous devons être, avec lucidité, à la hauteur de ce moment crucial de notre histoire. Nous devons dépasser les animosités du passé plus ou moins lointain et restaurer la confiance dans l'individu. C'est, maintenant, notre mission la plus difficile, et la plus noble.

RADU VARIA
historien d'art d'origine roumaine

Quand Havel était jugé...

Il y a dix mois, la Fédération internationale des droits de l'homme m'envoyait à Prague avec une avocate pour assister au procès de Vaclav Havel, accusé d'avoir déposé une gerbe de fleurs sur le *lieu du supplice de Jan Palach*. Interdits d'audience, nous avons pu assister au procès en nous mêlant malicieusement à la foule des spectateurs mobilisés à la faveur d'une suspension d'audience. Je revois Havel pâle, entouré de ses gardiens, interrogé par une présidente implacable. Je revois le procureur qui n'a pas voulu me regarder dans les yeux quand je me suis présenté à lui. Je revois les policiers contrôler les identités de toutes les personnes présentes. Je revois les femmes et les hommes, écrasés par le système, acclamer Havel quand la sentence a été prononcée. Vaclav Havel est aujourd'hui porté à la magistrature suprême. Nul plus que lui ne connaît la valeur de la liberté. Bonne et longue chance au peuple libéré de Tchécoslovaquie !

ROLAND KESSOUS
avocat général près la cour d'appel de Paris

N'oublions pas l'Albanie !

Les régimes de l'Europe de l'Est s'effondrent les uns après les autres dans un fiasco retentissant. On assiste avec stupeur et émerveillement aux retrouvailles de tous ces peuples avec la liberté et l'espoir. Mais à quel prix pour la Roumanie !

Curieusement, il est un pays d'Europe dont on parle peu ou pas : l'Albanie. La modestie de sa population et de son territoire ne justifie pas un tel silence. Que sait-on au juste sur ce qui s'y passe : liberté d'opinion et de croyance, respect des droits de l'homme, situation économique, etc. ?

Ne croyons pas que la clémence de son climat méditerranéen et la beauté de ses paysages adoucissent la rigueur de son système.

Pour les autres pays, la curiosité des médias et la pression internationale ont joué leur rôle. L'Albanie sera-t-elle oubliée ? Le devoir d'ingérence s'impose aussi pour ce pays qu'on veut hermétique.

Aidons son peuple à ne pas manquer le train de l'Histoire et le vaisseau de la Liberté.

DOMINIQUE SENTUCQ
Bayonne

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Corédacteur en chef : Claude Sales
Administrateur général : Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F ; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ÉTRANGER

PANAMA : la reddition du général Noriega

Pour Washington, tous les problèmes ne sont pas résolus

« *Mission accomplie... tous nos objectifs sont maintenant atteints* », a déclaré le président Bush aux journalistes réunis d'urgence un peu après 22 heures, mercredi 3 janvier, dans la salle de presse de la Maison Blanche. Dans ses déclaration, le président n'a pas pavoisé, il s'est montré sobre et pondéré, remerciant le Vatican pour sa coopération et laissant prévoir que l'ancien homme fort du Panama, le général Noriega, serait jugé équitablement. Mais, comme son porte-parole l'avait annoncé, il se retira sans répondre à aucune question, et ce silence ne pouvait qu'entretenir les spéculations sur un « deal », un arrangement auquel seraient arrivés les négociateurs. Même si, à Panama, le général Thurman, chef du « commandement Sud » a été formel : « *Aucun marché n'a été négocié.* »

WASHINGTON

correspondance

Manuel Antonio Noriega serait donc parti volontairement, mais dans quel état d'esprit ? Les rumeurs sont contradictoires. Selon certaines indications, le dictateur était un homme brisé, abattu, après un séjour pénible où il était isolé, coupé du monde extérieur, disposant seulement d'un téléviseur cassé. Selon d'autres indications, au contraire, il était confiant, vigoureux et assuré quand il est monté dans l'hélicoptère le conduisant à la base d'Howard, dans le secteur du canal d'où, encadré par les agents américains de l'organisation de lutte contre la drogue, il s'est installé dans un gros avion de transport qui devait l'emmener à la base aérienne de Homestead, en Floride.

Quelles ont été ses motivations ? Là encore, faute d'indications plus précises, il faut s'en tenir à la version donnée par les officiels, notamment ceux du Pentagone : le général Noriega a choisi le moindre des maux. Le nonce apostolique au Panama et ses adjoints lui avaient indiqué qu'il ne pouvait prolonger son séjour éternellement, et avaient fait pression pour l'amener à se rendre aux forces américaines qui assureraient sa protection et un « *un procès équitable* ». Sinon, il risquait de languir dans un prison à Panama où, à en croire les manifestations hostiles mercredi soir, sa vie aurait été sûrement plus en danger que dans une cellule américaine.

Peur de son propre peuple

Bref, selon la version du Pentagone, l'asile étant refusé au général par tous les autres pays, celui-ci aurait eu peur de son propre peuple. Plusieurs correspondants de chaînes de télévision américaines rapportent qu'avant de prendre sa décision il aurait demandé s'il risquait la peine de mort pour les crimes dont il est accusé. La réponse négative de ses interlocuteurs l'aurait déterminé. Néanmoins, s'il est reconnu coupable selon les deux actes d'accusation préparés contre lui en Floride il est passible de cent-quarante-cinq ans d'emprisonnement *(voir encadré)*. D'autre part, un de ses avocats américains, interrogé à la télévision, a indiqué que son client plaiderait non coupable et il a rappelé que l'accusation devrait prouver – « *au-delà d'un raisonnable doute* » les motifs d'inculpations. Une tâche difficile étant donné que beaucoup de ces accusations reposent sur des déclarations de témoins douteux et tous ou presque impliqués dans le trafic de drogue, drogués eux-mêmes.

L'avocat, peut-être par bravade, n'exclut pas une décision favorable au général Noriega, surtout si son client obtient les documents confidentiels nécessaires à sa défense. Le président Bush, qui fut lui-même en 1976 directeur de la CIA, a déjà fait savoir qu'il ne craignait rien des « *révélations* » de ces documents sur les activités du général dans les services de renseignement américains. Néanmoins, du côté officiel, on laisse entendre qu'un nouvel acte d'accusation pourrait être substitué à ceux qui ont déjà été préparés, et que ne nouvel acte exclurait la publication de documents officiels embarrassants. Enfin, selon d'autres rumeurs, le gouvernement panaméen pourrait ultérieurement demander aux Etats-Unis l'extradition de l'ancien « homme fort » pour qu'il soit jugé au Panama même.

Les milieux politiques et le grand public, mis au courant par les émissions spéciales des chaînes de télévision qui ont interrompu tous leurs programmes habituels, mercredi soir, ont réagi favorablement à l'arrestation de Noriega. « *Le serpent international Noriega a finalement été mis en cage* », a déclaré le représentant démocrate du Montana, M. Ike Skelton. Quant au chef de file de la minorité républicaine au Sénat, M. Bob Dole, il a estimé que la reddition de Noriega prouve que : « *L'Amérique ne cédera à personne quels que soient sa puissance ou son degré de corruption.* » Apparemment, le bilan relativement lourd de l'opération « Juste Cause », compte tenu des pertes en vies humaines substantielles et des destructions matérielles importantes au Panama, est considéré comme un succès pour le président Bush. Le président termine en beauté la première année de son mandat et sa cote de popularité déjà haute (70 %) s'en trouve renforcée. Il a dissipé les réserves émises, notamment au Congrès, sur son indécision, qui, au moment du coup d'Etat manqué contre le général Noriega, en octobre dernier, lui avait valu une réputation de « *mollasson* ». En fait, les Américains croient découvrir en lui un nouveau Reagan, celui des bombardements sur la Libye, celui de l'invasion de l'île de la Grenade. Néanmoins, au Congrès, quelques sénateurs soulignent que deux problèmes importants restent à résoudre : celui du maintien de l'ordre au Panama, qui ne peut être assuré que par les troupes américaines en attendant qu'une nouvelle force policière, épurée, soit mise en place. Ce qui explique que le retour des « boys » sera plus graduel et moins accéléré que prévu. L'autre problème concerne le rétablissement de la situation économique et financière au Panama. Le secrétaire d'Etat adjoint, M. Lawrence Eagleburger a commencé à étudier sur place les moyens propres à assurer cette tâche nécessaire au renforcement de l'autorité du nouveau gouvernement. Une assistance d'envergure devrait être envisagée, certains parlent même déjà d'un milliard et demi de dollars.

HENRI PIERRE



M. Bush : « Tous les objectifs ont été atteints »

Voici les principaux extraits de la déclaration du président George Bush, annonçant la reddition du général Noriega.

« Le mercredi 20 décembre, j'ai envoyé les troupes américaines au Panama avec quatre objectifs : sauvegarder la vie des citoyens américains, aider à restaurer la démocratie, protéger l'intégrité des traités du canal de Panama et traduire le général Manuel Noriega en justice. Tous ces objectifs ont maintenant été atteints.

» A environ 20 h 50, ce soir, le général Noriega s'est rendu aux autorités américaines au Panama, le gouvernement panaméen en ayant pleinement connaissance. (...) Il comparaîtra devant un tribunal de district de Miami sous des accusations découlant de précédentes inculpations pour trafic de drogue.

» Je veux remercier le Vatican et la nonciature apostolique pour leur assistance impartiale et une diplomatie remarquable au cours des derniers jours. Les Etats-Unis s'engagent à donner au général Noriega un procès équitable. Mais son arrestation et son transfert aux Etats-Unis devraient envoyer le signal clair que les Etats-Unis sont sérieux dans leur détermination à faire en sorte que ceux qui sont accusés de promouvoir la distribution de drogue ne peuvent échapper à la justice.

» Les Etats-Unis ont utilisé leurs ressources de façon conforme aux principes politiques, diplomatiques et moraux. Les premières forces américaines de combat ont été retirées du Panama. D'autres suivront aussi rapidement que la situation locale le permettra. Nous sommes maintenant engagés dans l'étape finale de la revitalisation économique et politique du Panama, cet important ami et voisin (...).

» Panaméens et Américains ont beaucoup sacrifié pour restaurer la démocratie au Panama. Les forces armées des Etats-Unis ont rempli leur mission de manière courageuse et efficace, et je veux réitérer à toutes ma gratitude et mon appréciation. (...) Leur sacrifice a été une cause noble et ne sera jamais oublié. Un Panama libre et prospère sera un tibut durable. »

Les charges retenues

Le général Manuel Antonio Noriega a été inculpé en février 1988 par les tribunaux de Tampa et de Miami (Floride) pour trafic de drogue. Voici le détail des charges retenues contre lui.

● *A Miami*, le général Noriega, qui est également inculpé d'association de malfaiteurs et d'extorsion de fonds, est essentiellement accusé :

– D'avoir accepté 4,6 millions de dollars du cartel colombien de Medellin pour protéger les cargaisons de cocaïne, blanchir de l'argent et protéger les trafiquants de drogue contre la loi ;

– D'avoir permis aux trafiquants d'utiliser le Panama comme base de transit pour la drogue destinée aux Etats-Unis ;

– De s'être rendu à Cuba où le président Fidel Castro a joué les intermédiaires entre lui et le cartel de Medellin après que les forces panaméennes eurent saisi un laboratoire de drogue que Noriega s'était engagé à protéger ;

– D'avoir autorisé les cartels de la drogue à établir leurs opérations au Panama pour échapper aux poursuites en Colombie, suite à l'assassinat en 1985 du ministre colombien de la justice, Rodrigo Lara Bonilla.

● *A Tampa (Floride)*, le général Noriega est accusé de :

– Association de malfaiteurs pour importer et distribuer de la marijuana ;

– Tentative d'importation de plus de 630 tonnes de marijuana ;

– Acceptation de 1 million de dollars de pots-de-vin des trafiquants de drogue et blanchiment des narco-dollars sur le territoire panaméen.

S'il est reconnu coupable, il risque jusqu'à cent quarante-cinq ans de prison et plus de 1,1 million de dollars d'amende. – *(AFP.)*

Nombreuses inculpations pour trafic de drogue

Suite de la première page

Autour de la nonciature, la fièvre est déjà à son comble. Les barrages des forces américaines sont toujours en place, barbelés et tanks à l'appui, ce qui n'empêche pas des centaines de Panaméens de se précipiter vers eux. Dans les quartiers résidentiels, de toutes parts, des balcons des immeubles comme dans les jardins des demeures particulières, la clameur s'amplifie.

Elle est cependant nettement plus discrète dans les quartiers pauvres du vieux Panama. A quelques mètres de l'ancien commandement général des forces armées panaméennes, dans le Chorillo détruit par les bombardements, on se réjouit certes « *du départ du dictateur* ». « *Mais beaucoup de gens ont ici, pour cela, payé de leur vie* », dit Bolivar Rios, qui a perdu sa maison. « *Cela valait la peine* », ajoute-t-il. Mais dans les rues qui jouxtent ces pauvres maisons en ruines, les patrouilles américaines tentent surtout de convaincre la population de rentrer chez elle. Les concerts improvisés sont plus rares qu'au bord de mer où les cafés ouvrent leurs portes pour profiter de l'aubaine.

Au moment même ou commence cette liesse, le général Thurman, qui dirige le « Commandement Sud » des forces américaines, donne une conférence de presse à l'hôtel Holiday Inn. Il détaille les modalités de l'opération et adresse un *compliment appuyé* au nonce apostolique en soulignant ses qualités « *d'exceptionnel diplomate* », qualifiant le travail de Mgr Laboa ces derniers jours « *d'herculéen* ». Selon lui, Manuel Antonio Noriega était « *confiant et en forme* » quand il s'est rendu aux autorités militaires.

« Un cadeau, pas une invasion »

Dans la journée, quelques déclarations avaient quelque peu intrigué les observateurs. Le ministre des affaires étrangères panaméen, M. Julio Linares, n'avait pas écarté un possible départ des occupants de la résidence de l'ambassadeur de Cuba – essentiellement des proches du général Noriega (dont sa femme et deux de ses trois filles). Un plan d'évacuation a été préparé par les autorités de La Havane. Mais les rumeurs de ces derniers jours avaient été si pressantes, et si souvent sans suite, qu'il ne semblait s'agir que d'une énième spéculation. Apparemment, ce premier indice semble maintenant être l'un des élements d'une négociaton dont on ne sait, pour le moment, pas grand-chose.

Le vice-président panaméen, M. Guillermo Ford, qui rendra lui aussi hommage au nonce – pourtant peu habitué depuis quelques jours à d'aussi constants éloges – n'évoquera qu'incidemment un accord en affirmant que le général Noriega serait, après son jugement aux Etats-Unis, à nouveau transféré à Panama pour un nouveau procès. Aucune précision n'a non plus été donnée sur le sort de trois collaborateurs du général qui se trouveraient encore à la nonciature. Mais peu importe, pour le moment, la « *victoire* » paraît complète, pour Washington bien sûr, mais aussi pour Panama.

« *Quand on demande l'heure à un panaméen, il vous indique celle qui vous arrange.* » Cette boutade d'une diplomate symbolise l'ambiance qui avait déjà prévalu tout au long de cette journée dans la capitale. L'heure est donc américaine, et il n'est pas question pour l'instant d'en changer, loin de là. Dans la rue – encore – en fin d'après-midi, plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient rassemblées, sur l'avenue Balboa, qui longe le bord de mer.

L'hésitation du président Endara, demandant en milieu de journée que la manifestation n'ait pas lieu, avait surprise.

Mais les bannières étoilées avaient finalement fleurit, tout comme les désormais célèbres tee-shirts « *Juste Cause* », du nom de l'opération américaine. « *Ce n'était pas une invasion, c'était un cadeau* », précisait même de nombreuses pancartes. Les ananas (le surnom de Noriega était « Face d'ananas » présents partout, en laisse, sur des pics, ou tout simplement pendus ne permettaient non plus aucune équivoque sur les sentiments de la population.

Il s'agissait alors, à l'appel des dirigeants de l'opposition d'hier, de manifester à proximité de la nonciature, où se trouvait encore le général Noriega, et d'exiger « *justice* ». La vedette de cette journée c'était aussi le numéro deux du Département d'Etat américain, M. Eagleburger, qui dirigeait une délégation venue afin d'évaluer le nécessaire pour de redressement économique du pays. L'envoyé spécial de Washington avait loué les réussites du nouveau gouvernement, évoquant à son propos « *une équipe de talent, honnête et prévoyante* ». Il avait indiqué qu'un groupe d'experts était chargée de poursuivre sa mission.

Autre signe de l'« *heure américaine* » en vigueur, le ministre des affaires étrangères, M. Linares, a fait preuve d'une grande fermeté à l'égard de Cuba et du Nicaragua en estimant que si ces deux pays « *ne reconnaissaient pas le nouveau gouvernement légitime et légal du pays, il demanderait à leur mission diplomatique respective de quitter Panama* ». C'est une douce « *surprise* » pour Washington, et une désagréable pierre dans le jardin de La Havane et de Managua qui tournaient, grâce à la bienveillance du général Noriega, l'embargo américain à leur encontre. Plus symboliquement, l'aéroport international de Panama a été officieusement débaptisé. Il ne portera donc plus le nom d'Omar Torrijos, l'ancien chef des forces armées dont le combat nationaliste avait été à l'origine des accords sur le canal qui portent son nom avec celui de l'ancien président Carter.

Plusieurs nominations ont enfin été décidées par les nouvelles autorités, qui ne doivent pas déplaire aux Etats-Unis. M. Lucho Moreno, qui prend la direction de la Banque nationale de Panama, a été le premier président d'une banque américaine à Panama, la Chase Manhattan. Le chef de la Force publique, Roberto Armijo, ancien membre de l'état-major des forces armées, a été destitué au profit d'Eduardo Herrera, un militaire qui se trouvait, il y a peu de temps encore, en exil aux Etats-Unis, après avoir été ambassadeur en Israël. Un observateur résumait par une cruelle métaphore ces derniers développements : « *Panama, après la république de l'ananas, retourne à celle de la banane* ».

Peut-être. Toute la question est maintenant de savoir ce que les Américains, et l'oligarchie panaméenne, vont faire de leur victoire. Un premier test sera visible, dans un mois environ, lorsque sera fixé le montant de l'aide économique que le gouvernement de Washington sera disposé à accorder aux nouvelles autorités qu'il a mises en place. A Panama, c'est avant tout à cette aune réaliste, bien concrète, que l'on mesure les événements malgré le climat de fête et le départ de l'homme qui apparaît – un peu facilement sans doute – comme la cause de tous les maux.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

L'opération « juste cause »

15 décembre : Le général Noriega, jusque-là chef des forces de défense panaméennes (détenant en fait tout le pouvoir politique), est proclamé « *chef du gouvernement* » par l'Assemblée nationale du Panama qui déclare également l'« *état de guerre* » avec les Etats-Unis.

17 : Un officier américain en poste à Panama est tué lors d'un incident entre militaires américains et militaires panaméens.

19 : Un nouvel incident oppose les forces américaines aux forces panaméennes : un sous-officier panaméen est blessé.

20 : La Maison Blanche annonce une intervention militaire d'envergure au Panama avec pour objectif numéro un la capture du général Noriega. L'opération, baptisée « Juste Cause », mobilisera au total plus de 26 000 hommes (12 000 étaient déjà dans les bases près du canal sous contrôle américain).

– M. Guillermo Endara, vainqueur en mai des élections annulées par le général Noriega, prend possession du pouvoir.

– Pour la première fois depuis 1914, le canal est fermé.

21 : Les Américains offrent un million de dollars pour toute information conduisant à la capture du général Noriega.

22 : L'Organisation des Etats américains (OEA) « *déplore* » l'intervention américaine.

23 : Envoi de 2 000 hommes de troupe supplémentaires, étant donnée la résistance imprévue qu'opposent aux Américains les fidèles du général Noriega.

24 : Le général se présente à la nonciature apostolique à Panama et celle-ci est immédiatement assiégée par les forces américaines.

25 : Le porte-parole du Vatican, M. Joaquim Navarro, déclare que le général ne sera pas livré aux Etats-Unis, « *d'autant plus qu'il n'y a aucun accord d'extradition entre le Saint-Siège et Washington* ».

26 : Washington annonce son intention de demander la saisie de plus de 10 millions de dollars d'avoirs du général Noriega placés dans des banques à l'étranger. Des comptes sont « gelés » en France sur décision judiciaire.

29 : L'Assemblée générale de l'ONU « *déplore vivement* » l'intervention américaine et demande le retrait des troupes.

30 : Le président Bush qualifie d'« *erreur* » la perquisition par les forces américaines de la résidence de l'ambassadeur du Nicaragua à Panama. En représailles, le Nicaragua expulse vingt diplomates américains.

3 janvier 1990 : Plusieurs dizaines de milliers de Panaméens descendent dans la rue pour réclamer que le général Noriega soit livré à la justice. Le général quitte la nonciature.

EUROPE

ROUMANIE : l'armée affirme contrôler tout le pays

L'armée roumaine contrôle totalement la situation dans le pays, où le calme est revenu et plusieurs milliers de membres de la Securitate ont été mis hors de combat ou arrêtés, a indiqué mercredi 3 janvier le chef de l'état-major des armées, le général Vasile Ionel.

Le général Ionel a précisé au cours d'une conférence de presse que cent quatre-vingt-seize officiers et sous-officiers de l'armée roumaine avaient été tués et que quatre cent cinquante militaires blessés étaient actuellement soignés dans les hôpitaux. Il n'a cependant pas été en mesure de fournir le nombre exact des victimes, notamment civiles, précisant seulement que les chiffres de 60 000 morts avancés précédemment étaient *« ceux de la tyrannie »* depuis vingt-quatre ans.

Le responsable militaire a par ailleurs indiqué qu'il ne disposait d'aucune preuve permettant d'établir la présence de mercenaires étrangers dans les combats aux côtés des hommes de la Securitate, bien que des cadavres *« d'apparence étrangère »* aient été découverts après les combats, mais sans papiers d'identité. Il a également démenti qu'un grand nombre de *« terroristes »* de la Securitate se soient réfugiés dans des bunkers des Carpates ; *« il est possible que des gens se soient enfuis individuellement, mais il n'y a pas, à notre connaissance, de bunker dans cette région, et l'armée contrôle les Carpates »*, a-t-il dit.

De son côté, le numéro deux de la police roumaine, le colonel Cornelius Diamandescu, a déclaré que les partisans de Ceausescu avaient tenté de libérer l'ancien chef de l'Etat et sa femme, en bombardant par avion la caserne de Buftea, au nord de Bucarest, où ils étaient détenus.

A propos de la controverse sur l'existence préalable du Front de salut national, le ministère de la défense, le général Nicolae Militaru, a affirmé mercredi à la chaîne de télévision française Antenne 2 que ce front s'était constitué le 22 décembre, jour de l'insurrection à Bucarest (*voir à ce sujet les déclarations du premier ministre, M. Petre Roman, au* Monde). Pour sa part, M. Silviu Brucan, l'un des dirigeants du Front de salut national, a déclaré à la chaîne britannique de télévision indépendante ITN qu'il s'était rendu à Moscou en novembre et y avait obtenu *« une promesse de soutien, mais très à contrecœur »*, des responsables soviétiques en cas de renversement du régime Ceausescu. M. Brucan a promis dans cette interview que les membres de l'ancien bureau politique du PC roumain auraient droit à un juste procès.

Le Conseil du Front de salut naional, qui dirige le pays jusqu'aux élections libres d'avril, a abrogé la loi interdisant à la Roumanie de contracter des emprunts à l'étranger. Cette législation, mise en place par Ceausescu, avait permis au pays de rembourser l'intégralité de sa dette extérieure, au prix de privations draconiennes pour la population. D'autre part, les Roumains pourront désormais voyager librement à l'étranger, mais ils devront financer leurs voyages eux-mêmes, la situation financière de l'Etat ne permettant pas de leur vendre des devises fortes, a indiqué le ministre du tourisme, le capitaine Mihai Lupoi.

Enfin, un ballet diplomatique commence à se dérouler à Bucarest, où vont se succéder dans les jours qui viennent les ministres des affaires étrangères soviétique, M. Edouard Chevardnadze, français, M. Roland Dumas, et ouest-allemand, M. Hans-Dietrich Genscher. Le président de l'Assemblée nationale française, M. Laurent Fabius, est rentré mercredi à Paris après une visite de deux jours en Roumanie, où, accompagné du président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, M. Michel Vauzelle, il a assuré les nouveaux dirigeants du soutien de la France auprès des instances internationales financières. La France, leur a-t-il dit, est *« extrêmement attentive »* au processus de démocratisation en Roumanie. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Un entretien avec M. Petre Roman

Suite de la première page

– Pourtant, on dit qu'une soixantaine de membres du comité central et du bureau politique sont en prison...

– Quelques-uns seulement sont arrêtés pour des crimes spécifiques et, au total, une vingtaine sont assignés à résidence, y compris pour leur propre protection.

– Une polémique a éclaté sur la date de naissance du Front. Celui-ci existait-il avant le 22 décembre ?

– Sous la forme que nous avons connue ce jour-là, certainement pas. Un quart d'heure après la fuite du dictateur, nous sommes entrés au siège du comité central, où nous avons rédigé une déclaration, que nous avons lue à la foule. Elle avait été rédigée en catastrophe par les quatre ou cinq personnes qui se trouvaient là avec moi, dont le général Voïna et un journaliste de la télévision. A ce moment-là, il n'était pas question de Front de salut national mais de Front d'unité populaire. Nous sommes allés lire cette déclaration à la télévision avec cette signature. Cela est facilement vérifiable. C'est à la télévision que nous avons rencontré Iliescu et Brucan et c'est là que, pour la première fois, j'ai entendu parler de Front de salut national. On était à ce moment-là au début de l'après-midi. Plus tard, au comité central, nous avons à nouveau discuté. Iliescu a maintenu sa position et je m'y suis rallié.



Comment renverser le régime ?

– Mais, sur la cassette diffusée par FR 3, on entend le général Militaru dire : « Le sigle du Front de salut national existe depuis six mois ». Alors ?

– Plusieurs mois avant, Militaru et Iliescu avaient discuté de la situation du pays. Ils pensaient qu'il fallait rassembler des personnalités pour le salut de la nation. Mais il n'y avait rien d'organisé, seulement quelques contacts dans un parc, qui ont d'ailleurs été enregistrés par la Securitate. Quelques jours après, Iliescu et Militaru ont été convoqués et on leur a présenté les enregistrements, Militaru, qui était à la retraite, sans commandement militaire, n'était pas très inquiétant pour le pouvoir ; quant à Iliescu, il a eu quelques ennuis. Tirer de ces contacts informels la conclusion que le Front de salut national existait n'est pas sérieux.

– D'où Iliescu et Militaru se connaissaient-ils ?

– Je l'ignore. J'étais, quant à moi, tout à fait en dehors de leur rencontre et je pense qu'ils m'ont délibérément tenu à l'écart. Je connaissais très bien Iliescu ; il avait été le porte-parole de la jeunesse en 1968, et nous avions, au surplus, des contacts professionnels puisqu'il était directeur des Editions techniques, qui avaient publié quelques-uns de mes ouvrages.

– Le général Militaru était-il, comme on le dit, en contact avec les Soviétiques ?

– Absolument personne n'entretenait pareils contacts, ni moi, ni Iliescu, ni Militaru. Personnellement, j'ai toujours pensé qu'il fallait renverser le régime par nos propres moyens. J'ignorais alors l'efficacité et l'organisation massive du système de répression. Le seul qui en connaissait l'étendue était Silviu Brucan, qui pensait que, face à un tel appareil, aucune organisation n'était possible. Si j'avais eu les mêmes informations, peut-être me serais-je allié avec les Soviétiques, et même avec le diable s'il avait fallu.

– Vous pensiez donc à renverser le régime ?

– Mais, monsieur, nous ne pensions qu'à cela. Renverser Ceausescu allait de soi, mais nous ne savions pas comment. Nous espérions que quelque chose se produirait. Nous n'attendions plus rien du parti, pas même l'émergence d'une aile réformiste. La seule autre hypothèse était l'explosion, les masses qui descendent dans la rue. Bien sûr, nous étions inquiets puisque rien ne pouvait être organisé. Finalement, ce n'est pas un mouvement anarchique qui a éclaté mais une authentique révolution ; et c'est la meilleure des choses.

« Pas question d'épuration »

– Peut-on maintenant faire un premier bilan de ces événements ? Combien d'hommes de la Securitate ont-ils été arrêtés ? Combien en reste-t-il en rébellion ouverte et qu'allez-vous faire des milliers d'entre eux qui se sont rendus ?

– Nous n'avons pas encore les chiffres complets des arrestations, mais nous les aurons – et vous les aurez – dans quelques jours. Nous voulons procéder avec minutie et sous contrôle judiciaire. Plus question de travailler comme naguère, et cela prend du temps. Quant aux derniers irréductibles, ils sont, tout au plus, quelques centaines. Pour le reste, personne n'a encore été jugé. Séparer les criminels des autres, cela aussi prend du temps. Il est d'ailleurs possible que nous ne parvenions pas à prouver la culpabilité de tous ceux qui mériteraient d'être punis. Pour ceux qui se sont rendus avant notre ultimatum, ils devront, à l'exception de quelques-uns, retourner à la vie civile. Je parle évidemment de ceux qui portaient l'uniforme *[et qui se différenciaient des troupes régulières par une épaulette de couleur bleue, NDLR]*. Ils sont quelques dizaines de milliers, mais, le croiriez-vous, nous ne connaissons pas encore exactement leur nombre. La police – l'ex-milice – devra, elle, assumer sa tâche traditionnelle.

– Et les nombreux civils naguère payés par la Securitate pour espionner les gens ?

– Qu'ils se reconvertissent ! Qu'ils travaillent et se fassent oublier... Il n'est pas question d'épuration, de règlements de comptes. Nous voulons emprunter une voie constructive.

– Avec le recul, pensez-vous que vous avez eu raison de juger les époux Ceausescu dans les conditions où vous l'avez fait ?

– Oui. Nous sommes convaincus qu'il fallait agir ainsi. D'un point de vue politique, ce n'était peut-être pas la meilleure des choses ; mais, d'un point de vue militaire, il fallait le faire. Nous avons pris la décision dans la nuit du dimanche 24 décembre, sous la menace d'une attaque héliportée contre la caserne où ils étaient détenus. Nos moyens militaires sur place étaient très limités. Nous avions besoin d'au moins vingt-quatre heures pour faire parvenir des renforts à cet endroit. Certes, à ce moment-là, ils ne pouvaient plus renverser le cours des choses. Mais l'éventuelle libération de ce dément aurait pu coûter très cher, peut-être cent mille morts ; qui le sait ? D'ailleurs, après l'exécution de Ceausescu, beaucoup de nos adversaires se sont rendus et la résistance des autres a considérablement faibli.

– Vous avez aboli la peine de mort après. Pourquoi ?

– Peut-être les Ceausescu étaient-ils les seuls à mériter la mort. En tout cas, l'abolition de la peine capitale découle d'un choix politique et éthique. Après tout, les pays civilisés, dont la France, n'ont-ils pas fait de même ? Ne croyez-vous pas que les travaux forcés à perpétuité peuvent être suffisants...

Les syndicats et l'économie

– Dans le monde du travail, à la tête des usines, y aura-t-il des changements ?

– Désormais, les cadres d'entreprises vont dialoguer à l'intérieur de structures nouvelles, qui restent à créer avec les représentants du Front de salut national et avec les syndicats. Cela dit, pour l'instant, et j'ignore pourquoi, les syndicats ne s'organisent pas. Les gens ne savent peut-être pas qu'ils peuvent en créer. Pour notre part, nous sommes prêts à les y aider, à leur fournir une aide matérielle, pourvu que leurs organisations soient démocratiquement élues.

– Avez-vous définitivement choisi l'économie de marché ?

– Pour l'instant, c'est impossible. Nous héritons d'une économie qui était sans doute la plus centralisée du monde ; c'est ahurissant : la première chose que nous avons dû faire a été de libérer les administrations des contraintes de cette centralisation. Il s'agit maintenant d'aller vers la décentralisation elle-même, vers un statut négocié d'autonomie des entreprises. Nous allons essayer d'établir un rapport convenable entre plan et marché. Cela, c'est réaliste. Dire que nous allons, dès maintenant, faire une économie de marché ne correspondrait pas à la situation dans laquelle nous nous trouvons. Pour l'instant, on n'a pas encore évoqué d'éventuelles dénationalisations. Nous sommes favorables à l'abolition du monopole d'Etat du commerce extérieur mais, pour l'heure, notre économie est une économie de plan. On ne peut pas dire aux entreprises : faites désormais ce que vous voulez ; ce serait déstabiliser l'ensemble de l'économie.

– Allez-vous recourir à l'emprunt ?

– Probablement. Mais nous n'avons pas encore pris contact avec le FMI ou les autres organismes. Nous voulons d'abord évaluer nos besoins. Vous savez, nous avons été pratiquement coupés du reste du monde depuis au moins dix ans. Actuellement, nous n'avons même pas les contacts nécessaires à l'étranger. Il est vrai que nous avons avec l'Union soviétique des contats traditionnels. Notre commerce a été, en grande partie, orienté vers elle, et c'est une réalité dont nous devons tenir compte. L'URSS nous fournit des produits de première nécessité et nous espérons d'ailleurs qu'elle augmentera ses livraisons ; ce sera notamment l'objet de nos prochains entretiens avec M. Chevardnadze. Nous avons stoppé toutes nos exportations de produits alimentaires vers Moscou et nous avons, dans un premier temps, bloqué toutes les livraisons de fournitures diverses. Maintenant, nous allons leur livrer ce que nous pouvons et essayer de rétablir l'équilibre commercial entre nos deux pays.

» Cela dit, nous souhaitons nous ouvrir de tous côtés et ne plus avoir une fenêtre unique mais une large baie. Nous en avons discuté hier avec M. Fabius, ici même et, quelques heures plus tôt, nous avions évoqué le sujet par téléphone avec M. Mitterrand. Le président de la République a eu une phrase qui m'a beaucoup touché en disant que les Français considéraient désormais la Roumanie comme leur seconde patrie. Il est vrai que nous sommes devenus une démocratie...

– Alors, maintenant que ce n'est plus obligatoire, vous considérez-vous encore comme un marxiste, comme un communiste ?

– Oh, non, plus du tout. Après cela, après la révolution, après ce que j'ai vécu avec les jeunes, ce n'est plus possible.

– Mais ce que vous avez vécu est-il contradictoire avec le marxisme ?

– Je ne me suis pas encore posé le problème, quant à une explication des raisons de ce mouvement. Quant à savoir s'il s'agit d'une analyse marxiste, c'est une autre question. J'ai été marxiste, pas communiste, car le communisme que nous avons connu en Roumanie n'était que du stalinisme, du bolchévisme. J'ai été membre du parti, mais j'ai toujours été anti-stalinien et anti-bolchévique, comme mon père, qui a combattu en Espagne. Au total, vous voyez, peut-être suis-je encore marxiste, mais je n'ai vraiment pas le temps, en ce moment, de faire de la philosophie. De toute façon, nous ne sommes plus les esclaves d'une quelconque idéologie ; cela nous a coûté trop cher. »

Propos recueillis par
PATRICE CLAUDE
et **GEORGES MARION**

M. Dumas souhaite une réflexion internationale sur le « droit d'ingérence »

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a souhaité, mercredi 3 janvier, que les juristes internationaux réfléchissent en commun sur un possible *« droit d'assistance, d'ingérence ou d'intervention »* lorsque la démocratie ou les droits de l'homme sont menacés à l'intérieur d'un Etat.

Le ministre français, qui s'exprimait sur Antenne 2, a noté que la disparition progressive des zones d'influence des grandes puissances rendait nécessaire une telle réflexion : *« Ça ne peut plus être un Etat qui se charge de faire la police, car c'est le système ancien. L'ONU ne peut le faire et la Communauté internationale n'est pas outillée pour le faire. »*

En outre, M. Roland Dumas, qui se rendra à Bucarest les 10 et 11 janvier à l'invitation de son homologue roumain, M. Sergiu Celac, a déclaré ne pas comprendre les raisons de la polémique qui a éclaté sur le caractère spontané ou non de la naissance du Front de salut national.

« Il est tout à fait normal qu'un régime comme celui de Ceausescu ait sécrété des opposants en son sein même » et que *« d'autres personnes se soient ralliées à cette opposition, se soient constituées dans une organisation clandestine de résistance, qui ne pouvait pas, à elle toute seule, emporter le morceau (...). La rue a balayé le pouvoir de Ceausescu. »*

M. Hans Dietrich Genscher se rendra également à Bucarest à la mi-janvier. – *(AFP, Reuter.)*

HONGRIE : la visite de M. « Pik » Botha

Une première dans les relations entre Pretoria et l'Europe de l'Est

Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha, est arrivé mercredi 3 janvier à Budapest pour une visite qui marque un tournant dans les relations entre l'Afrique du Sud et les pays de l'Europe de l'Est *(nos dernières éditions du jeudi 4 janvier)*. Les membres du pacte de Varsovie n'ont pas de relations diplomatiques officielles avec Pretoria et se sont toujours présentés en public comme les ennemis les plus farouches de l'apartheid.

Rendue possible, selon les observateurs, par les réformes mises en œuvre en Hongrie mais aussi en Afrique du Sud, cette visite, la première d'un ministre sud-africain dans un pays d'Europe de l'Est, constitue une étape supplémentaire – et un succès de taille – dans les efforts constants de Pretoria pour briser son isolement. Depuis plusieurs années, bien qu'en théorie la Hongrie communiste ait été tenue d'appliquer un embargo total à l'encontre de Pretoria, les deux pays avaient cependant déjà des relations économiques importantes.

Selon un communiqué officiel du ministère sud-africain des affaires étrangères (qui a maintenu jusqu'à la dernière minute le mutisme le plus total), l'objectif de M. Botha est de *« s'informer des récents événements survenus en Hongrie et dans d'autres pays d'Europe de l'Est »*, et d'informer Budapest *« des derniers développements en Afrique du Sud et en Afrique australe »*. M. « Pik » Botha, dont le retour est prévu en fin de semaine, devait rencontrer jeudi son homologue hongrois, Gyula Horn.

« L'accent principal sera probablement mis sur les relations économiques », a estimé à Johannesbourg le directeur de l'Institut sud-africain des relations internationales (SAIIR, organisme indépendant), le professeur John Barratt, qui a effectué début octobre un séjour en Hongrie au cours duquel il a rencontré plusieurs officiels. *« Il est possible qu'une mission commerciale puisse être établie »*, a-t-il dit.

Sur le plan politique, tous les observateurs s'accordent pour souligner que l'établissement de relations diplomatiques en bonne et due forme n'est pas encore à l'ordre du jour. Les bouleversements en cours en Europe de l'Est peuvent cependant faire espérer à Pretoria des conséquences sur la politique de ces pays sur le continent africain. Les régimes communistes fournissaient jusque-là une aide non négligeable au Congrès national africain (ANC), le principal mouvement nationaliste noir d'Afrique du Sud ; certains lui assuraient un soutien logistique dans sa « lutte armée » contre Pretoria. – *(AFP.)*

RDA

Le PC mobilise contre l'extrême droite

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté mercredi 3 janvier à Berlin-Est, à l'appel du Parti socialiste unifié (SED), pour dénoncer la multiplication d'incidents néo-nazis en RDA.

La manifestation s'est déroulée devant le monument érigé à Berlin-Treptow à la mémoire des 30 000 soldats soviétiques tombés lors du siège de Berlin en 1945, qui avait été profané la semaine dernière par des inconnus. Le monument avait été recouvert de slogans comme *« les occupants dehors »*.

La profanation du monument soviétique de Berlin n'est pas un cas isolé. L'agence ADN a annoncé mercredi que six écoliers et un apprenti de dix-huit ans avaient été interpellés pour avoir endommagé des tombes dans un cimetière militaire soviétique à Gera, dans le sud du pays, dans la nuit du nouvel an. Le président du Conseil central des juifs d'Allemagne, M. Heinz Galinski, a exprimé pour sa part, dans un communiqué diffusé mercredi à Bonn, sa consternation et a appelé le gouvernement à *« prendre des contre-mesures énergiques pour s'opposer avec détermination à ces excès »*.

La manifestation de mercredi à Berlin-Est a réuni autour du SED, du comité des résistants antifascistes et de la société d'amitié soviéto-allemande de nombreuses autres formations politiques. Selon l'agence Reuter, certains des participants ont toutefois quitté le défilé en accusant les organisateurs de vouloir exploiter la menace réelle de la montée du danger d'extrême droite pour la campagne électorale de leur parti. Les relations entre le SED et les mouvements d'opposition, qui étaient à nouveau réunis mercredi à Berlin-Est autour de leur table ronde, se détériorent au fur et à mesure que l'on entre dans la préparation de cette campagne. Après la menace des dirigeants de Neues Forum de se retirer de la table ronde si celle-ci ne se voyait pas donner les moyens de contrôler l'action économique du gouvernement, la dernière session a été marquée par un conflit sur la dissolution de l'ancienne police de sécurité d'Etat. L'opposition a exigé la nomination d'un de ses représentants pour vérifier que tout se passe bien et demandé que l'on diffère après l'élection la constitution d'un nouveau corps de police chargé du renseignement intérieur ainsi que des nouveaux services de renseignements extérieurs. *(AFP-Reuter.)*

□ **M. Helmut Kohl à Latché.** – *Le chancelier Helmut Kohl* était attendu jeudi 4 janvier, en fin de matinée, à Latché pour un entretien et un déjeuner privés avec M. François Mitterrand. C'est la première fois que le chef du gouvernement ouest-allemand est reçu par le président de la République dans sa résidence des Landes, mais les deux hommes sont coutumiers de ce type de rencontres informelles.

EUROPE

URSS : les mouvements nationalistes dans les républiques périphériques

Les troubles s'étendraient sur la frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Iran

Les troupes soviétiques ont été renforcées à la frontière iranienne en Azerbaïdjan, où les manifestations des derniers jours ont fait un mort, a indiqué mercredi 3 janvier un responsable local du KGB.

MOSCOU

de notre correspondant

La tension couvait depuis un mois déjà à la frontière entre l'Azerbaïdjan soviétique et l'Iran. La presse soviétique reconnaît que la situation est loin d'être revenue à la normale après les rassemblements nationalistes azéris du début de la semaine, qui ont fait un mort parmi les manifestants, tué dans des circonstances obscures. Un responsable du KGB, dont relèvent en URSS les forces frontalières, expliquait mercredi soir dans les *Izvestia* que les troubles auraient même tendance à gagner l'ensemble des 790 kilomètres de la frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Iran.

La situation a commencé à se dégrader sérieusement début décembre dans la république autonome du Nakhitchevan, un territoire azerbaïdjanais enclavé en Arménie. Selon le responsable du KGB chargé des troupes frontalières du Caucase, des manifestants s'étaient rassemblés dès le 4 décembre en dialoguant à l'aide de mégaphones avec des Iraniens de l'autre côté de la frontière et appelaient à la réunification *« du nord et du sud de l'Azerbaïdjan »*.

Ces manifestations pacifiques se poursuivirent jusqu'au 12 décembre, date à laquelle, selon le responsable du KGB, le Front populaire du Nakhitchevan adressa un ultimatum aux troupes frontalières, leur demandant de lever toutes les restrictions au libre passage vers l'Iran d'ici au 31 décembre.

Les troubles sérieux ont débuté le 30 décembre. Quatre mille personnes se sont assemblées ce jour-là le long de la frontière avec l'Iran et ont commencé à détruire les installations frontalières. Les manifestants étaient armés de pistolets et de fusils de chasse.

Les troupes frontalières semblent avoir fait preuve pour le moins de passivité, puisque les manifestants parvinrent à provoquer d'importants dégâts. Le KGB a annoncé que des renforts ont été envoyés dans la région. Les troupes iraniennes se mettaient de leur côté en position défensive et envoyaient une note de protestation à l'URSS en estimant que les manifestations des nationalistes azéris *« violaient l'accord frontalier du 14 mai 1957 »*.

Les milieux nationalistes azéris à Bakou semblent très divisés sur ces manifestations frontalières, certains éléments modérés n'hésitant pas à les qualifier de *« provocations »* ayant pour but de *« déstabiliser »* la situation, déjà fort tendue en Azerbaïdjan en raison de la persistance de la crise du Haut-Karabakh.

Les sympathisants des manifestants insistent pour leur part sur le fait que ces actions n'ont *« aucun fondement religieux »* et ne sont motivées que par l'*« esprit national »* azéri. Toujours selon eux, des Azéris sont venus du côté iranien manifester leur solidarité avec leurs « frères » du nord.

Le problème lituanien

L'année 1990 s'annonce cruciale pour Mikhaïl Gorbatchev sur le plan des nationalités. Le Kremlin ne pourra plus longtemps temporiser. Le déplacement que devait effectuer à Vilnius dans les premiers jours de janvier le dirigeant soviétique n'a pas été confirmé. Un congrès du Parti communiste lituanien avait décidé en décembre de proclamer son indépendance vis-à-vis du PCUS. Les premier et deuxième secrétaires lituaniens, Algirdas Brazauskas et Vladimir Berezov, ont en revanche été convoqués mercredi à Moscou. On ignorait encore jeudi matin si cette convocation était destinée à préparer le voyage en Lituanie du numéro un soviétique ou si Mikhaïl Gorbatchev allait annuler ou reporter son voyage, comme des rumeurs le laissaient entendre dans la capitale lituanienne. – *(Intérim.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

La libération de nombreux détenus perturbe l'activité de certaines entreprises

La très large amnistie décrétée lundi 1er janvier par le nouveau président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, provoque de sérieux problèmes dans certaines entreprises, notamment dans le secteur automobile, où travaillaient de nombreux détenus, a-t-on indiqué, mercredi 3 janvier, de source officielle à Prague. Près de deux-tiers des personnes emprisonnées au 1er janvier en Tchécoslovaquie – vingt mille sur un total de trente et un mille – doivent être libérées d'ici au 21 janvier en application de cette amnistie.

Des milliers de prisonniers étaient contraints de travailler dans diverses entreprises. La plus touchée par ces libérations massives est la société Skoda, à Mlada-Boleslav (60 kilomètres au nord-est de Prague), principale usine de construction automobile du pays, a indiqué à l'AFP M. Jiri Rataj, responsable au ministère tchécoslovaque de la sidérurgie, de la mécanique et de l'électronique.

Environ mille six cents détenus amnistiés, qui travaillaient jusqu'à lundi en particulier dans les ateliers de peinture et d'emboutissage de cette usine, ont été libérés mercredi. Une soixantaine de détenus seulement y étaient encore présents, ce qui a entraîné l'arrêt des chaînes de montage et la mise au chômage technique de quelque dix-huit mille employés, a ajouté ce responsable. Le conseil des ministres tchécoslovaque doit se pencher, jeudi 4 janvier, sur cette question. Le gouvernement envisage de faire appel à l'armée pour remédier à cette situation, selon M. Rataj. – *(AFP.)*

□ **Suicide d'un responsable de la police.** – Un haut responsable de la police tchécoslovaque, le colonel Jiri Becvar, l'un des huit policiers inculpés à la suite de la répression brutale de la manifestation étudiante du 17 novembre dernier à Prague, s'est donné la mort mercredi 3 janvier dans son bureau en se tirant une balle dans la tête, a annoncé l'agence de presse officielle tchécoslovaque CTK. – *(AFP.)*

BULGARIE

Ouverture de la table ronde entre le pouvoir et l'opposition

Le Parti communiste bulgare et l'Union des forces démocratiques (UDF), qui regroupe les principaux mouvements et partis d'opposition, ont ouvert mercredi 3 janvier à l'Assemblée nationale une table ronde consacrée aux principaux problèmes politiques du pays.

Cette première rencontre traite des questions de procédure. Elle a été précédée d'une rencontre de deux heures entre le parti communiste et les organisations de masse officielles.

L'UDF demande l'abolition de l'article premier de la Constitution qui définit la Bulgarie comme un Etat socialiste où le parti communiste détient un rôle dirigeant. Le parti communiste, de son côté, a proposé le 14 décembre dernier l'abolition de son rôle dirigeant et l'Assemblée nationale doit approuver cet amendement constitutionnel le 15 janvier. Mais il a cependant toujours souligné que toutes les réformes en Bulgarie devaient s'effectuer dans le cadre du socialisme.

Au cours de la table ronde, l'opposition demandera également une dissolution des organisations du parti dans les entreprises, une dépolitisation de l'armée, de la milice, de la justice et l'abolition du monopole du parti sur la radio et la télévision.

Le PCB et l'UDF doivent se mettre d'accord sur la date des élections libres que le parti a proposées au printemps et que l'opposition préfère à l'automne 1990. Dans cette perspective, l'UDF réclame l'adoption d'une loi sur les partis et d'une nouvelle loi électorale par l'Assemblée nationale. – *(AFP.)*

Retrouvailles autour de la Baltique

Finlandais, Suédois et Danois multiplient les contacts avec leurs « cousins » de Lettonie, de Lituanie et d'Estonie

HELSINKI

de notre envoyé spécial

De part et d'autre de la Baltique, les avis concordent : c'est bien la politique d'ouverture de Mikhaïl Gorbatchev qui a permis aux Républiques baltes incorporées de force en 1940 à l'Union soviétique de renouer ces deux dernières années des liens avec la Finlande, la Suède et le Danemark. Durant des siècles, ces pays ont souvent partagé la même histoire, la même culture, les mêmes traditions ; et puis il y a eu ce qu'on appelle maintenant la *« période de stagnation »*, ces quelque cinquante ans de silence imposés par la seconde guerre mondiale, Staline et ses successeurs. Une absence presque totale de contacts à laquelle Suédois et Finlandais se sont aussi résignés de peur d'éveiller la méfiance des maîtres du Kremlin.

Et voici qu'après cette longue parenthèse – le « syndrome balte » – le temps des retrouvailles entre « cousins » est arrivé. Soviétiques et Scandinaves délivrent des visas par milliers – et sans difficulté. Les demandes sont si nombreuses que la Suède, suivant l'exemple de la Finlande, a ouvert début décembre à Tallin, capitale de l'Estonie, une « filiale » de son consulat général de Leningrad, complètement submergé. Elle s'apprête à faire de même à Riga, en Lettonie, puis à Vilnius en Lituanie.

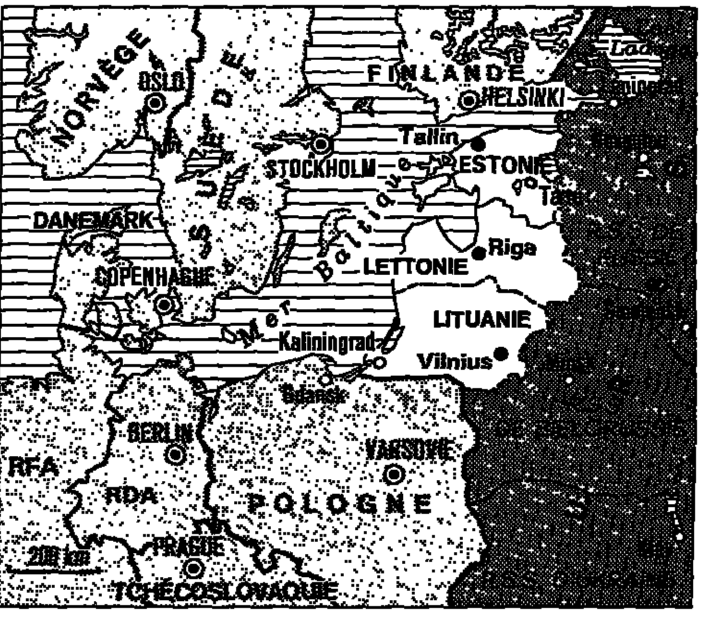
En 1989, quelque trente mille Baltes, principalement des Estoniens, se sont rendus en Finlande. Dix fois plus que l'année précédente ! Munis d'une invitation, facile à obtenir, ils y séjournent deux ou trois semaines. Pour la grande majorité d'entre eux, c'est le « premier voyage à l'étranger ». Mais ils arrivent dans un pays qui ne leur est pas inconnu, car pendant la « période de stagnation », ils regardaient quotidiennement la télévision finlandaise – les deux langues sont proches – et voyaient le niveau de vie de leurs voisins s'élever régulièrement tandis que le leur régressait, et continue de se dégrader. Avant la guerre, les deux pays étaient sensiblement au même niveau. Aujourd'hui, le rapport est de un à quatre... Toutefois, cette brusque « invasion » n'est pas du goût de tous les Finlandais, et surtout de la police, qui a constaté ces derniers mois une recrudescence des cambriolages dans les villes – où des Estoniens sont impliqués.

Chaque semaine maintenant, plusieurs délégations des Républiques baltes débarquent à Helsinki, Stockholm et même Copenhague. Pour l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, qui cherchent avec plus ou moins d'audace à se défaire du carcan économique et politique soviétique, il est clair que la Scandinavie et la Finlande représentent la *« première porte » occidentale*.

C'est d'abord par une coopération régionale avec ces pays à forte tradition sociale-démocrate, mais foncièrement capitalistes, qu'elles comptent gagner le pari de cette fameuse « autonomie financière » qui leur a été accordée par Moscou à compter de 1990. Ces délégations viennent proposer des échanges culturels accrus, la création d'entreprises mixtes, voire un soutien politique à leurs revendications indépendantistes. D'une façon générale, les Baltes ont soif de contacts. Ils réclament de l'aide et trouvent parfois la prudence et la circonspection de leurs cousins un peu agaçantes...

La realpolitik des nordiques

Tant à Stockholm qu'à Helsinki en effet, face à cet enthousiasme, la realpolitik semble prévaloir et le calcul est simple : l'établissement de rapports politiques trop étroits avec les Républiques baltes pourrait, dans l'éventualité d'un retour de bâton au Kremlin, se retourner contre la Suède et la Finlande, soupçonnées alors d'avoir voulu aider leurs voisins à s'extraire de la



fédération soviétique. Leur neutralité risquerait d'être contestée, et ni l'une ni l'autre ne tiennent à une crise avec Moscou.

La récente proposition de M. Gorbatchev d'ouvrir un dialogue entre le Conseil nordique (qui regroupe la Suède, la Finlande, la Norvège, le Danemark et l'Islande) et le Soviet suprême a reçu un accueil plus que mitigé, de même que le projet de suppression des visas entre la Finlande et l'URSS. Admettre les Baltes au sein du Conseil nordique, ou même leur accorder un statut d'observateur n'enchante personne non plus. *« Pourquoi ne pas donner les mêmes privilèges à l'Ecosse et au Schleswig-Holstein ? Ils sont aussi nos voisins... »*, ironise un diplomate. L'avenir des réformateurs à Moscou étant jugé incertain, on préfère les petits pas, les projets concrets, aux grandes proclamations de solidarité politique.

Le gouvernement suédois a ainsi débloqué 1 milliard de couronnes (autant de francs) sur trois ans en faveur des pays d'Europe de l'Est et des Républiques baltes. A Stockholm, les diplomates préparent, en coopération avec la Pologne, une conférence sur l'environnement de la Baltique – l'une des mers les plus polluées du monde – avec la participation de tous les pays riverains. Cette réunion pourrait se tenir en 1990 au niveau des chefs de gouvernement.

Danois, Suédois et Finlandais, qui ont depuis une dizaine d'années déployé des efforts considérables le long de leur littoral pour limiter les rejets toxiques en mer, se rendent compte que ces efforts sont vains si « de l'autre côté » on continue à négliger le problème. Il serait plus judicieux, disent certains, d'investir par exemple à Riga – une ville d'un million d'habitants qui ne possède aucune station d'épuration des eaux usées ! D'une façon générale, la situation écologique est catastrophique dans les pays baltes. Les anciennes stations thermales de renommée mondiale sont pour la plupart fermées, et l'été de nombreuses plages sont interdites à la baignade...

Jumelages « intéressés »

Dans tous les domaines, les contacts se multiplient. Au cours des derniers mois, une trentaine de communes suédoises ont adopté sur l'autre rive de la Baltique autant de ville estoniennes et lettones. Par ces jumelages « intéressés », elles espèrent aider leurs entreprises à se placer sur ces « nouveaux marchés ». Pour l'heure, on se contente d'arranger des concerts rock, des spectacles de danse folklorique et des séminaires *« pour faire connaissance »*.

Les organisations se mobilisent aussi : les syndicats d'agriculteurs et les associations de journalistes scandinaves, par exemple, ont expédié des tonnes de matériel usagé à leurs collègues baltes. Les Finlandais accueillent des stagiaires estoniens dans leurs instituts d'agronomie et commencent à importer de la main-d'œuvre dans le secteur de la santé. En dépit de contraintes budgétaires, Radio Suède internationale (RSI) diffuse sur ondes courtes depuis un an, quotidiennement, un quart d'heure d'actualités en langues estonienne et lettone.

Côté voyages, les tour-opérateurs semblent optimistes. Fin novembre, la compagnie aérienne scandinave SAS a ouvert une ligne régulière Stockholm-Tallin. Avant, il fallait transiter par Moscou ou Leningrad. Elle affirme avoir déjà vendu cinq mille billets ! L'été prochain, des ferries circuleront entre la Suède, la Finlande, l'Estonie et la Lettonie. A l'Institut balte de Stockholm, on n'en revient pas : « Jamais la presse écrite et audiovisuelle scandinave n'a autant parlé des pays baltes qu'au cours de ces dernières années. Les Finlandais et les Suédois ont des envoyés spéciaux presque permanents à Tallin. Or ils avaient pratiquement ignoré ces pays pendant toute la période de stagnation ! C'est fou... »

Si Moscou s'apprête à donner l'« autonomie financière » aux Républiques baltes, et d'une certaine manière le feu vert pour renouer les liens avec les pays nordiques, *« c'est pour une bonne raison »*, explique le directeur de cet institut, M. Ivo Iliste : *« Gorbatchev a compris qu'on ne peut pas réaliser la perestroïka en Transcaucasie, en Asie centrale ou en Sibérie. Où peut-il réussir, sinon dans les pays baltes, où le processus de démocratisation est déjà plus poussé qu'ailleurs ? Avec leurs contacts directs avec l'Ouest et deux pays industrialisés et neutres comme la Suède et la Finlande, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie peuvent devenir des modèles de ce qu'il faudrait faire en URSS. »*

Mais cette coopération a ses limites : le système économique soviétique est incompatible avec le système occidental, les technologies et méthodes de production sont usées. Après une phase d'enthousiasme et de romantisme, les retrouvailles entre voisins doivent être concrétisées. Pour faire des affaires, dit-on calmement dans les capitales scandinaves, il faut d'abord disposer d'une solide infrastructure : à commencer par des lignes de téléphone et de télex fiables, des moyens de transport rapides. Pour l'heure, ces moyens font cruellement défaut.

ALAIN DEBOVE

Querelles de voisinage...

Friands de voyages charter bon marché, les Suédois en vacances se retrouvent souvent, pour une semaine, autour d'une sangria et d'un cochon grillé dans une taverne de Las Palmas. Dans les années 20 et 30, les habitudes étaient bien différentes et beaucoup allaient se baigner sur les plages d'Estonie ou de Lettonie – deux pays qui étaient alors indépendants. Ne serait-ce que pour une journée, en bateau. Ils y appréciaient *« la vie moins chère »*, comme le dit *l'écrivain Erik Lindegren*, le climat, les stations thermales et des paysages qui ressemblent fort à ceux du littoral suédois. De plus, ils partaient en villégiature dans des terres qui leur avaient longtemps appartenu, notamment au dix-septième siècle. On parle encore dans les pays baltes du *« bon temps suédois »*, avant l'arrivée des tsars.

Ces liens historiques ne sont pas oubliés, bien que la Suède, à la différence de la Finlande, ait reconnu l'annexion des pays baltes en 1940. Essentiellement pour des raisons mercantiles : il s'agissait d'assurer l'avenir des relations commerciales avec l'URSS... Lors d'une visite dans la région, ainsi qu'à Moscou, fin novembre 1989, le chef de la diplomatie de Stockholm, M. Sten Andersson, a d'ailleurs déclenché une belle dispute politique dans son pays en déclarant abruptement – ce qui était de son point de vue, juridiquement, correct – que l'Estonie n'était pas un *« pays occupé »*. Pour se rattraper, il essaie maintenant de dire que cette reconnaissance de l'annexion permet à la Suède, contrairement à d'autres pays, d'avoir des contacts *« directs »* avec les Baltes... et sans doute d'être mieux placée que d'autres pour les exportations.

Mais l'Histoire est toujours présente. Décembre 1988 : une délégation de Stockholm est invitée à Tartu, deuxième ville d'Estonie dont l'université a été fondée par le roi Gustav II Adolf en 1632. Les anciennes statues du souverain, sur le parvis, avaient été détruites par Staline. L'hiver était froid et les étudiants, pour accueillir les Suédois, avaient reconstitué les sculptures du monarque, grandeur nature, dans un bloc de glace et de neige. Même les sociaux-démocrates, ordinairement hostiles à la monarchie, qui faisaient partie de la mission suédoise étaient subitement émus...

Il ne faut pas oublier non plus que, durant la seconde guerre mondiale, près de 40 000 Estoniens et Lettons ont fui leur pays en traversant la Baltique, souvent sur des embarcations de fortune, et trouvé refuge en Suède. C'est aujourd'hui une communauté bien intégrée. L'actuel ministre de la justice est d'origine estonienne, le chef de l'orchestre symphonique de Göteborg est estonien.

Provinces et grand-duché

La Finlande a des rapports différents avec les Baltes. L'entente entre ces anciennes possessions de la Suède, puis des tsars, n'a jamais été parfaite. Selon le professeur Setterberg, de l'université d'Helsinki, *« les Finlandais ont plutôt tendance à mépriser leurs cousins estoniens et lettons, qui les considèrent pourtant comme leur « grand frère ». « D'abord,* dit-il, *parce que, sous le tsar Alexandre II, l'Estonie et la Lettonie n'étaient que des provinces de l'empire, tandis que la Finlande était un grand-duché qui jouissait d'une très large autonomie. »* Et puis il y a eu la guerre, le pacte germano-soviétique, l'annexion. Sans le dire ouvertement, les Finlandais estiment qu'*« eux »* se sont battus *« seuls »* (des dizaines de milliers de victimes) pour préserver leur indépendance, tandis que les voisins étaient plutôt *« mous »* et n'ont guère résisté aux troupes de Staline...

Mais, en dépit de ces différences, on s'aime bien et les Finlandais adorent prendre le bateau d'Helsinki pour Tallin... y faire la fête et boire copieusement à des prix hors taxe. Curieusement, les pays baltes sont devenus, commercialement, la scène d'une compétition entre la Suède et la Finlande. On semble en train de se répartir la tâche, ou plutôt les *« gros sous »* éventuels : Helsinki s'occupe de l'Estonie et Stockholm de la Lettonie ! Deux pays protestants qu'on connaît. Bien qu'elle aussi borde la Baltique, la Lituanie est beaucoup plus lointaine. Elle est catholique, un petit peu *« étrangère »*.

A. D.

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : champion des privatisations

Le ministre de l'emploi a donné sa démission

LONDRES

de notre correspondant

M. Norman Fowler, ministre de l'emploi, a démissionné mercredi 3 janvier pour, selon la lettre qu'il a remise à Mme Thatcher, *« s'occuper davantage de ses jeunes enfants »*. M. Fowler a deux filles âgées respectivement de six et huit ans. Il conserve son siège de député et affirme n'avoir aucun différend avec le premier ministre ni avec le gouvernement. Il entend continuer à défendre les valeurs thatchériennes et *« fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider le Parti conservateur à gagner les prochaines élections »*.

Il semble bien que M. Fowler dise la vérité et qu'il veuille tout simplement consacrer plus de temps à sa famille. Il souhaite aussi gagner plus d'argent. Mme Thatcher est *« désolée de le voir partir »*, mais *« comprend ses raisons »*. Elle rappelle, dans sa réponse, qu'il a fait partie sans interruption de son gouvernement, dans trois départements ministériels successifs, depuis 1979, et affirme qu'il *« peut être fier »* de son bilan. Elle conclut qu'elle est *« ravie que sa Majesté la reine ait approuvé son anoblissement »*. Mme Thatcher n'aurait certainement pas proposé une telle récompense si cette démission avait été provoquée par une dispute acrimonieuse comme cela avait été le cas avec M. Nigel Lawson, l'ancien chancelier de l'Echiquier.

« Casseur de syndicats »

M. Fowler ne dit cependant pas toute la vérité. Il piétine depuis des années sans obtenir de promotion et a certainement été déçu de ne pas bénéficier des deux remaniements de juillet et octobre. Il espérait devenir ministre de l'intérieur, ou président du Parti conservateur. Après avoir servi Mme Thatcher de 1975 à 1979 dans le cabinet fantôme (il était alors le plus jeune membre de son équipe), puis au gouvernement depuis plus de dix ans, il est, à cinquante et un ans, un peu las de la politique. Il se donne quelques mois pour écrire ses *Mémoires* puis, comme il le suggère dans sa lettre de démission, il cherchera dans l'industrie un emploi plus lucratif que celui de ministre, dont il a épuisé les plaisirs. Il trouvera sans peine, vu ses antécédents impeccables d'ami du patronat et de *« casseur de syndicats »*.

Ancien journaliste au *Times*, M. Fowler, ou comme il faut dire désormais, Sir Norman, a d'abord été ministre des transports, puis, de 1981 à 1987, ministre des services sociaux. Dans ces deux fonctions, il a privatisé à tour de bras tout ce qui pouvait l'être : les ports, le fret maritime, les transports routiers, et, dans la mesure du possible, les pensions de retraite. Ministre de l'emploi depuis 1987, il a continué sur cette lancée. Ses derniers exploits ont été la mise en chantier d'un arsenal législatif contre les auteurs de « grèves sauvages » et d'un texte supprimant définitivement le monopole syndical d'embauche dans les secteurs d'activité qui le pratiquent encore. Ce dernier projet a provoqué une grève longue et infructueuse des dockers. Son successeur devrait faire approuver sans trop de difficulté par le Parlement ces nouvelles loi antisyndicales.

Il est remplacé à l'emploi par M. Michael Howard, qui s'est illustré récemment en menant à bien, au ministère de l'environnement, la privatisation de l'eau. Agé de quarante-huit ans, M. Howard est un technocrate ultraconservateur comme l'était M. Fowler. Ce dernier était l'un des trois survivants de l'équipe initiale qui entourait Mme Thatcher en 1979, avec Sir Geoffrey Howe (désormais réduit au rôle surtout décoratif de premier ministre adjoint) et M. Peter Walker (responsable du pays de Galles dans le cabinet).

DOMINIQUE DHOMBRES

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Une grave crise de confiance secoue le *Jerusalem Post*

Parmi quelques autres paradoxes, Jérusalem vote en majorité pour le Likoud (droite nationaliste) mais possède un maire ainsi qu'un journal éminemment libéraux. Teddy Kollek va bien, mais le *Jerusalem Post*, lui, est menacé par une crise dont l'enjeu va très au-delà de la chronique municipale.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Fondé en 1932, le journal est une des institutions de l'histoire récente de la ville, au même titre que M. Kollek : tous deux participent d'un équilibre fragile auquel on ne touche pas sans risque. C'est aussi le seul quotidien israélien de langue anglaise, et son influence est beaucoup plus grande que sa distribution locale, qui oscille entre vingt-cinq mille et trente mille exemplaires.

Le *Post* est lu de toute la communauté diplomatique et, grâce à son édition internationale hebdomadaire, touche une bonne partie de la diaspora anglophone – notamment américaine. Chaque matin, à l'aube, quelques paquets franchissent le Jourdain : le *Post* est sur le plateau du petit déjeuner du roi Hussein et de quelques autres personnalités, jordaniennes et palestiniennes, à Amman. Il y a au moins un abonnement à Pékin : celui du fonctionnaire qui, à la section Proche-Orient du ministère des affaires étrangères, est chargé de l'Etat hébreu et dont le *Post* constitue la documentation de base.

Le profil est original et fait autant de jaloux que de mécontents, notamment au Likoud. Car le journal – de grande tenue – ne cache pas ses opinions résolument « colombe » et, par exemple, « couvre » l'Intifada, le soulèvement palestinien, sans la moindre complaisance. Jusqu'en avril dernier, il appartenait à une banque et à un groupe industriel dépendant de la centrale syndicale Histadrout (travailliste). Pour éponger des dettes, cette dernière a vendu 55 % du capital du *Post* au groupe de presse canadien Hollinger Inc. Première intervention des nouveaux propriétaires : le directeur de la rédaction, M. Ari Rath, l'un des professionnels les plus respectés du journal, a été poussé à la retraite.

Un ancien militaire directeur de la publication

Un directeur de la publication a été nommé. M. Yéhuda Lévy (cinquante-quatre ans), dont la principale expérience journalistique avait été – jusqu'alors – d'avoir appartenu aux services du porte-parole de l'armée. Ancien lieutenant-colonel, puis délégué du Fonds national juif au Canada, M. Lévy, intentionnellement ou non, a donné dès le début à la rédaction l'impression d'un homme cassant, dépêché pour mettre de l'ordre dans une équipe qu'il percevait *a priori* comme une dangereuse bande de poètes gauchistes.

Commentaire entendu au journal : *« Il croit toujours commander un bataillon. »*

Fin novembre, un éditorial non signé, rédigé par M. Erwin Frenkel, le successeur d'Ari Rath, répliquait à M. Itzhak Shamir, le premier ministre et chef du Likoud, qui, deux jours plus tôt, devant son groupe parlementaire, avait dit tout le mal qu'il pensait du *Post* – *« un journal qui ternit la réputation d'Israël à l'étranger »*. L'éditorial n'a pas été publié dans l'édition internationale. Quelques jours plus tard, M. Frenkel démissionnait, estimant que M. Lévy empiétait sur son autorité.

Cette démission fut suivie courant décembre par celle d'une trentaine d'autres journalistes, dont l'essentiel de la rédaction en chef et quelques-unes des meilleures plumes, qui avaient demandé le départ de M. Lévy. Ce dernier se défend de vouloir changer le profil politique du *Post*, mais la crise de confiance est là, touchant un journal qui est l'un des reflets d'Israël à l'étranger.

ALAIN FRACHON

LIBAN : après les révélations du *Canard enchaîné*

Le général Aoun justifie ses comptes bancaires par les nécessités de la « résistance nationale »

Au lendemain des révélations du *Canard enchaîné* sur les comptes bancaires parisiens du général Aoun (*le Monde* du 4 janvier), l'homme fort du camp chrétien libanais a justifié la possession de ses comptes personnels à la BNP – dont il avait confirmé l'existence la veille – par les nécessités de la *« résistance nationale soumise aux bombardements syriens »*.

Dans une *« mise au point »* transmise, jeudi 4 janvier, au *Monde* par le bureau de presse du général Aoun, celui-ci explique, après avoir évoqué l'éventualité de poursuites judiciaires contre *le Canard enchaîné*, que les comptes en question (dont le montant serait de l'ordre de 90 millions de francs) sont *« approvisionnés par les dons de la diaspora libanaise »* et que *« la provenanc des fonds est indiscutable et irréprochable »*. *« Le fait que le général ait évité les banques des pays où le secret bancaire est hermétique démontre sans ambiguïté que les insinuations du* Canard enchaîné *sont dénuées de tout fondement. »*

Rappelant que *« le gouvernement du général Aoun et son armée sont, depuis le 22 septembre 1988, à la merci du bon vouloir du gouverneur de la Banque centrale, lui-même otage de l'occupant syrien »*, le communiqué déclare : *« L'alimentation du compte de la BNPI et des autres comptes similaires provient de dons volontaires effectués spontanément par la diaspora libanaise, qui a tenu à se solidariser avec la population locale et la résistance nationale soumises aux bombardements syriens. Ces fonds sont destinés aux besoins vitaux de fonctionnement et de maintenance des effectifs de l'armée, ainsi qu'à l'aide aux victimes des bombardements. Les comptes prévoient la signature de Mme Aoun. En raison de la situation au Liban et du conflit sur la légalité des institutions, en raison des risques physiques encourus quotidiennement par le général Aoun, il a paru nécessaire qu'en cas de malheur une personne de toute confiance et étrangère à l'Etat ait la signature pour que les fonds ne puissent être ni saisis ni détournés. »*

AFRIQUE

LIBÉRIA

Durs affrontements entre l'armée et des rebelles

La situation était toujours confuse, mercredi 3 janvier, dans le comté de Nimba, dans le nord-est du Libéria, où des affrontements opposent depuis le 24 décembre les forces armées libériennes à des groupes d'opposants en rébellion contre le président Samuel Doe. Les autorités locales ont affirmé avoir arrêté ou éliminé tous les « dissidents » qui, selon elles, sont venus de Côte-d'Ivoire après avoir été entraînés au Burkina-Faso et en Libye.

Mais, dans le même temps, des sources bien informées à Abidjan ont indiqué que les insurgés seraient au moins 250 et qu'ils auraient pris le contrôle de plusieurs villages dans la région de Saniquellie, la capitale du comté de Nimba. Ces mêmes sources ont précisé que de nombreux affrontements avaient eu lieu ces derniers jours, et que les forces gouvernementales faisaient usage de mortiers. Huit soldats loyalistes auraient été tués au cours d'une embuscade le 31 décembre et les « rebelles » se seraient emparés à cette occasion d'un important lot de fusils d'assaut et de munitions.

Le gouvernement libérien a, toutefois, dépêché 300 hommes de troupe dans la région des monts Nimba, où un couvre-feu a également été instauré afin d'assurer le maintien de l'ordre. Le ministre ivoirien de l'information, M. Auguste Miremont, qui se trouvait ces derniers jours dans la région de Danané, localité ivoirienne distante d'une trentaine de kilomètres du territoire libérien, a laissé entendre que près de *10 000 personnes*, parmi lesquelles figurent de nombreux blessés, s'étaient réfugiées en Côte-d'Ivoire.

Le comté de Nimba a été durement éprouvé par la répression qui a suivi la tentative de coup d'Etat fomentée en novembre 1985 par le général Thomas Quiwonkpa, natif de la région. Entre 500 et 1 000 personnes avaient été tuées durant les affrontements et au cours des opérations de représailles menées par les troupes fidèles au président Doe et près de 3 000 habitants du comté, l'un des plus peuplés du Libéria, avaient alors trouvé refuge en Côte-d'Ivoire. – *(AFP.)*

SOUDAN

Près de deux cents morts lors de heurts entre ethnies

Près de deux cents personnes, dont des femmes et des enfants, ont été tuées la semaine dernière à El Jebelein, dans le centre du Soudan, à la suite de heurts entre chrétiens et musulmans, a annoncé, mercredi 3 janvier, à Khartoum un responsable du gouvernement.

Au cours d'une dispute sur la longueur des vacances pour les chrétiens du sud du pays, un ouvrier agricole originaire du Sud a tué son patron musulman, a-t-on indiqué de même source. En représailles, des musulmans armés ont attaqué un bidonville abritant des habitants du Sud, tuant cent quatre-vingt-deux d'entre eux. Quatre musulmans ont été tués et dix-sept autres arrêtés. – *(Reuter.)*

ZAIRE

Vers un rebondissement de la crise avec la Belgique ?

BRUXELLES

de notre correspondant

Six mois après l'accord de Rabat qui avait mis fin à la crise entre le Zaïre et la Belgique (*le Monde* du 8 août), un nouveau conflit est-il en train de naître entre les deux pays ?

La question se pose à la suite du report du voyage que le ministre belge des relations extérieures, M. Mark Eyskens, devait effectuer à Kinshasa à partir du lundi 8 janvier. Le but de ce voyage était de signer un nouvel accord-cadre de coopération entre la Belgique et son ancienne colonie.

Si, au ministère belge des relations extérieures, on minimise l'importance de l'annulation momentanée de ce voyage – due, dit-on, à des problèmes techniques de seconde importance, – dans d'autres milieux en revanche, et notamment au ministère belge de la coopération, on se montre plus inquiet, et l'on craint que des divergences de fond opposent encore les deux capitales au sujet de l'accord de coopération.

La crise qui avait débuté en novembre 1988 fut une des plus graves depuis l'accession du pays à l'indépendance.

JOSÉ-ALAIN FRALON

ASIE

Passant outre aux protestations chinoises

Paris répondra à l'appel d'offres de Taïwan pour la livraison de frégates

Interrogé jeudi 4 janvier sur la décision de Paris d'autoriser la vente de frégates à Taïwan, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères s'est contenté de renvoyer à sa précédente mise en garde contre la vente au régime nationaliste *« par quelque pays que ce soit, de toute arme ou équipement militaire, ou leur coproduction avec Taïwan, de façon directe ou indirecte, intégralement ou partiellement »*. Le fait que Pékin n'ait rien de plus à déclarer sur le moment indique seulement, selon notre correspondant Françis Deron, que, s'agissant d'une affaire d'importance, la direction chinoise a été saisie et se donne le temps de la réflexion. L'ambassadeur de Chine à Paris a toutefois *« déjà entrepris des démarches auprès de M. Dumas »*, a indiqué un porte-parole de l'ambassade.

Au nom du gouvernement français, la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG) vient d'autoriser la direction des constructions navales (DCN) à soumissionner à un appel d'offres international lancé par Taïwan pour l'acquisition de frégates légères de la classe *La Fayette*, qui déplacent 3 200 tonnes (*le Monde* du 30 décembre). L'information a été confirmée mercredi 3 janvier par l'hôtel Matignon.

Les autorités de Taïpeh ne sont pas les seules avec lesquelles de telles discussions aient été autorisées. Ainsi, l'Arabie saoudite figure parmi les pays intéressés par ce type de matériel. Dans le cas de Taïwan, les tractations portent sur la livraison, par l'arsenal de la DCN de Lorient où elles sont fabriquées pour le compte de la marine française, de coques de frégates dotées de leur propulsion mais dépourvues d'armement.

Y compris l'amortissement des frais de développement et d'industrialisation, le coût moyen d'une de ces frégates est de 1 200 millions de francs. Cette somme comprend, en ce qui concerne la marine de Taïwan, les équipements électroniques qui lui permettront d'embarquer des armements achetés ailleurs.

Pour l'instant, les besoins de Taïwan n'ont pas été définitivement arrêtés. Il s'agirait dans un premier temps de la commande éventuelle de six coques, suivie d'une prise d'option (un contrat conditionnel) sur six autres exemplaires. L'arsenal de Lorient ne pourra livrer de tels bâtiments avant 1994, date à laquelle ils entreront en service dans la marine française pour patrouiller dans les zones de crise.

La version française emportera, outre l'artillerie classique de 100 millimètres, des missiles antinavires Exocet MM-40, des missiles antiaériens Mistral et un hélicoptère antinavires. C'est cette version qui intéresse, par exemple, les Saoudiens. Mais, dans le cas de Taïwan, les autorités françaises ont exclu d'armer les coques : la marine nationaliste utilise déjà des missiles antinavires israéliens construits sous licence et des missiles antiaériens américains. D'autre part, Taïwan a commandé en 1989 huit frégates de 3 700 tonnes aux Etats-Unis, qui seront assemblées dans des chantiers locaux et dont l'armement pourrait être commun avec celui réservé aux coques des frégates françaises.

A Matignon, on indique que cette autorisation de soumissionner ne constitue pas *« un changement de politique par rapport à la Chine populaire »* et qu'elle *« n'affecte en rien sa sécurité »*. On ajoute que l'intention de la France n'était pas de réaliser cette opération *« en cachette des autorités de Pékin, qui ont été informées »*. Pékin n'en avait pas moins fermement protesté, fin décembre, contre un tel contrat, considéré comme une *« ingérence »* dans les affaires intérieures chinoises.

VIETNAM

Le secrétaire général du parti communiste pourrait se retirer

Hanoï. – Le secrétaire général du parti communiste, M. Nguyên Van Linh, pourrait démissionner pour raisons de santé lors du prochain plénum du comité central prévu dans deux mois, ont annoncé, mercredi 3 janvier, des officiels à Hanoï. Elu secrétaire général du Parti des travailleurs lors du VIe Congrès, en décembre 1986, M. Linh, qui est âgé de soixante-quatorze ans, est souffrant depuis plusieurs années. Mais son état aurait empiré depuis sa visite à Berlin-Est, en octobre, à l'occasion du quarantième anniversaire de la RDA.

« Il est trop vieux. Il y aura un plénum du parti après la fête du Têt », laquelle intervient cette année le 27 janvier, a déclaré M. Bui Tin, vice-rédacteur en chef de *Nhan Dan*, l'organe central du Parti des travailleurs. Le successeur de M. Linh sera désigné à ce moment-là, a-t-il ajouté. Un diplomate est-européen a confirmé cette version, tout en ajoutant : *« Il doit se retirer en raison de sa santé. S'ils veulent renforcer le parti communiste, ils ont besoin d'un autre chef. »*

De source vietnamienne autorisée, on déclarait que la direction du parti accepterait la démission de M. Linh et choisirait un nouveau secrétaire général lors du plénum, organisé au plus tard au début mars. Mais l'approbation de ce successeur ne sera pas soumise au congrès du parti, qui ne devrait pas avoir lieu avant l'année prochaine, a-t-on ajouté de même source. *« Il y aura des transferts de postes entre les trois ou quatre premiers du bureau politique lors du plénum ou du congrès »*, a estimé un diplomate. *« Mais Linh mis à part, ce sera la même vieille hiérarchie »*, a-t-il ajouté.

De source vietnamienne autorisée, on se refuse à tout pronostic sur le successeur de M. Linh. Mais, dans les milieux diplomatiques, on avance le nom du premier ministre, M. Do Muoi, qui assure en outre depuis le mois dernier la vice-présidence du Conseil national de défense. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

Selon des chercheurs américains

L'espion Klaus Fuchs n'a pas pu fournir à Moscou les secrets de la bombe H

Selon les conclusions de plusieurs chercheurs, mentionnées dans le *New York Times* du mercredi 3 janvier, Klaus Fuchs, « l'espion atomique » britannique, n'aurait pas fourni aux Soviétiques les secrets de la bombe H américaine, comme l'indiquait la version officielle.

Après avoir étudié notamment des documents secrets rendus publics dans des versions expurgées, aux termes de la loi sur la liberté de l'information, ces chercheurs, en particulier M. Hans Bethe, qui a accordé un entretien au Bulletin des scientifiques atomistes, estiment que les secrets transmis par Klaus Fuchs ne contenaient que de fausses données, établies au terme d'études préliminaires par Edward Teller, le « père » de la bombe H américaine.

Selon eux, c'est en analysant les retombées radioactives des essais des bombes américaines que les Soviétiques ont percé le secret de la fusion nucléaire, principe de fonctionnement d'une bombe à hydrogène.

Ils soulignent en outre que Klaus Fuchs avait quitté le « projet Manhattan », programme de mise au point d'armes nucléaires, en 1946, et qu'il n'avait donc eu accès qu'aux informations erronées qui devaient entraver la mise au point de la bombe H américaine jusqu'en 1952.

Klaus Fuchs, sujet britannique d'origine allemande, est mort en Allemagne de l'Est en janvier 1988. En 1950, il avait avoué aux autorités britanniques avoir espionné pour le compte de l'URSS. Après sa sortie de prison en 1959, il s'était établi en RDA où il avait été nommé directeur adjoint de l'institut de recherches nucléaires *(AFP, Reuter)*.

[Depuis les progrès de la glasnost, les Soviétiques ne nient plus la contribution apportée par l'espionnage à leurs programmes nucléaires. Ainsi l'hebdomadaire *Arguments et Faits* écrivait en octobre dernier, en conclusion d'un article sur l'histoire de l'armement nucléaire en URSS : *« La bombe atomique aurait pu être créée en URSS sans information ni aide de l'extérieur. Mais la vie et la sécurité du pays exigeaient que cette tâche soit accomplie dans les plus brefs délais. Et ici l'apport du renseignement est incontestable : il permit d'éviter de nombreuses impasses et erreurs, et de réaliser un gain substantiel de temps »*. Il est vrai que cet article, qui mentionnait particulièrement le rôle de Fuchs, portait sur la réalisation de la bombe A (à fission), expérimentée pour la première fois par l'URSS en 1949, non sur la bombe H, à laquelle travailla notamment le jeune savant Andreï Sakharov et qui ne fut testée qu'en 1953, un an après la bombe H américaine et trois ans après l'arrestation de Fuchs.]

POLITIQUE

Les cérémonies de vœux à l'Elysée

M. Mitterrand invite le gouvernement à relancer son action

Les traditionnelles cérémonies des vœux à l'Elysée ont commencé mercredi matin 3 janvier avec ceux de la garde républicaine puis ceux du gouvernement, du Conseil constitutionnel, des corps constitués et du corps diplomatique *(Nos dernières éditions du jeudi 4 janvier)*. Le président de la République, qui devait accueillir jeudi à Latché (Landes) le chancelier Helmut Kohl, recevra vendredi successivement les bureaux des assemblées (Assemblée nationale, Sénat, et Conseil économique et social), la municipalité de Paris, les autorités religieuses, les armées, les forces vives de la nation (associations, syndicats...) avant de terminer par la presse.

M. Hubert Védrine, porte-parole de la présidence de la République, puis M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, ont rendu compte de l'échange de vœux entre MM. Michel Rocard et François Mitterrand organisé juste avant le conseil des ministres. Après avoir relevé que c'était la deuxième fois qu'il présentait les vœux au nom du gouvernement et que cela traduisait *« la confiance »* qui était faite à ce dernier, le premier ministre a observé que le gouvernement *« a beaucoup travaillé »* mais qu'il a beaucoup à faire pour *« un partage plus équitable de la croissance, la correction des inégalités, le renouvellement du secteur public, l'aménagement du territoire, le développement des exportations et pour bien d'autres chantiers de dimension sociale »*.

1989 a été l'année de *« l'émotion »*, a poursuivi M. Rocard, et 1990 *« doit être celle de l'espérance »* à laquelle le président de la République a donné un nom, celui de *« confédération européenne »*. *« Vous l'avez présentée comme un pronostic, nous l'avons compris comme un espoir »*, a-t-il assuré.

Le premier ministre a ensuite affirmé que le gouvernement n'a qu'un souhait, celui de *« continuer à travailler dans le sillon tracé par le président de la République »*. *« Souhaiter une bonne année à M. François Mitterrand, c'est souhaiter une bonne année à la France et réciproquement »*, a-t-il conclu.

Dans sa réponse, M. Mitterrand a affirmé : *« On a fait du bon travail »* en commun, mais *« il faut encore le préciser car la lutte contre les habitudes n'est jamais finie »*. Il a ajouté : *« Il faut donner une nouvelle impulsion sinon tout retombe »* ; *« l'élan reste indispensable »* et *« le gouvernement doit toujours remettre des bûches dans le feu sans lassitude et sans désintérêt pour la chose publique »*. A cet égard, la permanence des exécutifs est, selon lui, *« une grande force pour les démocraties »*. Le chef de l'Etat a appelé le gouvernement à manifester *« une sensibilité très aiguë »* vis-à-vis du Parlement. Les membres du gouvernement doivent, a-t-il indiqué, être toujours à la disposition du Parlement, et il faut *« constamment rechercher un maniement en souplesse mais sans faiblesse du texte constitutionnel »*. Enfin, il a recommandé que soit recherché *« un consensus sur l'usage de l'article 49-3 »* de la Constitution, qui permet au gouvernement d'engager sa responsabilité pour faire adopter un texte qui est considéré comme approuvé en l'absence du vote d'une motion de censure. Le chef de l'Etat a précisé qu'il sera amené à revenir *« dans les prochains jours »* sur cette question.

« Que les peuples s'expriment »

Président du Conseil constitutionnel, dont il présentait à son tour les vœux, M. Robert Badinter a observé que 1989 a été une année *« remplie de satisfactions pour les hommes de liberté »*, en évoquant le Bicentenaire de la Révolution et *« la liberté retrouvée à l'Est »*.

Selon M. Védrine, le chef de l'Etat s'est félicité que le Conseil constitutionnel soit devenu *« une institution stable qui a pris la hauteur nécessaire pour que désormais les citoyens se reconnaissent en elle »*. Puis il a évoqué la *« révolution »* survenue en Europe de l'Est en estimant qu'il faut désormais *« faire preuve de patience et de résolution »* avant que la République puisse *« véritablement s'instaurer dans ces pays »* et débouche sur des *« démocraties politiques, économiques et sociales »*.

Répondant à M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, qui venait de lui présenter les vœux des corps constitués, M. Mitterrand a repris ce thème en observant : *« Parce que cet ébranlement* [dans les pays de l'Europe de l'Est] *met en question des habitudes contractées depuis un demi-siècle, parce qu'en faisant tomber les murs qui cloisonnaient notre continent voilà des forces qui se libèrent, et parce qu'il élargit les perspectives et les horizons, nous avons l'impérieux devoir de nous adapter sans tarder à l'environnement qui se compose sous nos yeux et qui sollicite toutes les énergies »* à commencer par celle de l'Etat et de ses serviteurs.

« La France ne pourra pas tenir sa place dans l'Europe de demain si nous ne sommes pas en mesure de concevoir et d'appliquer une stratégie économique cohérente – qu'il appartient à l'Etat de définir – et si dans l'ordre social nous ne faisons pas en sorte qu'elle reste ou qu'elle redevienne une référence pour les autres pays », a-t-il ajouté.

Après avoir qualifié d'*« évidence »* et d'*« exigence »* la nécessité pour l'Etat de *« veiller à une répartition équitable des produits du travail de tous»* », M. Mitterrand a souhaité que *« l'Etat ne soit pas coupé du corps social »*.

Le chef de l'Etat s'est engagé à encourager les efforts du gouvernement pour moderniser les administrations et faciliter leurs rapports avec le public. S'il y a des tâches qui reviennent *« de droit aux administrations centrales »*, certaines a-t-il expliqué, doivent être confiées *« aux services extérieurs, qui doivent à leur tour être mis à même de conjuguer leurs efforts sous une autorité commune dans les départements, les régions ou les groupes de régions »*.

Devant le corps diplomatique, dont les vœux étaient présentés par le nonce apostolique, M. Mitterrand a, une fois de plus, évoqué à la fois la commémoration du Bicentenaire et l'évolution en Europe de l'Est. Il a relevé que *« les peuples de ce que l'on appelait l'Europe de l'Est redeviennent tout simplement les peuples de l'Europe »*. Ces événements ne vont pas pour autant, a-t-il reconnu, sans interrogation sur le devenir des pays que *« l'histoire avait brutalement séparés »*. *« Je ne vois pas d'autre méthode que de laisser les populations s'exprimer* [car] *elles ont payé assez cher le droit de se prononcer par la voix d'élections libres »*, a indiqué M. Mitterrand. Il a cité comme point de repère la CEE, qui *« s'est donné comme projet d'enlever aux nationalismes ce qu'ils avaient d'excessif pour garder ce qu'ils ont de fécond »*.

Pour le président de la République, de façon plus générale, *« l'intolérance recule pour céder la place à la compréhension »* et *« l'oppression n'a de triomphes que momentanés, même si ces moments peuvent paraître intolérablement longs »*.

Entre le conseil et l'admonestation

par Jean-Louis Andréoni

SI M. François Mitterrand, au tout *début de son deuxième septennat*, a pu donner l'impression de délaisser la politique hexagonale au *profit des champs plus vastes de* l'action internationale, cette impression a été largement dissipée. Il est bien loin le *temps* où l'entourage de M. Michel Rocard, premier ministre fraîchement promu, affirmait que l'Elysée *était si discret* qu'à Matignon on se sentait parfois *«un peu seul»*. Dans un langage familier, on dirait que le président de la République ne «lâche» plus beaucoup son premier ministre, ce qui, bien sûr, alimente les rumeurs, toujours prêtes à renaître, d'un agacement persistant de M. Mitterrand envers M. Rocard.

Il est vrai qu'il est dans la nature du président, sous la Vème République, *de multiplier conseils et admonestations* au gouvernement. Il est vrai que ce rôle convient particulièrement bien à M. Mitterrand *qui le* revendique pleinement. Mais, depuis les premiers conflits sociaux de l'automne 1988, le président s'est fait une sorte de spécialité des interventions incitant le gouvernement à ne pas oublier le social au profit des seuls *« grands équilibres »* économiques. Répartition des rôles, au demeurant, conforme à l'histoire de chacun des deux hommes, qui ont des réflexes différents. Réflexes d'économiste pour *M. Rocard, réflexes de politique* venu tard à l'économie pour M. Mitterrand, dont on dit qu'il se sent *toujours plus à gauche que son* actuel premier ministre.

La défense des droits du Parlement est aussi un des sujets de prédilection de M. Mitterrand, qui se plaît toujours à rappeler qu'il a été parlementaire pendant plus de trente ans. Enfin, plus largement, face à un gouvernement qui fait du *«bon travail»* mais qui se voit reprocher, *sur sa gauche comme sur sa* droite, une action jugée trop « gestionnaire », voire manquant d'un *«grand dessein»*, M. Mitterrand se voit comme *«l'aiguillon dans tous les domaines»*, ainsi qu'il l'a dit dans son *intervention radio-télévisée du 10 décembre 1989*.

C'est bien pourquoi Matignon veut garder son flegme face à la fermeté des « voeux » présidentiels demandant au gouvernement une *« nouvelle impulsion »* en réponse à un premier ministre qui, pour sa part, n'avait pas hésité à affirmer qu'une bonne année pour M. Mitterrand serait bonne pour la France et réciproquement... Version *« douce » et évidemment officieuse* des réactions dans l'entourage du premier ministre : *«C'est tout à fait cohérent avec la théorie de l'aiguillon»*. Version sarcastique, et encore plus officieuse : *«Si cela devait être inquiétant, cela ne le serait pas plus qu'avant»*...

Une échéance délicate

Il est vrai aussi que, face à une formule aussi curieuse que celle de *«consensus»* appliquée à l'usage du *49-3, arme anti-consensuelle par* excellence - sauf à le ranger définitivement au placard, ce que ne peut pas se permettre un premier ministre en situation de majorité relative,- certaines sources indiquent que M. Mitterrand aurait été plus nuancé. Le président se serait borné à affirmer que l'attitude du gouvernement au Parlement doit dépendre de la flexibilité de l'opposition , qu'il convient d'explorer au maximum les voies du consensus, mais que, face à un blocage de cette opposition, il ne faut évidemment pas renoncer à l'utiliser. D'autre part, Matignon observe que si le *49-3 a été utilisé pendant la session* d'automne pour faire passer quatre textes, dans trois de ces *quatre cas, le recours à cette arme* est due à l'attitude des députés socialistes, qui, à quelques mois de *leur congrès, ne souhaitaient pas* que ces textes soient susceptibles de bénéficier de la neutralité *bienveillante de l'opposition de droite*...

Quoi qu'il en soit, l'impression donnée par ces voeux du début de l'année 1990 reste bien celle d'un président qui ne se satisfait pas de la manière dont son premier ministre se comporte envers le Parlement. D'autant que M. Mitterrand avait déja fait des remarques sur *« l'absentéisme »* du gouvernement au Parlement, lors du conseil des ministres du 20 décembre 1989. *Il est difficile de voir dans ces remarques* un encouragement pour M. Rocard dans la perspective de la *prochaine session de printemps*, où le gouvernement devra, de nouveau, sauf bouleversement survenu d'ici là, s'accommoder d'une majorité relative.

A l'évidence, le printemps constituera une nouvelle échéance *délicate* pour M. Rocard : il devra s'employer à sortir sans dommages d'un *congrès socialiste dont il pourrait* faire les frais. Il devra expliquer aux Français pourquoi, face aux risques de « surchauffe » de l'économie, face au déficit du commerce extérieur, il faudra, selon l'expression de Matignon, conserver, en matière de rémunérations, *«de même rythme déterminé et sage»*, celui là-même que beaucoup, notamment à gauche, trouvent insuffisant. Le tout sous l'oeil d'un président dont les interventions peuvent parfois laisser planer un doute quant à ses intentions vis-à-vis de son premier ministre.

L'utilisation du 49-3

Au cours de la session d'automne, le gouvernement a engagé sa responsabilité (article 49.3) à treize reprises sur quatre textes (sur 30 adoptés): le projet de loi portant loi de programmation militaire (3 fois), le projet de loi de finances pour 1990 (5 fois), le projet de loi de finances rectificative pour 1989 (2 fois) et le projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale et à la santé (3 fois).

L'opposition a déposé quatre motions de censure qui ont recueilli respectivement 159, 240, 254 et 265 voix.

□ **M. Fabius partage les réticences de M. Mitterrand sur le 49.3.-** M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, mercredi 3 janvier, sur TF1, qu'il partageait les réticences exprimées par M. François Mitterrand à propos de l'utilisation de l'article 49.3. *« Comme toutes les armes ultimes, on peut l'utiliser à titre exceptionnel, mais il ne faut pas que cela devienne une procédure habituelle de gouvernement »*, a-t-il indiqué. M. Fabius a également proposé deux dispositions pour améliorer le fonctionnement du Parlement : d'une part, *« qu'il y ait un temps réservé* (...) *pour examiner les dispositions de loi d'origine parlementaire »*, d'autre part, que l'on se préoccupe davantage *« du suivi concret de l'application des lois »*.

□ **M. Le Pen présente ses *«meilleurs voeux de lucidité et de justice»* à M. Mitterrand.** – Dans une lettre ouverte au président de la République datée du 30 décembre et diffusée mercredi, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, énumère les *« diffamations »* émises à son endroit *« de la part de membres* [du] *gouvernement ainsi que de certains de vos amis politiques »*. *« Sans doute est-ce involontairement que vous avez joint votre voix à ce concert de calomnies »*, ajoute M. Le Pen. *« Je vous rappelle (...) que durant ces derniers mois les tribunaux (...) ont condamné à treize reprises ceux qui m'avaient diffamé »*, commente M. Le Pen. *« C'est pourquoi (...) j'ai pensé que vous saurez dissiper le fâcheux malentendu qui s'est instauré »*, poursuit-il. *« Je vous présente mes meilleurs voeux de lucidité et de justice »*, conclut le président du FN.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 3 janvier au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

● **Le bilan du bicentenaire** –

(...) Sept mille cinq cents manifestations ont été organisées, cinq mille communes et deux mille associations ont mis en œuvre des projets particuliers.

Les connaissances sur la période révolutionnaire ont progressé grâce aux travaux de recherche historique qui se sont traduits par mille trois cents ouvrages, six cent cinquante colloques et mille expositions (...).

Le retentissement donné à cette commémoration a été favorisé par l'organisation de trois mille manifestations dans cent quinze pays (...).

A l'occasion de l'élaboration d'un nouveau code pénal, la condamnation des crimes contre l'humanité fait sa première entrée dans le droit positif écrit d'une nation, la France.

En outre, en apportant son appui à l'élaboration et à l'adoption d'une charte des droits des travailleurs pour les pays membres de la Communauté européenne, la France a fait faire une avancée significative aux droits économiques et sociaux de la personne humaine.

Enfin en proposant et en faisant adopter par vingt-quatre nations l'appel dit de La Haye, la France a contribué à l'émergence d'un nouveau *droit des hommes* à un environnement salubre (...).

● ***L'action humanitaire* de la France en faveur de la Roumanie**

Dès le samedi 23 décembre 1989, deux avions cargos ont quitté Paris pour Bucarest. M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, accompagnait quarante et un sauveteurs, dont vingt et un médecins, et 38 tonnes de matériel médical et de secours adapté aux situations de guerre.

Le déploiement des secours médicaux français (relève de médecins roumains, distribution de matériel médical) a été rapide et efficace. En outre, vingt logisticiens ont participé à l'accueil de l'aide internationale à l'aéroport de Bucarest et dans les gares et à la coordination des aides humanitaires publiques et privées en provenance de France.

En France, la cellule d'urgence interministérielle a été chargée de coordonner les très nombreuses initiatives surgies de toutes parts : information du public par un « numéro vert » et un numéro de minitel, mise en place d'un réseau de collecte des dons, en liaison avec les préfectures, organisation du transport de ceux-ci à Paris en vue de la constitution de trains et d'un bateau affrétés par le gouvernement (...).

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– *Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice.*

– M. François Lavondes, conseiller d'Etat, placé dans la position de détachement de longue durée, est réintégré dans ses fonctions et à son rang au Conseil d'Etat.

– M. Pierre-Yves Ligen, conseiller d'Etat, est placé en position de délégation pour une période de six mois.

Le débat au sein du Parti communiste

M. Rigout estime que le départ de M. Marchais est la «condition nécessaire» d'un changement de politique

L'offensive des opposants communistes contre la direction du PCF et, singulièrement, contre M. Georges Marchais, en raison de leur attitude vis-à-vis du régime de Ceausescu, ne se dément pas. Alors que *l'Humanité* multiplie les gages de solidarité avec les nouveaux dirigeants roumains, deux anciens ministres, MM. Marcel Rigout et Anicet Le Pors, ont joint leur voix aux critiques adressées à la direction du parti. La fédération «reconstructrice» du Doubs rappelle, de son côté, que la direction avait fait repousser, lors des deux derniers congrès, des amendements formulant des réserves sur la construction du socialisme dans les pays de l'Est.

M. Jack Ralite, membre du comité central du PCF, a proposé, mercredi 3 janvier, sur France-Culture, que M. Pierre Blotin, membre du bureau politique, représentant du PCF au congrès du PC roumain, en novembre dernier, retourne à Bucarest *« avec un autre camarade, et beaucoup de modestie, pour observer l'espace nouveau qui se crée là-bas »*. Evoquant ses fonctions dans les gouvernements de M. Pierre Mauroy, le maire d'Aubervilliers a déclaré : *« J'ai, effectivement, l'impression d'être un peu à côté de la direction du Parti communiste français et, même, devant le comité central, d'avoir contracté une maladie honteuse en participant à ce gouvernement. Pourtant, je suis fier d'avoir été ministre communiste : j'ai appris à travailler, avec d'autres, aux affaires de l'Etat. »*

Autre ancien ministre, M. Marcel Rigout, dans des entretiens publiés cette semaine par les hebdomadaires *le Nouvel Observateur* et *Politis*, reproche au PCF de *« vouloir continuer à vivre bardé de certitudes »*. *« Ce qui a représenté pour plusieurs générations une immense espérance s'effrondre aujourd'hui*, déclare M. Rigout. *Nous ne pouvons échapper à ce constat : le socialisme bureaucratique et étatique est un échec complet. »* Il estime, néanmoins, que ce n'est pas le communisme lui-même qui agonise, car *« il reste l'idéal : l'humanisme socialiste, la libération de l'homme »*.

M. Rigout reproche à M. Marchais de faire preuve de *« paranoïa »* et de croire *« qu'il est victime d'un complot, qu'il a affaire à des gens qui se cachent derrière la perestroïka pour lui faire un procès »*. Selon l'ancien ministre, le départ du secrétaire général du PCF est *« peut-être une condition nécessaire, mais ce n'est pas une condition suffisante »* pour que le parti *« change de politique »*. *« Ce n'est pas seulement une affaire de personnes*, déclare-t-il, *même s'il est vrai que Georges Marchais porte une plus grande responsabilité que les autres. »* Interrogé sur les vacances de M. Marchais en Roumanie, M. Rigout estime que le secrétaire général *« a manqué de vigilance »*. *« Il aurait dû*, dit-il, *s'informer davantage et s'abstenir de passer ses vacances dans un pays où les libertés, de notoriété publique, étaient bafouées. Beaucoup de Français ont, pendant des années, refusé d'aller dans l'Espagne de Franco. »*

M. Martial Bourquin, secrétaire de la fédération « reconstructrice » du Doubs, a adressé à M. Marchais une «lettre ouverte» dans laquelle il réaffirme que les dirigeants communistes n'ont *« pas voulu savoir »* la réalité des pays de l'Est, *« y compris »* celle de la Roumanie. M. Bourquin rappelle les amendements que plusieurs fédérations avaient défendus au vingt-cinquième congrès, en 1985, dans le sens d'une *« attitude plus critique à l'endroit des pays socialistes »*. *« Ces amendements ont été rejetés par le congrès »*, rappelle M. Bourquin.

Rencontre PCF-PC roumain en 1987

M. Bourquin accuse M. Marchais de *« ne pas dire la vérité »* lorsqu'il affirme que *« la direction du PCF n'a plus de relations avec le parti roumain depuis 1984 »*. Il cite le récit dans *l'Humanité* du 10 janvier 1987, d'une rencontre, à Paris, entre une délégation du PCF conduite par M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, chargé de la politique extérieure, et une délégation du PC roumain conduite par M. Ian Stoian. M. Bourquin appelle à la construction d'un *« parti d'un type nouveau, conçu non comme une armée, mais comme un lieu de débat et d'action où la contradiction, la critique seront une richesse, non pas un sacrilège »*. *« Le temps est compté. L'histoire risque d'être implacable avec toi si tu continues, avec le groupe qui t'entoure, à diriger le parti vers l'impasse, la marginalisation »*, conclut M. Bourquin avant d'inviter son ancien secrétaire général à un *« débat public »*.

En revanche, la chanteuse Catherine Ribeiro a affirmé, mercredi, dans *l'Humanité* que *« l'anticommunisme français est aussi dangereux et se loge aussi facilement dans des millions de crânes que l'antisémitisme et le racisme »*. *« Par quel cheminement audacieux, s'il n'était à la fois vulgaire et pitoyable, ose-t-on une fois encore – n'oublions pas le syndrome chinois – faire payer aux seuls dirigeants du Parti communiste français des fréquentations « coupables », quand, chacun à sa manière, les responsables de la classe politique française ont commis l'imprudence d'avaliser une dictature ? »*, demande-t-elle.

□ **MM. Mitterrand et Rocard en hausse.** – Selon un sondage réalisé du *15* au *20* décembre par BVA sur un échantillon représentatif de la population française pour *Paris-Match* et Europe 1, la cote de popularité du président de la République est en hausse de trois points en décembre (56% au lieu de 53% en novembre). Celle du premier ministre, M. Michel Rocard, progresse quant à elle de deux points (49 % au lieu de 47 %). 39 % des Français (au lieu de 44 % en novembre) se déclarent *« satisfaits »* ou *« plutôt satisfaits »* de la manière dont la France est gouvernée contre 52 % de *« mécontents »* (au lieu de 47 % le mois précédent).

□ **RECTIFICATIF.** – L'élection municipale de Cannes, organisée à la suite de l'annulation du scrutin de mars 1989 par le Conseil d'Etat, aura lieu les 28 janvier et 4 février et non pas les 28 janvier et 2 février, comme nous l'avons écrit dans nos éditions du jeudi 4 janvier.

(Publicité)

SOLDES D'HIVER

DÉJA les soldes sur les collections d'hiver. Mais de quoi nous plaignons-nous ? Voici venue l'heure de se tenir au chaud, et, pour cela, vous pouvez vous habiller, vous « fourrurer », vous chausser, à des prix de soldes. De véritables cadeaux nous attendent, ne perdons pas de temps, allons droit au but...

● DAKS ET LES VRAIES SOLDES.

Daks, comme vous le savez, est le rendez-vous british par excellence, avec ses tissus exclusifs et ses dessins de qualité. Bref, de la haute qualité en soldes véritables, avec des articles que vous avez déjà vus dans la vitrine et non des séries « spécial soldes » que l'on peut, malheureusement, rencontrer ailleurs. Voici donc des couleurs magnifiques pour des flanelles d'une douceur incroyable et à des prix exceptionnels. Madame, que diriez-vous d'un tailleur ou d'une jupe signés Daks ? Dépêchez-vous, *car ils sont soldés* à 50 %, tout comme les chemises et les cravates, pour vous Monsieur. Pour tout le monde : voici encore, avec 50 % de réduction, des pull-overs en confortable lambswoll. 269, rue Saint-Honoré, Paris.

● FOURRURES A PRIX DE RÊVE.

Avec plus de quarante ans d'expérience, Louis Gaska fait partie des plus prestigieuses maisons de fourrure. L'ambiance qui y règne le prouve. Son authenticité est également dans ses soldes. Il vous propose sa collection avec des réductions allant de 20 % à 50 %. Une fourchette de prix ? Un manteau de vison à 38 000 F est aujourd'hui soldé à 26 000 F. Si vous aimez la zibeline, la voici en veste à 250 000 F au lieu de 500 000 F. Le manteau de lynx du Canada à 175 000 F au lieu de 350 000 F, la veste de renard à 30 000 F soldée à 21 000 F et la veste de ragondin allongé à 12 000 F soldée à 9 500 F. 9, rue d'Armaillé, 75017 Paris.

● DU JAMAIS VU !

Jamais le choix de promotions, chez Old England, n'a été aussi important que celui qui vous est proposé, à partir du 2 janvier ! Cela va *de 30 % à 50 %. Pour Madame, le* manteau en cachemire à 3 500 F au lieu de 8 900 F. Toujours en cachemire, le col roulé, en 12 coloris à 1 100 F au lieu de 1 850 F et des chemisiers à 290 F dans 60 tissus différents. Pour Monsieur, des vestes sport à 1 400 F au lieu de 2 700 F, des pardessus en laine et cachemire à 3 500 F au lieu de 8 900 F, des chaussures importées d'Angleterre à 750 F, des chemises à 195 F au lieu de 550 F, des costumes Chester Barrie à 4 900 *F au lieu de 8 000 F, sans* oublier les petits articles tels que les brosses, les parfums, les cannes, etc, 12, bd des Capucines, 75009 Paris.

● 20 % à 50 % CHEZ AQUASCUTUM !

La superbe marque anglaise Aquascutum et sa non moins superbe boutique parisienne de la rue de Castiglione vous proposent des soldes sur la collection d'hiver, allant de 20 % à 50 % de réduction. Ainsi, Monsieur, enlevez 40 % sur les vestes de 2 800 F à 3 500 F en laine, laine et soie, droite ou à bavolet, beige, noir, prince-de-Galles fondu, 20 % sur les imperméables classiques dont l'imperméabilité est garantie à vie, et 20 % sur les manteaux et pulls en cachemire. Pour Madame, les tailleurs sont soldés à 50 %, ils sont de style très couture et méritent donc tout votre attention ! 10, rue de Castiglione, 75001 Paris.

***● UNE VESTE LASSANCE* A 900 F.**

C'est chez Marcel Lassance que les hommes politiques et les comédiens se donnent rendez-vous, mais cela ne doit pas vous empêcher d'y *aller, surtout au moment des soldes !* Bref, vous pouvez vous habiller de pied en cap à des prix fabuleux. Le *costume en laine super 100 et en* plusieurs couleurs à 3 200 F au lieu de 5 350 F, les blazers aux teintes foncées à 1 750 F au lieu de 2 960 F, les vestes diverses à partir de 900 F, les chemises en popeline de coton, pastel ou rayées de couleur à 495 F soldées à 290 F. Vous pouvez également vous chausser à moins 50 %, trouver des cravates à partir de 120 F et du sportswear à moins 40 %. 17, rue du Vieux-Colombier et 21, rue Marbeuf à Paris.

● CHAUSSEZ-VOUS A L'ANGLAISE

Ashford est une boutique pour vous Monsieur ! La chaussure British, of course, fabriquée en Angleterre, *entièrement faite main et cousue* Good Year. La plus sûre des fins de séries avec des prix qui débutent à 450 F *et qui vont jusqu'à* 875 F. Des modèles classiques, allant du 38 au 48,5 avec des demi-pointures et plusieurs largeurs. Deux bonnes adresses parisiennes : 4, rue du Général-Lanrezac, près de l'Étoile et 24, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

● L'ÉLÉGANCE SOLDÉE, ELLE AUSSI.

Un service exceptionnel, que l'on ne voit plus que très rarement, c'est une des qualités premières de Berel, la *maison* de l'élégance masculine depuis plus de quarante ans. Dès l'accueil, on vous propose ici uniquement le haut de gamme, et cela même dans les soldes. Par exemple, le costume en laine super 100 infroissable, le préféré des hommes d'affaires, soldés à 2 995 F. Les costumes Lanvin *et Hugo Boss* avec 20 % de réduction, Dormeuil à moins 30 %. Voici encore soldées les célèbres chemises allemandes Hoffmann, qui iront très bien avec les *cravates Givenchy*, elles aussi soldées. Berel 12, rue de Sèvres, Paris.

● DAVID SHIFF, MIEUX QUE DES SOLDES

Comme vous le savez, les prix sont toujours fabuleux chez David Shiff, puisqu'ils sont déjà en temps normal toujours en dessous du prix de détail et voilà, en plus, que nous sommes en pleines soldes ! Tenez-vous bien Madame, voici des tailleurs chics comme tout, signés des grands noms, les plus grands même, de la couture parisienne et italienne. Ils sont en laine et de style différent, à partir de 1 900 F pour n'en citer qu'un. Pour Monsieur, voici des manteaux, sublimes, en loden à partir de 2 750 F et en laine à 3 395 F. Tout cela, bien sûr, toujours signé par des griffes prestigieuses. Bref, des costumes follement élégants au prix moyen de 2 500 F et le pantalon en laine super/100 infroissable à 995 F... les deux, on croit rêver ! *4, rue Marbeuf, 1er étage*, 75008 Paris. Tél. 47-27-13-79.

● DÉPÊCHEZ-VOUS !

A deux pas du palais Garnier se trouve La Vogue, une « institution » de mode masculine qui ne propose que les plus grandes marques. Là aussi, c'est également l'heure des soldes, et il vaut mieux ne pas les manquer ! Jugez plutôt : les costumes Féraud croisés en pure laine à 2 150 F au lieu de 2 690 F, Armani de style pied-de-poule à 2 950 F au lieu de 3 690 F, les manteaux Cardin en pure laine à 2 150 F et les *imperméables soldés à 1 090 F.* De superbes pantalons en pure laine et en plusieurs coloris, toujours sous la signature de Pierre Cardin à 490 F au lieu de 690 F, et, des pulls aux différentes signatures, de tous styles, à partir de 390 F. 38, bd des Italiens, 75009 Paris.

Ça vient de sortir

Mettez votre Bibi

Jean Barthet, le modiste mondialement célèbre, qui met en chapeau Catherine Deneuve, Michael Jackson, ou les collections de Jean-Louis Scherrer, met aussi un chapeau sur sa dernière création : Bibi, un parfum fleuri, boisé, épicé, ambré et musqué... quel programme !

Le bison futé !

Comment échapper aux retraits de permis, aux problèmes de stationnement, aux contraventions et aux pervenches ? Il n'y a que le métro, me direz-vous ! Que nenni ! City Car est la solution. Elle se laisse conduire sans permis, elle se gare n'importe où, elle ne paie pas de stationnement et ainsi de suite ! Le rêve ! Cette voiture peut se louer à la journée, à la semaine, au mois et plus, à moins que vous n'en achetiez une ! Location pour 5 jours, 1 600 F. City Car 145, bd Murat, 75016 Paris. Tél. : 45-25-74-64.

Bronzez comme vous voulez.

L'innovation est toujours au programme des produits solaires et, dans la série « retrouvons la jeunesse » voici BBR, un bronzage biologique rapide qui offre toujours une peau merveilleusement dorée et avec soins anti-rides, comme vous le savez. Mais, saviez-vous que ce même procédé anti-rides existe dorénavant en bronzage sans soleil ? 94 F les 50 ml !

Mariez-vous !

Mademoiselle, vous avez l'intention de vous marier le 30 avril prochain et vous souhaitez une belle robe de mariée blanche ? Vous ne pensez la choisir que quinze jours avant le mariage ? Autant vous dire que vous ne vous marierez pas en blanc ! Choisissez votre robe maintenant et pourquoi pas chez « La mariée de Guy Laroche ». Des nouvelles boutiques où vous pouvez être sûre de trouver votre bonheur, plus toute une gamme d'accessoires coordonnées. 36, rue de Penthièvre à Paris et 85, rue du Prés.-E.-Herriot à Lyon.

Miam, la choucroute !

Des choucroutes délicieuses, livrées chez vous, à l'heure que vous voulez et présentées « façon maison » ! Vous pourrez même dire que c'est vous qui l'avez faite, avec amour ! Voilà ce que propose, entre autres, « CCA la Charcuterie Alsacienne », un traiteur au choix divin, à découvrir dans les 19 points de vente gourmands dont 7 à Paris et 5 à Mulhouse. Points de vente au tél. : 42-93-59-28.

Le cuir des Flandres.

Voici enfin la Rolls du cuir belge qui vous donne rendez-vous à Paris. Oui, Delvaux ouvre sa boutique au 18, rue Royale et vous propose des merveilles aux formes inédites, de la maroquinerie qui vont faire le bonheur des dames !

Nouveau Nivea.

Dire « où est donc passé ma crème Nivea ? » est devenu démodé ! En effet, les hommes disent, depuis peu, « mais où sont donc passés mes nouveaux produits Nivea ? ». A savoir les mousses à raser pour barbe normale (12 F) et pour barbe dure (13,60 F), la lotion après-rasage (20 F), le baume après-rasage (23 F) et la crème de soin après-rasage (31 F). C'est tout nouveau !

Aspirez plus beau !

Le RS 323 ne cesse de s'améliorer sur tous les plans ! Je veux parler de l'aspirateur Rowenta, superpuissant et qui propose aussi, en option, la turbobrosse, on ne sait jamais ! Et les nouveaux coloris, marron et or, quel chic ! Prix : 1 495 F environ.

La fête de l'amour !

A peine avons-nous fini avec les fêtes de fin d'année que cela recommence ! Place à l'amour et à la Saint-Valentin. Le parfum mauve d'Elizabeth Taylor, Passion s'offre, à cette occasion, chez les parfumeurs, dans une boîte mystérieuse contenant un vaporisateur de sac et un lait parfumé pour l'achat d'une eau de toilette de cette même Passion.

GUNNAR P.

La marée noire au large des côtes marocaines et la polémique sur l'épave du pétrolier iranien

Seize jours d'odyssée

Alors que la marée noire lâchée par le pétrolier iranien *Kharg-5* paraît stagner *au large de la côte marocaine* où elle se disperse progressivement, le supertanker lui-même est halé par plusieurs remorqueurs vers les îles du Cap-Vert. Pour laisser passer le convoi à proximité des *Canaries, Madrid exige que* les cuves percées ne fuient plus et que des experts *espagnols montent à bord.* Autour du cas de ce pétrolier maudit dont personne ne *veut plus mais qui* constitue un danger et dont la cargaison vaut encore des dizaines de *millions de dollars*, un débat s'engage qui touche à l'absence d'autorité internationale *en matière de* pollution en haute mer.

Sur la foi d'informations collectées à Paris, *le Monde* a publié dans son édition du mercredi 3 janvier un schéma de la marée noire au large des côtes marocaines donnant une idée erronnée de l'accident survenu au *Kharg-5* et de la dérive de la nappe qui s'en est échappée.

Selon les éléments fournis par les autorités marocaines, voici sur *la carte ci-jointe l'itinéraire* qu'aurait suivi le pétrolier iranien *entre le 19 décembre et le 3 janvier*, ainsi que l'étendue des zones *marines où auraient été repérées* des nappes de mazout.

Dans la nuit du 18 au 19 décembre, le *Kharg-5*, pétrolier iranien vieux de quinze ans, mené par un capitaine grec et un équipage hétéroclite, fait route vers Rotterdam avec 284 000 tonnes de pétrole léger à bord. Des gaz étant passés des cuves à pétrole dans l'un des *ballasts à eau de mer situé* à babord explosent et ouvrent dans la coque une brèche de 20 mètres de long sur 10 mètres de haut. Un *incendie se déclare.* L'équipage quitte précipitamment le navire avec une baleinière après avoir lancé un SOS, mais sans donner sa position. *Il est recueilli* par un bateau soviétique se dirigeant vers les Canaries.

En feu, barre bloquée à tribord, machines noyées et perdant son pétrole, le *Kharg-5* est à l'abandon. Un remorqueur marocain le retrouve, maîtrise l'incendie et arrose la coque durant plusieurs heures avant qu'un hélicoptère de la gendarmerie chérifienne y dépose quelques techniciens.

En fonction de ses observations le gouvernement marocain crée, le 20 décembre, une cellule de crise. Ce même jour un remorqueur affrété par la société néerlandaise de sauvetage Smit Tak prend l'épave en remorque. La compagnie demande refuge au Maroc et à l'Espagne qui refusent.

Le *Kharg-5* est alors traîné à petite vitesse durant cinq jours vers le sud-sud-ouest, parallèlement au rivage chérifien et à environ 110 kilomètres de ce dernier. Le pétrole s'échappe toujours. Le 22, les autorités marocaines avertissent le ministre de l'intérieur français et demandent à la ville de Marseille d'envoyer un spécialiste de la lutte anti-pollution, mais ni Rabat ni Paris ne livrent d'information sur l'affaire.

Le 26 décembre, un vent violent soulevant des lames de 7 à 8 mètres se met à souffler et pousse l'épave vers la côte. Les amarres cassent à plusieurs reprises. Le 29, le tanker et la nappe de pétrole qu'il lâche se trouvent à 27 kilomètres de la station ostréicole de Oualidia. Rabat fait pression sur les Pays-Bas pour que la Smit Tak reprenne le remorquage vers la haute mer. Ce qui est fait.

Mais le 31 décembre le ministère marocain de l'intérieur, de l'information et de l'environnement affolé par la menace que la marée noire fait peser sur ses zones de pêche et ses plages lance le premier communiqué officiel. Celui-ci résume l'affaire et parle de « *catastrophe écologique* ». Rabat sollicite une aide en matériel auprès de plusieurs pays, dont la France. Le roi Hassan II lui-même téléphone au commandant Cousteau.

M. Brice Lalonde, enfin mis au courant par le commandant Cousteau et par la presse, part pour Marrakech le 1er janvier. Le lendemain *il survole* l'épave qui se trouve alors à environ 380 kilomètres du rivage, *tirée vers l'ouest par* trois remorqueurs à la vitesse de *trois nœuds. Elle est suivie par une* écharpe d'irisation de plusieurs *kilomètres que la Smit attribue* au lessivage des cuves alors vides. Depuis le 19 décembre environ 70 000 tonnes de brut seraient *parties à la mer. Les sauveteurs ont* renoncé à remettre le *Kharg-5*, en état de naviguer seul, *mais un* pétrolier de transvasement se tiendrait à proximité.

Sur la côte, le 3 janvier, les *experts français observent* à 20 kilomètres des plages des irisa*tions et quelques kilomètres plus* loin des plaques de pétrole plus *épaisses. Le danger n'est pas écarté* mais il diminue avec le temps.

M.A.-R.

Un port sans angoisse

CASABLANCA

de notre envoyé spécial

A la direction de la navigation et des pêches, au port de Casablanca, on montrait encore une sérénité à toute épreuve, mercredi 3 janvier. *« La marée noire ? Quelle marée noire ? On l'attend toujours ! »*

En fait, ils ont tous eu très peur lorsque, le 28 décembre, le super-pétrolier iranien a dérivé jusqu'à 30 kilomètres du littoral entre Casablanca et El Jadida. Les autorités ont vu le moment où la citerne flottante allait toucher la côte. Ils ont alors dépêché en toute hâte un inspecteur à bord du navire.

« Lorsque je suis monté à bord, le 28 décembre, raconte M. Abdelatif Mellouki, inspecteur de la navigation, *il n'y avait qu'une petite équipe de la Smit Tak néerlandaise, un Espagnol et deux membres d'équipage seulement : le second mécanicien phillippin et un électricien yougoslave. Si les courants n'avaient pas eu la bonne idée de pousser alors le navire parallèlement à la côte, il aurait pu s'échouer. »*

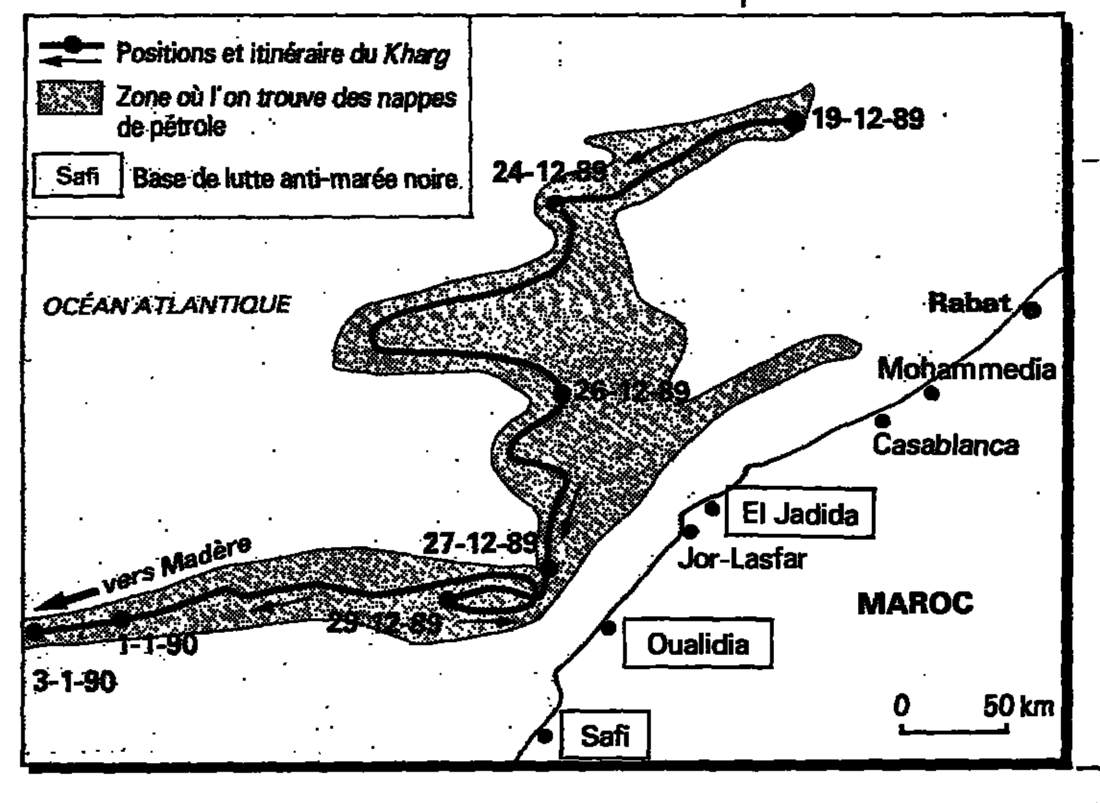
Le *Kharg* dérivait depuis dix jours et avait déjà perdu 57 234 tonnes d'iranian light, un pétrole brut, presque aussi léger que le gazole (0,86 de densité).

Les choses se gâtaient entre la société de renflouage néerlandaise et les autorités marocaines. *« Au début, le 19 décembre, ils ont sous-estimé le problème et sont venus avec un seul remorqueur,* explique un cadre du port. *Et ils ont refusé que d'autres remorqueurs viennent à la rescousse, car ils voulaient rester maîtres des opérations. »*

Aujourd'hui, l'accusation de la Smit-Tak reprochant aux autorités d'avoir refusé le remorquage du navire dans un port marocain a le don d'indigner : *« Mais nous n'avons pas un seul bassin, de plus de vingt mètres de profondeur, capable d'accueillir un tel monstre,* objecte M. Mellouki. *Même le terminal pétrolier de Mohammedia ne pouvait recevoir le* Kharg ! ».

Les Marocains ont la conscience tranquille. Ils affirment que si la Smit-Tak était venue *tout de suite* avec les trois remorqueurs qui tirent maintenant *le Kharg à quelque* 500 kilomètres au large d'Agadir, la nappe se serait dispersée plus vite. A Casablanca, on est soulagé de voir le navire pollueur s'éloigner. Et l'on n'est pas inquiet pour la pêche : *« La nappe a déjà diminué de moitié naturellement. Si les pêcheurs ne sortent pas en ce moment, c'est à cause du gros temps, pas à cause de la pollution. »* Mais, justement, le gros temps et le vent d'ouest revenu le 3 janvier peuvent pousser le brut vers les côtes, miraculeusement épargnées jusqu'à ce jeudi matin 4 janvier...

ROGER CANS



Le contrat de la société de renflouage

Le « Kharg » ne sera pas coulé

AMSTERDAM

de notre correspondant

Emise par M. Brice Lalonde, l'idée de couler le *Kharg* n'a pas l'heur d'enchanter la société Smit-Tac chargée par la Compagnie nationale iranienne des pétroles de renflouer son pétrolier géant. *« Détruire le navire ? Ce n'est assurément pas notre travail »*, nous a déclaré, mercredi 3 janvier, son porte-parole, M. Dan Kakkeben, en précisant pour la clarté des choses : *« Notre contrat ne prévoit pas ce genre d'exercice. »*

Au contraire ce contrat, de facture classique ((Lloyds open form) et conclu sur la base du principe *« no cure no pay »*, pas de résultat, pas d'argent), charge la société de Rotterdam d'éviter le naufrage du *Kharg* et de préserver un volume aussi important que possible de sa cargaison. La quantité de pétrole brut sauvée est l'un des éléments qui seront pris en considération pour déterminer la rémunération de la société de renflouage une fois sa mission terminée.

Les autres éléments devant entrer en ligne de compte sont la qualité de la prestation, le nombre de personnes mobilisées (quarante actuellement), *les matériels* employés, la durée du travail et les conditions dans lesquelles il a dû être effectué.

Autrement dit, la Smit-Tac a une obligation de résultat et ne rentrera dans ses frais *que si elle* l'atteint. Il semble peu probable *dans ces conditions que Smit-Tac* abandonne le tanker sauf à y être contrainte par les circonstances (mauvais temps, risque d'explosion).

Le porte-parole de la société néerlandaise estime que le *Kharg* ne constitue pas la bombe flottante décrite à Paris. *« Il n'y a absolument aucun risque de rupture de la coque »*, nous a affirmé M. Kakkeben.

Par ailleurs, la situation sur le tanker est parfaitement sous contrôle. Selon Smit-Tac, l'équipage *« se compose de neuf membres dont sept Néerlandais et deux Iraniens – un machiniste et un électricien – mis à notre disposition par le propriétaire du navire dès le 21 décembre »*.

CHRISTIAN CHARTIER

EN BREF

□ **Capture d'un lynx dans les Deux-Sèvres.** – Un jeune lynx, pesant une dizaine de kilos, a été capturé mardi 2 janvier aux confins des départements de l'Ain et du Jura. C'est le deuxième félin pris en quelques jours dans ces régions. Ces captures, organisées par les autorités locales, ont été permises par l'importation de pièges à coyotes du Canada. Les deux animaux ont été transportés dans la réserve scientifique de Chizé (Deux-Sèvres).

□ **Grève des chefs de clinique à Paris.** – Le syndicat des chefs de clinique assistants des hôpitaux de Paris appelle à une grève des soins le vendredi 5 janvier 1990 *« pour la défense de la médecine libérale »*. Ce syndicat dénonce notamment *« l'impossibilité, désormais, de s'installer dans les grandes villes de France ainsi que dans certains arrondissements de Paris »*.

Les chefs de clinique (ils sont huit cent quatre-vingts à Paris) estiment que la « suppression » du secteur à honoraires libres sans contrepartie *« empêche les jeunes spécialistes d'aujourd'hui et de demain (chefs de clinique et internes) de s'installer dans les grandes villes et d'être rémunérés en fonction de leur haute qualification »*. Par ailleurs, le syndicat demande que l'intégralité de la retenue sur salaire pour la journée de grève soit versée à la Roumanie.

□ **RECTIFICATIF.** – La communauté des Frères de Taizé, fondée par le pasteur Roger Schutz en 1940, est presque cinquantenaire, et non *« centenaire »*, comme nous l'avons écrit, à la suite d'une erreur de transmission, dans l'article sur le rassemblement des jeunes chrétiens européens de Wroclaw en Pologne, dans le *Monde* du 4 janvier.

SPORTS

RAID-MARATHON : le douzième Paris-Dakar

La course en tête de Peugeot et Yamaha

Après avoir traversé la Libye et le Niger, le raid-marathon Paris-Dakar devait pénétrer, jeudi 4 janvier, au Tchad pour la première fois à l'occasion de l'étape N'Gourti-N'Djamena (647 km).

Mercredi 3 janvier, les 497 km de dunes du Ténéré ont été une nouvelle fois favorables aux voitures de l'écurie Peugeot, la 205 d'Ambrosino et Baumgartner prenant toutefois le meilleur sur la 405 *de Vatanen et Berglund qui, forts* d'une avance de trois quarts d'heure au classement général, n'ont pas roulé au maximum de leurs possibilités dans une étape où de nombreux concurrents se sont ensablés et ont terminé tard dans la nuit. Chez les motards, l'écurie Yamaha conservait son avantage *sur les Cagiva.* En dépit d'une troisième victoire d'étape consécutive de De Petri, la première place du classement général revenait en effet à Peterhansel qui « doublait » son coéquipier Neveu.

Pierre-Marie Poli en état de coma profond

Le motard français Pierre-Marie Poli, grièvement blessé mardi 2 janvier, lors d'une chute dans le raid-marathon Paris-Dakar, reste dans un *« état critique »* à l'issue de l'intervention chirurgicale qu'il a subie mercredi 3 janvier, à Marseille.

Selon le communiqué publié *par le professeur Gabriel Léna*, neurochirurgien dans le service du *professeur* Vigouroux, à l'hôpital de la Timone, le *motard de trente-trois ans « a subi une intervention chirurgicale qui a permis l'évacuation de l'hématome sous-dural et la réduction de fractures au niveau des maxillaires inférieurs. L'état reste critique en raison de l'œdème causé par la contusion cérébrale. Le malade demeure dans un coma profond, il a été placé en trachéotomie. Le pronostic vital demeure réservé ».*

Pierre-Marie Poli a lourdement chuté, mardi, durant la spéciale Tumu (Libye)-Dirkou (Niger) du Paris-Dakar (*le Monde* du 4 janvier). L'accident s'est produit au kilomètre 362 de la spéciale, quand le motard est tombé à grande vitesse sur une portion de sable mou.

Sixième étape

Dirkou-N'Gourti (Niger)
(497 kilomètres)

□ **AUTOS.** – *1. Ambrosino-*Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16), 2 h 37 min 41 s de pénalité ; 2. Wambergue-Da Silva (Fra., Peugeot *205 T-16*), *à 48 s* ; 3. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè., Peugeot 405 T-16), à *1 min 51 s.*

□ **MOTOS.** – 1. De Petri (It., Cagiva), en 5 h 1 min 20 s ; 2. Arcarons (Esp., Cagiva), à 1 min 17 s ; 3. Picco (It., Yamaha), à 2 min 19 s.

CLASSEMENTS GÉNÉRAUX

□ **AUTOS** – *1. Ari Vatanen-*Bruno Berglund (Fin.-Suè., Peugeot *405 T-16*), *7 h 44 min 17 s* de pénalité ; 2. Bjorn Waldegard-*Fenouil (Suè.-Fra.,* Peugeot 405 T-16), à 47 min 1 s ; 3. Philippe Wambergue-Jean Da Silva (Fra., Peugeot 205 T-16), à 1 h 51 min 8 s.

□ **MOTOS.** – 1. Stéphane Peterhansel (Fra., Sonauto-Yamaha), 27 h 35 min 27 s ; 2. Cyril Neveu (Fra., Sonauto-Yamaha), à 12 s ; 3. Edi Orioli (It., Cagiva), à 12 min 12 s.

□ **Jeux olympiques : les Sud-Africains négocient une réintégration progressive.** – L'Afrique du Sud a été exclue en 1960 du mouvement olympique en raison de la politique d'apartheid du régime de Pretoria. Parallèlement à l'évolution politique dans le pays, des contacts ont eu lieu ces derniers mois entre les dirigeants sportifs du pays et les représentants du Comité olympique international (CIO). Une nouvelle rencontre doit avoir lieu à Paris, mardi 9 janvier, entre *Johann Duplessis*, président du comité olympique sud-africain (SANOC), *et Fékrou Kidane*, secrétaire du Comité olympique éthiopien exilé en France, avec l'accord du président du CIO, Juan Antonio Samaranch.

FAITS DIVERS

L'amnésique d'Abbeville est un ressortissant danois

L'homme souffrait d'une amnésie totale. Sauvé des eaux de la Somme, dans le frimas d'un petit matin, le 29 décembre, il parlait anglais mais n'avait pas de papier d'identité. *Enigme.* Grâce à des photos diffusées par Interpol en Grande-Bretagne et au Danemark, l'épouse de l'amnésique l'a formellement reconnu : il s'agit de William Mac Fetrich, un ressortissant danois, né en Grande-Bretagne et âgé de quarante-cinq ans.

Depuis une quinzaine de jours, l'amnésique, évadé de plusieurs hôpitaux, avait quitté le Danemark pour se rendre successivement en Suède, en Angleterre puis en France (*le Monde* du 4 janvier).

CATASTROPHES

□ **Collision ferroviaire au Pakistan : 160 morts.** – Au moins 160 personnes ont été tuées dans une collision ferroviaire près de Sukkur, à 500 kilomètres au nord de Karachi, ont annoncé, jeudi 4 janvier, *des responsables des* chemins de fer. L'accident s'est produit la nuit précédente lorsqu'un train transportant environ mille cinq cents passagers a heurté de plein fouet un train de marchandises à l'arrêt dans une gare. *Selon* les premières informations, la collision *serait due* à une erreur de signalisation. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Dans le Morbihan

Un maire perd son procès contre des tsiganes

Le tribunal de grande instance de Lorient a débouté, mercredi 3 janvier, M. Paul Lavolé, maire de la commune de Priziac (Morbihan), qui avait introduit, le 27 décembre, un référé visant à mettre un terme au stationnement de trois familles tsiganes sur le territoire de la commune. Le président du tribunal a estimé que *« faute d'urgence constatée »* il n'y avait pas lieu de déposer un référé et a condamné la commune à verser aux nomades une somme de 1 000 F correspondant aux honoraires d'avocats.

M. Lavolé avait entrepris cette action en justice afin d'obtenir le départ de ces gens du voyage dont quatorze enfants, âgés de trois à quatorze ans, qui sont scolarisés, depuis la rentrée, à l'école publique Bel-Air de Priziac. Se fondant sur un arrêté de 1985, limitant à quarante-huit heures le stationnement des nomades, le maire avait multiplié les arrêtés d'expulsion à l'égard de ces familles, allant jusqu'à organiser, le 12 novembre dernier, un référendum municipal sur ce sujet. 92 % des habitants de Priziac avait alors approuvé l'action de M. Lavolé.

Le groupe chargé de la réforme de l'aide judiciaire a commencé ses travaux

M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, a procédé, mercredi 3 janvier, à l'installation du groupe chargé de faire des propositions en vue d'une réforme d'ensemble du système d'aide légale. Présidé par M. Paul Bouchet, conseiller d'Etat, ancien bâtonnier du barreau de Lyon, ce groupe est composé de plusieurs membres du Conseil d'Etat, de représentants de diverses administrations (justice, budget, intérieur, concurrence et consommation, inspection générale des affaires sociales), d'un huissier de justice, de magistrats du corps judiciaire, ainsi que de cinq avocats.

D'ici à la fin du mois de février, le groupe fera une analyse économique et financière détaillée du système d'aide judiciaire tel qu'il fonctionne actuellement dans le ressort de quelques juridictions choisies dans plusieurs régions.

Il examinera aussi les solutions en vigueur à l'étranger et particulièrement dans les pays de la CEE en ce qui concerne l'accès au droit et à la justice, *« la réforme devant,* précise un communiqué du ministère de la justice, *s'inscrire dans le cadre de la construction européenne ».*

« Il importe qu'à l'époque de l'intensification de la circulation des personnes et du rapprochement des législations, notre pays offre un système d'accès à la justice et au droit qui, pour le moins, ne soit pas inférieur aux systèmes en vigueur chez nos principaux partenaires de la Communauté européenne », a déclaré à cet égard M. Arpaillange, qui a ajouté : *« Il convient à l'approche du marché unique que le régime de l'aide légale ne constitue en aucune manière un handicap pour nos barreaux en portant atteinte à leur compétitivité. »*

Le groupe fera connaître au premier ministre ses premières conclusions au mois d'avril prochain.

□ **Inculpation du chauffard responsable de la mort d'un gendarme.** — M. Didier Granet, vingt-cinq ans, l'automobiliste qui avait mortellement blessé un gendarme, le 29 décembre dernier, en refusant de s'arrêter lors d'un contrôle de routine à La Rochefoucauld (Charente), a été inculpé, le mercredi 13 janvier, de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner *(nos dernières éditions du jeudi 4 janvier)*. Entendu par M. Gilles Fournier, juge d'instruction à Angoulême, le jeune homme a tenté de se jeter par la fenêtre du bureau du magistrat, situé au premier étage du palais de justice.

Les deux femmes qui se trouvaient dans la voiture au moment du drame ont été inculpées de non-assistance à personne en danger. Les deux jeunes gens qui avaient hébergé Dominique Granat dans sa fuite ont été inculpés de recel de malfaiteur.

ÉDUCATION

L'explosion universitaire

Suite de la première page

Les experts du ministère estiment qu'il faudra y ajouter, d'ici cinq ans, 1 million de mètres carrés consacrés pour un quart environ au rattrapage de la norme minimum de 5 mètres carrés de locaux d'enseignement par étudiant et pour les trois quarts restants à l'accueil des nouveaux étudiants. Ce chiffre global donne une bonne idée de l'enveloppe qui serait nécessaire dès la rentrée prochaine (de l'ordre de 200 000 mètres carrés de locaux d'enseignement supplémentaires).

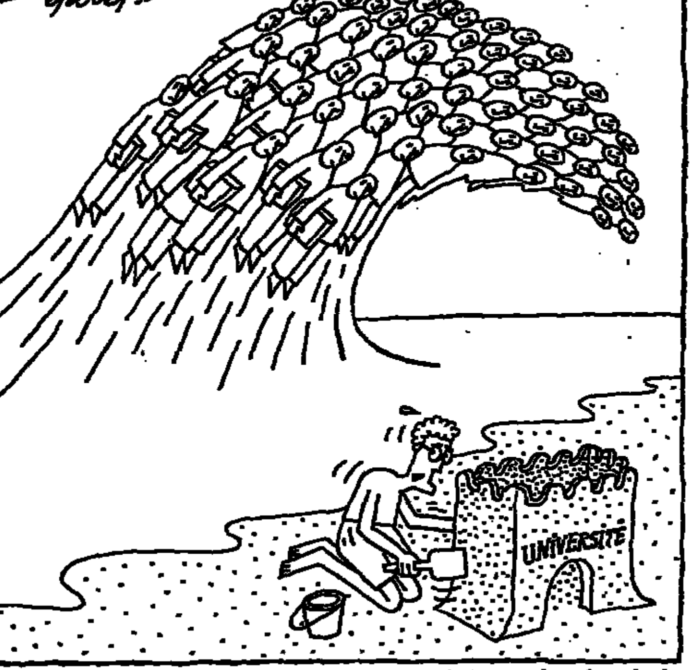
Mais amphithéâtres et salles de cours ne sont pas tout. Il faudra, en outre, prévoir l'extension des bibliothèques universitaires (370 000 mètres carrés en dix ans, selon le rapport remis en 1988 par M. André Miquel), des locaux et laboratoires de recherche (de l'ordre de 100 000 mètres carrés), de restaurants universitaires (trois cent mille places supplémentaires sont nécessaires) et des logements étudiants (la construction de dix mille chambres par an est jugée souhaitable, soit environ le doublement du parc en dix ans). Sans parler de la rénovation — voire de la reconstruction — des bâtiments et campus existants.

Même si elles ont été calculées au plus juste pour ne pas traumatiser les responsables du budget, ces projections soulèvent la deuxième question : quel sera le montant de l'ardoise et qui va payer ? Par grandes masses et pour cinq ans, le calcul est vite fait : 7 milliards de francs pour la construction de 1 million de mètres carrés de locaux d'enseignement, 4 milliards pour la rénovation ou la reconstruction des campus existants, 1,2 milliard pour les bibliothèques et près de 1,5 milliard pour la construction de nouveaux laboratoires de recherche et l'aménagement des pôles européens annoncés par M. Jospin. Soit un total de l'ordre de 14 milliards de francs sur cinq ans, à quoi il convient d'ajouter une dizaine de milliards pour le logement et la restauration universitaires.

Si on les compare aux maigres efforts réalisés depuis des années, ces investissements paraissent évidemment astronomiques. On notera cependant qu'en rythme annuel, ils ne représentent que, en rythme annuel, ils ne représentent qu'environ 0,4 % du budget de la France pour 1990. D'autre part une partie de ces besoins de financement est d'ores et déjà inscrite dans les contrats de plan Etat-région (4,1 milliards de francs pour les quatre prochaines années). La restructuration des universités parisiennes, actuellement dispersées sur une trentaine de sites dans la capitale, devrait permettre de vendre des terrains souvent très bien situés et de récupérer 2 à 3 milliards de francs supplémentaires. Enfin, la construction de résidences universitaires se fait de plus en plus souvent en partenariat avec les collectivités locales.

Au bout du compte, ce sont donc 1,5 à 2 milliards par an supplémentaires que le gouvernement devrait trouver pour les investissements universitaires. Plusieurs solutions s'offrent à lui. Un effort budgétaire accru, mais le budget de l'enseignement supérieur, qui a déjà fortement augmenté depuis deux ans, devra déjà prendre en charge le fonctionnement de ces nouveaux locaux (enseignements, personnels administratifs...). Autre hypothèse : un emprunt national. L'idée en avait été lancée il y a quelques mois ; elle est à nouveau évoquée.

Reste enfin pour l'Etat, la perspective séduisante, mais délicate, de partager le fardeau avec les collectivités locales. Celles-ci — régions et grandes métropoles notamment — sont de plus en plus attentives au développement universitaire et au bénéfice qu'elles peuvent en attendre en termes de développement économique... ou d'image. Mais elles n'entendent



pas être de simples bailleurs de fonds et réclament des contreparties : par exemple, un droit de regard sur la nature et la localisation des nouvelles formations. De là à envisager un transfert des compétences en matière d'enseignement supérieur, il y a un pas que le gouvernement n'est pas près de franchir. La question, estime-t-on au ministère de l'éducation, a été *« tranchée »* par les lois de décentralisation, et l'Etat ne saurait se dessaisir de ses responsabilités.

Mais rien n'interdit, ajoute-t-on, de développer une concertation approfondie avec les régions afin d'aboutir, d'ici à la fin du premier semestre 1990 et dans le cadre des orientations nationales, à des schémas régionaux des implantations universitaires. Et rien n'interdit, au contraire, de multiplier les partenariats de type contractuel afin d'obtenir l'appui des collectivités locales, en particulier dans le domaine des constructions nouvelles.

Quitte à assouplir rapidement les contraintes réglementaires ou administratives aujourd'hui très lourdes et, à déléguer aux régions la maîtrise d'ouvrage de ces constructions. Quitte même, si cela est nécessaire, à favoriser des regroupements interrégionaux : parallèlement aux réflexions menées au ministère de l'intérieur sur le toilettage des lois de décentralisation, on envisage ainsi, rue de Grenelle, la constitution de sept grandes zones universitaires métropolitaines, qui offriraient à la politique d'enseignement supérieur un cadre plus large et plus cohérent que celui des académies actuelles.

Des pôles d'excellence

Dernière question, et non des moindres : où, dans quelles régions, dans quelles villes, pour quelles disciplines seront programmées ces nouvelles implantations universitaires ? Le détail des réponses est prématuré. Mais les grandes orientations sont tracées. Le ministère de l'éducation entend, tout d'abord, assurer un meilleur équilibre entre régions. Tous les paramètres scolaires et universitaires font apparaître la situation défavorable des régions du Nord-Ouest de la France. Or c'est dans ces régions — en plus de l'Ile-de-France et de Lyon — que la pression démographique va peser le plus fortement sur les universités dans les années à venir. Les nouvelles constructions devront donc prioritairement corriger ces retards, comme en témoigne la création — dont le principe semble acquis — d'une nouvelle université dans le Nord-Pas-de-Calais.

Enfin, le ministère se fixe un deuxième objectif : favoriser le développement d'un enseignement supérieur de masse, en évitant la prolifération anarchique des antennes universitaires, mais, en même temps, faire émerger ou renforcer des pôles d'excellence de calibre européen ou international à l'image des expériences de Grenoble, Strasbourg, Orsay — Polytechnique et Toulouse. Sauf à être de pure rhétorique, cette double ambition ne pourra longtemps être poursuivie sans reconnaître une différenciation beaucoup plus marquée entre deux types d'universités : les unes prioritairement tournées vers la recherche, les autres majoritairement consacrées à la formation des premiers cycles. Or il s'agit là d'un terrain miné.

On le voit, c'est donc un formidable chantier auquel s'attaque le ministre de l'éducation. Il est clair cependant que le gouvernement ne peut plus différer, encore moins éluder, le problème du développement des universités françaises. Sauf à voir se retourner contre lui les jeunes et leurs familles à qui l'on a fait miroiter depuis des années l'accès au baccalauréat et à l'enseignement supérieur.

GÉRARD COURTOIS.

Une « nouvelle Sorbonne » à Tolbiac

Sur les cinq nouvelles universités que le ministère de l'éducation envisage de créer en France dans les prochaines années, quatre sont situées dans la région parisienne (Marne-la-Vallée, Evry, Saint-Quentin-Versailles, Cergy-Pontoise).

L'objectif central du schéma d'aménagement universitaire de l'Ile-de-France consiste à préparer l'accueil des 60 000 étudiants supplémentaires attendus dans la région d'ici à 1993 tout en désengorgeant les universités de Paris-Centre. Pour cela le ministère prévoit la création des quatre nouvelles universités implantées dans les villes nouvelles : chacune devrait accueillir, avant la fin des années 90, environ 20 000 étudiants. Compte tenu du coût nul ou très faible du foncier dans les sites prévus, ces quatre créations devraient revenir à environ 3 milliards de francs.

Il est d'autre part prévu de renforcer et de rénover les universités existantes, soit environ 75 000 mètres carrés nouveaux de locaux (10 000 à Villetaneuse, 30 000 à Saint-Denis, 8 000 à Nanterre, 25 000 pour Orsay-Sceaux et 10 000 pour Créteil-Saint-Maur), et 10 000 mètres carrés supplémentaires pour les bibliothèques. Ces extensions devraient permettre d'accueillir, en quelques années, 15 000 étudiants supplémentaires, pour un coût estimé à 750 millions de francs.

S'appuyant sur ces capacités d'accueil nouvelles à la périphérie, le ministère espère donc, d'ici à1995, réduire de 50 000 environ les effectifs des universités de Paris — 200 000 aujourd'hui — et profiter de cette décrue pour restructurer profondément les établissements de la capitale : au programme, la constitution d'une « nouvelle Sorbonne » regroupant Paris-III et Paris-IV sur le site de la Bibliothèque de France à Tolbiac, la reconstitution de la « vieille » Sorbonne, aujourd'hui partagée entre quatre universités, et l'aménagement de l'ensemble Jussieu-Muséum pour en faire l'un des pôles scientifiques européens.

Un tel programme, dont on imagine la complexité, suppose notamment, aux yeux du ministère, d'instaurer une sectorisation des premiers cycles dans toute la grande couronne parisienne, y compris Reims ou Amiens.

G. C.

POLICE

Dans le train Lausanne-Paris

Contrôle aux frontières et précipitations

« *Votre présence en France constituerait une menace pour l'ordre public.* » La Police de l'air et des frontière (PAF) a ainsi justifié son refus d'admettre sur notre territoire un couple de jeunes Suisses, Nathalie et Tristan, le 27 décembre.

Cette étudiante, avec sa frimousse aux taches de rousseur, et son compagnon, graphiste, n'ont apparemment rien de « menaçant ». Et leurs passeports sont en règle, quand les policiers se livrent à une vérification d'identité à bord du TGV Lausanne-Paris, qui fonce à travers la zone frontalière. La tournure prise par les événements laisse pourtant, une semaine après les faits, les deux jeunes très perplexes vis-à-vis de la police « à la française ».

De part et d'autre de la frontière franco-helvétique, les policiers du poste de Frasne-Vallorbe savent qu'ils disposent, à peu près, d'une demi-heure pour contrôler tous les passagers du train, bondé en cette période de fêtes. Est-ce l'énervement dû à la précipitation ? Le ton monte rapidement entre les policiers et un homme d'origine africaine qui présente un passeport portugais à la photo vraisemblablement falsifiée : *« Tu te fous de notre gueule. Au prochain arrêt, tu descends avec nous, on va te casser la tête. »*

Tristan et Nathalie, antiracistes militants, n'en croient pas leurs oreilles. *« Vous êtes odieux »*, proteste la jeune femme à l'adresse des fonctionnaires — tout en respectant les canons classiques de la politesse — reconnaîtront ces derniers.

Les policiers invitent les deux Suisses et l'homme porteur du passeport contesté à descendre du train au prochain arrêt. Fin du voyage. Tristan a beau clamer qu'il bénéficie de la double nationalité — helvétique et française —, rien n'y fait. Aux dires de Nathalie, un policier serait allé jusqu'à la qualifier de *« femelle »* alors qu'il interrogeait à son sujet, par téléphone, un fichier des personnes recherchées. Retour à la case départ : le couple et le Noir sont reconduits jusqu'au poste de police de la gare de Lausanne, où les fonctionnaires helvétiques se sont, paraît-il, montrés compatissants.

De l'autre côté des Alpes, leurs collègues français ont, bien sûr, une autre vision des choses. Le jeune couple a eu grand tort de se mêler *« de ce qui ne les regardait pas »*, commentent les responsables locaux de la PAF. Tout au plus reconnaît-on que les jeunes gens ont pu être choqués par des méthodes qui, dans la précipitation d'un passage de frontière, imposent de *« déstabiliser les suspects »*.

Reste qu'en intervenant dans une opération de police administrative, et en tentant d'alerter les autres passagers, les deux Suisses se seraient rendus coupables d'*« outrage »* à agents dans l'exercice de leurs fonctions — bien qu'aucune procédure n'ait été menée en ce sens à leur encontre. Ultime argument des policiers, mais *a posteriori* : les jeunes gens ont eu tort d'intervenir puisque l'enquête a démontré que le passeport *« portugais »* du passager — qui s'est révélé être originaire du Cap-Vert et a été écroué par les autorités suisses — était bel et bien falsifié.

Formulaire administratif

De cette affaire *« toute banale »*, selon les policiers locaux, on retiendra que des inspecteurs de la PAF invoquent parfois d'étranges raisons pour interdire l'admission dans l'Hexagone au nom de la *« menace pour l'ordre public »*. Ceux qui protestent contre des méthodes policières, à l'instar de Tristan et Nathalie, ne sont pas les seuls à être visés ; des étrangers pris d'ébriété ont ainsi été refoulés et remis entre les mains des policiers suisses. Il suffit pour cela aux fonctionnaires de cocher, sans plus d'explications et sans en référer aux échelons supérieurs, la case *« Votre présence en France constituerait une menace pour l'ordre public »* d'un formulaire administratif remis aux intéressés.

Autant d'abus de pouvoirs ? Pas du tout, assure-t-on au ministère de l'intérieur. La législation française prévoit, depuis l'ordonnance du 2 novembre 1945, que l'accès à notre territoire peut être refusé à tout étranger qui présenterait une menace pour l'ordre public — une menace qui doit être *« grave »*, a-t-on précisé depuis la loi Joxe du 2 août 1989 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Selon la jurisprudence administrative établie depuis lors, des condamnations pénales ou des agissements délictueux — des vols, des coups et blessures, l'usage de faux papiers, etc. — peuvent présumer d'une menace de ce type, spécialement en cas de récidive. Ce qui, convenons-en, relève de situations bien éloignées de celles du jeune couple d'Helvètes.

Têtus et décidés à passer, malgré tout, les fêtes du Nouvel An à Paris, ces derniers ne s'en sont pas laissés compter. Le soir même de leur refoulement, ils reprenaient le train et gagnaient la France... par le même poste frontière. Ravis de ne plus attenter, à quelques heures d'intervalle, à l'ordre public de leurs voisins francophones.

ERICH INCIYAN

Le paysage français sous l'œil des photographes

Un livre monumental dresse le bilan controversé de la mission de la DATAR

Il y a cent *quarante* ans, une mission héliographique de Paris envoyée par le gouvernement du prince-président, était chargée de recenser le patrimoine architectural français. Les travaux de ces pionniers de la photographie sont *aujourd'hui* rares. Il en reste trois cents *images dont la force* nous émerveille encore. Au début de la dernière décennie, la DATAR confia à une trentaine d'opérateurs, français ou étrangers, le soin de fixer la physionomie du paysage de l'Hexagone. Ils ont donc passé au crible, *selon* leur tempérament, le littoral, la *montagne*, la *campagne*, les villes et les banlieues. L'intégralité de la *moisson est déposée* à la Bibliothèque nationale, où *l'on peut consulter les épreuves* photographiques, regroupées en albums. *Mais* un volume (près de 700 pages) *est* disponible *en librairie*. Il constitue une anthologie des multiples réponses données à cette question : existe-t-il un paysage français. Et lequel ?

Frais de mission

Le budget de la mission est d'environ 10 millions, répartis *sur cinq* ans. 50 % *ont été* apportés par des partenaires extérieurs, publics et privés. Durant deux à six mois, rarement plus, les photographes ont été rémunérés comme des « artistes-auteurs » (revenu mensuel moyen : 10 000 F). Parmi les 200 000 prises de vue, les photographes en ont sélectionné 2 000. Les planches de contact de tous les *films ainsi que les albums* d'épreuves peuvent être consultés à la Bibliothèque nationale.

La mission a entraîné d'autres initiatives éditoriales comme celles de Metz ou du *Nord-Pas-de-Calais qui a déjà* publié 6 volumes. Le dernier, réalisé par Koudelka, vient de sortir (1). D'une qualité d'impression irréprochable, l'album imposant publié par les éditions Hazan (2) est la synthèse *de tous* les travaux.

P.R.

(1) *Mission photographique Transmanche*. Cahier 6, Joseph Koudelka, éd. de la Différence et Centre Régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais, 189 F.

(2) Paysages photographiés en France. Les années quatre-vingt. Mission photographique de la DATAR, textes de François Hers et Bernard Latarjet, *Augustin* Berque, Jean-Paul De Gaudemar, publié avec l'aide du Crédit foncier de France, éd. Hazan, 683 p., 680 F.

Tirer un portrait du territoire géographique et social de la France *dans les années 80 et ébaucher* une culture nouvelle du paysage urbain et rural, tel *était* en gros l'*objectif* fixé par Bernard Attali lorsqu'il lança en 1983, sous la direction de François Hers et Bernard Latarjet, la Mission photographique de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale).

Faute d'exemples récents, on s'inspira des grandes références photographiques du passé : la Mission héliographique de 1851, confiée aux meilleurs photographes de l'époque (Bayard, Baldus, Le Gray, Mestral, Le Secq), pour recenser le patrimoine architectural français et établir le pro*gramme de sa restauration, et* la FSA (Farm Security Administration) animée par Roy Stryker durant les années de crise aux Etats-Unis vers 1930.

En deux campagnes successives, vingt-neuf opérateurs, français ou étrangers, célèbres ou débutants, d'âge et de formation différent, ont donc quadrillé l'Hexagone. Ayant librement choisi terrain et procédés, ils œuvrent non pas comme des professionnels mais comme des artistes. *Leur but n'est pas d'illustrer ni de dénoncer*, mais de *concrétiser cette donnée* abstraite du paysage que les organisateurs eux-mêmes présentent comme un domaine complexe et imprécis, « *un grand genre délaissé* », dépourvu en France de toute tradition vivante depuis les années 20.

DR

Gabriele Basilico : Le Tréport, Seine-Maritime, 1984

Une vraie culture du paysage

A la fois géomètres, architectes, arpenteurs, sociologues et topogra*phes, sur un mode lyrique ou* mesuré, sans action ni personnages, ils *inventorient*, chacun selon leur tempérament, avec une multiplicité de points de vue, la photogénie des sites grandioses ou sans beauté. Alternant l'objectivation distante et la contemplation intime, ils passent au crible le littoral, la montagne et la campagne, les espaces industriels, usines, bureaux, plaines et banlieues.

Du recensement descriptif mené avec une sécheresse professorale (Lafon, Milovanoff, Giordan) à l'étude entomologique des détails d'une décharge (Baltz), le paysage n'existe que par le regard. Si dans ses vues nocturnes Fastenaekens opère en archéologue et en *historien*, c'est en peintre-photographe *que Pierre de Fenöyl fait de la* lumière et du temps la matière première de ses tableaux. Le recours aux procédés techniques anciens comme la chambre (Doisneau, Depardon) est plus *discutable*. Quant à la fausse audace de l'appa*reil panoramique* (Koudelka, Trülzsch), elle réactualise un système mis au point par Baldus dès 1850.

Concilier l'autonomie de la création et les contraintes d'un projet *d'ensemble n'est pas simple*. Donner du paysage une présentation à *la fois documentaire et artistique* est franchement difficile. Ceux qui y parviennent le plus habilement sont les « spécialistes du paysage » (Garnell, Hannapel, Basilico), qui intègrent les impératifs de la commande dans leurs recherches personnelles. D'autres, plus soumis à l'information, se contentent de faire efficacement ce qu'ils savent faire (Auerbacher, Ceccaroly, Deneyer, Meynen, Birsinger).

E*ntre la création et l'étude* docu*mentaire*, il existe une troisième voie où l'information ne domine pas l'expression personnelle. Références claires à Baldus et à Marville, les relevés topographiques de Sophie Ristelhueber sont à cet égard exemplaires. Moderne et classique, cet inventaire méthodique et rigoureux, d'une précision quasi chirurgicale, du réseau ferroviaire témoigne d'une vraie culture du paysage. En détaillant la complexité de son architecture, il prouve que décrire est une manière de créer.

A l'antipode de cette approche austère se situe l'esthétique baroque de Tom *Drahos. Utilisant la* commande comme un laboratoire, *il agit en plasticien et traite le* décor de la périphérie comme un *matériau expérimental*. Par sa dimension non seulement créative, mais aussi artistique, ce travail déroutant révèle du même coup les limites d'une « *commande qui soit d'abord une recherche* ».

Est-il possible d'être en même temps un artiste-auteur et un technicien ? Comment concilier l'objectivité documentaire et la dimension créative ? A ce pari impossible, plus d'un créateur s'est cassé les dents. A commencer *par* Hers lui-même qui a traité plu*sieurs sujets, dont* Paris, *sans en* achever un seul, pour finalement échouer dans une forêt dévastée par une tempête et renouer un siècle plus tard avec la tradition picturale des sous-bois augurée par Le Secq en 1856.

Un intérêt esthétique discutable

Projet ambitieux, la « *commande la plus importante de l'histoire de la photographie* » est loin d'avoir atteint tous ses buts. Malgré d'évidentes réussites, le résultat *final est inégal, souvent décevant et* d'un intérêt esthétique discutable. Les responsables paraissent eux-mêmes l'admettre puisqu'ils présentent désormais leurs travaux non comme « *des reproductions d'œuvres achevées mais des reproductions d'études* ».

Reste la portée sociologique des documents, leur valeur informative, remarquablement analysée par Jean-Paul de Gaudemar. Et les enseignements précieux qu'ils *constituent* pour l'avenir. *Si elles* ont leur place dans un livre, il y a fort peu de ces épreuves d'« artistes » qui sont dignes d'entrer au musée.

Malgré son aspect expérimental, la Mission photographique de la DATAR n'a pas la force et l'originalité de la Mission héliographique (il en reste trois cents images à peine) dont le caractère scientifique et artistique émerveille encore aujourd'hui.

PATRICK ROEGIERS

Bleu, blanc, gris

Au vingtième siècle, en France comme ailleurs, le paysage doit presque tout à *l'homme, qui* inlassablement remodèle son environnement. Pourtant, dans les années 30, quand le géographe Gaston Roupnel compare notre pays à une « *clairière culturelle* », celle-ci n'a pas changé, estime-t-il, depuis les temps originels : « *Les mêmes lisières boisées l'entourent et les mêmes chemins la parcourent* ». Aussi chaque point de notre territoire est-il, en dépit de sa diversité, indéniablement français. Tout y est spécifique, la manière dont les arbres, voire les barbelés, sont plantés, la proportion des bâtiments, comme un certain décor quotidien.

Plus radical encore, le *Révérend* Musgrave, pasteur et aquarelliste distingué contemporain de Flaubert, assimile notre pays à une couleur. A peine a-t-il traversé la Manche qu'il est frappé par le spectacle de cinq à six mille badauds rassemblés sur la côte normande pour assister à une régate. Presque tous ces *hommes* et ces femmes – des paysans venus des environs – sont vêtus de bleu. Et cette couleur va l'obséder tout au long de son voyage. Les vêtements des travailleurs, à la ville comme aux champs, les instruments agricoles, brouettes, charettes, citernes, sont bleus ; les housses des chevaux, la décoration de leurs harnais sont de la même couleur. Comme les volets des maisons, les portes des granges, l'uniforme des gendarmes et les panneaux indicateurs. « *Il y a dans ce pays plus de bleu que dans n'importe quelle autre région au monde* », note le digne ecclésiastique.

Quelques années plus tard, Henry Miller est, lui, impressionné par les *qualités du gris* français. Un œil américain, écrit-il en substance dans *Jours tranquilles à Clichy*, ne saurait comprendre la complexité de cette teinte : « *En France la gamme des gris paraît sans fin.* » Personne aujourd'hui, même en politique, ne se risque à *identifier* la France à une couleur. Le bariolage contemporain *interdit* qu'une nuance s'impose. A moins que ce ne soit le blanc, la somme de toutes les couleurs. Le blanc des maisonnettes construites à la sortie des villes, *le blanc* pisseux des HLM, celui des monuments anciens soigneusement rénovés et du *linge* des affiches publicitaires ou la couleur des centres-villes franchement ravalés. Ce symbole du neuf et de la nouveauté, qui triomphe depuis les « trente glorieuses », est peut-être celui de la France des années 90.

Fragments de campagne

Mais pourquoi cette difficulté à définir le paysage français, difficulté qu'ignoraient nos prédécesseurs, peintres, voyageurs, écrivains, *et qui saisit* les *photographes* qui ont quadrillé l'Hexagone pour la DATAR ? Notre regard a-t-il changé ? Notre rapport au monde est-il devenu différent ? Ce n'est pas un hasard si les opérateurs n'ont retenu le plupart du temps que des fragments de campagne ou des tessons d'urbanisme. Une *démarche d'archéologue* ou d'entomologiste. Le paysage ne serait *plus que* la composante d'une vision fatiguée, hantée par les clichés du passé ou ceux du monde présent. L'objectif hésite entre les affiches électorales, force tranquille, clochers et bistrots, ou le goût de la ruine, très fin de siècle : usines abandonnées, décharges publiques, rivières polluées.

La modernité est placée sous le signe de la friche, de la mort. Alors *que les photographes* de l'entre-deux-guerres, tout à l'ivresse du progrès et des lendemains qui chantent, barrages, raffineries et hauts-fourneaux, les pylônes électriques et les échangeurs sont perçus comme des prédateurs. Une dernière approche, plus prudente, se cantonne à la substance du paysage, réduit à son strict minimum : séries de vagues sur une place anonyme, gros plan de légumes dans un *jardin*, pan de *mur* effondré, plissement géologique.

Comme tous les pays industrialisés, la France à l'aube du vingt et unième siècle multiplie les espaces chaotiques, les marges, les confins, le neutre. La particularité de ces entre-deux, c'est d'être indescriptibles. On peut immortaliser avec passion un pavillon banlieusard, plus difficilement une barre de HLM ou un nœud autoroutier. Et les nouvelles images de Doisneau, virtuose d'une banlieue célinienne, sont *décevantes*. C'est *pourtant* l'un des seuls qui ait pris en compte cette mutation accélérée de notre paysage. Pierre de Fenöyl, qui s'est voué ici au Sud-Ouest traditionnel, a peut-être trouvé la clé de cette difficulté. Il cite un proverbe *chinois* : « *Une maison appartient à celui qui la regarde.* » Si l'on ne parvient plus à fixer les traits de la France d'aujourd'hui, c'est que plus personne ne la regarde.

EMMANUEL DE ROUX

(Publicité)

Déclaration des droits de la Famille

ÉLABORÉE ET VOTÉE PAR L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

Article Premier:

La Famille, élément fondamental de la Société, est une communauté de personnes, de fonctions, de droits et de devoirs. Elle a une réalité affective, éducative, culturelle, civique, économique et sociale.
Cadre naturel du développement et du bien-être de tous ses membres, elle est un lieu privilégié d'échange, de transmission et de solidarité entre les générations. Elle doit donc recevoir protection, soutien, et bénéficier des droits et services nécessaires pour exercer pleinement ses fonctions et ses responsabilités.

Article 2:

Le droit de fonder une famille est une liberté fondamentale, et à ce titre un droit universel. Conformément à la Déclaration des droits de l'homme, il est indépendant des choix philosophiques, politiques ou religieux des individus et des États.
La famille est une unité de personnes fondée sur:
- le mariage,
- ou la filiation,
- ou l'exercice de l'autorité parentale.

Article 3:

L'homme et la femme ont le droit de se marier et de fonder une famille. Le mariage doit être célébré avec le libre et plein consentement des futurs époux. Ceux-ci ont des droits égaux au regard du mariage durant le mariage et lors de sa dissolution.

Article 4:

Toute vie familiale a besoin d'amour.
La liberté doit être garantie aux familles.
Eu égard à leurs fonctions et responsabilités, notamment d'entretien et d'éducation des enfants, les familles doivent pouvoir compter sur la considération et la solidarité de la Nation.
La loi, et des moyens adaptés, doivent donc garantir tout projet parental qui, pour se réaliser dans l'intérêt de l'enfant, a besoin de la durée.

Article 5:

Les parents ont la responsabilité de décider de l'espacement des naissances et du nombre d'enfants à mettre au monde. L'État a le devoir de créer les conditions leur permettant d'exercer ces choix.

Article 6:

La responsabilité d'élever l'enfant incombe au premier chef aux parents ou aux tuteurs. Les deux parents ont une responsabilité commune et égale pour ce qui est d'élever l'enfant, d'assurer son développement et son épanouissement, et de lui faire acquérir son entière autonomie.
Les parents sont les premiers responsables de l'éducation à donner à leurs enfants, dans l'intérêt de ceux-ci. La société a le devoir d'apporter son soutien éducatif et son aide matérielle aux parents.
L'éducation est un droit de l'homme, elle doit viser au plein épanouissement des personnalités dans le respect des différences, au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations, tous les groupes raciaux ou religieux, toutes les familles, tous les individus.
Le droit des parents de choisir l'éducation à donner à leurs enfants trouve sa limite dans ces exigences.

Article 7:

La maternité et l'enfance, avant comme après la naissance, ont droit à une aide et une protection spéciales.
Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent des mêmes droits.
L'enfant est une personne qui a besoin d'un père et d'une mère.
L'État a le devoir de favoriser le plein exercice des responsabilités paternelle et maternelle par des législations et des protections sanitaires et sociales adaptées et une politique d'équipements.
Les accords internationaux doivent prendre en compte l'intérêt de l'enfant.

Article 8:

Chaque famille a droit à des moyens suffisants pour lui garantir une qualité de vie assurant le bien-être de chacun de ses membres. Les systèmes de protection sanitaire et sociale constituent un des moyens concourant à l'exercice de ce droit. Ils doivent prendre en compte toutes les situations.
En raison de leurs fonctions et de leurs responsabilités, les familles ont droit à une compensation des charges familiales (coût de l'enfant et temps parental) qui peut être assurée par différents moyens: prestations familiales, dispositions fiscales et équipements.
La politique de compensation des charges familiales répond à un impératif de justice et prévaut sur les politiques à objectifs strictement démographiques. L'État doit prendre en compte la situation démographique. Une situation démographique harmonieuse ne dispensera jamais l'État de réaliser une politique familiale.

Article 9:

L'organisation économique et sociale doit permettre de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie scolaire.
En raison de l'importance de l'habitat sur la vie personnelle et familiale, le logement constitue un droit essentiel pour la famille. De ce fait, toute famille doit pouvoir jouir d'un logement de qualité et des équipements de proximité permettant son épanouissement.
La protection de l'environnement est un élément nécessaire de la qualité de la vie.

Article 10:

Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale.

Article 11:

Les conséquences éthiques de la recherche en sciences de la vie doivent être prises en compte dans leurs effets sur la famille comme sur l'individu.

Article 12:

Les familles ont le droit de s'associer pour défendre leurs intérêts.
L'État a le devoir de veiller à la représentation permanente des intérêts familiaux.
Les familles doivent avoir accès à tous les moyens de la communication.

Pour participer à l'action familiale, prenez contact avec l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de votre département, l'une des 7 000 Associations Familiales ou l'un des Mouvements Familiaux.

ASSOCIATIONS FAMILIALES PROTESTANTES (AFP)
47, rue de Clichy - 75009 PARIS. Tél. (1) 43.25.26.41
COMITÉ NATIONAL DES ASSOCIATIONS POPULAIRES FAMILIALES SYNDICALES (CNAPFS)
1, rue de Maubeuge - 75009 PARIS. Tél. (1) 42.80.27.05.
CONFÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES (CNAFC)
28, place Saint-George - 75009 PARIS. Tél. (1) 48.78.81.61
CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF)
53, rue Riquet - 75019 PARIS. Tél. (1) 40.35.33.99.

CONSEIL NATIONAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAÏQUES (CNAFAL)
108/110, avenue Ledru Rollin - 75011 PARIS. Tél. (1) 47.00.03.80.
FÉDÉRATION DES FAMILLES DE FRANCE (FFF)
28, place Saint-Georges - 75009 PARIS. Tél. (1) 45.26.26.62.
FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES RURALES (FNAFR)
81, avenue Raymond Poincaré - 75016 PARIS. Tél. (1) 47.04.94.63



UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UNAF)
28, place Saint-Georges 75009 PARIS. Tél.: (1) 42.80.67.66.

CULTURE

MUSIQUES

L'Itinéraire s'ancre à Massy

Un mouvement musical ambitieux. Une ville ouverte à l'aventure

Quand on vit paraître en 1986 une petite brochure, *résumant sous le titre « L'Itinéraire, ce sera demain »*, douze années d'activités au service de la création musicale, on pouvait se demander si, matériellement, l'avenir de ce mouvement créé en 1973 par de jeunes compositeurs et interprètes serait encore longtemps assuré... Aurait-il seulement permis à des personnalités aussi marquantes qu'Hugues Dufourt, Gérard Grisey, Michael Levinas et Tristan Murail de s'affirmer qu'on pourrait estimer que l'Itinéraire a joué son rôle historique, comparable à celui du Domaine musical vingt ans plus tôt et esthétiquement en saine réaction contre lui. Son chemin pourrait s'arrêter là.

Mais cet arrêt serait paradoxal au moment où personne ne songe plus à nier l'importance d'un mouvement qui, dès ses débuts, privilégiait l'écoute sur la spéculation formelle, interrogeait le son pour y découvrir les structures propres à le révéler et déclarait avec une belle insolence : *« A l'Itinéraire, la musique est de nouveau faite pour être entendue... »* Le numéro de septembre 1989 de la revue *Entretemps* (1), consacré aux musiques spectrales à travers leurs représentants les plus saillants, Tristan Murail et Gérard Grisey, a témoigné du mouvement d'intérêt qui s'est fait jour dans le domaine de la musicologie et de l'esthétique autour de ce qui, dans les années 70, n'apparaissait que comme une tendance issue de Ligeti *(Atmosphères)*, de Scelsi (découvert par l'Itinéraire) ou de Stockhausen *(Stimmung)*.

Le prochain numéro de la vénérable *Revue musicale* élargira le tour d'horizon en s'attachant aussi aux recherches, nullement « spectrales », de Levinas et de Dufourt, confirmant s'il en était besoin que l'Itinéraire n'est pas une esthétique mais un mouvement animé de forces contradictoires, et proposera un dossier sur la « Live electronic » (transformation en direct des sons instrumentaux), l'un des fers de lance de la cellule de recherches de l'Itinéraire.

Des chemins inattendus

Il s'agira donc d'un bilan dressé autour des personnalités les plus fortes, mais en quinze ans d'existence l'Itinéaire a aussi révélé d'autres noms, frayé des chemins inattendus, et sa cellule de recherche, équipée d'un matériel électroacoustique et micro-informatique (et que la Fondation Salabert vient de doter d'une subvention annuelle de 25 000 francs pour l'accueil des jeunes compositeurs), est par définition toujours ouverte sur l'avenir, indépendamment de tout mot d'ordre esthétique.

Au fil des années, l'Itinéraire a pu montrer ce dont il est capable et affirmer ses justes prétentions. Ses ambitions, sans être exorbitantes, ne sauraient être financièrement aussi modestes qu'au début, et d'une année sur l'autre la subvention de la direction de la musique (1 million de francs en 1989) court toujours le risque d'être révisée. *Certes*, la SACEM *et la Fondation* Scelsi apportent à l'Itinéraire un soutien réel (à hauteur de 50 000 F et 80 000 F respectivement en 1989), mais le protocole d'accord qui vient d'être passé avec la Ville de Massy inaugure une nouvelle période pour l'Itinéraire, qui se voit ainsi assurer le vivre et le couvert par une municipalité ouverte à l'aventure.

La ville met, en effet, à sa disposition un vaste studio de répétitions, une enveloppe de 20 000 F pour couvrir les frais d'édition et de publicité, et assure les transports nécessaires correspondant aux concerts parisiens. En contrepartie, l'Itinéraire réalisera des animations et des stages d'électroacoustique sur la transformation du son instrumental à l'école municipale de musique, donnera des répétitions publiques commentées et coproduira avec la Ville un concert annuel.

GÉRARD CONDÉ

(1) Entretemps, 42, rue de Montmorency, 75003 Paris. 175 p., 80 F.

La soif d'évidence d'Ernest Ansermet

L'œuvre littéraire et philosophique du chef d'orchestre romand, dans la collection « Bouquins »

Ernest Ansermet est mort le 20 février 1969, mais sa trace ne s'est pas effacée depuis. Par les enregistrements, réédités en compact, du grand chef d'orchestre, mais surtout par des publications de textes, témoignages, ouvrages critiques ou correspondances, qui se succèdent régulièrement, sans qu'il se passe plus de trois ans entre les éditions.

C'est en quelque sorte la récompense de cet enracinement dans son pays vaudois et genevois qu'Ansermet a préféré très consciemment à une vie errante de chef international après la guerre de 1914, et qui lui a permis (tout en étant fréquemment invité de par le monde) de créer une œuvre durable : l'Orchestre de la Suisse romande en premier lieu, et puis une somme esthétique et philosophique à laquelle aucun de ses collègues n'aurait pu prétendre. D'où cette floraison de livres à travers lesquels ses compatriotes n'ont cessé de lui manifester leur attachement.

Consécration toute particulière, la collection « Bouquins » reproduit l'essentiel de son œuvre littéraire, publiée jusqu'ici par La Baconnière de Neuchâtel : des analyses exemplaires de partitions à l'usage du grand public (une vingtaine sur cent), les principaux de ses *Ecrits sur la musique*, quelques spécimens de sa correspondance, et surtout *les Fondements de la musique dans la conscience humaine*, énorme volume auquel il travailla plus de vingt ans.

Ce livre n'a pas très bonne réputation, car il fut écrit pour démontrer que *« l'atonalité et la dodécaphonie sont des voies d'aberration »*, et cela suffit pour donner bonne conscience aux philosophes et musicologues, en leur évitant de l'ouvrir... A cela s'ajoute qu'il s'appuie sur une *« théorie logarithmique »* assez fumeuse, que l'on juge en général inutile ou pour le moins énoncée en termes *« inadéquats »*.

D'autre part, dans une nouvelle introduction, d'ailleurs passionnante, l'historien Jean-Jacques Langendorf révèle qu'Ansermet fut largement influencé par Houston Stewart Chamberlain, gendre de Wagner et précurseur du nazisme (ainsi que par Spengler et Keyserling), enfin qu'il s'inspira davantage de *l'Etre et le Néant* que de Husserl !

Pour achever de noircir le tableau, Jean-Jeacques Langendorf nous apprend que, s'il claquait la porte de l'avenir au nez de Schoenberg, notre auteur n'était pas moins intransigeant en matière de philosophie ou de littérature, fixant à celles-ci comme terminus la phénoménologie et... Roger Martin du Gard...

Les aspects caducs d'une pensée n'ont jamais empêché pourtant de s'y abreuver, que ce soit celle de Platon, de Spinoza ou de Kant, à condition qu'elle soit intrinsèquement originale. Les excès d'Ansermet venaient sans doute de ce qu'il avait *« soif d'évidence ; une certaine tendance eschatologique de son esprit le poussait à rechercher des certitudes définitives et indispensables »*.

Mais si l'on veut bien négliger ce passage un peu trop brutal à l'absolu, on découvrira une assez rare tentative de philosopher sur la musique à partir d'une pratique d'interprète, et le professeur Jean-Claude Piguet, qui a aidé Ansermet à mettre son ouvrage en forme, montre parfaitement la genèse de cette phénoménologie.

Elle part d'une expérience vécue de l'intérieur, de *« l'événement musical que l'auteur a fixé dans les sons »* et qui, miraculeusement, *« ouvre à tous la même expérience »*. Et, après une course vertigineuse de sept cent soixante-dix pages, *« esthétique, mathématique, historique et éthique »*, elle aboutit à cette réalité mystérieuse qu'Ansermet a voulu servir toute sa vie, *« ce qui, derrière tout ce qui peut être dit, ou exprimé, ou motivé, demeure insaisissable, quoique ce soit là le plus haut, le plus riche, la seule chose véritablement digne d'être aimée »*.

Dans cet ouvrage si riche et nourricier, on regrettera seulement l'absence des *Entretiens avec Jean-Claude Piguet* (La Baconnière, 1963), qui formaient une initiation plus accessible et avenante à cette pensée.

JACQUES LONCHAMPT

▶ **Ernest Ansermet : *les Fondements de la musique et autres écrits*, sous la direction de Jean-Jacques Rapin, avec des présentations de Jean-Claude Piguet, Jean-Jacques Langendorf, Laurent Klopfenstein et François Hudry, avec chronologie, discographie, bibliographie et index ; dessins de Géa Augsbourg. Ed. Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1 160 pages, 150 F.**

□ **FESTIVAL FUTUR/MUSIQUES.** — Le Cinquième festival Futur/Musiques se tiendra du 13 janvier au 5 février à Fontenay-sous-Bois — *où il a ses racines* — *et* dans la région parisienne. Il est conçu autour de trois thèmes : l'apport des nouvelles technologies dans le processus de création, le spectacle musical, écriture et improvisation. Le festival annonce vingt-trois concerts et spectacles, des expositions, des conférences, des stages et un colloque sur la diffusion de la musique contemporaine. Participeront au festival Denis Levaillant, Luc Ferrari, le Groupe de recherches musicales de l'INA, l'Ensemble 2e2m entre autres.

COMMUNICATION

Après la désignation de M. Fillioud comme président de l'INA

L'opposition dénonce les « nominations politiques » dans l'audiovisuel

« Une vraie provocation politique du président de la République et un acte digne des mœurs d'une République bananière » : c'est ainsi que M. François d'Aubert, député UDF-PR de la Mayenne, a commenté la nomination de M. Georges Fillioud à la présidence de l'Institut national de l'audiovisuel (*nos dernières éditions du jeudi 4 janvier*). Il est vrai que l'ancien ministre socialiste de la communication est l'un des proches de M. François Mitterrand et que la présidence de l'INA est le dernier poste de l'audiovisuel public a être soumis à la signature du président de la République en conseil des ministres.

Pour nombre d'élus de l'opposition, la désignation de M. Fillioud témoigne d'une reprise en main de l'audiovisuel par des hommes proches du pouvoir. Dans une question écrite au premier ministre, M. Michel Miroudot, sénateur RI de la Haute-Marne, rapporteur du budget de la culture, avait, la semaine dernière, dressé la liste de ces *« nominations politiques »* effectuées par le CSA ou les conseils d'administration des sociétés : M. *Jérôme Clément, ancien* collaborateur de M. Pierre Mauroy, à la présidence de la SEPT ; M. André Larquié, ancien conseiller de M. Rocard, à celle de RFI ; M. Jean-Pierre Hoss à la présidence de la SFP ; M. François Gicquel à celle de RFO, sans oublier Mme Dominique Alduy et M. Jean-Michel Gaillard, nommés respectivement par M. Philippe Guilhaume à la direction de FR 3 et à celle de A 2.

La désignation de M. Fillioud « trouble » aussi quelques membres de la majorité. Trois ministres de *« ouverture »*, MM. Michel Durafour, Jean-Pierre Soisson et Jacques Pelletier s'en étaient inquiétés il y a quelques jours dans une note confidentielle au premier ministre.

Le fidèle fantassin du président

Aussi étrange que puisse paraître la chose pour un expert de la communication, ex-journaliste et ancien ministre du secteur, M. Georges Fillioud a toujours souffert d'un problème d'image. Comme d'un malentendu. Son visage est connu, ses frisures poivre et sel, ses lunettes en acier et son nœud papillon l'on vite fait repérer des téléspectateurs français et ont donné beaucoup de joie aux caricaturistes, mais l'homme, bien qu'affable et amical, n'en est devenu pour autant ni médiatique ni populaire. Et l'image véhiculée est en net décalage sur la réalité.

Est-ce sa précipitation à embrasser les polémiques, sa jubilation à jouer les tribuns, sa fougue à défendre ses amis — fussent-ils indéfendables — et à ferrailler contre ses adversaires — fussent-ils proches de lui — ? Est-ce une trop grande franchise, ses maladresses de langage, sa propension à courber l'échine devant les diktats d'un Président qu'il vénère quitte à afficher des revirements parfois spectaculaires ?

Le personnage a la réputation d'un bagarreur sectaire quand c'est, à l'évidence, un homme d'ouverture ; d'un politicien obtus *quand il est avant tout un technicien* et un praticien de la presse et *de l'audiovisuel dont* il a la passion et dont ce fut le métier ; d'un ex-ministre sans convictions quand il en est bourré même si sa fidélité indéfectible à M. Mitterrand l'a contraint maintes fois à les cacher.

Car Georges Fillioud est un socialiste, mitterrandiste de toujours. Il l'a payé en janvier 1966 d'un licenciement d'Europe 1 — où il était rédacteur en chef adjoint — pour avoir signé le manifeste du comité Jean Vilar pour l'union des gauches. Il en a été *payé en retour* d'un *portefeuille* ministériel stable — de 1981 à 1986 — à la communication.

Un poste à tourmente

Un poste dont il rêvait pour avoir été deux fois vice-président de la délégation parlementaire pour la radiodiffusion française (il était alors député de la Drôme) et avoir planché dans différentes instances du PS sur ce secteur en friche. Mais un poste à tourmente en 1981, au moment où la télévision obsédait le monde politique. M. Georges Fillioud y subit les ingérences et le court-circuitage de ses amis au pouvoir. Il dut avaler bien des couleuvres, revoir sa copie, et défendre vaillamment devant le Parlement des textes rédigés « ailleurs ».

Il n'empêche. C'est pendant ces cinq années que l'audiovisuel français connut son plus grand bouleversement et c'est sous sa houlette qu'il s'engagea sur la voie de la communication moderne : éclosion et autorisation des radios libres, éclatement du monopole, création d'une instance indépendante de régulation (la Haute Autorité), privatisation d'Europe 1, développement des radios locales publiques. *« Ce qui a été fait ne pourra être défait »*, déclarait-il en 1986, avant de quitter le pouvoir et d'être nommé généreusement par le président... conseiller d'Etat.

C'était en partie vrai. Plus personne n'aurait songé à revenir sur la libéralisation des ondes et la suppression de la Haute Autorité excluait qu'on enterre avec elle le principe d'une instance tampon entre le pouvoir politique et le monde de l'audiovisuel. Devenu *en 1988 conseiller auprès de* M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, M. Georges Fillioud, toujours convivial et accueillant, a, en tout cas, continué de suivre avec passion la communication.

ANNICK COJEAN

Les quatre métiers de l'INA

Une reconversion commerciale en douceur

Créé de bric et de broc en 1974 lors de l'éclatement de l'ORTF, *fragilisé par la loi Léotard* de 1986, l'INA a regroupé l'été dernier l'essentiel de ses activités — conservation des archives, formation, production, recherche — à Bry-sur-Marne, où travaillent aujourd'hui l'essentiel de ses neuf cents salariés. Les bouleversements *du paysage audiovisuel ont* profondément transformé la structure de son budget — 466 millions de francs en 1990. Le pourcentage de ses ressources garanties par l'Etat n'a cessé de diminuer ces dernières années *(de 72 % en 1986 à 24 % en* 1988) au profit de ses recettes commerciales, sans que l'équilibre financier de l'établissement public ait été altéré.

● **Conservation et commercialisation des archives.** — Conserver les archives de la radio et de la télévision publiques constitue la mission première de l'INA *qui*, pour assurer *leur maintien* en bon état, procède à des restaurations à la commande ou systématique (1 500 heures par an) et transfère les documents sur les nouveaux supports et standards utilisés par la télévision. L'INA *prolonge de plus en plus cette* action de préservation, par une *politique* de commercialisation des archives auprès des particuliers (la vente de cassettes ou de disques compacts), des sociétés de câble et, surtout, des télévisions publiques et privées. 2 200 heures ont ainsi été vendues du 1er *janvier* 1987 au 30 septembre 1989. Mais cette *activité, qui représente* le tiers des recettes commerciales de l'INA, est affectée par le non-renouvellement des stocks d'archives disponibles depuis la loi de 1986 et est menacée par l'issue des conflits opposant l'institut aux sociétés d'auteurs et aux ayants-droit, artistes-*interprètes notamment*.

● **La formation professionnelle.** — Longtemps *confiné* dans les stages de longue durée *financés* par le ministère de la coopération, ce département a fait la preuve de son efficacité en formant la totalité des personnels de la chaîne marocaine 2 MI. Il cherche aujourd'hui de nouveaux débouchés auprès des grandes entreprises et de l'éducation *nationale*.

● **La production de création.** — Aujourd'hui privée de commandes obligatoires, cette *activité doit, pour une large* part, sa survie au lancement de la SEPT, la chaîne culturelle. Le département s'efforce aujourd'hui d'accroître la production d'émissions réalisées à base d'archives *(De Gaulle, Génération, Dim Dam Dom)* et cherche à se diversifier dans la *production d'images animées* par ordinateur.

● **La recherche.** — Ce secteur, qui regroupe des activités *aussi différentes que l'organisation* d'Imagina, principal forum européen d'images de synthèse, la publication d'une lettre mensuelle, *Eurodience*, multiplie les *études sur les nouvelles images* (2 D et 3 D). Une activité qui a débouché sur des applications concrètes dont l'INA a filialisé *l'industrialisation* (création de Ex-Machina avec Thomson) ou cédé la licence d'exploitation (à XCom, par exemple, pour les images 2 D).

□ **Hachette crée une nouvelle structure de production.** — Le *pôle audiovisuel du groupe* Hachette, Europe 1 communication, vient de créer Hachette international télévision (HIT), société de production pour la télévision qui sera dirigée par M. Jean Rouilly, ancien directeur général adjoint d'Antenne 2. *Dotée de plusieurs* centaines de millions de francs dans les années qui viennent, HIT n'a pas vocation à lancer et conduire complètement la production d'œuvres audiovisuelles, comme le font trois autres sociétés dépendant d'Europe 1 communication : Télé Hachette, *Top n° 1 production*, et les Productions Philippe Dussart. HIT cherchera *plutôt* à accompagner des projets ou des sociétés, en leur apportant un financement complémentaire et une ouverture internationale. Cette stratégie de partenariat systématique a pour ambition de remédier au morcellement du secteur de la production, en attirant autour de la nouvelle entité un « réseau » de producteurs indépendants.

AGENDA

JEUDI 4 JANVIER

EXPOSITIONS

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

EMILE AILLAUD. *Galerie des dessins* d'architecture Cci. Jusqu'au 15 janvier *1990.*

L'ATELIER ALESSI. Alberto Alessi et Alessandro Mendini : dix ans de *design* 1980 - 1990. Galeries des brèves du Cci. Jusqu'au 22 janvier 1990.

COLLECTION DU CABINET DE LA PHOTOGRAPHIE, MNAM. Grande salle-premier sous-sol. Jusqu'au 14 janvier 1990.

DESSINE-MOI UN PIXEL. Atelier des enfants. *Entrée : 16 F. Jusqu'au* 31 mars 1990.

DONATIONS DANIEL CORDIER. Le regard d'un amateur. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 5 mars 1990.

***L'ETRANGE UNIVERS DE CARLO* MOLLINO.** Galerie du Cci. Jusqu'au 29 janvier 1990.

HABITER EN EUROPE. Eupan 89. Forum. Jusqu'au 12 février 1990.

ED PASCHKE. *Galeries contemporaines* raz-de-chaussée. Jusqu'au 11 février 1990.

GUSTAVE ROUD. Galerie de la B.P.I. Jusqu'au 5 février 1990.

EDWARD RUSCHA. Galeries contemporaines raz-de-chaussée. Jusqu'au 11 février 1990.

BRAM VAN VELDE. Musée d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 7 janvier 1990.

VILLES NOUVELLES, NOUVEAUX PROJETS D'ARCHITECTURE. Centre d'information Cci. Jusqu'au 14 janvier 1990.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, *jeu. de 10 h à 21 h 45,* dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

LOUIS-FRANCOIS PHILIPPE BOITTE (1830-1906). UN FONDS D'ARCHITECTURE. *Entrée : 23 F* (billet d'accès au musée). Jusqu'au 4 février 1990.

LIVRES D'ENFANTS, LIVRES D'IMAGES. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 21 janvier 1990.

UN CRÉATEUR D'AVANT-GARDE A VIENNE : KOLOMAN MOSER (1868-1918). Exposition dossier. *Entrée : 23 F (billet d'accès au musée).* Jusqu'au 11 février 1990.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h (fermeture *des caisses à 21 h 30).*

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. *Hall Napoléon. Entrée :* 25 F. Jusqu'au 15 janvier 1990.

ARABESQUES ET JARDINS DE PARADIS. Collections françaises d'art islamique. Hall Napoléon. Entrée : 25 F *(possibilité de billets couplés avec billet* d'entrée du musée). Jusqu'au 15 janvier 1990.

DAVID (1748 - 1825). Galerie et salle Molfien. Entrée : 35 F (prix d'entrée *du musée). Jusqu'au 12 février 1990.*

LÉONARD DE VINCI - LES ÉTUDES DE DRAPERIE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F (possibilité de billets couplés avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 26 février 1990.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeu. à 15 h et les dim. 14 janv., 4 fév. à 11 h.

L'ART CONCEPTUEL, UNE PERSPECTIVE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 février *1990.*

KUPKA OU L'INVENTION D'UNE ABSTRACTION. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février 1990.

SOPHIE TAEUBER. Rétrospective. Entrée : *15 F. Jusqu'au 18 mars 1990.*

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. *de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F.* Jusqu'au 30 avril 1990.

EROS GREC. AMOUR DES DIEUX ET DES HOMMES. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à *20 h. Nocturne mer. jusqu'à 22 h.* Entrée : 28 F. Jusqu'au 5 février 1990.

CENTRES CULTURELS

ACQUISITIONS 1989 DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 janvier 1990.

AIR D'OPÉRA. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. *sf lun. et fêtes de 11 h à* 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

LES ARCHITECTES DE LA LIBERTÉ. Ecole nationale supérieure des *Beaux-Arts, 11, quai* Malaquais (42-60-34-57). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 7 janvier *1990.*

LE CORBUSIER, LE POÈME DE L'ANGLE DROIT. Fondation Le Corbusier, *8, rue du Docteur-Blanche* (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h *30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au* 28 février 1990.

CÉLÉBRITÉS A L'AFFICHE. Cent ans de personnages célèbres dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de *Sens, 1, rue du Figuier* (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : *15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.*

JEAN DUBUFFET, SOUVENIRS DU SAHARA (1947 - 1949). Fondation *Jean Dubuffet, 137, rue de Sèvres* (47-34-12-63). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. *Jusqu'au 12 janvier 1990.*

EGYPTE - EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h. Entrée : *35 F. Jusqu'au 30 mars* 1990.

HORST. L'œil élégant. Fnac Forum des Halles, niveau 3, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. *Jusqu'au 27 janvier 1990.*

SCHANG HUTTER. Où aller ? Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au *28 janvier* 1990.

IRINA IONESCO. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, *sam., dim.* jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 21 janvier 1990.

JOHN FRANKLIN KŒNIG. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 février 1990.

OBJETS INTERDITS. Fondation Dapper, *50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50).* T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 7 avril 1990.

RENÉ PATOUILLARD-DEMORIANE (1867 - 1957). Fondation Taylor, *1,* rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. *sf* dim. et lun. de 13 h à 19 h. Du 8 janvier 1990 au 28 février 1990.

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A *L'OCCIDENT*. *Institut du monde* arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 mars 1990.

LES TROIS COULEURS D'OCUMICHO. Dix artisans et la Révolution française. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 19 h. *Jusqu'au 20 janvier 1990.*

GALERIES

ANGIE ANAKIS, DAVID WEBSTER. *Galerie Montenay, 31, rue Mazarine* (43-54-85-30). Du 4 janvier 1990 au 27 janvier 1990.

DOMINIQUE BAILLY. *Galerie Polaris,* 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). *Du 6 janvier 1990 au 10 février 1990.*

CLAUDE BELLEGARDE. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charone (47-00-32-35). Jusqu'au 13 janvier 1990. / Galerie Bernard Davignon, *76, rue Vieille-du-Temple* (48-04-52-50). Jusqu'au 25 janvier 1990.

JOSEPH BEUYS. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, *15, rue* Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 24 janvier *1990.*

FRANÇOIS BOISROND. Pif et Paf. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Du 6 janvier 1990 au 30 janvier 1990.

BONJOUR MONSIEUR VINCENT. *Hommage à Vincent Van Gogh.* Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix *(42-78-36-68). Jusqu'au 26 janvier* 1990.

PHILIPPE BOUTIBONNES. Galerie *Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple* (42-72-39-84). Du 6 janvier 1990 au 30 janvier 1990.

VICTOR BURGIN. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). *Jusqu'au 17 février 1990.*

BYZANTIOS. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Du 9 janvier 1990 au 3 février 1990.

MANUEL CAMARGO. *Galerie Praz-Delavallade,* 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 20 janvier 1990.

TONI CATANY. Galerie Agathe Gaillard, *3, rue du Pont-Louis-Philippe* (42-77-38-24). *Jusqu'au 13 janvier 1990.*

ANDRÉ CHABOT, ERICA MAGDALINSKI. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Du 9 janvier 1990 au 3 février 1990.

DENISE COLOMB. *Galerie Zabriskie,* 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Du 6 janvier 1990 au 3 février 1990.

LEO COPERS. Galerie Iay Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). *Jusqu'au 13 janvier* 1990.

ARAM DERVENT. Galerie Urbi et Orbi, 48, *rue de Turenne, 2e étage,* escalier B (42-74-56-36). Du 6 janvier 1990 au 8 février 1990.

***LES DESTINS DE LEONID AN*DREYEV.** Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 janvier 1990.

CORINNE FILIPPI. *Photographies* noir et blanc et couleur 1987 - 1989. Galerie *Keller,* 15, rue Keller (47-00-41-47). Du 9 janvier 1990 au 6 février 1990.

JÉROME FONCHAIN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 27 janvier *1990.*

LUCIO FONTANA. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). *Jusqu'au 6 février* 1990.

JEAN LE GAC. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 6 janvier 1990 au 7 février 1990.

OLIVIER GAGNÈRE, KEICHI TAHARA. *Galerie Adrien* Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 13 janvier 1990.

GEMIGNANI. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au *19 janvier 1990.*

GILLET. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 14 janvier 1990.

GOUDJI. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des *Beaux-Arts (43-26-97-07).* Jusqu'au 20 janvier 1990.

GÉRARD GUYOMARD. *La stratégie de l'atelier. Galerie du Centre, 5, rue* Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Du 9 janvier 1990 au *10 février 1990.*

JEAN-PAUL HUFTIER. Galerie Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de *l'Abbé-Grégoire* (45-48-10-22). Jusqu'au 20 janvier 1990.

CRISTINA IGLESIAS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au *10 janvier 1990.*

YOURI JELTOV. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 janvier 1990.

JENS. Norsby Gallery, 21, rue Brey *(47-66-77-39). Du 9 janvier 1990 au* 27 janvier 1990.

JEUNES ARTISTES. Brasil inter Art Galerie, *8,* passage Thiéré (48-07-20-17). Du 9 janvier 1990 au 3 février 1990.

MICHAEL JOHNSON, JOHN WOLSELEY, BERNHARD SACHS. Galerie *Baudoin Lebon, 34, rue des Archives* (42-72-09-10). Jusqu'au 13 janvier *1990.*

MERRI JOLIVET. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). *Jusqu'au 10 janvier 1990.*

KACIMI. Galerie Huit Poissy, 8, rue de *Poissy (43-54-20-52). Du 8 janvier* 1990 au 11 février 1990.

CLAUDE LEPOITEVIN. Galerie Françoise *Palluel, 91, rue Quincampoix* (42-71-84-15). Du 6 janvier 1990 au 2 février *1990.*

ALFRED MANESSIER. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). *Jusqu'au 6 janvier* 1990.

JORGE MARTINES. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 6 janvier 1990 au 24 janvier 1990.

MICK MICHEYL. Galerie d'art de la place Beauveau, 94, rue du Fg-Saint-*Honoré (42-65-66-98). Du 9 janvier* 1990 au 3 février 1990.

CHUCK NANNEY. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 11 janvier 1990.

NAUM GABO. *Galerie de France,* 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 janvier 1990.

ED PASCHKE. *Galerie Darthea* Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 10 février 1990.

PEINTRES ESPAGNOLS. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). *Jusqu'au 31 janvier 1990.*

PHOTOS ? Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). *Jusqu'au 13 janvier 1990.*

EMMANUEL PIERRE. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Du 9 janvier 1990 au 3 février 1990.

JEAN-LUC POIVRET. Galerie Apomixie, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Jusqu'au *10 janvier* 1990.

LARRY POONS. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). *Jusqu'au 30 janvier 1990.*

KEN PRICE. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 13 janvier 1990.

PROSCENIUM, VINGT ANS. Galerie *Proscenium, 35, rue de Seine* (43-54-92-01). Jusqu'au 3 février 1990.

HENRI PROSI. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 13 janvier 1990.

PANCHO QUILICI. *Galerie du Dragon,* 19, rue du Dragon (45-48-24-19). *Jusqu'au* 13 janvier 1990.

EVA RUBINSTEIN. Galerie Picto Bastille, 53 bis, rue de la Roquette (47-00-28-28). *Jusqu'au* 11 janvier 1990.

LES TABLEAUX RÉCENTS DE BROTO. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 13 janvier 1990.

***TRAIT D'HUMOUR SUR TOILES DE* MAITRES.** Galerie Daniel Delamare, 36, avenue Matignon (42-89-14-18). Jusqu'au 15 janvier 1990.

TROIS MAITRES ESPAGNOLS DU XXe SIÈCLE. *Pablo Picasso, Joan* Miro, Antoni Tapies. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 21 janvier 1990.

JAMES TURRELL. Galerie Froment *et Putman, 33, rue* Charlot (42-78-03-50). Jusqu'au 13 janvier 1990.

KJELD ULRICH. Galerie *Nane Stern,* 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Du 9 janvier 1990 au 3 février 1990.

AGATHE VAITO. *Galerie Institut* d'art, 37, rue Vanneau (45-51-88-20). *Jusqu'au* 7 février 1990.

JAN VOSS. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). *Jusqu'au 13 janvier 1990.*

MUSÉES

LES ACCESSOIRES DU TEMPS. OMBRELLES ET PARAPLUIES. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, *10, av. Pierre-Ier-de-Serbie* (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 janvier *1990.*

ALECHINSKY. Traité des excitants modernes. Maison de Balzac, 47, rue *Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun.* et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Rens. visites-conférences au 42-24-56-38. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 février 1990.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-*STRAUSS.* *Musée de l'Homme,* palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril 1990.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES *FRANÇAISES EN TURQUIE.* *Bibliothèque* Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

L'ART DE CARTIER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 22 h. Visites-conférences jeu. et sam. à *14 h 30. Prix : 22 F + droit d'entrée.* Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

ART MAKONDÉ, TRADITION ET MODERNITÉ. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de *10 h à 18 h.* Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier 1990.

CENT TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Bibliothèque Nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Visite guidée le dimanche 7 janvier à 15 h. *Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier* 1990.

CLAUDE MONET, AUGUSTE RODIN, CENTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1889. Musée Rodin, hôtel Biron, *77, rue de Varenne* (47-05-01-34). *T.l.j.* sf lun. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au *21 janvier 1990.*

LE CRAYON QUI PARLE. Picasso poète. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, *rue de Thorigny* (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. *jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F (prix d'entrée* du musée). Jusqu'au 29 janvier 1990.

HONORÉ DAUMIER. Musée-Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. *Jusqu'au 4 février 1990.*

WILLIAM HENRY FOX TALBOT. RÉTROSPECTIVE. *Centre national de la* photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au *10 février 1990.*

GOUTEZ ET COMPAREZ. La publicité du chocolat des origines aux années vingt. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier 1990.

HENRI IV ET LA RECONSTRUCTION DU ROYAUME. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, *rue Vieille-du-*Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au *25 février 1990.*

HISTOIRE DE VOIR. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du *Président-Wilson* (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

FRANÇOIS KOLLAR, RÉTROSPECTIVE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). *Jusqu'au 11 février* 1990.

MAGNUM. Centre national de la photographie, *Palais de Tokyo,* 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. *sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée :* 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

MÉTAL, HOMMES ET DIEUX. Jardin des Plantes, galerie de minéralogie, 36, rue *Geoffroy-Saint-Hilaire* (43-36-54-26). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 30 janvier *1990.*

NIJINSKY. un dieu danse à travers moi. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et *jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au* 17 février 1990.

NOS ANNÉES 80. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de *12 h 30 à 18 h,* dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 avril 1990.

PARIS ET LE DAGUERRÉOTYPE. *Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné* (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février 1990.

PARIS, ARCHITECTURE ET UTOPIE. *Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard* Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 21 février 1990.

PROJET IXANIA, PIERO GILARDI. *Musée des Arts décoratifs, 107,* rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F (exposition *seule). Jusqu'au 11 février* 1990.

EVA RUBINSTEIN. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne - *6, rue des Petits-Champs* (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h 30. Entrée libre. *Jusqu'au 11 janvier* 1990.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS 1945 - *1950.* Pavillon des Arts, *101, rue* Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Conférence tous les sam. à partir de 14 h. 22 F + billet d'entrée. Entrée : *25 F. Jusqu'au 4 février 1990.*

SOUS LES PAVÉS, LA BASTILLE. Archéologie d'un mythe révolutionnaire. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-*Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à* 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 10 janvier 1990.

UN CÉRAMISTE AUJOURD'HUI : **KAMAL LAHBABI.** Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h à 17 h 15. *Jusqu'au 21 février 1990.*

VERRES DE BOHÊME. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-*60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h.* Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

ZANINE. L'architecte et la forêt. Musée des Arts *décoratifs, 107,* rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au *28 janvier 1990.*

PÉRIPHÉRIE

BOULOGNE-BILLANCOURT. *Coloniales* 1920-1940 Musée municipal, annexe de la mairie, 26, avenue André-*Morizet* (46-84-77-39). *Mer., jeu.,* lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ven. de *9 h à 16 h 30,* sam., dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé le mardi. Entrée libre. Jusqu'au *31* janvier 1990.

CLAMART. Jean Arp. Fondation Arp, 21-23, rue des *Châtaigniers* (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Jusqu'au 31 *décembre* 1990.

COURBEVOIE. Pier-Luigi Pizzi. *Une expression du baroque. Hall de l'ancien* hôtel de ville, 14 bis, square de l'Hôtel-de-Ville (43-33-63-52). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 13 janvier 1990.

LA DÉFENSE. La Traversée de *Paris. Grande Arche, entrée sous l'escalier* de la Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48.78.75.00. Fermé les 3 et 4 janvier. Le 5 jusqu'à 19 h 30. Entrée : 50 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

EVRY. Les *Nourritures de l'art.* Aire libre - Art contemporain, Agora, 110, Grand-Place (69-91-58-29). T.l.j. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à *19 h,* dim. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 21 janvier 1990.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Les *Cartes à jouer de la Révolution.* Cartes à jouer et propagande. Musée français de la carte à jouer, 16, *rue* Auguste-Gervais (40-95-65-06). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mar. de *14 h à 18 h, jeu. jusqu'à* 21 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 *février 1990.*

IVRY-SUR-SEINE. Bernard Guerbedot, Miloslav Moucha et carte blanche *à Jean de Loisy. Centre d'art contemporain,* 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. *sf lun. de 12 h à 19 h, dim.* de 11 h à 17 h. Jusqu'au 14 janvier 1990.

MELUN. *Doisneau-Renault.* Photographies 1934-1939. Espace Saint-Jean, *26. place Saint-Jean* (64-52-10-95). T.l.j. *sf* lun. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 7 janvier 1990.

NEUILLY-SUR-MARNE. Acquisitions *1989 dont les œuvres exceptionnelles* d'Henri Darger et. De Jules Leclercq. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). Mar. et jeu. de 14 h à 18 h, *sam., dim. et jours fériés* de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février 1990.

PONTOISE. Bleu Blanc Rouge. Les couleurs de la France dans la peinture française. Musée Pissarro de Pontoise, *4, rue Lemercier* - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et *jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au* 26 février 1990. Janice Biala, Chasse-Pot. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et *de 14 h à 18 h.* Jusqu'au 28 février 1990.

SAINT-DENIS. Roger Somville. le peletier de Saint-Fargeau assassiné. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue *Gabriel-Péri* (42-43-05-10). T.l.j. *sf mar.* de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : *12 F.* Jusqu'au 22 janvier 1990.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. L'Art *celte, statues-menhir. Musée des Antiquités* nationales, château de Saint-Germain *(34-51-53-65).* T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 janvier 1990.

VERSAILLES. *David (1748 - 1825).* Château de Versailles, salle du sacre - appartement de Mme de Maintenon (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h 45 à 17 h 30. Entrée : 23 F. Jusqu'au 12 *février 1990.*

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 JANVIER

« Bouddhas et brigands sur la route de *la soie », 12 h 30, 6, place d'Iéna* (Musée Guimet).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro *Saint-Paul (Résurrection du passé).*

« Air d'opéra. Bijoux et costumes de scène », 14 h 30, devant le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (Tourisme culturel).

« Exposition Monet/Rodin », 14 h 30, *77,* rue de Varenne (Mme Cazes).

« Folles ou sages pyramides pour le Grand Louvre, de Louis XIV à Mitter*rand », 14 h 30, sortie métro Louvre* (S. Duval).

« Exposition Monet/Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (M. Hager).

« La Bazar de la *Charité »,* 15 heures, 23, rue Jean-Goujon (Paris et son histoire).

Monuments historiques

« Les heures sombres de la Révolution française dans le couvent des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard.

« Faïences et porcelaines européennes au *Musée des arts décoratifs »,* 15 heures, hall d'entrée, 107, rue de Rivoli.

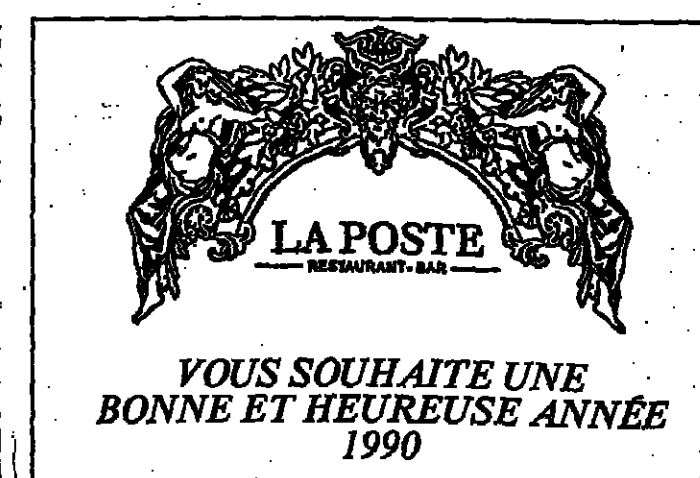
« La tour Eiffel et la machinerie d'ascenseur hydraulique », 15 heures, buste de G. Eiffel, pilier nord.

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 *heures : « Le Jordanie à l'époque* romaine, le site de Jerash », par J. Seigne.

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Karma et la maîtrise du destin », entrée *gratuite (Loge unie des théosophes).*

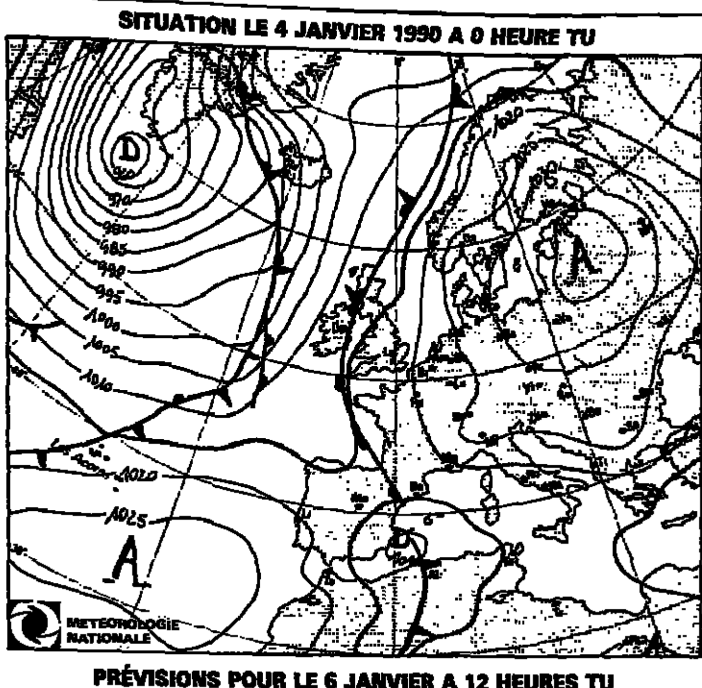




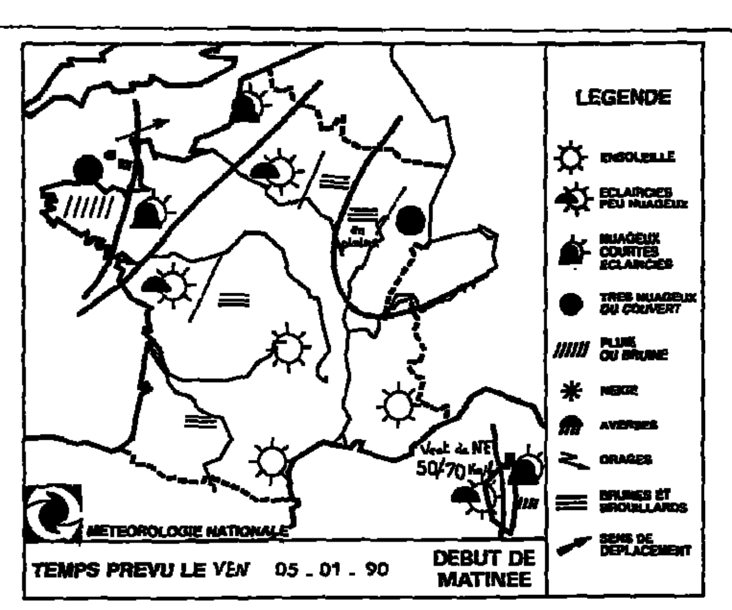
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 JANVIER A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-1-1990 à 6 heures TU et le 4-1-1990 à 6 heures TU — le 4-1-1990

Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	14	2	D
BIARRITZ	14	7	D
BORDEAUX	8	3	N
BOURGES	5	–2	B
BREST	9	5	B
CAEN	5	1	B
CHERBOURG	5	3	B
CLERMONT-FER.	4	–6	B
DIJON	0	–4	N
GRENOBLE-SM-H	4	–7	D
LILLE	3	0	B
LIMOGES	9	5	C
LYON	5	–3	B
MARSEILLE-MAR.	14	0	D
NANCY	1	–2	B
NANTES	8	1	C
NICE	14	4	D
PARIS-MONTS.	3	–1	B
PAU	7	4	D
PERPIGNAN	14	8	P
RENNES	7	2	B
ST-ÉTIENNE	4	–3	D
STRASBOURG	0	0	C
TOURS	5	–1	B
TOULOUSE	11	2	B
POINTE-A-PITRE	29	23	A
ÉTRANGER			
ALGER	19	12	P
AMSTERDAM	3	–1	N
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	12	11	C
BELGRADE	0	–8	B
BERLIN	1	–1	C
BRUXELLES	4	–2	D
LE CAIRE	20	12	D
COPENHAGUE	1	0	C
DAKAR	26	18	D
DELHI	14	7	B
DJERBA	16	8	N
GENÈVE	1	–4	C
HONGKONG	17	15	C
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	14	7	P
LISBONNE	12	8	N
LONDRES	5	4	C
LOS ANGELES	18	7	D
LUXEMBOURG	0	–4	C
MADRID	9	0	D
MARRAKECH	13	5	D
MEXICO	22	8	B
MILAN	–1	–5	B
MONTRÉAL	2	–1	C
MOSCOU	–10	–18	D
NAIROBI	24	15	P
NEW-YORK	10	2	D
OSLO	–6	–6	C
PALMA-DE-MAL.	15	11	P
PÉKIN	1	–9	D
RIO-DE-JANEIRO	26	24	C
ROME	11	1	N
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	–4	–4	*
SYDNEY	32	20	C
TOKYO	9	3	D
TUNIS	13	6	C
VARSOVIE	–2	–9	D
VENISE	7	–3	D
VIENNE	0	–7	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 4 janvier à 0 heure et le dimanche 7 janvier à 24 heures.

Cette fin de semaine sera une période de transition. Au temps calme de ces derniers jours, succédera un temps pluvieux et beaucoup plus nuageux. Ainsi, progressivement, les brouillards et la grisaille disparaîtront pour laisser place à un temps plus nuageux et à la pluie ou à la neige.

Vendredi : très nuageux et faiblement pluvieux sur le Nord-Ouest, grisaille sur le Nord-Est, belles éclaircies ailleurs.

Le matin, la Bretagne et le nord-est du pays seront sous les nuages ou la grisaille et n'auront guère de chance d'apercevoir le soleil. En Bretagne, le ciel sera couvert et il pleuvra dès le lever du jour. De la Lorraine à l'Alsace et à la vallée de la Saône, le ciel sera bas et les brouillards toujours présents dans les vallées.

Dans les autres régions, le ciel sera le plus souvent peu nuageux. Il y aura quelques brumes ou brouillards, surtout vers le Sud-Ouest. Les nuages seront plus abondants dans les régions côtières de la Manche et de la mer du Nord. Sur la côte orientale de la Corse, le vent apportera des nuages et il pourra tomber quelques gouttes de pluie.

En cours de journée, les nuages accompagnés de faibles pluies gagneront vers l'Est et envahiront progressivement toutes les régions du Nord-Ouest, c'est-à-dire les régions allant de la Bretagne au Poitou et des côtes de la Manche aux Ardennes. La grisaille persistera dans le Nord-Est et il pleuvra encore un peu sur l'est de la Corse. Partout ailleurs, le temps restera bien ensoleillé.

Les températures matinales seront plutôt en hausse par rapport aux jours précédents. Elles seront voisines de 8 à 9 degrés sur la Bretagne et décroîtront régulièrement vers l'est du pays pour être de l'ordre de – 2 à – 4 degrés du Nord-Est au Centre-Est et aux Alpes.

Les maximales seront également plus douces, avoisinant ou dépassant les 10 degrés sur toute la façade atlantique, le Sud-Ouest et le Sud-Est. Ailleurs, elles seront comprises entre 6 et 9 degrés, mais resteront voisines de 1 degré dans le Nord-Est sous la grisaille.

Le vent sera de faible à modéré en général, sauf sur la Bretagne où il soufflera de sud jusqu'à 50 km/h, et de nord ou d'est sur le Languedoc et près du littora varois.

Samedi : nouvelle offensive nuageuse et pluvieuse, gagnant une grande moitié ouest du pays.

Une nouvelle perturbation commencera à traverser le pays. Le matin, le temps sera couvert et pluvieux sur la Bretagne, les pays de Loire et la Basse-Normandie. Le ciel sera également nuageux sur toutes les autres régions d'une moitié nord du pays. Plus au sud, le ciel sera le plus souvent clair.

En cours de journée, le temps pluvieux gagnera vers l'est. A la mi-journée, il pleuvra du Nord au Centre et à l'Aquitaine. Sur la Bretagne, il y aura des éclaircies, mais on ne sera pas à l'abri d'une averse. Les nuages seront abondants du Midi-Pyrénées aux frontières du Nord et du Nord-Est.

En fin de journée, la pluie sera présente du Sud-Ouest au Centre, au Nord et aux Ardennes. Il neigera sur les Pyrénées au-dessus de 1 600 mètres. Les nuages seront très nombreux sur le Nord-Est, mais le temps restera sec. Le ciel restera clair du Centre-Est au Sud-Est et à la Corse. Sur le Nord-Ouest, les éclaircies se feront plus belles au fil des heures.

Les températures matinales seront en hausse un peu partout. Il fera encore de 0 à – 5 degrés du Massif Central au Lyonnais et à l'Alsace. Sur la Bretagne, il fera de 8 à 10 degrés. Ailleurs, la température sera de l'ordre de 2 à 6 degrés avec encore localement de faibles gelées.

Les maximales seront encore en hausse. Elles seront voisines de 10 à 13 degrés sur la quasi-totalité du pays, sauf dans le Nord-Est, où il ne fera pas plus de 7 degrés.

Le vent de sud sera encore assez fort en Bretagne et en Manche.

Dimanche : Pluie et nuages sur la majeure partie du pays.

Au lever du jour, le ciel sera nuageux à très nuageux en toutes contrées. Les régions les moins ensoleillées étant les Alpes où il neigera faiblement au-dessus de 2 000 mètres ainsi que le littoral méditerranéen, où quelques gouttes sont encore possibles, et la Bretagne où une nouvelle perturbation provoque déjà des précipitations.

En cours de journée, les nuages se feront de plus en plus abondants par le Nord-Ouest, et le ciel sera alors couvert. Ces nuages s'accompagneront de pluie qui s'étendront à la mi-journée des côtes de la Manche jusqu'aux pays de Loire, au Bassin Parisien et à tout le Nord-Pas-de-Calais. Les nuages se déplaceront vers l'est, et en soirée les précipitations se situeront sur le Bordelais, le nord du Massif Central, le Centre, l'est du Bassin Parisien et toutes les régions du Nord-Est. A l'arrière, des éclaircies de courte durée réapparaîtront. Plus à l'avant, c'est-à-dire sur le Sud et le Sud-Est, éclaircies et passages nuageux alterneront.

Les températures minimales varieront entre 1 et 4 degrés sur la moitié nord avec 6 degrés sur les côtes. dans le Centre, le Massif Central et le Centre-Est, il fera un peu plus frais : 0 à 3 degrés avec des gelées dans les vallées. Ailleurs les températures pourront atteindre 2 à 5 degrés, localement 7 degrés sur la Méditerranée.

Les températures maximales seront *au-dessus des normales saisonnières* : 9 à 12 degrés sur la moitié nord, 10 à 14 degrés sur la moitié sud.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement du mardi 2 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : n.c. ; Aussois : n.c. ; Avoriaz : 0-20 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0-10 ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : n.c. ; Les Carroz-d'Arâches : n.c. ; Chamonix-Mont-Blanc : 15-90 ; La Chapelle-d'Abondance : n.c. ; Châtel : 0-30 ; La Clusaz : 0-80 ; Combloux : n.c. ; Les Contamines-Montjoie : 0-35 ; Le Corbier : 0-10 ; Courchevel : 22-25 ; Crest-Voland-Cohennoz : n.c. ; Flaine : 3-50 ; Flumet : n.c. ; Les Gets : 0-15 ; Le Grand-Bornand : 0-15 ; Les Houches : n.c. ; Megève : 0-10 ; Les Ménuires : 5-50 ; Méribel : n.c.-35 ; Morillon : n.c. ; Morzine : n.c. ; La Norma : 0-60 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 0-20 ; La Plagne (altitude) : n.c. ; La Plagne (village) : 0-65 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; Praz-de-Lys/Sommand : n.c. ; Praz-sur-Arly : n.c. ; La Rosière 1850 : 5-40 ; Saint-François-Longchamp : 0-40 ; Saint-Gervais : 0-10 ; Les Saisies : n.c. ; Samoëns : n.c. ; Thollon-Les Mémises : n.c. ; Tignes : 5-130 ; La Toussuire : 0-08 ; Val-Cenis : n.c. ; Val-d'Isère : 11-38 ; Valfréjus : 0-60 ; Valloire : 0-30 ; Valmeinier : 0-30 ; Valmorel : 0-08.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 0-90 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-0 ; Les deux-Alpes : 0-50 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : 0-0 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c. ; Les Sept-Laux : 0-15 ; Villard-de-Lans : n.c.

ALPES DU SUD

Auron : 0-30 ; Beuil-Les-Launes : 0-0 ; Briançon : 0-40 ; Isola-2000 : n.c. ; Montgenèvre : 30-40 ; Orcières-Merlette : 5-50 ; Les Orres : 10-25 ; Pra-Loup : n.c.-30 ; Puy-Saint-Vincent : 0-70 ; Risoul-1850 : 8-25 ; Le Sauze-Super-Sauze : n.c. ; Serre-Chevalier : 30-65 ; Superévoluy : 0-20 ; Valberg : n.c. ; Val d'Allos-le-Seignus : 20-45 ; Val-d'Allos-la-Foux : 35-45 ; Vars : 0-25.

PYRÉNÉES

Font-Romeu : 0-n.c. ; Gourette : 0-0 ; Luz-Ardiden : n.c. ; La Mongie : n.c. ; Peyragudes : n.c. ; Piau-Engaly : n.c. ; Pyrénées-2000 : 30-30 ; Saint-Lary-Soulan : n.c. ; Super-Bagnères : 0-0.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-0 ; Besse/Super-Besse : n.c. ; Super-Lioran : 0-0.

JURA

Métabief : 0-0 ; Les Rousses : 0-0.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 15-05.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

La Semaine de la bonté

CAS N° 25. – Cette famille a trois enfants : cinq ans, huit *ans et quatorze ans*. Le père a eu un accident sur la voie *publique, jambe et genou fracturés*. Une procédure est engagée envers la motocyclette responsable. Mais le père handicapé ne touche que les indemnités journalières, soit 3 475 francs par mois. Avant cet accident, les parents venaient de faire appareiller Vanessa, leur fille de huit ans : deux appareils auditifs étaient indispensables (coût : 12 550 francs). Si la prise en charge de la Sécurité sociale s'effectue (le dossier est en cours), le remboursement sera de 9 000 francs. Il reste donc *à la famille* 3 500 francs à verser pour ces deux appareils. *Après l'accident du père, cette* somme sera impossible à sortir *du budget* mensuel.

Peut-on aider cette famille avec 3 500 francs ?

▶ **Prière d'adresser les dons à « La semaine de la bonté ». 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires.**
Tél. : (1) 45-44-18-81.

La semaine de la bonté

CAS n° 37. – *Catherine a* fait don d'un de ses organes *pour sauver la vie de sa sœur.* Depuis l'intervention, son état de santé est déficient et elle a dû abandonner son travail. Son mari est actuellement sans ressources, et les dépenses financières sont importantes car il suit un stage de réinsertion professionnelle. Il faudrait les aider pendant quelques mois.

Peut-on leur envoyer 5 000 francs ?

▶ **Prière d'adresser les dons *à La semaine de la bonté*, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires.**

Tél. : (1) 45-44-18-81.

EN BREF

□ **Une exposition sur la Bible à Saint-Germain-en-Laye.** – Les communautés juives et chrétiennes (protestante, catholique et orthodoxe) de Saint-Germain-en-Laye organisent une exposition sur la Bible du 20 janvier au 7 février inclus, tous les jours, de 9 h 30 à 19 heures, au Manège-Royal, place Royale à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). L'entrée sera libre. Outre les manuscrits anciens et des panneaux historiques, les visiteurs pourront accéder à un stand de librairie. Des guides seront chargés de répondre à leurs questions. Parallèlement, diverses manifestations auront lieu autour des thèmes bibliques pendant la même *période : conférences*, concerts donnés par des chorales d'enfants et d'adultes, exposition d'art sacré, jeu scénique, concours de dessins d'enfants.

□ **A l'occasion du quatre-vingt-troisième anniversaire de la naissance de Pierre Mendès France,** l'Institut Pierre-Mendès-France (52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris) projettera un portrait-interview de Pierre Mendès France par Jean Lacouture, le jeudi *11 janvier 1990*, à 18 h 30 précises, en présence de Jean Lacouture.

Le Monde 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « *Les Rédacteurs du Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5168

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II								■	
III					■				
IV							■		
V			■						
VI						■			■
VII					■				
VIII				■					
IX		■					■		
X						■		■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Nous aide à avoir *une bonne* conduite. – II. Nous mènent facilement en bateau. – III. Offre à la *foule.* Condamne à être jugé. – IV. Sujets qui prêtent à rire. Adverbe. – V. Vient s'ajouter à une impressionnante série. Qui est *donc parti.* – VI. *Devant lui, on* cherche à comprendre. Article. – VII. Eut une idée « lumineuse ». Faisait bouger bien des choses. – VIII. *Moyen de ne pas mélanger* les torchons et les serviettes. Pris pour compter ou sonder. – *IX. Obtenu en battant. Préposition.* – X. A des bottes. – XI. Prendrais les mesures appropriées.

VERTICALEMENT

1. Ne nous conduisent *évidemment* pas à vider notre sac. – 2. On s'aplatit devant lui. Conjonction. – 3. Tombe dans l'oubli. *Coup de main.* – 4. Agit avec mesure. Peut se faire siffler par ceux qui l'aiment. – 5. Qu'on a *donc fait descendre. En Suisse et* en RFA. Employée pour la marche. – 6. Tel qu'il y en a pour tous les goûts. Homme de robe. – 7. *Du côté de Mulhouse.* Se fait taper sur la tête. On pouvait compter sur lui pour y voir plus clair. – 8. Permet *d'atteindre une situation plus élevée.* – 9. Elément d'un nœud. On peut y mettre une selle.

Solution du problème nº 5167

Horizontalement

I. Haveneau. – II. Opiniâtre. – III. Tôt. Due. – *IV. Edits. Lai.* – V. Lely. Secs. – VI. Sir. Ache. – VII. Gap. Té. – VIII. Odon. Pari. – IX. Ni. Nu. Sot. – X. Geai. Lino. – XI. *Série.*

Verticalement

1. Hôtel. Pongé. – 2. Apodes. *Die.* – 3. *Vitiligo.* As. – 4. *En.* Tyrannie. – 5. Nids. – 6. Eau. Sa. Li. – 7. Atélectasie. – 8. Ur. Achéron. – 9. Emise. Itou.

GUY BROUTY

Au sommaire du « Monde de l'éducation » de janvier

Les bêtes noires des écoliers français

Que savent nos enfants ? Voici une question à laquelle il *est désormais* possible de répondre en toute certitude. En septembre dernier, pour la *première fois, la totalité* des enfants des cours élémentaires deuxième année (CE2) ainsi que leurs « collègues » de 6e (soit environ 1,7 million d'élèves à travers toute la France) ont été soumis à des *tests* d'évaluation de leurs connaissances en français et en mathématiques. L'objectif *était de cerner leurs lacunes en* lecture, écriture et calcul – et ce afin de permettre à leurs maîtres d'y remédier.

Dans son numéro de janvier, *le Monde de l'éducation* publie les résultats portant sur les trois *quarts* environ des élèves testés : un « échantillon » considéré par l'éducation nationale comme tout à fait *représentatif* des deux « classes d'âge » intéressées.

On apprend ainsi que chez la plupart des *jeunes entrant* en 6e, les mécanismes de base sont bien maîtrisés, tant en lecture qu'en calcul. Mais un tiers environ des élèves présentent des lacunes importantes. La lecture approfondie, *l'expression écrite,* la conjugaison, ainsi que la géométrie : voici les bêtes noires d'un *pourcentage* substantiel d'écoliers français.

Enseignants, souvent déroutés, parents très mobilisés, enfants moins désarçonnés qu'on l'imaginerait : l'enquête de Christine Garin et Michaëla Bobasch, menée dans les écoles et collèges, recrée le climat de cette vaste opération ; elle annonce aussi les modalités de sa reconduction, dans les mêmes classes, durant la deuxième semaine de septembre 1990.

Egalement au sommaire de janvier : la réforme des contenus de l'enseignement ; « La grande misère des universités *parisiennes* » ; *l'île de la* Réunion examinée « à la loupe » ; « La longue marche des tziganes dans le monde contemporain » ; et encore, après la convention *ad hoc* des Nations unies : les enfants du *monde et de France « à l'honneur* et à la peine » ; les universités de Strasbourg mobilisées pour garder à leur ville le titre de « capitale européenne » ; et : « les arts martiaux » peuvent-ils faire du bien à nos *enfants ? Enfin, un guide* pour aider les grands collégiens et les lycéens à constituer, aux termes de la loi du 10 juillet *1989, leur « projet personnel* d'orientation ». Et, naturellement, le courrier des lecteurs (trois pages sur *« les vrais* revenus des enseignants ») ; le point sur l'actualité de l'éducation nationale et sur les recherches menées dans les domaines y afférents ; nos informations pratiques pour les étudiants ; des critiques de livres ; une revue de la presse de langue anglaise, etc.

France loto — TACOTAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 29/08/86)

Le numéro **433068** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchant à la centaine de mille : 033068, 133068, 233068, 333068, 533068, 633068, 733068, 833068, 933068 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
403068	430068	433168	433008	433060	10 000,00 F
413068	431068	433268	433018	433061	
423068	432068	433368	433028	433062	
443068	434068	433468	433038	433063	
453068	435068	433568	433048	433064	
463068	436068	433668	433058	433065	
473068	437068	433768	433078	433066	
483068	438068	433868	433088	433067	
493068	439068	433968	433098	433069	

Tous les billets se terminant par			
	3068	gagnent	4 000,00 F
	068		400,00 F
	68		200,00 F
	8		100,00 F

LOTO Nº 01 TIRAGE DU MERCREDI 3 JANVIER 1990 : 5 6 8 30 31 44 — numéro complémentaire 43

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 10 ET SAMEDI 13 JANVIER 1990 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

90 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 3 JANVIER 1990 — 1ère

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Jeudi 4 janvier

TF1

20.35 **Cinéma : Le grand carnaval.** ■
Film français d'Alexandre Arcady (1983). Avec Philippe Noiret, Roger Hanin, Fiona Gélin.
22.55 ▶ **Documentaire :**
Prague, le mois de la liberté.
D'Eddy Cherki et Patrick Volson.
Six ressortissants tchèques témoignent.
23.50 **Magazine : Futur's.**
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.35 **Cinéma : Quand la panthère rose s'en mêle.** ■
Film américain de Blake Edwards (1976). Avec Peter Sellers, Herbert Lom, Colin Blakely.
22.40 **Variétés :**
Sammy Davis Junior.
Avec Michael Jackson, Clint Eastwood, Whitney Houston, Eddy Murphy, Frank Sinatra, *Ella Fitzgerald.*
0.15 **Informations :**
24 heures sur la 2.
Avec *le magazine européen* Puissance 12.
0.35 **Météo.**

FR 3

20.35 **Cinéma : Docteur Jivago.** ■■
Film britannique de David Lean (1966). Avec Géraldine Chaplin, *Julie Christie, Omar Sharif.*
23.45 **Journal et Météo.**
0.10 **Musique : Cocktail de nuit.**
Manu Dibango ; Brahms.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Traître sur commande.** ■
Film américain de Martin Ritt (1969). Avec Richard Harris, Sean Connery, Samantha Eggar.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Sport : Basket-ball.**
Coupe d'Europe des clubs champions : *Split-Limoges.*
0.05 **Cinéma : La bamba.** ■
Film américain de Luis Valdez (1986). Avec Lou Diamond Phillips, Esai Morales, Rosana De Soto (v.o.).
1.50 ***Documentaire :***
Histoires de blousons noirs.
De Nick Mead.

LA 5

20.40 ***Cinéma :***
Arrête ton char... bidasse. □
Film français de Michel Gérard (1977). Avec Stéphane Hillel, Darry Cowl, Rémi Laurent.
22.20 ***Spécial Paris-Dakar.***
22.50 **Série : Le voyageur.**
23.30 **Magazine : Désir.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.30 **Téléfilm : C'est pas Dieu possible !**
De Charles Exbrayat et E. Tyborowski, avec Patrick Préjean, Nicole Pescheux.
L'élection du maire dans un petit village provençal.
22.10 **Série : Brigade de nuit.**
23.05 **Série : *Médecins de nuit.***
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

21.00 **Je me souviens des années 80.**
21.05 **Téléfilm : Antoine de Tounens, roi de Patagonie** (2e partie).
De *Georges Campana.*
23.00 **Magazine : Mégamix.**
23.30 **Documentaire :**
***Putting* up the pickles.**
De Yasha Aginsky.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le théâtre de l'Europe des Douze.** L'Allemagne. Des Nusser, de F.X. Kroetz ; Visages connus, *sentiments mêlés,* de Botho Strauss.
21.30 **Profils perdus.** Le Père Castor.
22.40 **Nuits magnétiques.** *Le désert entre les lignes.*
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 ***Musique : Code.*** La musique soul.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 16 décembre dans le cadre du Salon *romantique*) : *Chaconne en sol* mineur pour quatuor à cordes, de Purcell (arrangement de Britten) ; Quatuor à cordes nº 6 en fa mineur op. 80, de Mendelssohn ; Quatuor à cordes nº 4, de Tippett ; *Grande fugue pour quatuor à cordes en si bémol* majeur op. 133, de Beethoven ; L'Art de la *fugue : fugue III, de Bach ; Quintette pour* piano et cordes en la mineur op. 84, d'Elgar, *par le quatuor Lindsay et* Andrei Vieru (piano).
23.07 **L'invité du soir.**

Vendredi 5 janvier

TF 1

18.05 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.55 **Avis de recherche.**
19.05 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.30 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Variétés : Avis de recherche.**
Invité : Jean-Paul Belmondo. Invités d'honneur : Claude Lelouch, Robert Hossein. Variétés : *Michel Sardou, Vanessa Paradis,* Jean Vallée, Les Vagabonds, Katia et Marielle Labèque, Claude Nougaro, Smaïn, Rod Stewart, Mylène Farmer.
22.45 ▶ **Magazine : 52' sur la Une.**
De Jean Bertolino.
Les eunuques, de Patrick Charles-Messange.
23.45 **Variétés : Et puis quoi encore ?**
Emission animée par Nagui.
Invité : Florent Pagny.
0.45 **Journal, *Météo* et Bourse.**
1.05 **Série : Des agents très spéciaux.**
1.55 **Info revue.**

A 2

14.10 **Cinéma : La double vie de *Mathias Pascal.*** □
Film italien de Mario Monicelli (1985). Avec Marcello Mastroianni, Carlo Bagno, Laura Morante.
16.10 **Série : La loi est la loi.**
17.00 **Série : Mamie Casse-cou.**
17.25 **Série : Les voisins.**
17.50 **Série : Les pique-assiettes.**
18.20 **Série : *Mac Gyver.***
19.10 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
Présenté par Patrice Laffont.
19.40 **Jeu : *Rira, rira pas.***
Présenté par Georges Beller.
20.00 **Journal et Météo.**
20.35 ***Soirée spéciale : Les restos du cœur.***
Témoignages, reportages et variétés. Avec Johnny Hallyday, Michel Sardou, Véronique Sanson, Eddy Mitchell, Jean-Jacques Goldman, France Gall, Michel Berger, Les *Négresses Vertes, Jacques Higelin,* Patrick Bruel, le cirque Arcaos, Guy Bedos, Jacques Villeret, Muriel Robin, Didier Gustin, Smaïn.
21.40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
La 700e, en direct du Musée Grévin. Avec Isi Beller (*le Feu sacré*), Patrick Carré (*le Palais des nuages*), Régine Detambel (*l'Orchestre et la Semeuse ; l'Amputation*), Isabel Ellsen (*l'Enfer, son casino, sa plage*), Eric Holder (*Duo forte*), *Baudoin (illustrateur du Procès-verbal,* de Jean-Marie Gustave Le Clézio), et Françoise Chandernagor, Alain Decaux, Jean-François Josselin, Marcel Jullian, Gilles Lapouge, Erik Orsenna.
23.00 **Journal et *Météo.***
23.20 **La nuit des quinze ans d'Antenne 2 et FR3.**

FR 3

16.00 ***Flash d'informations.***
16.03 **Magazine : Télé-Caroline.**
Vidéo look ; Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres ; Attraction ; Top sixties ; Télé chic, télé choc ; Papy, mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés ; et à 16.00, le flash d'informations.
17.00 **Flash d'informations.**
17.05 **Amuse 3.**
Petit ours brun ; Denver, le dernier dinosaure ; Les petits malins ; Auto vélo bravo ; Les Diplodos.
18.00 **Magazine : C'est pas juste.**
Présenté par Vincent Perrot.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
Animé par Julien Lepers.
19.00 ***Le 19-20 de l'information.***
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.55 **Dessin animé : Kimboo.**
20.05 **Jeux : La classe.**
20.30 **INC.**
20.35 **Magazine : Thalassa.**
Tanna : le cargo roi, de Patricia Tourancheau.
21.30 **Série : *Le retour* d'Arsène Lupin.**
Un air oublié, de Michel Boisrond, avec François Dunoyer.
22.30 ***Journal et Météo.***
23.00 **Soirée spéciale :**
Les quinze ans d'Antenne 2 et FR3.
1.00 ***Musique : Cocktail de nuit.***
Chopin ; Chick Corea.

CANAL +

13.30 ***Cinéma :* La comtesse aux pieds nus.** ■■■
Film américain de Jospeh L. Mankiewicz (1954). Avec Humphrey Bogart, Ava Gardner, Edmond O'Brien.
15.35 **Pochettes surprises.**
La chanson de l'air, de Merilee Bennett.
16.05 **Cinéma : Fievel et le Nouveau Monde.** ■■
Film américain d'animation de Don Bluth (1986). Avec les voix françaises d'Isabelle Ganz, *Alain Dorval, Géraldine Guyon.*
17.25 **Cabou cadin.**
Cédric et Chloé ; Babar ; Charlotte, Fléo et *Benjamin.*

En clair jusqu'à 20.30

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.30 **Top album.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Téléfilm : La dame en question.**
De George Schaefer, avec Katherine Hepburn, Karen Austin, Joel Higgins.
Pour retrouver son talent, une romancière à succès qui vit dans le luxe passe une semaine chez des Américains moyens.
22.05 ***Les superstars du catch.***
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma :**
A double tranchant. ■
Film américain de Richard Marquand (1985). Avec Jeff Bridges, Glenn Close, Peter Coyote.
0.45 **Cinéma :**
Trois places pour le 26. ■■
Film français de Jacques Demy (1988). Avec *Yves Montand, Mathilde May, Françoise* Fabian.

LA 5

13.35 **Série :**
200 dollars plus les frais.
14.25 ***Série :* L'inspecteur Derrick.**
15.25 **Série : Le renard.**
16.15 **Dessins animés.**
Les triplés ; Gigi ; Les *Schtroumpfs ;* Alice au pays des merveilles ; Gwendoline ; Super nana.
18.30 **Spécial Paris-Dakar.**
18.50 ***Journal images.***
19.00 **Série : Happy days.**
19.30 **Série : Arnold et Willy.**
20.00 ***Journal.***
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Les enfants de la nuit.**
De Curtis Hanson, avec Howard E. Rollins, Joanna Cassidy.
Un petit fugueur intègre une bande de jeunes voyous.
22.25 **Spécial Paris-Dakar.**
22.55 **Magazine : Reporters.**
0.00 ***Journal de minuit.***

M 6

17.05 **Série : L'homme de fer.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
18.35 **Série : Campus show.**
19.00 **Série : *Magnum.***
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 ***Téléfilm :***
Les prisonniers de la tour.
De Jim Makichuk, avec Ray Paisley, Jackie *Wray.*
Un ordinateur capricieux.
22.20 **Série : Brigade de nuit.**
23.10 ***Série : Médecins de nuit.***
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

15.05 **Cinéma : Jour de fête.** ■■
Film français de Jacques Tati (1948).
16.30 **Documentaire : A la recherche de la couleur perdue.**
De Claude Ventura et François Ede.
17.00 **Documentaire : Sur les pas de Monsieur Hulot.**
18.00 ***Je me souviens des années 80.***
18.05 **Téléfilm : Antoine de Tounens, roi de Patagonie** (1re partie).
19.50 ***Magazine :* Imagine.**
20.20 **Documentaire : Eugène Delacroix, l'ange et le barbare.**
20.35 ***Documentaire :* Palettes.**
D'Alain Jaubert.
21.00 **Je me souviens des années 80.**
21.05 ***Magazine : Dynamo.***
21.30 **Magazine : Ici bat la vie.**
22.00 **Documentaire :**
Le studio des Variétés.
D'Alain Guesnier et Valérie Duval.
23.20 **Vidéo danse : Dix anges.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Rado-archives.**
La lettre à Debussy.
21.30 **Musique : Black and blue.**
La gloire de Stan Getz.
22.40 **Nuits magnétiques.**
Le désert entre les lignes.
0.05 ***Du jour au lendemain.***
0.50 **Musique : Coda.**
La musique soul.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 6 septembre lors des *semaines de musique de Lucerne*) : *Suite pour* baryton et orchestre op. 145 a, de Chostakovitch ; Ainsi parlait Zarathoustra, poème symphonique op. 30, de R. Strauss, *par l'Orchestre* symphonique de la Radio de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy ; sol. Dietrich Fischer-Dieskau (baryton).
22.20 **Musique légère.** Œuvres de Roger-Roger, *Kander, Leroy-Anderson.*
23.07 **Le livre des meslanges.**
0.30 **Poissons d'or.**

Audience TV du 3 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
		Santa-Barbara	Dessinez	Actual. région.	Nulle part	Happy Days	Magnum
19 h 22	56,9	21,7	7,8	17,5	1,9	4,0	3,7
		Roue fortune	Rira, rira pas	19-20 infos	Nulle part	Arnold Willy	Magnum
19 h 45	58,8	26,5	8,2	11,4	4,7	2,8	5,3
		Journal	Journal	La classe	Nulle part	Journal	Mme est servie
20 h 16	73,3	28,7	18,8	12,0	2,5	6,8	6,3
		Sacrée soirée	Vol Istanbul	Casse-noisette	Cinéma salles	Entre 2 feux	Vérité cachée
20 h 56	71,1	27,5	18,3	6,5	4,7	9,1	4,6
		Sacrée soirée	Vol Istanbul	Casse-noisette	Amsterdam.	Entre 2 feux	Vérité cachée
22 h 8	61,6	23,0	18,0	4,5	4,9	7,7	3,9
		SOS animaux	Résistance	Océaniques	Amsterdam.	Le voyageur	L'âge bête
22 h 44	33,6	11,7	6,8	3,6	4,7	3,3	3,5

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Le 7 décembre 1989, à Sèvres, nous est née

Inès.

Loïc AYMAN et Sarah, Mamia et Jean-Luc BRETESCHÉ.

3, rue du Clocher,
91190 Saint-Aubin.

Décès

– Mme Pierre Alonso
a la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ALONSO,
président de la deuxième chambre du conseil des prud'hommes de Paris,

survenu le 13 décembre 1989, à l'âge de cinquante-huit ans.

– Andrée Bardet,
ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Gérard BARDET,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

décédé le 21 décembre 1989, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

2, villa Hallé,
75014 Paris.

– M. et Mme Philippe Béchade
et leur fils Bertrand,
Mme Huguette Béchade-Cantone,
ses enfants, Anne-Brigitte Poli et Jean-Robert Poli,
et ses petits-enfants, Sarah Pullel et Delphine Poli,
M. Lucien Giacobbi,
M. et Mme Pierre Hecquet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marcelle Béchade
et sa fille Geneviève,
ses fils, fille, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frère, nièce, tante,
Et les familles Giacobbi, Alberti, Pergola, Borelli, Ottaviani, Mariani, Cesari, Béchade, Lévêque, Poli, de Soto, Moriceau,
Parents, alliés et amis.
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Robert BÉCHADE,
née Liliane Giacobbi,
ancienne combattante volontaire de la Résistance française,
présidente de l'Association des veuves de guerre de Corse,

survenu le 25 décembre 1989.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 30 décembre en l'église Saint-Antoine de Lugo-de-Venaco, suivies de l'inhumation dans le caveau familial du cimetière de Lugo-de-Venaco.

13, avenue Georges-Clemenceau,
94700 Maisons-Alfort.

– M. et Mme Alain Stora,
Bruno et Vanessa,
leurs enfants,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Fernand BLOCH,
née Jane Stora,

survenu à Ustaritz, le 29 décembre 1989, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 5 janvier, à Arbonne, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Harizteguia,
chemin Berroueta,
64210 Arbonne.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– *Le docteur et Mme François Beauregard,*
leurs enfants et petits-enfants,
Le général et la comtesse du Mesnil du Buisson,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Carpentier et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis *Baldini*
et leurs enfants,
*ses enfants, petits-enfants et arrière-*petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Georges CARPENTIER,
docteur en droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
croix du combattant volontaire 1914-1918,
croix des services militaires volontaires,
médaille de Verdun,
chevalier de l'ordre de la Couronne de Belgique,

survenu le 25 décembre 1989, en son domicile de Margencel (Haute-Savoie), dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le jeudi 28 décembre.

6, quai de l'Escaut,
62100 Calais,
Château de Champobert,
61310 Villebadin.
9, rue Victor-Griffuelhes,
92100 Boulogne.
10, chemin des Genêts,
74600 Seynod.

– *Toulouse. Solaise (Rhône).*

M. Paul Chabrol,
M. et Mme Alain Chabrol
et leurs enfants Marguerite et Guillaume,
M. et Mme André Proeschel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Proeschel,
M. et Mme Robert Proeschel,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Paul CHABROL,
née Hélène Proeschel,

décédée le 31 décembre 1989, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Solaise (Rhône).

« L'Eternel connaît les pensées de l'homme, il sait qu'elles sont vaines. »
(Psaume 94-11.)

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. Pascal Eyt-Dessus,
son fils,
Ludovic et Annora,
ses petits-enfants,
Mme Colette Magnon,
sa compagne,
Mme Simone Balestas,
Mme Suzanne Nouailhat †,
ses sœurs,
Le professeur et Mme François Nouailhat,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Salles
et leurs enfants,
M. et Mme Verdier,
Les membres de l'Association des chasseurs professionnels,
Et tous ses amis,
ont le regret de faire part de la mort brutale de

Henri EYT-DESSUS,
guide de chasse,
président de l'Association des chasseurs professionnels,

survenue le jeudi 14 décembre 1989, dans son ranch de N'Gaoundaba (Cameroun), où, suivant ses dernières volontés, il a été inhumé en présence de nombreuses personnalités camerounaises.

Une messe sera célébrée, le jeudi *11 janvier 1990*, à *11* heures, *en l'église* Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du *Louvre, Paris-1er.*

4 bis, cité Chaptal,
75009 Paris.
Ranch de N'Gaoundaba,
BP 3 Ngaoundere,
Cameroun.

[Né en 1921, Henri Eyt-Dessus avait choisi en 1958 d'être guide de grande chasse en Afrique. Sa réputation était sans faille. Il avait installé son ranch dans la zone du Faro (Cameroun), réputée pour sa richesse en félins et en élans de Derby. Président de l'Association des guides, vice-président du Conseil supérieur de la grande chasse, il a eu dans sa vie le souci constant de protéger la faune. A ce titre, il n'autorisait les tirs qu'avec mesure et était l'ennemi des braconniers. La relève d'Henri Eyt-Dessus, décédé d'une crise cardiaque, est assurée par son fils Pascal.]

– Trans-en-Provence. Collo. Staouéli.

Les familles Farrugia,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Victor FARRUGIA,
militaire de carrière,

survenu à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu le 3 janvier 1990, en l'église de Trans-en-Provence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur et Mme Jacques Feillard,
M. et Mme François Paques,
M. et Mme Michel Leclercq,
Mme Pierre Feillard,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

***docteur* Robert *FEILLARD*,**
ancien médecin des hôpitaux maritimes,
cardiologue,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite de l'ordre de Malte,

survenu le 21 décembre 1989, dans sa *soixante-dix-huitième* année.

La cérémonie religieuse a été célébrée, à Lorient, le 23 décembre.

4, rue Herschel,
75006 Paris.

– M. Jean-Charles Heilmann,
Sandrine et Sophie,
Le capitaine de vaisseau
et Mme Nicolas Heilmann,
Frédéric, Marion, Matthieu, Patrick, Charlotte et Pauline,
M. et Mme Laurent Heilmann,
Jérôme et Maud,
M. et Mme Jean Guérin,
Flavie, Marine, Olivia et Jean-Matthieu,
M. et Mme Bruno Stein,
Grégoire et Thomas,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean-Daniel Langlois-Berthelot,
sa sœur,
Mme Gui Letrosne,
sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès subit de

M. Jean-Jacques HEILMANN,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

le *15* décembre *1989, dans sa quatre-*vingt-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 20 décembre 1989, à Brest.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 janvier 1990, à 11 h 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

« Le royaume de Dieu ne consiste pas en paroles, mais en action. »
Corinthiens III-20

Parc-an-Coat,
29490 Guipavas.

– Farid LARIBY,

nous a quittés le 2 janvier 1990.

Il restera toujours présent dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

De la part de
Hélène Lariby,
son épouse,
et leurs deux enfants,
Myriam et Samy-Augustin,

53 bis, rue Cler,
75007 Paris.

– M. et Mme Serge Taesch,
M. et Mme Pierre Mesnage-Taesch
et leurs enfants,
Matthieu, Marie et Sophie,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert LEVY,
dite Lewis,
née Germaine Gerard,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu en son domicile, le 28 décembre 1989, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le mardi 2 janvier 1990, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Les enfants, petits-enfants,
Toute la famille,
Et les amis de

M. Roger MAYNIÉ,
résistant 1939-1945,
chevalier du Mérite agricole,
président d'honneur du comité de coordination des collectivités,

ont la douleur de faire part de son *décès, survenu le samedi 30 décembre* 1989, à Saint-Denis (93), dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques religieuses ont lieu, le jeudi 4 janvier 1990, à 14 h 15, en l'église Sainte-Thérèse, à Savigny-sur-Orge (Essonne), où l'on se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière du Plateau, à Savigny-sur-Orge, dans le caveau de famille.

5, rue de l'Aviation,
91600 Savigny-sur-Orge.

– Mme Sonia Muller,
son épouse,
M. Thomas Muller,
son fils,
ses frères et sœurs,
M. et Mme Pierre Muller,
M. et Mme Guillaume Bellon,
M. et Mme Jean Muller,
M. et Mme Jacques Muller,
M. Paul Muller,
Le docteur et Mme Jean Rey-Bellet,
leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur Guy Feuer,
Mme Lucien Gouin,
sa tante,
Mmes Edith Binchaya et Yvonne Sard,
ont la très grande peine de faire part du décès de

M. Gérard MULLER,
ancien directeur-secrétaire général de la Banque mutuelle industrielle,

survenu le 1er janvier 1990, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, le vendredi 5 janvier, à 13 h 45, sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

8, square de Port-Royal,
75013 Paris.

– M. et Mme Lucien Sgherri,
M. et Mme Charles Basquin,
ses enfants,
Emmanuel et Guillaume Sgherri,
Grégoire Basquin,
ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Magnin
et leur fille,
Ses filleuls,
Sa famille,
Ses *amis,*

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André PERSE,
née Simone Leclerq,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Sgherri-Basquin,
43, avenue de la Gare,
95320 Saint-Leu-la-Forêt.

– Sa compagne,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel PERLSTEIN,
médaille de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 décembre 1989, dans sa *quatre-vingt-quatrième année*, à Cagnes-sur-Mer.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Cagnes-sur-Mer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nicole Perlstein-Zemor.
118, rue de Linthout,
1040 Bruxelles.

– M. et Mme Eugène Lyons,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Claude Marcus,
leurs enfants et leur petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucien POHL,
née Marcelle Rosenbaum,

survenu à New-York, le 26 décembre *1989.*

12, rue Félicien-David,
75016 Paris.

– Mme Henri Quélin,
Hubert et Pierrette Quélin,
Bertrand Quélin et Maryvonne Bargain,
Xavier Quélin,
Et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri QUELIN,

survenu le 27 décembre 1989, à Rennes.

– Mme Henri Vanspeybroeck,
son épouse,
Mlle Benoîte Vanspeybroeck,
M. et Mme Dominique Rouillard-Vanspeybroeck,
ses enfants,
ont le chagrin de vous apprendre le décès de

M. Henri VANSPEYBROECK,

survenu le 2 janvier 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 janvier, à 10 h 30, en l'église de Villers-Saint-Sépulcre (Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, rue du Fresnoy,
60134 Villers-Saint-Sépulcre.

– Donna Anne-Marie Aldobrandini, Don Francesco Aldobrandini,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Lacloche de Vallombreuse
et leurs enfants,
Le comte Volpi di Misurata,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère, la

comtesse
Nathalie VOLPI di MISURATA,

survenu à Rome, le 29 décembre dernier, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Raymond Gros
Et sa famille
remercient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie après le décès accidentel, survenu le 21 décembre 1989, dans sa quarante et unième année, de

Jean GROS.

23, rue du Cottage,
91120 Palaiseau.

– *Mme Isaac Zarka,*
M. et Mme Roger Zarka
et enfants,
M. et Mme Clément Azria
et enfants,
M. Joseph Zarka
et enfants,
M. et Mme Julien Arfi
et enfants,
Mme Alice Guez,
Mme Mathilde Bounik,
M. et Mme Clément Junes,
remercient toutes les personnes pour *leurs témoignages de sympathie* à l'occasion du décès de leur cher époux, père et frère,

Isaac ZARKA.

Anniversaires

– 5 janvier 1963.

Souvenons-nous en ce jour de

Mme Louis CHANROUX,
née Marie Béchade,

que nous avons connue et aimée.

Services religieux

– AFRANE (Amitié franco-afghane)
et Solidarités Afghanistan,
informent qu'une cérémonie religieuse *(fâteha)* aura lieu en souvenir de leur ami

Shah Mohamad BAZGAR,

tué près de Kandahar (Afghanistan), *le 24 novembre 1989, alors qu'il* accomplissait une mission d'aide humanitaire.

La *fâteha* du quarantième jour sera dite à l'AFRANE, 8, rue Christine, 75006 Paris, le samedi 6 janvier, à partir de 10 heures.

Avis de messes

– *Une messe à la mémoire de*

Georges R. MALECOT,
colonel (c.r),
ancien directeur du CHEAM,

décédé le 10 décembre 1989,

sera célébrée par le Père René Marlé, s.j., en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, le mardi 9 janvier 1990, à 11 heures.

Messes anniversaires

– Pour le quatrième anniversaire du décès de

Michèle LHEZ,
née Cassignol,

une messe sera célébrée le samedi 6 janvier 1990, à 19 heures, en la chapelle de la Compassion, 2, boulevard d'Aurelle-de-Paladines, Paris-17e.

Communications diverses

– Jeudi 4 janvier, à 20 heures, conférence de Cyrille Javary, auteur d'une étude sur l'origine du yi-king et fondateur du centre Djohi, sur le thème : « Piété filiale et gérontocratie en Chine », à la Fédération nationale *des enseignants de yoga*. 3, rue Aubriot, Paris-4e. Tél. : 42-78-03-05.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.
•
Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 9 h au siège du journal, 7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09. Télex MONPAR 650 572 F. Télécopieur : 45-23-06-81.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	87 F
Abonnés et actionnaires .	77 F
Communications diverses	90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

ÉCHECS

Le classement de la FIDE

29 joueurs ont un ELO égal ou supérieur à 2 600

La FIDE (Fédération internationale des échecs) vient de publier la liste des meilleurs joueurs mondiaux au 1er janvier 1990. Kasparov, du haut de ses 2 800 points, écrase le lot (le *Monde* du 3 janvier) et distance de 70 points Karpov, qui perd 25 points sur son classement précédent ! Le Néerlandais Timman, troisième, est le seul « étranger » dans les sept premiers, tous soviétiques, lesquels se retrouvent à quinze (sans compter Kortchnoï et Goulko) sur les vingt-neuf joueurs atteignant ou dépassent les 2 600 points ELO.

Du côté français, le tout nouveau grand-maître Olibier Renet totalise 2 520 (+ 5), notre second GM, Bachar Kouatly, 2 490 (– 5); mais c'est Joël Lautier, ancien chamption du monde junior et seulement maître international pour *l'instant, qui réalise la plus forte* progression (+ 45), atteignant 2 500 points. A noter enfin la dégringolade de Spassky qui passe de la trente troisième place à la soixante cinquième avec 2 560 (– 20).

CLASSEMENT. – 1. Kasparov, 2 800 (+ 25) ; 2. Karpov, 2 730 (– 25) ; 3. Timman, 2 680 (+ 45) ; 4. Ivantchouk, 2 665 (+ 5) ; 5. Gourevitch, 2 645 (+ 5) ; 6. Salov, 2 645 (=) ; 7. Beliavsky, 2 640 (+ 20) ; 8. Short, 2 635 (– 25) ; 9. Andersson, 2 630 (– 5) ; 10. Kortchnoï, 2 625 (– 30) et Ljubojevic (– 10) ; 12. Dolmatov, 2 620 (+ 10) et Ehlvest (+ 1) ; 14. Guelfand, 2 615 (– 25) et Youssoupov, (+ 5) ; 16. Azmaïparachvili, 2 610 (+ 35) ; Goulko (+ 5) ; Polougaïevsky, (+ 25) et Speelman (– 5) ; 20. Dreïev, 2 605 (+ 35) ; Georgiev (+ 15) ; Portisch, (+ 5) ; Ribli (+ 1) ; Sax (+ 25) et Vaganian (+ 20) ; 26. Agdestein, 2 600 (– 5) ; Tchernine (+ 20) ; Nikolic (+ 1) et Nunn (+ 5) etc.

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

VENTE au Palais de Justice de NANTERRE, Jeudi 18 JANVIER 1990 à 14 h
APPARTEMENT 3 P.P. EN DUPLEX à GARCHES (92)
16, avenue de Beauval
compr. : 1er niv. 3e porte s/galerie ouverte, entrée, cuis. Séjour
2e niv. : 2 ch. dont une av. balcon, S. d'eau, w.-c. (Lot 2) – CAVE
au rez-de-ch. (Lot 26) – 2 EMPLAC. de PARKING abrités (Lots 41, 42)
M. à P. : 250.000 F S'adr. Me Céline RANJARD-NORMAND, avocat à Bois-Colombes (92270)
5, rue des Bourguignons – Tél. : 47-80-75-18 – Sur place pour visiter,
le Jeudi 11 Janvier 1990, de 14 à 16 heures.

(Publicité)

PUBLICATION JUDICIAIRE

La Cour d'Appel de Paris est saisie des recours principaux formulés par 56 des entreprises qui ont été sanctionnées, recours qui seront examinés par la 1re chambre de la Cour d'Appel de Paris.

Extraits de la décision n° 89-D-34 du Conseil de la concurrence relative à des pratiques d'entente relevées dans le secteur des travaux routiers.

II. - A LA LUMIÈRE DES CONSTATATIONS QUI PRÉCÈDENT, LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Considérant que les faits constatés sont antérieurs à l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 1er décembre 1986 et *doivent être appréciés au* regard des dispositions des articles 50 et 51 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945, qui demeurent applicables en l'espèce :

En ce qui concerne la prescription :

Considérant que les plus anciens des procès-verbaux des saisies *susmentionnées, datés du* 19 novembre 1985, ont interrompu le cours de *la* prescription ; que les faits antérieurs au 19 novembre 1982 ne peuvent, par conséquent, être qualifiés par le Conseil de la concurrence ; *qu'ils peuvent cependant être relatés à seule fin* de permettre la compréhension des griefs retenus et *relatifs à des faits* encore susceptibles d'être sanctionnés :

En ce qui concerne la procédure :

Considérant que les entreprises Chantiers *modernes, Cochery-Bourdin et* Chaussé, Guintoli, Lafitte et S.C.R.E.G.-Sud-Est ont fait valoir que les responsables ou des cadres des entreprises intéressées n'ont pas été entendus au cours de l'instruction par le rapporteur ; *qu'en l'absence d'obligation légale en la* matière, cette circonstance est sans incidence sur la régularité de la procédure dès lors que, comme en l'espèce, toutes les parties intéressées ont été mises en mesure de présenter en temps utile leurs observations tant sur la notification de griefs que sur le rapport, ainsi que de présenter leurs observations orales devant le conseil ;

Considérant que, s'agissant des marchés ci-dessus *référencés* sous les numéros XXXI et XXXXVIII, des griefs avaient été notifiés par erreur respectivement aux sociétés Colas-Est *et Colas-Sud-Ouest ; que les sociétés Colas* Rhône-Alpes et Colas Midi-Méditerranée ont présenté dans le délai imparti des *observations* sur la notification de griefs ; qu'en outre, elles ont été destinataires du rapport exposant les griefs *finalement retenus*, et ont également présenté des observations à la suite de cette communication ;

Considérant que la pièce SD B XIV, 2 relative à la concertation entre la société E.J.L. et les associés de la centrale commune Roussillon-Enrobés, à savoir Route France du littoral, Colas Midi-Méditerranée et S.C.R.E.G. Médi*terranée n'a pas été jointe au rapport ; que, dès* lors, le grief correspondant ne peut être retenu ;

Considérant que le rapport n'ayant pas été communiqué aux liquidateurs des entreprises Rapetto, Travaux publics de la Côte basque et Sacab, la procédure *ne peut être poursuivie* à l'encontre de ces entreprises ;

Considérant que la notification de griefs a ouvert un délai de deux *mois durant lequel* les intéressés et le commissaire du Gouvernement ont pu présenter leurs observations ; que la notification du rapport a ouvert un nouveau délai de deux mois aux parties et au commissaire *du Gouvernement pour présenter un* mémoire en réponse ; qu'il est loisible aux destinataires du rapport, après avoir pris connaissance de celui-ci, de modifier le sens de leurs observations précédentes dès lors qu'ils le font *dans le délai légal* ; que, dans ces conditions, la circonstance que le commissaire du Gouvernement ait modifié ses observations à la suite *de la communication du rapport n'est pas de* nature à entacher d'irrégularité la procédure suivie par le Conseil ;

Considérant enfin qu'il a été soutenu que le commissaire du Gouvernement ayant formulé des propositions de sanctions dans les observations qu'il a présentées à la suite de la communication du rapport, et ces observations ayant été déposées avant celles émanant des *entreprises*, la procédure serait entachée de ce fait d'une irrégularité et notamment d'une méconnaissance du principe du contradictoire ;

Mais considérant que l'article 21 de l'ordonnance *du 1er décembre 1986 susvisée* n'établit aucun ordre particulier pour le dépôt par les parties et le commissaire du Gouvernement des observations qu'ils peuvent présenter dans le délai de deux mois suivant la notification du *rapport ; qu'il est loisible au commissaire du* Gouvernement de faire, dans son mémoire en réponse, des propositions de sanctions qui, d'ailleurs, ne lient pas le conseil ; qu'au surplus, les propositions en matière de sanctions n'ont pas le caractère de griefs au sens des ordonnances de 1945 et 1986 susvisées ; qu'enfin, les parties disposent d'un délai de quinze jours avant la séance pour consulter les *réponses* des autres parties et du commissaire du Gouverne- [illegible] naires, la société Bisseuil, transformée en société en nom collectif, la société Cochery et Bourdin et Chaussé, qui résulte de la fusion des deux sociétés *mentionnées dans sa raison* sociale, les sociétés S.P.A.S.O., S.C.R.E.G. *Méditerranée* et S.T.E.B.B., absorbées respectivement par S.C.R.E.G.-Sud-Ouest, S.C.R.E.G. Sud-Est et S.C.R., la société *Di Lena*, qui a procédé à une cession partielle d'actifs ; qu'il en va de même de la Société routière du Midi qui, transformée en société en *nom collectif en décembre 1988 pour compter* du 1er janvier 1988, a été absorbée par la S.A. Cochery-Bourdin et Chaussé puis individualisée à nouveau *au 1er janvier 1989* ;

En ce qui concerne les pratiques d'entreprises distinctes *:*

Sur la notion d'entreprises distinctes :

Considérant que doivent être regardées comme des entreprises distinctes celles qui disposent de l'autonomie de gestion et de la liberté commerciale, quels que soient par ailleurs les détenteurs de leur capital ; qu'il en est ainsi des entreprises Viafrance et Tracyl ou de celles du groupe S.C.R.E.G. qui d'ailleurs, dans une lettre adressée à l'administration le 4 mars 1983, affirmait d'une part la totale indépendance *des sociétés* du groupe nouvellement constitué et, d'autre part, qu'il n'était pas *dans* son intention de limiter la concurrence entre ses filiales ; que, dès lors, de telles entreprises ne peuvent légalement se livrer à des opérations de concertation ayant un objet ou pouvant avoir un effet anticoncurrentiel ;

Sur les pratiques constatées :

Considérant en premier lieu que, s'il est constant que des réunions de concertation se sont *tenues* entre au moins *quatre* entreprises dans les locaux de la Fédération régionale des travaux publics (F.R.T.P.) de Bourgogne, les 19 décembre 1984 et 18 juin, 23 juillet, 6 août et 3 septembre 1985, il n'est pas établi, en l'état du dossier, *que la F.R.T.P. Bourgogne ait une part* de responsabilité dans les pratiques décidées au cours de ces réunions ;

Considérant que, dans le cas du marché n° XXIV, un document saisi, rédigé en termes non ambigus *(pièce SD A XVII, 10-1), établit* l'existence d'une concertation ayant pour objet le dépôt d'une soumission de couverture par l'entreprise E.R.M. ;

Considérant que, pour d'autres marchés, il résulte de la confrontation de deux ou de plusieurs documents saisis et de leur rapprochement avec les offres effectivement présentées que plusieurs entreprises *ont pris contact* les unes avec les autres *préalablement* à l'ouverture des plis, afin de préparer le dépôt d'une soumission de couverture ou d'échanger des informations, *notamment* sur les prix *à remettre* ; qu'il en est *ainsi* dans le cas des marchés :

N° I, pour les entreprises Colas Est, S.N.E.L. et Tracyl ; N° II, pour les entreprises E.R.M., Rosa, S.N.E.L., Tracyl et Viafrance ; N° III, *pour les entreprises E.J.L., Noirot,* Rougeot, S.N.E.L., Tracyl et Viafrance ; N° IV, pour les entreprises Noirot, Poillot, S.N.E.L. et Tracyl ; N° V, pour les entreprises E.R.M., Rosa, S.N.E.L. et Tracyl ; N° VI, pour les entreprises Delerce et Marche, *E.J.L., E.R.M.*, S.N.E.L. et Tracyl ; N° VII, pour les entreprises E.J.L., E.R.M. et Tracyl ; N° VIII, pour les entreprises E.R.M., *S.N.E.L. et Tracyl ; N° IX, pour les* entreprises E.R.M., Novello et Tracyl ; N° X, pour les entreprises Cochery-Bourdin et Chaussé, E.R.M. ; N° XI, pour les entreprises S.N.E.L. et Tracyl ; N° XII, pour les entreprises E.R.M. et *Poillot* ; N° XIII, pour les entreprises E.R.M. et Viafrance ; N° XIV, pour les entreprises E.R.M. et Di Lena ; N° XV, pour les entreprises Colas Est, E.J.L., S.N.E.L. et Tracyl ; N° XVI, pour les entreprises Sambrotta, S.N.E.L. et *Tracyl* ; N° *XVII*, pour les entreprises Chapelle, E.R.M. et Revillon ; N° XVIII, pour les entreprises Colas Est, S.N.E.L. et Tracyl ; N° *XIX, pour les entreprises Colas Est*, E.R.M. S.N.E.L. et Tracyl ; N° XX, pour les entreprises Cochery-Bourdin et Chaussé, S.N.E.L., Tracyl et Viafrance ; N° XXI, pour les entreprises E.J.L., E.R.M., S.N.E.L. et Tracyl ; N° XXII, pour *les* entreprises Gerland et Tracyl ; N° XXIII, pour les entreprises Delerce et Marche et E.R.M. ; N° XXV, pour les entreprises S.N.E.L. et Tracyl ; N° XXVI, *pour les entreprises* S.A.C.E.R., S.N.E.L. et Tracyl ; N° XXVII, pour les entreprises Poillot, S.N.E.L., Tracyl et Viafrance ; N° XXVIII, *pour* les entreprises E.R.M., S.N.E.L. et Viafrance ; N° XXIX, pour *les entreprises Colas-Est, E.R.M., S.N.E.L.* et Tracyl ; N° XXX, pour les entreprises Colas-Est ; Delerce et Marche, E.R.M., Rosa et Tracyl ; N° XXXI, pour les entreprises E.J.L., S.N.E.L. et Tracyl ; N° XXXII, pour les entreprises E.R.M., Jayet et Tracyl, et N° XXXIII, pour les entreprises Tracyl et Viafrance ;

Considérant que les déclarations des responsables d'entreprises et l'examen des offres effectivement déposées établissent l'existence de concertations pour les marchés :

N° XXXXI, entre les entreprises Chapelle, Colas Rhône-Alpes, Revillon, Thivent, Tracyl et *Viafrance* ;

N° XXXXII, entre les entreprises Bouhet et Thivent, et N° XXXXIII, entre les entreprises Bouhet *et Thivent* ;

Considérant que la convention signée par les entreprises Colas-Est, E.J.L., E.R.M., S.C.R.E.G.-Est, S.N.E.L. et Viafrance, rapprochée des autres documents saisis chez S.N.E.L. *et Colas-Est et du résultat de l'appel d'offres* ci-avant récapitulé sous le numéro XXXV, établissent une concertation entre ces entreprises préalablement à la remise des *plis en vue de se* répartir les quantités de graves-laitier *à fournir* ;

Considérant que les tableaux saisis respectivement chez S.N.E.L., S.J.E. et Colas-Est, rapprochés des résultats des appels *d'offres correspondants* établissent l'existence de concertations préalables à la remise des plis en vue d'organiser le dépôt de soumissions de couverture pour les marchés :

N° XXXVI, *entre les entreprises* Cochery-Bourdin et Chaussé, Colas-Est, Delerce et Marche, E.J.L., E.R.M., Lorin, Rougeot, S.N.E.L., TP 21 et Viafrance ; N° XXXIX, entre les entreprises Colas-Est, E.J.L., Gerland, S.C.R.E.G.-Est, [illegible]

N° XXXXIV, par les entreprises Seso, Cancela, *Spie-Batignolles, Bisseuil*, Chantiers modernes, Razel, Bec et Entreprise industrielle ;

N° XXXXV, par les entreprises F.R.T.P., S.C.R., Chambas et Cochery ; N° XXXXVI, *par* les entreprises F.R.T.P., S.C.R.E.G. Sud-*Ouest, Beugnet*, Sattanino, Viafrance, S.C.R., S.A.C.E.R. et E.J.L. ; N° XXXXVII, par les entreprises F.R.T.P. et Lafitte ;

N° *XXXXVIII*, par les entreprises *S.A.C.E.R.* et Colas Midi-Méditerranée ; N° XXXXIX, par les entreprises F.R.T.P., Moter et Viafrance ;

N° L, *par les entreprises F.R.T.P., Cochery,* S.C.R., S.C.R.E.G. Sud-Ouest, S.A.C.E.R., *Baptistan, Sattanino, Viafrance*, Travaux publics de la Côte basque, Sotradour, S.N.R.A. et Travaux publics du Born ;

Considérant en troisième lieu que les déclarations recueillies et les documents (notamment les tableaux et *détails estimatifs*) saisis respec*tivement chez Adam et Chagnaud*, Viafrance, Sogev, Roussel et Malet, rapprochés des résultats des appels d'offres correspondants, établis*sent l'existence de concertations préalables à la* remise des plis en vue d'organiser le dépôt de soumissions de couverture pour les marchés :

N° LI, *entre les entreprises Spada, E.J.L.*, Chagnaud, Guintoli, Negri, Borie et Bec pour la première consultation, et entre les entreprises Chagnaud, *Borie, Spada, E.J.L.*, Guintoli et Negri pour la *seconde* consultation ;

N° LII, entre les entreprises Viafrance, S.A.T.P., Roussel, Calvin, Sacab et Guigues ;

N° LIII, entre les entreprises S.G.T.P., Sogev, Guigues, Gerland, Roussel, S.C.R., E.J.L., *Malet et Viafrance pour la première consultation*, entre les entreprises Sogev et Guigues pour la seconde consultation ;

N° *LIV, entre les entreprises Roussel et Malet* ;

Considérant que, de la même façon, les documents saisis chez Viafrance, rapprochés des *résultats des appels d'offres correspondants*, démontrent l'existence de concertations préalables à la remise des plis en vue de se répartir à l'avance les lots des marchés triennaux d'enrobés et d'enduits des Bouches-du-Rhône en *1985 et, pour le marché d'enrobés, de déterminer* à l'avance les prix des soumissions à déposer, entre les entreprises suivantes :

- Viafrance, Gerland, E.J.L., S.C.R.E.G. Sud-Est, S.A.C.E.R., Colas Midi-Méditerranée et *Jean François, pour le marché d'enrobés* ;
- Viafrance, Gerland, E.J.L., S.C.R.E.G. Sud-Est, S.A.C.E.R., Colas Midi-Méditerranée, S.C.R., S.R.M., Bourdin et Chausse, Mino, Richard et Py et Jean François, pour le marché *d'enduits* ;

Sur l'administration de la preuve :

Considérant qu'en matière de marchés publics ou privés sur appels d'offres, il est établi *que* des entreprises ont conclu une entente anti*concurrentielle dès lors que la preuve est rapportée* soit qu'elles sont convenues de coordonner leurs offres, soit qu'elles ont échangé *des informations antérieurement à la date où le* résultat de l'appel d'offres est connu ou peut l'être, *qu'il s'agisse de l'existence de compéti*teurs, de leur nom, de leur importance, de leur disponibilité en personnel et en matériel, de leur *intérêt ou de leur absence d'intérêt pour le* marché considéré, ou des prix qu'ils envisagent de proposer ; que de telles pratiques sont de nature à limiter l'indépendance des offres qui est une condition du jeu normal de la *concurrence* ;

Considérant qu'en dépit de ce que soutient l'entreprise Viafrance, il n'est pas contraire aux principes énoncés à l'article 1353 du Code civil de retenir comme preuve d'une concertation ou d'un échange d'informations anticoncurrentiels des documents se suffisant à eux-mêmes, des déclarations de personnes ayant *reconnu l'existence de telles pratiques, des* indices graves, précis et concordants, ou la combinaison de ces trois modes de preuve ;

Considérant que les entreprises Beugnet, Cochery-Bourdin et Chaussé, Colas-Est, *Delerce-Marche, Entreprise Industrielle,* E.J.L., Lafitte et Fils, S.A.C.E.R., Sattanino, S.C.R., S.C.R.E.G.-Sud-Est, Rougeot et Tracyl ont contesté que des documents qui *n'ont pas* été saisis dans leurs locaux puissent constituer des éléments de preuve à leur égard ; que les entreprises Colas-Est, Colas Midi-Méditerranée, F.R.T.P., S.A.C.E.R. et S.C.R.E.G.-Sud-Est ont *dénié la valeur probante de documents* saisis dans leurs locaux au motif que les doubles ou les originaux de ces documents, ou la transcription de conversations téléphoniques correspondantes, n'auraient pas été saisis chez *leurs expéditeurs ou destinataires* ; que Tracyl estime ne pouvoir être mise en cause dès lors que les documents saisis dans d'autres entreprises *ne mentionnent pas son nom* ; que Cochery-Bourdin et Chaussé soutient que des pratiques concertées ne *seraient établies* que tout autant qu'existeraient des preuves documentaires de réunions entre les entreprises *concernées, ou une correspondance* entre elles ;

Mais considérant qu'un document émanant d'une entreprise ou reçu par elle lui est opposable où qu'il ait été saisi ; que peuvent constituer des éléments de preuve *suffisants* des comptes rendus d'entretiens *téléphoniques* établis par l'un ou l'autre des correspondants, même en *l'absence de réunion ou d'échange de correspondance* ;

Considérant que contrairement à ce qu'ont avancé les entreprises Cochery-Bourdin et Chaussé, Colas-Est, Delerce-Marche, Entreprise *Industrielle*, Guignard-Schell, S.C.R.E.G.-R.T.P., S.J.E., Spie-Batignolles et Viafrance, les documents portant une date antérieure à l'ouverture des *plis et qui* contiennent des informations correspondant, même à *des différences près, aux résultats* de l'appel d'offres constituent une preuve suffisante de l'existence d'une concertation préalable ; qu'il *en va de même d'un document non daté qui* comporte des informations qui, bien que voisines des résultats de l'appel d'offres, ne sont pas exactement conformes à ceux-ci ;

Considérant que, contrairement à ce qu'ont *affirmé les entreprises Viafrance et Tracyl*, les mentions manuscrites au crayon figurant au verso, et parfois au recto, des tableaux hebdomadaires d' "affaires à l'étude" *saisis dans* l'entreprise Tracyl ne peuvent y avoir été portées *postérieurement à l'ouverture des plis* ; qu'en effet ces tableaux comportent à la fois la date de leur envoi au siège de l'entreprise et l'indication de la *semaine qu'ils concernent, dates qui* sont antérieures à l'ouverture des plis des marchés correspondants ; que les mentions en cause sont souvent exprimées au conditionnel, soit par un point d'interrogation soit de façon plus *explicite ; que d'ailleurs les entreprises* mentionnées ne sont pas, dans près d'un cas sur quatre, les entreprises attributaires ; que pour un grand nombre de marchés aucune entreprise n'est désignée ; que plusieurs de ces *tableaux font état, de façon explicite*, d'une concertation ; qu'enfin, les déclarations faites le *5 décembre 1985* par deux responsables de Tracyl, peu après la saisie opérée dans les locaux de celle-ci, le 19 novembre, confirment *que les annotations figurant* au verso des tableaux saisis sont les noms de sociétés qui ont échangé des informations sur les offres à déposer, le cas échéant en vue de présenter des soumissions de couverture ;

Considérant que les tableaux saisis auprès des entreprises S.N.E.L. et Noirot retracent les contacts noués à l'occasion d'un grand nombre de marchés antérieurement à l'ouverture des plis entre la S.N.E.L. et plusieurs entreprises *opérant dans la Côte-d'Or et les départements* voisins, dont l'entreprise Noirot ; que les déclarations faites aux enquêteurs le 8 janvier 1986 par le directeur de la S.N.E.L. *confirment* que les mentions figurant sur ces tableaux résul*tent d'échanges d'informations* relatives aux marchés correspondants ;

Considérant que, contrairement à ce que prétendent les *entreprises* Beugnet, *Chantiers* Modernes, Cochery-Bourdin et Chaussé, Delerce-Marche, E.J.L., E.R.M., F.R.T.P., S.A.C.E.R., Sattanino, Spada et Tracyl, ni la circonstance que des griefs ne sont retenus qu'à l'encontre de quelques soumissionnaires, ni le fait que des entreprises concernées par plusieurs des marchés examinés n'ont été *attributaires d'aucun d'entre eux*, ni l'absence de preuve de la réciprocité des avantages retirés, ne permettent d'écarter le grief d'une concertation d'autre part établie ;

Considérant enfin, au sujet du marché recensé sous le numéro XXX, que le fait que le texte de la page relative à la journée du 11 *septembre* 1985 et figurant dans la pièce cotée SD A V, *110*, n'a pas été joint au rapport est, contrairement à ce que prétend l'entreprise Delerce-Marche, sans influence sur la preuve du bien-*fondé du grief articulé à propos de ce marché* ; qu'en effet, la matérialité de ce grief est clairement établie par les autres pièces concernant les pratiques afférentes à ce marché et mentionnées à la partie I de la *présente* décision, lesquelles ont été régulièrement annexées au rapport ;

Sur l'argument tiré de la recherche de partenaires économiques :

Considérant que *les entreprises Baptistan*, Beugnet, Borie, Chagnaud, Chambas-Sotraso, Cochery-Bourdin et Chaussé, Colas-Est, *Colas-Rhône-Alpes, Delerce et Marche*, E.J.L., E.R.M., F.R.T.P., Guignard-Schell, Guigues, Guintoli, Jayet, Lorin, Noirot, *Novello, Ortelli, Rosa, Rougeot, S.A.C.E.R.*, Sattanino, S.C.R., S.C.R.E.G.-R.T.P., S.J.E., S.N.E.L., S.O.G.E.V. et *Viafrance*, reconnais*sent s'être concertées avec d'autres entreprises* ou avoir *échangé* avec elles des informations, avant *la* remise des plis, mais *affirment* que cette concertation n'avait d'autre objet que la recherche d'un partenaire économique, soit *comme éventuel conjoint solidaire au sein* d'un groupement momentané d'entreprises, soit comme *fournisseur* ou *client* de matériaux, soit enfin comme sous-traitant ou donneur d'ordre ;

Mais considérant que ces allégations ne sont assorties d'aucun élément de preuve tendant à établir notamment que les entreprises intéressées ont engagé de réelles négociations en vue d'organiser une collaboration industrielle effective ; *qu'au contraire l'examen des pièces* et des circonstances relatives aux marchés ci-avant recensés *établit* que les rapprochements opérés entre les entreprises avaient *essentiellement* pour *objet* une concertation *préalable à l'attribution des marchés* ;

Sur les soumissions dites "de principe" :

Considérant que si le fait, pour une entreprise, de déposer unilatéralement une offre de principe dite *offre "carte de visite" ne* constitue pas une pratique anticoncurrentielle, constitue au contraire une telle pratique le fait de se concer*ter avec ses concurrents* pour présenter une telle offre ;

Considérant que les pratiques tendant, lors *d'un appel d'offres, à désigner à l'avance l'en*treprise qui devra apparaître comme la moins-disante et à organiser le dépôt d'offres de couverture par les autres ont pour objet et peuvent avoir pour effet de restreindre ou de fausser le *jeu de la concurrence sur les marchés considé*rés ; qu'il en va de même des échanges d'informations préalables au dépôt effectif des offres ainsi que des *pratiques* par lesquelles des entreprises se répartissent à l'avance les quan*tités à produire ou les lots d'un marché* ; que de tels comportements tombent sous le coup des dispositions de l'article 50 de l'ordonnance *n° 45-1483 du 30 juin 1945 et sont également* visés par les dispositions de l'article 7 de *l'ordonnance du 1er décembre 1986 susvisée* ;

En ce qui concerne les agissements du syndicat des entrepreneurs de travaux publics et routiers des Landes :

Considérant que les déclarations recueillies, *les documents saisis et les résultats des investi*gations de l'administration fournissent un faisceau d'indices graves, précis et concordants *d'où il résulte que le syndicat professionnel des* entrepreneurs de travaux publics et routiers des *Landes* a organisé une concertation entre ses membres en vue de répartir entre eux les marchés à venir, de convenir d'une hausse *simultanée des prix et d'une réduction des* écarts entre ceux-ci ; que ces agissements sont contraires aux dispositions de l'article 50 de *l'ordonnance du 30 juin 1945 susvisée et à celles* de l'article 7 de l'ordonnance du 1er décem*bre 1986 également* susvisée ;

En ce qui concerne les pratiques d'entreprises appartenant à un même groupe :

Considérant que les déclarations recueillies et les documents *saisis* établissent que des entre*prises ayant entre elles des liens juridiques* ou financiers se sont concertées ou ont échangé des informations pour soumissionner à de mêmes marchés ; que de telles *pratiques* ont été mises en œuvre :

- *dans les Landes*, par l'entreprise F.R.T.P., ainsi que par sa société mère, Colas-Sud-Ouest, et la société sœur Spaso ;
- en Gironde, *par l'entreprise Spaso, ainsi que* par son ancienne société mère S.C.R.E.G.-Sud-Ouest, qui l'a absorbée et la société sœur Colas-Sud-Ouest ;
- en Côte-d'Or, par l'entreprise S.N.E.L., ainsi *que par sa société* mère, *S.C.R.E.G.-Est* ;
- dans le Jura, par les entreprises Colas-Est, S.A.C.E.R. et S.C.R.E.G.-Est, associées de la S.J.E. ;
- dans le Doubs par les entreprises Colas-Est et S.C.R.E.G.-Est, associées de la S.T.D. ;
- dans le Tarn-et-Garonne, par l'entreprise S.T.E.B.B., ainsi que par sa société mère, S.C.R., qui l'a *depuis* absorbée ;
- en Saône-et-Loire, par l'entreprise Tracyl ainsi que par sa société mère, Viafrance ;
- dans la Nièvre, par les trois associés du G.I.E. Groupement d'enrobage du Nivernais, E.J.L., S.C.R. *et Colas Sud-Ouest* ;

Considérant qu'il est loisible au regard des règles de la concurrence, pour plusieurs entreprises ayant entre elles des liens *juridiques ou* financiers, comme une société mère et ses filiales *ou ces filiales* entre elles, ou comme les sociétés mères d'une filiale commune, de renoncer à leur autonomie commerciale et de *se concerter pour établir les propositions qu'el*les vont déposer en réponse à un appel d'offres, à condition de faire connaître aux maîtres d'œuvre et d'ouvrage, lors du dépôt de leurs offres, la nature des liens qui les unissent, d'une *part, le fait que leurs offres ont été éta*blies en commun ou qu'elles ont communiqué entre elles pour les établir, d'autre part ;

Considérant, à l'inverse, que des entreprises ayant entre elles des liens juridiques ou financiers *peuvent choisir de présenter* des offres distinctes et concurrentes, dès lors qu'elles disposent de leur autonomie commerciale ;

Mais, considérant que, lorsque ayant fait ce dernier choix, elles se concertent néanmoins *pour coordonner leurs offres* ou pour les élaborer ou les réaliser en commun, elles faussent le jeu de la concurrence entre des entreprises autonomes et trompent le maître d'ouvrage sur la réalité et l'étendue de la concurrence entre *les soumissionnaires aux marchés considérés* ;

Considérant que plusieurs pièces du dossier, ainsi que des documents versés par des parties à l'appui de leurs observations, établissent que des maîtres d'œuvre et, parfois, des maîtres *d'ouvrage, n'ignoraient pas l'existence de liens* entre des entreprises soumissionnaires ; que, cependant, cette circonstance n'exonère pas les entreprises ayant conservé leur *autonomie* commerciale de l'obligation de respecter les *règles de la concurrence* ;

Considérant, dès lors, que les pratiques d'entreprises appartenant à un même groupe et qui *sont mentionnées ci-avant tombent* sous le coup des dispositions de l'article 50 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 et sont également *visées par les dispositions de l'article 7 de* l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 ;

En ce qui concerne les clauses des conventions d'exploitation des centrales communes d'enrobés :

Considérant que les entreprises associées dans les centrales communes dont les noms suivent ont conclu des conventions d'exploitation contenant diverses *clauses parfois dites* "de non-concurrence" :

- *Adour Enrobés* : S.C.R.E.G. Sud-Ouest, Colas Sud-Ouest, S.A.C.E.R. et Lafitte ;
- Béarn Enrobés : Colas Sud-Ouest, S.C.R.E.G. Sud-Ouest et S.A.C.E.R. ;
- 33000 Enrobés : S.C.R.E.G. Sud-Ouest, Colas Sud-Ouest, S.A.C.E.R., Labro, S.T.R., F.R.T.P., Cregut et Sattanino ;
- Aquitaine de matériaux enrobés : S.C.R.E.G. Sud-Ouest et Colas Sud-Ouest ;
- *Bordelaise* de matériaux enrobés : S.C.R.E.G. Sud-Ouest et Colas Sud-Ouest ;
- Dijon Enrobés : Colas Est, E.J.L. *et* Viafrance ;
- Groupement d'enrobage du Nivernais : E.J.L., Colas Sud-Ouest et S.C.R. ;
- *Provence Enrobés* : Colas Midi-Méditerranée, S.C.R.E.G. Sud-Est, Gerland, E.J.L. et S.A.C.E.R. ;
- Aubagne Enrobés : *Gerland*, Colas Midi-Méditerranée, S.C.R.E.G. Sud-Est, S.A.C.E.R., E.J.L., Mino et Cochery-Bourdin et Chaussé ;
- Var Alpes Routes : Seille/S.C.R. et Satrap/E.J.L. ;
- Bitumix : Gravigard, S.C.R., Cregut, Allier et Viafrance ;

Considérant que l'entreprise Gerland prétend que le contrôle des filiales communes de pro*duction serait du ressort du droit des concen*trations et qu'il échapperait ainsi au droit de la concurrence ;

Mais considérant que si la mise en commun des moyens de production ne constitue pas par *elle-même une entente et s'il est* loisible aux sociétés associées dans cette structure commune de se réserver l'intégralité de la production de celle-ci, il n'en reste pas *moins* que les associés ne peuvent sans méconnaître le droit de la concurrence utiliser cette structure commune pour mettre en œuvre des *pratiques* concertées ayant pour objet ou pour effet de limiter le libre *exercice de la concurrence* ; qu'il y a lieu, pour *apprécier* dans chaque cas d'espèce le comportement des entreprises, de tenir compte notamment des caractéristiques particulières du marché sur lequel les pratiques *anticoncurrentielles* pourraient, le cas échéant, prendre effet en s'appuyant sur la structure commune ;

Considérant, en l'espèce, que les travaux routiers nécessitent le plus souvent la fourniture *d'enrobés, dont le coût représente* environ 80 p. 100 du montant de ces travaux, le façonnage des enrobés dans les centrales correspondant à 10 ou 15 *p. 100 de ce montant* ; que les enrobés sont des produits pondéreux dont le transport nécessite des modalités particulières ; que l'incidence du coût du transport, qui est de 10 p. 100 du montant des travaux, réduit *l'étendue du marché* pertinent à une zone géographique dont le rayon est d'une quarantaine de kilomètres et le centre une centrale fixe d'enrobés ; que la capacité de production d'une centrale équivaut à la consommation attendue *dans* cette zone et que son coût est élevé ; qu'ainsi la création d'une centrale concurrente dans la zone se heurte à des obstacles de coût et de *rentabilité* ;

Considérant que les entreprises sus-énumérées ont assorti la création des centrales d'enrobés de clauses qui imposent aux associés l'exclusivité de leur approvisionnement à la centrale commune, y compris pour leurs reventes aux tiers, et leur interdisent, dans le territoire *défini, de créer ou de prendre une participation* dans une nouvelle centrale fixe et d'installer une centrale mobile ;

Considérant que de telles obligations, rapprochées des conditions techniques propres aux travaux *routiers et des modalités* de passation des marchés correspondants, constituent un moyen efficace de limiter l'accès à ces marchés ; *que la tendance à une préférence locale* ou régionale se trouve renforcée par ces clauses d'exclusivité ; que celles-ci incitent en même temps les entreprises associées à se concerter en vue de répondre aux appels d'offres, dès lors *que chacune d'elles est tenue*, sauf circonstances exceptionnelles, de se fournir d'enrobés auprès de la centrale, dont la capacité de production est pratiquement *fonction du volume* des travaux routiers escomptés dans la zone ; que, dans ces conditions, lorsqu'un des associés décide de répondre à un appel d'offres dans la zone économique de la centrale, les autres *connaissent à la fois son intention*, le volume des travaux, le coût des enrobés et, par là même, la majeure partie du montant de sa soumission ; qu'ainsi, dans les conditions *propres* à l'espèce, les clauses sus-analysées des conventions d'exploitation des centrales peuvent avoir pour effet d'entraver le libre jeu de la concurrence en matière d'appels d'offres ; *qu'elles tombent sous le coup des dispositions* de l'article 50 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 et son également visées par les dispositions de l'article 7 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 ;

En ce qui concerne l'application de l'article 51 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 :

Considérant, d'une part, que la réglementation des prix des émulsions routières existant à l'époque des faits invoquée par Colsaco et S.A.C.E.R., ainsi que les cours et mercuriales du bitume invoqués par S.C.R., n'imposaient *en rien aux entreprises qui y étaient soumises* qu'elles se concertent ;

Considérant que s'il est vrai, comme le soutiennent Delerce et Marche, *Py et Richard*, S.A.C.E.R. et Viafrance, que les articles 97 et *300 du code des marchés publics* laissent une assez grande liberté aux responsables des appels d'offres dans le choix de l'attributaire, les entreprises ne *peuvent légitimement* se prévaloir de pratiques de "préférence locale", à les *supposer* établies, pour justifier qu'elles se concertent préalablement à la présentation de leurs offres ;

*Considérant que, sans qu'il y ait lieu de se pro*noncer sur la régularité au regard du droit civil et du droit commercial des clauses d'exclusivité figurant dans les conventions d'exploitation des centrales d'enrobés, il appartient au *Conseil de la concurrence d'apprécier l'objet et* les effets potentiels de ces stipulations en matière de concurrence ;

Considérant qu'il ne peut, *par conséquent*, être fait application des dispositions du 1° de l'article *51 de l'ordonnance du 30 juin 1945* ;

Considérant, d'autre part, que si, comme l'avancent Cochery-Bourdin et Chaussé, Gerland, S.A.C.E.R. et S.C.R.E.G. R.T.P., les centrales fixes ont pu entraîner un abaissement des prix *de revient et de vente des enrobés* et contribuer à l'amélioration du service rendu aux maîtres d'ouvrage, ces entreprises n'ont pas établi que des centrales communes ne puissent exister et fonctionner en l'absence des *clauses d'exclusivité sus-analysées*, lesquelles vont au-delà de ce qui est nécessaire à l'accomplissement de l'objet social de la structure commune ;

Considérant qu'il ne peut, dès lors, être fait application des dispositions du 2° de l'article 51 de l'ordonnance du 30 juin 1945 ;

Considérant que les pratiques ci-dessus *constatées ainsi que les* clauses des conventions d'exploitation des centrales communes d'enrobés, qui tombent sous le *coup* des dispositions de *l'article 50 de l'ordonnance* du 30 juin 1945 sans pouvoir bénéficier de celles de l'article 51, sont également *visées* par les dispositions de l'article 7 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 ; qu'en vertu de l'article 13 de l'ordonnance du 1er décembre 1986 susvisée, il y a lieu, en raison des infractions ci-dessus retenues à l'occasion des appels d'offres, d'infliger *aux entreprises en cause et au syndicat professionnel* des Landes, des sanctions pécuniaires déterminées dans les conditions et limites *fixées à l'article 53 de l'ordonnance n° 45-1483* du 30 juin 1945 susvisée,

DÉCIDE :

Art. 1er. - Il est enjoint :

a) Au syndicat professionnel des entrepreneurs de *travaux publics et routiers des Landes* de s'abstenir d'inciter ou de participer à toute action concertée entre ses membres, de s'associer à *tout échange d'informations entre eux* ou de diffuser de telles informations, lorsque ces actions ou ces échanges d'informations ont *pour objet ou peuvent avoir pour effet de dési*gner à l'avance le futur titulaire d'un marché ;

b) Aux entreprises suivantes, associées dans *une ou plusieurs centrales communes d'enro*bés, de supprimer, dans les conventions d'exploitation conclues pour chacune de ces centrales, les clauses d'exclusivité d'*approvision*nement, et celles restreignant la liberté de créer une centrale *fixe ou de prendre une parti*cipation dans une telle centrale fixe ou d'installer une centrale mobile ;

Allier et Cie S.A. ; *Cochery-Bourdin et* Chaussé S.A. ; Colas-Est S.A. ; Colas Midi-*Méditerranée S.A. ; Colas-Sud-Ouest S.A.* ; Cregut et Fils S.A. ; Entreprise Jean Lefebvre S.A. (E.J.L.) ; France Route T.P. S.A. *(F.R.T.P.)* ; Gerland S.A. ; *Gravigard S.A.R.L.* ; Lafitte et Fils S.A. ; Mino et Cie ; Société anonyme pour la construction et l'entretien des routes (S.A.C.E.R.) ; Sattanino T.P. S.A. ; Société chimique de la route S.A. (S.C.R.) ; S.C.R.E.G. *(Société chimique routière et d'en*treprise générale) Sud-Est S.A. ; S.C.R.E.G.-Sud-Ouest S.A. ; Viafrance S.N.C.

La suppression de ces clauses devra intervenir dans un délai de six mois à compter de la notifi*cation de la présente décision.*

Art. 2. - Sont infligées les sanctions pécuniaires suivantes :

a) 50 000 F au syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux publics et routiers des *Landes ; b) 80 000 F à l'entreprise L. Baptistan* S.A. ; 1 700 000 F à l'entreprise Bec Frères S.A. ; 1 500 000 F à l'entreprise Beugnet S.A. ; 1 200 000 F à *l'entreprise Bisseuil* S.N.C. ; 4 000 000 F à l'entreprise Borie S.A.E. ; *190 000* F à l'entreprise *Bouhet* S.A. ; 200 000 F à l'entreprise Béton-Routes-Sécurité S.A.R.L. ; 90 000 F à l'entreprise Calvin Frères S.A.R.L. ; 190 000 F à l'entreprise *Cancela S.A.* ; *150 000 F* à l'entreprise Chagnaud S.A. ; 220 000 F à l'entreprise Sotraso S.A. (ex-Chambas S.A.) ; 450 000 F à l'entreprise Chantiers modernes S.A. ; 1 200 000 F à l'entreprise Chapelle ; *6 000 000 F à l'entreprise Cochery-Bourdin* et Chaussé S.A., pour ce qui concerne tant ses propres pratiques que celles mises en œuvre par les *entreprises Cochery et Bourdin et* Chaussé auxquelles elle a succédé par fusion ; *12 000 000* F à l'entreprise Colas-Est S.A. ; 8 000 000 F à l'entreprise Colas Midi-Méditerranée S.A. ; 2 500 000 F à l'entreprise Colas *Rhône-Alpes S.A.* ; *4 000 000 F* à l'entreprise Colas-Sud-Ouest S.A. ; 5 000 F au G.I.E. Colsaco ; 250 000 F à l'entreprise Delerce-Marché S.A. ; 350 000 F à l'entreprise *Di Lena S.A.* ; 1 000 000 F à la société Entreprise Industrielle S.A. ; *30 000 000* F à l'entreprise Jean Lefebvre S.A. (E.J.L.) ; 900 000 F à l'entreprise Roger Martin S.A. (E.R.M.) ; 37 000 F à l'entreprise *France Route T.P. S.A. (F.R.T.P.)* ; *1 000 000* F à l'entreprise Jean François S.A. ; 5 500 000 F à l'entreprise Gerland S.A. ; 120 000 F à l'entreprise Guignard-Schell S.A. ; 950 000 F à l'entreprise Guigues S.A. ; 4 000 000 F à l'entreprise *Guintoli S.A.* ; *350 000 F à l'entreprise* Jean Jayet S.A. ; 250 000 F à l'entreprise Lafitte et Fils S.A. ; *60 000* F à l'entreprise Lorin T.P. S.A.R.L. ; 4 000 000 F à *l'entreprise Malet S.A.* ; 300 000 F à l'entreprise Mino et Cie ; 2 000 000 F à l'entreprise Moter ; 100 000 F à l'entreprise Jean Negri et Fils S.A. ; 130 000 F à l'entreprise Noirot S.A.R.L. ; 300 000 F à l'entreprise *Novello et Cie* S.A. ; *50 000* F à l'entreprise Ortelli et Cie S.A. ; 130 000 F à l'entreprise Poillot ; 100 000 F à l'entreprise Py S.A. ; 1 000 000 F à *l'entreprise Razel S.A.* ; *800 000* F à l'entreprise Révillon S.A.R.L. ; 120 000 F à l'entreprise Paul *Richard* S.A. ; 150 000 F à l'entreprise Paul Rosa et Fils S.A. ; 525 000 F à l'entreprise Hubert Rougeot S.A. ; 350 000 F à l'entre*prise Roussel S.A.* ; *6 000 000 F* à l'entreprise S.A.C.E.R. S.A. ; 30 000 F à l'entreprise Sambrotta ; 525 000 F à l'entreprise Sattanino T.P. S.A. ; 25 000 F à la Société aixoise de T.P. (S.A.T.P.) ; 18 000 000 F à l'entreprise Société chimique de la route (S.C.R., S.A.), en ce qui concerne tant ses propres pratiques que celles mises en œuvre par la Société tarnaise d'enrobés *et de bétons bitumineux (S.T.E.B.B., S.A.)* qu'elle a absorbée ; 10 000 000 F à l'entreprise S.C.R.E.G.-*Est* S.A. ; 2 800 000 F à l'entreprise S.C.R.E.G.-Sud-Est S.A. ; 8 000 000 F à l'entreprise S.C.R.E.G.-Sud-Ouest S.A., en ce qui *concerne tant ses propres pratiques* que celles mises en œuvre par la Société de pavage et d'asphaltage du Sud-Ouest (Spaso S.A.) qu'elle a *absorbée* ; *300 000 F à la Société d'entreprise* du Sud-Ouest S.A. (Seso) ; 130 000 F à la Société *générale* de T.P. (S.G.T.P. S.A.) ; 600 000 F à la Société jurassienne d'entreprise (S.J.E. S.A.) ; 800 000 F à la Société nouvelle des entreprises *Lahaye (S.N.E.L. S.A.R.L.)* ; *45 000* F à la Société nouvelle des routes d'Aquitaine (S.N.R.A. S.A.R.L.) ; 300 000 F à l'entreprise Sogev S.A. ; 140 000 F à la *Société de travaux* publics du bassin de l'Adour (Sotradour S.A.) ; *6 000 000 F* à l'entreprise Jean Spada S.A. ; 1 200 000 F à la Société routière du Midi (S.R.M.) ; 400 000 F à l'entreprise Maurice Thivent S.A. ; *1 000 000 F* à l'entreprise Tracyl S.A. ; 40 000 F à l'entreprise Travaux publics du Born ; *50 000 F* à l'entreprise T.P. 21 S.A.R.L. ; 11 000 000 F à l'entreprise Viafrance S.N.C. ; 190 000 F au G.I.E. Vialco.

Art. 3. - *Dans un délai* maximum de trois mois à compter de la date de notification de la pré*sente décision*, les entreprises et le syndicat mentionnés à l'article 2 feront publier, à frais communs et à proportion des sanctions pécu*niaires qui leur sont infligées*, la partie II de la présente décision dans Le Figaro, Le Monde, *Les Echos*, La Tribune de l'Expansion, Le Nouvel Economiste, *L'Expansion, Le* Moniteur des Travaux Publics et *Départements et communes*.

Délibéré en formation plénière sur le *rapport* de M. Jean-Claude Facchin, dans la séance des 24 et 25 octobre 1989 *où siégeaient* :

M. Laurent, président ;

MM. Béteille et Pineau, vice-présidents ;

MM. Azema, Cortesse, Fries, Gaillard, Mmes Hagelsteen et Lorenceau, MM. Sargos et Schmidt, membres.

Le rapporteur général
F. JENNY

Le président
P. LAURENT

Décision n° 89-D-34 du Conseil de la concurrence relative à des pratiques d'*entente* relevées dans le secteur des travaux routiers (rectificatif).

Rectificatif au B.O.C.C. n° 22 du 8 novembre 1989 :

1° A la partie I, *paragraphe B, 1, a*, à propos du marché n° XXXVIII, supprimer : "(n° 31)" et lire donc : "(...) L'offre de la S.J.E. était plus élevée de près de 10 p. 100 (...)" ;

2° A l'article 2, b, du dispositif, au lieu de : "(...) *150 000 francs* à l'entreprise Chagnaud S.A. ; (...)", lire : "(...) 1 150 000 francs à l'entreprise Chagnaud S.A. ; (...)".

Pour extrait conforme.

Dans un climat mondial euphorique

Airbus reprend des points à Boeing

En 1989, même les « mauvais » avions se sont vendus comme des petits pains ! La fringale des compagnies aériennes pour les appareils neufs a été si vive que pratiquement aucun avionneur ni aucun modèle d'avion, petit ou grand, n'a connu de meilleure année pour les ventes. On n'avait jamais vu de telles commandes géantes : 308 avions d'un coup pour le loueur irlandais GPA, mais aussi des paquets de 150 unités pour American ou United Airlines. C'est dire que le numéro un mondial, l'américain Boeing, et son challenger l'européen Airbus affichent des bilans spectaculairement positifs.

Le colosse de Seattle (Etat de Washington) a enregistré, en 1989, 887 commandes fermes d'avions contre 632 en 1988, la précédente année-record. *Le* modèle le plus demandé demeure le biréacteur court-courrier, le 737, acheté à 467 exemplaires, mais le biréacteur de plus grande taille, le 757, s'est *placé à 225 exemplaires et le gros* porteur moyen-courrier, le 767, à 125 exemplaires. Boeing redoutait de voir la demande faiblir pour son mastodonte, le 747. Ses craintes étaient vaines puisque *celui-ci* progresse encore, avec 68 avions. Rappelons que le Boeing 747 est l'avion le plus cher du monde. Il coûte 130 millions de dollars (750 millions de francs).

Boeing a donc reçu pour la bagatelle de 46,7 *milliards* de dollars (271 milliards de francs) de commandes. Il a livré en un an 283 appareils de tous types. Il lui reste 1 705 avions à livrer pour un montant de *85 milliards* de dollars (493 milliards de francs).

Si *aucune entreprise aéronautique* ne peut faire état de chiffres aussi astronomiques, Airbus s'affirme définitivement comme le concurrent de Boeing. Le consortium européen, *qui pesait*, en termes de commandes, le cinquième de l'américain il y a seulement cinq ans, puis un petit tiers l'an dernier, représente désormais la moitié de Boeing. Il a *enregistré* 405 commandes fermes contre 167 en 1988. Le biréacteur A-320 reste la vedette avec 110 exemplaires vendus, mais il il est talonné par le biréacteur de 400 places A-330, qui arrive à 107 exemplaires. Le succès de ce modèle qui n'entrera pas en service avant trois ans a d'ailleurs obligé Boeing à lancer un 777 très voisin. Le quadriréacteur A-340 a été vendu à 81 unités, le A-300 à 54 unités, le AC-310 à 33 unités et la *version* allongée A-321 à 20 unités.

Les premiers calculs font apparaître qu'Airbus aurait engrangé pour 25 milliards de dollars *(145 milliards de francs)* de commandes contre 7,5 milliards de dollars en 1988 et qu'il lui resterait 774 avions à livrer pour un montant estimé à 40 milliards de dollars (230 milliards de francs). Airbus a livré en un an 105 appareils contre 61 un an plus tôt.

La comparaison entre les deux avionneurs devient d'autant plus intéressante que leurs comportements tendent à se ressembler. Ils *offrent tous* les deux *une gamme* complète de grands avions. Ils se marquent mutuellement : l'Airbus A-321 concurrencera la Boeing 757, et le 777, l'Airbus A-330.

Pour échapper aux accusations de *concurrence déloyale que* lui lance périodiquement l'américain en raison des avances reçues des gouvernements européen, Airbus a décidé de se tourner totalement *vers* les *marchés financiers* pour trouver les 500 millions de dollars dont il a besoin pour lancer la construction de l'A-321.

Cadences accélérées

Ils ont le même souci d'accroître les cadences (bientôt 34 avions par mois pour Boeing et 12 pour Airbus) sans nuire à la qualité de leurs appareils. La mauvaise finition des *derniers modèles livrés de* Boeing 747, dont se sont plaintes les compagnies aériennes, prouve que les risques de dérapage industriel existent.

Les deux avionneurs affrontent une conjoncture sociale agitée, car leur prospérité mobilise leurs salariés. Boeing a payé par des retards importants la grève de quarante-huit *jours* de ses *ouvriers* à la fin de l'année dernière. Airbus redoute de connaître les mêmes perturbations au printemps *1990* si l'usine de Chester de British Aerospace, où se fabriquent les ailes des avions du consortium, continue d'être paralysée par une grève destinée à obtenir *la semaine de trente-cinq* heures de travail.

ALAIN FAUJAS

Publiée au Journal officiel

La loi sur le surendettement des ménages dote la France d'un système à double détente

La loi *« relative à la prévention et au règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers et des familles »* a été publié au *Journal officiel* du 2 janvier. La date de son entrée en application est prévue pour le 1er mars prochain, date qui ne sera respectée que si rien n'entrave ni ne retarde l'indispensable publication de plusieurs décrets ministériels et de deux décrets en Conseil d'Etat.

Il faut aussi que soient mises en place, dans chaque département, les commissions spécialisées nécessaires à son fonctionnement. La mise en œuvre de ce système, tout nouveau en France, ne sera que progressive, bien que très attendue par les intéressés et par les associa*tions d'usagers et de consommateurs*. Le gouvernement devra présenter dans les deux ans un *rapport sur son application*.

On lira ci-dessous un résumé des principales dispositions de ce texte, tel qu'il est sorti des travaux du Parlement.

Avec cette loi, la France se dote d'un système à double détente, composé d'une *« procédure de règlement amiable »* et d'une *« procédure collective de redressement judiciaire civil »*. Il s'agit bien du surendettement des seuls ménages, et non des entreprises (dont les difficultés financières sont régies par les lois du 1er mars 1984 et du 25 juillet 1985) ni des exploitations agricoles (loi du *30 décembre 1988*). *Le* surendettement est défini comme *« l'impossibilité manifeste pour le débiteur de bonne foi de faire face à l'ensemble de ses dettes non professionnelles exigibles et à échoir »*.

Les pouvoirs du juge élargis

Pour la phase amiable, une commission spécialisée — il en existera au moins une par département — dotée de larges pouvoirs d'investigation, mettra au point un *« plan conventionnel de règlement »*, qui devra recueillir l'accord du débiteur et de la totalité des créanciers : report ou rééchelonnement des paiements des dettes, remise des dettes, réduction ou suppression du taux d'intérêt, consolidation, création ou substitution de garantie...

La commission, de cinq membres, est présidée par le préfet et comprend le trésorier-payeur général, le représentant local de la Banque de France et deux personna*lités* choisies par le préfet, l'une sur proposition de l'Association française des établissements de crédit, l'autre sur proposition des associations familiales ou de consommateurs. *Un décret en Conseil d'Etat* en fixe les règles d'organisation et de fonctionnement.

Si cette tentative de conciliation échoue, les intéressés (prêteurs ou débiteurs), *ou encore* la commission elle-même, peuvent saisir le juge d'instance, qui engage la procédure collective de redressement judiciaire civil. Les pouvoirs du *juge pour accorder des délais* sont élargis : il peut « geler » la situation pendant une période de deux mois, renouvelable une fois : l'emprunteur ne peut, pendant cette période, sans autorisation du juge, ni payer un créancier, ni vendre un élément de son patrimoine. Le juge peut accorder des délais de remboursement allongés (au maximum cinq ans, ou la moitié de la durée restant à couvrir des prêts en cours). Après la vente d'un loge*ment, si le prix de vente n'a* pas suffi à éponger la dette, il peut en diminuer le montant restant dû. Il peut enfin, selon des modalités que précisera un décret, remettre en partie les dettes envers des organismes de prévoyance ou de sécurité sociale.

Un fichier national des incidents de paiement

Evidemment, les débiteurs qui auront fait de fausses déclarations, qui auront détourné ou dissimulé une partie de leurs biens (ou tenté de le faire), ou qui auront aggravé endettement pendant les procédures ou après, ne pourront plus en bénéficier. Un « fichier national des *incidents* de paiement » complète le dispositif. Tenu et géré par la Banque de France, contrôlé par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), il *est alimenté obligatoirement* par les établissements de crédit, et ne peut être consulté que par eux.

Enfin, toute une série de mesures tendent à protéger les ménages contre les excès du surendettement. Les personnes se portant caution devront écrire à la *main un texte précisant* leurs engagements ; l'acquéreur d'un logement neuf bénéficiera d'un délai de rétractation de 7 jours ; pour *les* crédits permanents ou révolving, une offre écrite préalable, assortie d'un délai de rétractation de 7 jours, devient indispensable, et la durée de ce crédit est limitée à un an, renouvelable, l'organisme de crédit devant prévenir, trois mois avant l'échéance des conditions de reconduction ; la publicité hors des lieux de vente ne peut plus proposer le report des échéances au-delà de trois mois (*« acheter à Noël, payez en août »*, c'est fini) ; la publicité sur les lieux de vente (« crédit gratuit ») doit indiquer la réduction de prix consentie aux clients payant comptant ; les vendeurs ne pourront plus être rému*nérés en fonction* du *taux du crédit* accepté par l'acheteur d'un bien mobilier ou immobilier ; une nouvelle définition de l'usure *limite* les dépassements de taux d'intérêt et inclut dans le taux effectif global les frais et commissions (cette disposition n'entre en vigueur que le 1er juillet).

JOSÉE DOYÈRE

AGRICULTURE

20 millions de francs d'indemnités pour les conchyliculteurs de l'étang de Thau

MONTPELLIER

de notre correspondant

Une délégation d'élus et de conchyliculteurs de l'étang de Thau a été reçue pendant cinq heures, le 3 janvier, par le ministre délégué à la mer, M. Jacques Mel*lick. Celui-ci leur a annoncé* que les indemnisations promises aux professionnels sinistrés par l'interdiction à la vente des coquillages pour cause de salmonelle, fixées initialement à 7 millions et demi de francs, seraient revues à la hausse. Au total, ils recevront 20 millions de francs, la moitié étant prise en charge par l'Etat, l'autre par les collectivités territoriales, région et département. Trois cent vingt dossiers d'indemnisation ont déjà été *déposés au ministère de la mer*.

Les conchyliculteurs, dont un millier s'étaient réunis l'après-midi pour manifester dans les rues de Sète, ont appris la nouvelle avec un *certain désappointement*. Ils évaluent en effet leur sinistre à 55 millions de francs.

Un sujet de satisfaction pour les élus locaux : le retour à une surveillance sanitaire moins draconienne que précédemment. *« On aura vingt-sept prélèvements par semaine au lieu de deux cent soixante-dix, ce qui était absolument aberrant »*, explique M. Yves Marchand, maire CDS de Sète. Là encore, les professionnels souf*fraient d'un complexe* de persécution exigeant l'extension des mesures de surveillance jugées tatillonnes à l'ensemble des bassins de production de coquillages français.

J. M.

□ **Rectificatif.** — La Seigneurie, qui doit être apportée par Elf-Aquitaine à *Total dans le cadre* du plan de restructuration de la chimie, a un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs et non de 215 millions de francs, comme nous l'avons mentionné dans nos éditions du 4 janvier.

France Télécom met en garde les abonnés au télex et à la télécopie contre des fausses factures

Depuis deux ans, des abonnés français au télex et à la télécopie reçoivent de fausses factures émanant de sociétés *qui* se font généralement adresser les montants réclamés en Suisse ou au Liechtenstein. Ces documents imitent les documents officiels de France Télécom et vont jusqu'à comporter son logo. Le pot aux roses a été découvert par l'administration française *le jour où elle a reçu elle-même* une de ces fameuses factures *l'invitant à régler* 3 876 F à un compte domicilié à Zug, en Suisse.

France Télécom a donc porté plainte auprès du tribunal de grande instance de Paris en vertu de l'article R 10 du code des postes et télécommunications, qui prévoit une amende lorsqu'une publication est de nature à nuire au bon fonctionnement du service public ou d'entraîner une confusion dans l'esprit des usagers. Une trentaine d'actions ont ainsi été engagées *par l'administration, qui* met en garde les cent cinquante mille abonnés français du télex et les trois cent mille usagers de la télécopie.

La restructuration de la chimie française

L'avenir d'EMC reste lié à celui des mines de potasse

Le sort de l'Entreprise minière et chimique (EMC), qui n'a pas encore été défini dans le plan de restructuration de la chimie française présenté le mardi 2 janvier, est conditionné par celui de ses Mines de potasse d'Alsace, une activité en déclin qui *« ne doit pas rester toute seule » au sein du groupe, a indiqué*, mercredi, M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie. Ce dernier a souligné que les négociations pour un rapprochement entre Elf et EMC devraient porter sur le transfert au groupe pétrolier des seules activités chimiques d'EMC (qui représen*tent 5,7 milliards de francs* de chiffre d'affaires).

Restent le cas des deux autres branches principales d'EMC, la nutrition animale avec Sanders (5,2 milliards de francs de chiffre d'affaires) et les engrais avec les Mines de potasse d'Alsace (5 milliards). Le ministre n'exclut pas que l'accord Elf-EMC débouche sur un échange d'activités. Un groupe de chimie public *pourrait céder un sec*teur lucratif à EMC pour permettre à cette dernière d'équilibrer ses comptes.

EN BREF

□ **Filiale Asko/Metro : l'Office des cartels est réservé.** — L'Office fédéral des cartels, chargé de faire respecter les règles de la concurrence en Allemagne fédérale, a exprimé mercredi 3 janvier ses réserves devant l'intention des géants de la distribution Asko et *Metro de créer une filiale* commune. Un porte-parole de l'Office, M. Hartwig Wangemann, a qualifié ce projet de *« très délicat »* au regard de la législation, ce qui laisse présager une prochaine interdiction de l'opération. Le chiffre d'affaires consolidé de Metro est d'environ *35 milliards de DM* (près de 120 milliards de francs) et celui d'Asko de 16 milliards de DM.

□ **M. Guy-Noël Lebel, directeur à la DATAR.** — M. Guy-Noël Lebel a été nommé directeur à la DATAR (Délégation à *l'aménagement du territoire*) au conseil des ministres du mercredi 3 janvier.

[M. Lebel, né le 25 décembre 1939 à Fontainebleau, est polytechnicien et diplômé de l'Institut national de la statistique et des études économiques. Depuis 1980, il était commissaire à l'aménagement des Alpes du Nord à Grenoble. Le délégué à l'aménagement du territoire, nº 1 de la DATAR, est M. Jean-Pierre Duport.]

□ **M. Fabrice Théobald nommé conseiller technique au cabinet de M. Jacques Mellick.** — M. Fabrice Théobald vient d'être nommé conseiller technique chargé de la marine marchande au cabinet de M. Mellick, ministre délégué auprès du ministre des transports et de la mer.

[Né en août 1949, M. Théobald est ingénieur civil du génie maritime et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. De 1981 à 1986, il a été conseiller technique pour la marine marchande aux cabinets de MM. Louis Le Pensec et Guy Lengagne. Depuis 1988, il était délégué général adjoint de la chambre syndicale des constructeurs de navires.]

Une enquête de « l'Observateur de l'immobilier »

Les prix des logements sont plus élevés au sud de la France

L'ensoleillement semble être le baromètre du prix des appartements, neufs ou anciens, hors Paris, selon une enquête de *l'Observateur de l'immobilier* du Crédit foncier de France. La Côte d'Azur tient la tête : à Grasse, Cannes, Antibes, le mètre carré neuf vaut 30 000 F (12 000 F dans l'ancien), à Nice, 22 000 F (12 000 F dans l'ancien). Après ce groupe hors classe, qui fait la pige à la région parisienne, *l'Observateur* distingue des marchés *« hyperactifs »* (Annecy, Aix, Lyon, avec des prix de 14 000 F le mètre carré neuf et 10 000 F dans l'ancien), des marchés *« actifs »* (Toulouse, Strasbourg, Marseille et Montpellier), des marchés *« tranquilles »* (Bordeaux et Lille, qui sont *« calmes »*, Metz, Nancy, Valenciennes, Amiens, Saint-Etienne, *« en sommeil »*), des marchés *« en déclin »* (Saint-Nazaire, Brest et Calais, où le mètre carré ancien vaut 2 500 F).

Le taux de valorisation annuel moyen, dans les centres-villes, tous marchés confondus, a *été*, de *1982* à 1988, supérieur à l'inflation, s'établissant à 5,4 % pour les appartements neufs ou récents, à 8,3 % pour les appartements anciens, avec une accélération de 1986 à 1988 (7,5 % dans le neuf, 8,4 % dans le récent, 13,6 % dans l'ancien).

ENERGIE

La hausse des prix du pétrole se poursuit à New York

Les prix du pétrole brut ont continué à *fortement progresser* mercredi 3 janvier à New-York. Le baril de West Texas Intermediate, le brut de référence aux Etats-Unis, a ainsi clôturé à 23,68 dollars, *en hausse de 79 cents*, son niveau le plus élevé depuis huit mois.

Les professionnels attribuaient ce redressement à des achats spéculatifs couplés avec une forte demande des raffineurs. Estimant que la hausse des prix des produits raffinés va se poursuivre, ces derniers achètent de gros volumes de brut pour profiter de la marge qui existe actuellement entre les prix du pétrole brut et ceux des produits raffinés.

La parution des statistiques hebdomadaires de l'Institut américain du pétrole a aussi contribué à aviver la hausse. La production de fuel domestique, de carburant et de produits raffinés a sensiblement fléchi au cours de la dernière semaine de l'année aux Etats-Unis, à la suite notamment d'un ralentissement de l'activité dû au froid.

ÉCONOMIE

POINT DE VUE

Pour une grande confédération syndicale

par Yannick Simbron

LE syndicalisme est malade, il perd des adhérents depuis quinze ans. Son influence se réduit. La confiance qu'il inspire s'effondre. Il souffre de sa division. Un corporatisme débridé et sans perspective lui tient trop souvent lieu d'orientation. Il est frappé d'inadaptation structurelle face aux évolutions du monde, pris de vitesse par leur rapidité, par leur complexité.

Bien sûr cette maladie du syndicalisme n'est qu'un aspect d'une crise plus générale de représentation qui touche aussi le monde politique, comme le monde associatif. Bien sûr les symptômes diffèrent d'une famille politique à une autre, d'une association à une autre, d'un syndicat à un autre. *Mais personne ne se guérira en* regardant, avec délices, les symptômes de la maladie de l'autre !

Or le syndicalisme doit répondre à des problèmes d'une extrême complexité. Dans toutes les sociétés industrielles, en France comme ailleurs, les inégalités croissent : inégalités de revenus mais aussi inégalités d'accès à la santé, à l'éducation, à la culture... *C'est une évolution dangereuse* pour la démocratie. Comment y remédier sans créer des mécanismes stérilisants, sans anesthésier l'initiative, la création, le dynamisme individuels ?

Le salaire différé (retraite, maladie, congés payés...) est aussi important que le salaire direct. Les salariés en ont-ils une claire conscience ? Devons-nous ampli*fier cette évolution ou inventer* d'autres formules ? Comment préserver la sécurité sociale ? Comment en assurer le financement alors que les dépenses de santé croissent plus vite que les richesses nationales et que la population vieillit ?

Les structures, les mentalités, les modes de pensée se fondent depuis des décennies sur une organisation ternaire de la vie : un temps de formation, un temps de production, un temps de repos pour le reste de la vie. Cette organisation est remise en cause. Il faut en tirer toutes les conséquences.

L'élévation du niveau de formation, l'apparition sans cesse renouvelée de technologies de plus en plus performantes bouleversent et bouleverseront l'organisation du travail, la hiérarchie des tâches et donc celle des salaires et des responsabilités.

Aux oppositions traditionnelles et toujours fortes, entre les intérêts du capital et ceux du travail – oppositions qui ont fondé et struc*turé le mouvement syndical – s'ajoutent des oppositions entre* intérêts des consommateurs ou usagers et ceux des salariés eux-mêmes, oppositions entre intérêts des consommateurs et grands équilibres écologiques...

Les *économies nationales* se sont imbriquées les unes dans les autres. Il y a quelques décennies, lorsque Billancourt éternuait, le monde salarié français s'enrhumait. Aujourd'hui nous sommes malades lorsque le dollar ou le mark éternuent. Et ceux-ci sont insensibles aux manifs de la Bastille à la République...

Un syndicalisme libre et indépendant doit répondre à toutes ces questions.

Imposer la démocratie économique

Pour imaginer une nouvelle *voie, un nouveau dynamisme à la* démocratie, un syndicalisme libre et indépendant est, en effet, nécessaire.

Ce syndicalisme ne peut être seulement une caisse de résonance des aspirations et revendi*cations de la base. Il n'est pas vrai* que ces aspirations et revendications soient spontanément, naturellement cohérentes entre elles, possibles toutes ensemble, voire opportunes.

Si les salariés ont créé des organisations syndicales professionnelles et interprofessionnelles, c'est pour pouvoir, démocratiquement, élaborer les choix de cohérence, de priorité, de possibilité. S'ils ne le font pas, ou ne le font plus, ou le font mal, d'autres le feront à leur place. Craignons que ceux-là le fassent contre eux. Craignons alors pour la démocratie.

C'est bien au syndicalisme libre et indépendant qu'il appartient d'imposer la démocratie économique. C'est bien à ce syndicalisme là qu'il appartient de construire l'Europe sociale, d'aider à la renaissance de la démocratie à l'Est, et d'imposer une solidarité avec les pays du Sud.

Il faut donc *reconstruire le paysage syndical français européen et* mondial si nous voulons être à la hauteur des enjeux de fin de siècle et de millénaire. Le communisme stalinien s'effondre, avec lui doit disparaître le syndicalisme fondé sur le marxisme-léninisme, et nous en sommes heureux. Cet effondrement légitime une part importante de notre action depuis 1948. Dans ce siècle, ce communisme et le *nazisme auront été les deux plus* grandes perversions de la pensée et de l'action. Mais elles ont influencé les comportements, les structures, les modes de pensée, les références du syndicalisme français particulièrement. Pour lui, le temps est venu de tourner la page pour répondre, avec les forces syndicales européennes libres et indépendantes, aux pro*blèmes qui nous sont posés.*

La Fédération de l'éducation nationale est prête à tous les contacts, toutes les rencontres, tous les colloques officiels, officieux, permanents, provisoires pour discuter, discuter et discuter *encore d'une reconstruction syndi*cale. Un champ de convergences existe. Nous sommes prêts à entrer dans une grande confédération syndicale française que nous aurions contribué à reconstruire. Nous sommes prêts à étudier toutes les formules transitoires, souples, progressives... pour y parvenir. Jean, Marc, Henri, Bernard, Paul et les autres et tous ceux qui nous ont quittés pour aller ailleurs et nulle part, il est de notre responsabilité de nous engager dans cette révolution, demain il sera trop tard... le monde va si *vite !*

NDLR. – Par cette énumération de prénoms, M. Simbron fait allusion à MM. Jean Bornard, président de la CFTC, Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, Marc Blondel, secrétaire général de FO, Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), Bernard Lagardère, secrétaire général du Syndicat national unifié des impôts (SNUI) et Paul Marchelli, président de la CFE-CGC.

▶ Yannick Simbron est secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

Renault soumet aux syndicats le plan social de Billancourt

A l'issue d'une troisième séance de négociations, la régie Renault a proposé mercredi 3 janvier aux syndicats un protocole d'accord sur le plan social qui accompagnera la fermeture de l'usine de Billancourt (4 000 salariés) d'ici à 1992. Ce protocole devrait être signé d'« *ici à la fin de la semaine* », précise la direction. La CFE-CGC a déjà donné son accord alors que la CFDT, la CFTC, FO et la CSL « *consultent leurs instances* ». Quant à la CGT, elle continue de contester le bien-fondé de la fermeture de Billancourt et réclame « *la création de 5 à 6 000 emplois* ».

Ce plan social prévoit la création d'une « *structure paritaire permanente* » (*le Monde* du 13 décembre) afin d'assurer le suivi des reclassements des salariés dans d'autres sites, des départs en préretraite et des retours au pays.

ÉTRANGER

Après neuf mois de conflits violents

Un compromis met fin à la grève des mineurs américains

Après soixante-deux jours de négociations ininterrompues, le groupe minier Pittston et le syndicat des mineurs (UMW) sont finalement parvenus à se mettre d'accord sur une formule qui doit mettre fin à neuf mois de grève particulièrement violente.

WASHINGTON
correspondance

Les termes de l'accord n'ont pas encore été révélés, mais les dirigeants de la compagnie, comme les dirigeants du syndicat, se déclarent satisfaits d'un réglement qui, pour entrer en vigueur, doit être ratifié dans un délai de dix jours par les représentants des deux parties siégeant dans les organismes chargés de la gestion des allocations maladies.

En effet, le conflit ne portait pas sur une revendication salariale, mais sur l'attribution des allocations maladies aux mineurs en retraite. La compagnie, faisant état de son souci de maintenir sa compétitivité sur les marchés extérieurs, avait décidé, en avril, de réduire ses contributions au fonds d'assurance maladie. Mille sept cents mineurs s'engagèrent alors dans un mouvement de grève, marqué, au cours de l'été, par de violents affrontements entre les grévistes et les travailleurs embauchés par Pittston pour les remplacer. Les grévistes bloquèrent les routes, empêchant les camions de la compagnie de livrer le charbon extrait par des « jaunes ». Ils coupèrent des lignes de transport électrique, cassèrent trois mille pare-brise...

Arrestations et amendes

L'Etat de Virginie procéda à des arrestations massives. Des juges imposèrent des amendes, atteignant 68 millions de dollars à l'UMW. Le montant, exceptionnellement élevé, de ces amendes sera très certainement réduit, voire *annulé, dans le cadre du réglement.* De son côté, la grève a coûté environ 600 millions de dollars à la compagnie, dont la production n'a pas dépassé la moitié des on volume habituel.

La grève a gravement affecté les *communautés minières* des Apalaches, souffrant déjà d'un chômage de 9 % (presque le double de la moyenne nationale), d'un niveau de vie très faible (le revenu familial, en 1987, était de dix mille dollars, nettement inférieur à la moyenne nationale). En outre, la grève a créé des dissensions parmi les travailleurs, y compris au sein des familles.

Pour mettre fin à un mouvement d'envergure, évoquant les violents affrontements des années 1930, l'administration républicaine a renoncé à son principe de non-intervention dans les conflits sociaux. Ainsi, la Maison-Blanche *était tenue à l'écart de la grève* employés d'Eastern Airlines, qui avait commencé en mars. Mais, à la suite de sa visite dans la région, *Mme Dole, ministre du travail*, impressionnée par la grave détérioration du climat social, décida de nommer un médiateur spécial, en l'occurrence M. Usery, ancien ministre du travail. En même temps, elle a laissé entendre qu'une solution nationale devait être trouvée au problème des allocations maladie pour les retraités.

Beaucoup de compagnie employant des ouvriers syndiqués se plaignent de ne pouvoir assumer des dépenses médicales qui ne cessent d'augmenter. Le problème est particulièrement grave dans les industries en déclin, comme les mines, où le nombre des travailleurs en activité est insuffisant pour financer l'assistance médicale à la masse croissante de retraités.

Le réglement de la grève est considéré comme un succès par les dirigeants du mouvement syndical qui, sous l'administragion Reagan, ont connu une grave crise de recrutement et subi des échecs spectaculaires dans les conflits sociaux. Ils notent que, face à l'hostilité déclarée des employeurs, les syndiqués ont, cette fois, tenu bon et obtenu un règlement négocié. En outre, la grève a été très largement soutenue par les syndiqués des autres industries, qui ont apporté une contribution substantielle au fonds de grève, permettant ainsi aux grévistes de recevoir de l'UMW une allocation hebdomadaire de 225 dollars par semaine (1 316 F). *Ce réveil de la solidarité est considéré par les syndicats comme un* signe positif.

HENRI PIERRE

Hôtels, agences de voyages, compagnie aérienne

La Hongrie prépare son programme de privatisation

Pour obtenir les fonds nécessaires à leur modernisation, les entreprises hongroises n'hésitent plus à recourir au financement privé, même étranger. Le vice-ministre des transports a annoncé, au début de la semaine, son intention de céder une part du capital de la *compagnie nationale Malev dont* les quinze avions de fabrication soviétique devraient être remplacés d'urgence.

Pour sa part, la chaîne hôtelière Danubius, propriétaire des établissements Hilton et Gellert à Budapest, est en discussion avec des investisseurs étrangers afin de trouver l'argent nécessaire à la mise à niveau de son parc hôtelier. La part publique dans le capital de Danubius pourrait tomber en dessous de 50 %.

□ **M. Michael Wilson (Canada) est nommé président du comité intérimaire du FMI.** – M. Michael Wilson, ministre canadien des finances, a été nommé, mercredi 3 janvier, président du comité intérimaire du Fonds monétaire international (FMI) en remplacement de M. Onno Ruding, ancien ministre des finances néerlandais, qui a démissionné en novembre.

Alors que sa dette s'élève à 20,6 milliards de dollars

La RDA va emprunter à l'étranger

La dette brute de la République démocratique allemande (RDA) vis-à-vis des pays occidentaux s'élève à 20,6 milliards de dollars (près de 12 milliards de francs) et *devrait encore augmenter* cette année, a indiqué mercredi 3 janvier Mme Christa Luft, vice-premier ministre chargé des questions économiques au sein du gouvernement de Berlin-Est. Elle a assuré que le pays continuerait à régler avec ponctualité les échéances de sa dette et envisageait, si nécessaire, de continuer à emprunter à l'Ouest.

S'*exprimant au cours de la table* ronde gouvernement-opposition, Mme Luft a, d'autre part, réaffirmé que le gouvernement ne renoncerait pas au principe de la participation majoritaire de l'Etat dans les sociétés mixtes dont le statut est à l'étude en RDA.

AFFAIRES

On l'appelait Total-la-Malchance

Au cœur de la restructuration de la chimie, la Compagnie française des pétroles (CFP-Total) multiplie les accords internationaux. Un objectif : rester dans la course d'ici à la fin du siècle dans un secteur de plus en plus concentré où les moyens financiers limités de Total sont de lourds handicaps

« *IL est temps que ça change, le muppet show, la gérontocratie, ça suffit !* », dit un cadre. « *La direction n'a pas conscience de ce qui se passe ici. Ça va changer. Tchuruk est un pro !* », ajoute un expatrié en Extrême-Orient. « *Ce type a une telle réputation que le ménage sera fait avant qu'il arrive...* », surenchérit un jeune négociateur pétrolier.

Total est un cas. Rarement une entreprise aura attendu avec autant d'espoir l'arrivée d'un nouveau patron. *A fortiori* lorsqu'il est parachuté de l'extérieur et qu'il est précédé d'une solide réputation de « *boucher* ». Mais depuis l'annonce, cet automne, du nom de Serge Tchuruk, qui succédera à François-Xavier Ortoli en mars prochain, la « vieille dame d'Auteuil » revit, émue comme une jeune fille dans l'attente de son sauveur.

Une confiance ravie que rien n'entame, ni les bouleversements d'état-major déjà largement engagés, ni les restructurations majeures envisagées, ni même la peur, avivée lorsqu'on a appris que Serge Tchuruk avait demandé à étudier la liste des cadres, accompagnée d'une pyramide des âges détaillée...

Tout plutôt que le mariage forcé avec Elf, concurrent et ennemi héréditaire. Un mariage sérieusement étudié cet été par les pouvoirs publics et annoncé par la rumeur, qui a provoqué une douloureuse prise de conscience au sein de l'état-major, désormais convaincu que cette alliance constitue l'issue inévitable si le groupe ne parvient pas à redresser la situation.

Une prise de conscience tardive mais salutaire pour une entreprise qui, selon l'expression d'un cadre, « *se concevait comme une institution et s'imaginait éternelle* »... et qui réalise que son avenir, sauf miracle, est presque totalement bouché.

Rien certes de vraiment catastrophique. Total n'est menacée ni de faillite ni d'OPA sauvage... mais de mort lente. « *Ils ne seront pas à terre demain, mais ils risquent de se traîner longtemps* », commente un analyste spécialisé.

Dans un secteur pétrolier de plus en plus concentré, où le gigantisme paye plus que partout ailleurs, la question n'est pas de savoir si Total peut ou non rester rentable. A moins d'une très grosse bourde ou d'un « accident » comme en 1986, le groupe le restera sans doute longtemps. L'enjeu est de savoir s'il peut atteindre la taille critique qui, à long terme, lui permettra seule de survivre en tant que compagnie intégrée et de continuer à remplir la mission que lui a assignée Raymond Poincaré lorsqu'il a créé en 1920 la Compagnie française des pétroles : « *Développer une production de pétrole à contrôle français...* »

Or rien n'est moins sûr. Depuis quinze ans, la CFP n'a cessé de perdre du terrain. Vingt-neuvième compagnie pétrolière mondiale selon le classement annuel de la revue *Petroleum Intelligence Weekly (voir tableau)* et quatorzième si on exclut les compagnies nationales des pays producteurs, elle ne fait déja quasiment plus partie des compagnies vraiment intégrées « *du puits jusqu'à la pompe* ».

Beaucoup de pompes, peu de puits

Des pompes elle en a, elle en a même beaucoup puisque, toujours selon *PIW*, elle se classe, pour les capacités de raffinage et la distribution de produits, respectivement aux douzième et onzième rangs mondiaux. Ce sont les puits qui manquent dramatiquement : en matière de production, Total ne se classe qu'au trente et unième rang pour le pétrole et au vingt-quatrième pour le gaz. Quant aux réserves, c'est encore bien pis, puisque la compagnie n'arrive qu'au quarante-septième rang mondial pour le pétrole et au soixante-seizième pour le gaz, derrière le belge Petrofina, à égalité avec l'espagnol Repsol !

Un déséquilibre structurel profond qui se résume en trois chiffres : Total produit en propre 17 millions de tonnes d'équivalent pétrole – dont 12 millions de tep tirées du Moyen-Orient, où le groupe conserve des droits d'enlèvement à conditions privilégiées. Mais, face à ces ressources limitées en amont, le groupe, en aval, raffine près de 35 millions de tonnes de produits. Globalement, la CFP est donc massivement acheteur de pétrole (on dit « *court en brut* » dans le jargon pétrolier), ce qui n'a jamais été un moyen de gagner beaucoup d'argent dans un métier dominé par la course à la rente.

Dans le détail, la situation apparaît encore plus sombre puisque l'aval du groupe se situe pour l'essentiel à l'ouest de Suez, c'est-à-dire en Europe, en Afrique et aux Etats-Unis, où il produit peu, alors que le plus gros de sa production vient du Moyen ou de l'Extrême-Orient, à l'est de Suez, où il ne possède pas de raffinage et peu de réseaux de distribution. En Occident, le groupe est donc un acheteur sans ressources alors qu'en Orient il est un vendeur sans débouchés !

« Le traumatisme des années 70 »

On est très loin de l'intégration verticale qui a fait le succès des majors depuis plus d'un siècle et vers laquelle tous les groupes mondiaux tendent avec plus ou moins de succès. D'autant plus que, contrairement à la plupart de ses concurrents, Total était jusqu'à présent quasiment absent de la chimie – domaine où, assure un spécialiste, « *tout groupe pétrolier intégré se doit désormais d'être présent* » – et qu'il a tendance à se rééquilibrer par le bas en réduisant au fur et à mesure ses réseaux et ses capacités de raffinage (de 50 % de 1974 à 1989) sans parvenir à reconstituer vraiment son patrimoine minier.

Il ne faut pas oublier le « *traumatisme des années 70* », se lamente en chœur la hiérarchie lorsqu'on évoque le problème : en *quelques années, juste avant le premier* choc pétrolier, la CFP a perdu, en raison des nationalisations en Iran, en Algérie et en Irak, la quasi-totalité de ses ressources, une bonne soixantaine de millions de tonnes par an. Elle s'est donc retrouvée dépourvue de brut juste au moment où les prix s'envolaient. « *C'est une compagnie qui a dû totalement se reconstruire en quinze ans* », plaide François-Xavier Ortoli.

Sans doute; mais toutes les compagnies occidentales ont subi la même épreuve à la même époque, et si Total s'en est beaucoup plus mal remise que d'autres, ce n'est pas seulement par manque de chance mais aussi par manque d'audace, de dynamisme et d'esprit commerçant. « *Le séisme n'a pas été facile à digérer*, explique un directeur ; *c'était une société prospère, vivant sur une rente historique, qui s'est trouvée brusquement démunie de son pactole.* »

Diplomate et rentier dans l'âme plus qu'entrepreneur, le groupe, à l'opposé des « baroudeurs » d'Elf-Aquitaine, n'a pas su réagir à temps. « *Ils sont allés en Algérie contraints et forcés, se sont fait traîner en mer du Nord et en Afrique, ont failli revendre leur participation dans le gisement d'Alwyn (aujourd'hui le plus beau fleuron du groupe) et n'ont repris l'exploration dans le Bassin parisien que sur l'insistance d'André Giraud*, explique un observateur, *ils n'ont jamais ressenti l'impérieuse nécessité de remplacer leurs rentes du Moyen-Orient.* »

De fait, le groupe a longtemps éparpillé ses efforts, s'épuisant à suivre de mauvaises pistes, en Chine, en Australie, en Egypte, au Soudan, etc., voire à pratiquer l'assistance technique avec les pays producteurs, au grand dam de ses concurrents qui l'accusent de « *brader la technologie* » pour des chimères. Une politique unique dans le secteur, qui lui vaut certes la reconnaissance émue des pays partenaires, mais lui apporte finalement plus d'ennuis que de bénéfices. Ainsi, en Asie, Total se heurte-t-il désormais à la concurrence de ses anciens élèves indiens. « *Nous les avons trop bien formés*, déclare un directeur, *maintenant nous les retrouvons en face de nous notamment au Vietnam !* »

Trois découvertes en dix ans

D'hésitations et de reculades en francs déboires, Total n'a fait que trois modestes découvertes en dix ans. Une malchance tenace qui a fait surnommer la CFP « *Can't Find Petroleum* » (littéralement « *ne peut pas trouver de pétrole* ») dans les milieux professionnels. Cette méchante plaisanterie ne fait pas rire rue Michel-Ange. « *L'important, c'est ce qu'on a, même en participation, ce n'est pas ce qu'on découvre tout seul* », explique un cadre, rappelant, comme la direction générale, qu'après tout Total a réussi à se reconstituer patiemment un patrimoine de réserves, certes modeste à l'échelle internationale (1,4 milliard d'équivalents barils) mais qui a augmenté de 32 % depuis 1985 et représente l'équivalent de quatorze *années de production*, 3,7 milliards de dollars.

L'ennui est que ce patrimoine est menacé, pour ses plus beaux fleurons (Frigg en mer du Nord, Bekapaï en Indonésie), par l'épuisement naturel des champs et que le reste (Bassin parisien, Abou Dhabi, Oman) rapporte fort peu d'argent, à l'exception – et encore – du gisement britannique d'Alwyn.

Quant à l'exploitation des gisements dits du « troisième type », prônée depuis deux ans par la direction, elle laisse perplexes les observateurs. Il s'agit de gisements pour la plupart modestes, déjà découverts et non exploités en raison de difficultés particulières, techniques, financières ou diplomatiques, comme en URSS, en Argentine, en Thaïlande, au Yémen, etc., où Total compte se faire une « niche ». « *Ce n'est pas avec de petits gisements qu'on fait du cash-flow*, explique Jean-Marie Chevallier, professeur à l'université Paris-XIII et spécialiste du secteur pétrolier, *il faut une rente sur un volume important.* » C'est ce qui manque le plus.

Seule solution, radicale, longtemps caressée, mais en vain : le rachat de barils déjà découverts grâce à une grosse acquisition en Bourse. Là aussi, Total a fait la preuve de sa pusillanimité et de sa malchance. Après avoir manqué, dans les années 60, de nombreuses occasions (Richfield, Time Oil, Signal), faute d'intérêt pour l'amont, le groupe a échoué l'an dernier dans sa tentative de prise de contrôle du norvégien Saga, riche en réserves mais dépourvu d'activités en aval, qui aurait été un parfait complément. Erreur ou saine prudence, il a aussi repoussé l'offre de l'Aramco saoudienne qui cherchait à acquérir des réseaux en Europe et s'est désormais tournée vers Elf.

Aujourd'hui, les cours du brut remontent, et le coût de ce genre d'opération devient prohibitif pour Total, de plus en plus distancé par ses puissants concurrents, et qui ne peut financièrement se permettre de mettre sur la table les quelque 10 milliards de dollars nécessaires, par exemple, pour acquérir les actifs de Tenneco récemment mis en vente.

Un effet de « taille absolue »

« *L'avantage comparatif des quatre très grandes compagnies pétrolières (Shell, Exxon, BP et Chevron) est en train de s'accentuer*, explique Jean-Marie Chevallier. *Aujourd'hui, pour qu'une entreprise puisse saisir les occasions, il faut qu'elle ait déjà atteint une taille critique. Un exemple : l'ouverture du marché européen. Pour en profiter pleinement, il y a un effet de « taille absolue » : une très grande firme peut capter un marché global comme celui des transporteurs intracommunautaires ou des compagnies aériennes ; elle peut imposer sa marque dans tous les pays membres et réduire les coûts d'approvisionnement de ses réseaux. Surtout, elle peut lever sur le marché financier des sommes importantes pour agir immédiatement si une affaire se présente.* »

Une remarque qui vaut pour Total plus que pour d'autres, compte tenu de ses contraintes financières : cash-flow et bénéfice insuffisants (respectivement 7,1 milliards de francs et 1,95 milliard en 1988) par rapport au chiffre d'affaires (83,3 milliards de francs), qui stagnent voire diminuent depuis 1984. Fait significatif : dans le classement financier mondial, la CFP est quinzième pour le chiffre d'affaires, les effectifs et les fonds propres, mais seulement vingt-sixième pour les profits ! Ajoutons à cela un endettement excessif, équivalant à la moitié des capitaux propres en 1988, et l'incapacité de recourir massivement au marché financier compte tenu de la part de l'Etat dans son capital (35 %, avec 40 % des droits de vote), la règle du « ni-ni » exigeant que le Trésor « suive » toute augmentation de capital.

Si l'amont pétrolier manque de brillant, il rapporte quand même plus que le reste.

Lire la suite page 22

IL Y A UNE CHOSE QUI NOUS RENDAIT PLUTÔT SYMPATHIQUE...
... C'ÉTAIT NOTRE INCAPACITÉ À FAIRE...
... DES SUPER PROFITS !
BESSIN

Le classement mondial des sociétés pétrolières

Rang '88	Rang '87	Compagnies	Pays	Réserves Pétrole	Réserves Gaz (1)	Production Pétrole	Production Gaz	Capacités de raffinage	Ventes
1	1	Saudi Aramco	Arabie saoudite	1	2	1	6	9	7
2	2	Royal Dutch/Shell	P.-B./Roy.-uni	11	13	7	1	2	1
2	3	Exxon	USA	12	12	6	2	1	2
4	4	PDV	Venezuela	6	6	5	12	6	8
5	5	Nioc	Iran	4	1	4	10	21	18
6	6	Chevron	USA	16	22	13	7	3	6
6	8	Mobil	USA	17	18	19	4	4	5
8	9	British Petroleum	Roy.-uni	13	21	8	19	5	4
9	7	Texaco	USA	19	25	11	8	7	3
10	11	KPC	Koweït	3	11	9	29	13	14
11	12	Amoco	USA	21	19	17	5	11	10
12	10	Pemex	Mexique	7	8	3	46	8	12
13	13	Pertamina	Indonésie	15	10	15	9	15	25
14	14	Sonatrach	Algérie	10	5	10	3	34	33
15	15	Arco	USA	18	23	18	14	19	19
16	16	ENI	Italie	25	20	27	13	14	13
17	17	INOC	Irak	2	7	2	31	40	36
18	18	Libya NOC	Libye	8	15	14	35	37	39
19	21	Elf-Aquitaine	France	29	33	23	15	27	30
19	19	Du Pont (Conoco)	USA	30	36	24	20	26	21
21	20	Adnoc	E.A.U.	5	4	16	21	58	55
22	23	NNPC	Nigeria	9	9	12	52	35	50
23	22	EGPC	Egypte	22	24	22	37	32	32
24	24	Unocal	USA	34	28	33	17	31	29
25	26	Petrobras	Brésil	20	35	21	–	10	9
26	28	USX (Marathon)	USA	35	34	36	18	24	28
27	25	YPF	Argentine	26	16	26	11	36	61
27	27	Phillips Petroleum	USA	33	32	25	16	43	27
29	30	Total CFP	France	47	76	31	24	12	11
30	33	Petrofina	Belgique	46	42	43	38	22	20

Source : Petroleum Intelligence Weekly.
(1) *Equivalent pétrole.*

Le classement mondial des cinquante premières compagnies pétrolières établi chaque année par la revue Petroleum Intelligence Weekly selon des critères opérationnels (volumes des réserves, de la production, des ventes et des capacités de raffinage) montre d'une part la montée irrésistible des compagnies nationales des pays producteurs qui devancent désormais les « majors » et, d'autre part, l'écart de plus en plus grand existant entre les « très grandes » compagnies et les autres.

Parmi les cinq premiers mondiaux ne figurent plus que les deux géants anglo-saxons Shell et Exxon, lesquels sont devancés ou talonnés par les grandes compagnies nationales saoudienne (Aramco), vénézuélienne (PDVSA) et iranienne (NIOC), grâce à l'importance de leurs réserves et de leur production, ainsi qu'à l'acquisition récente de réseaux de raffinage-distribution dans les pays consommateurs, notamment par l'Aramco, PDVSA et la KPC koweïtienne (dixième au classement mondial).

Le classement de PIW montre, en outre, l'écart de plus en plus grand séparant les grandes multinationales des compagnies dites « régionales » comme les indépendantes américaines, Elf, Total, l'ENI italienne, etc., lesquelles ne couvrent en aval comme en amont qu'une zone limitée.

Le groupe en chiffres

milliards de francs
Endettement (moyen et long terme)
Investissement
Marge brute d'autofinancement
Résultat net
16 14 12 10 8 6 4 2 0 –2
1984 1985 1986 1987 1988

CONVICTIONS

La protection des logiciels informatiques

« Les constructeurs européens risquent de se trouver en position d'infériorité vis-à-vis des Américains et des Japonais », estime M. Roger Gallois, directeur chez Bull

L'EUROPE informatique avance à petits pas. Certaines dispositions d'une directive européenne sur la protection des logiciels, en cours de rédaction et qui devrait être adoptée au début de cette année, inquiètent le groupe informatique français Bull... M. Roger Gallois, directeur juridique et fiscal chez Bull, expose la position de sa société sur cette question.

« Quel problème avez-vous avec Bruxelles ?

– Nous sommes inquiets de certains aspects d'un projet de directive qui définit un régime unifié *applicable en Europe à la protection* des logiciels.

» En préalable, je voudrais souligner que Bruxelles a fait un travail considérable et original : l'Europe sera à la pointe de l'évolution juridique car elle va être la première à mettre sur pied un système spécifique applicable aux logiciels. Cela dit, nous sommes inquiets des conséquences stratégiques que pourraient avoir sur le développement de notre industrie certains aspects de ce texte.

– Peut-être faudrait-il rappeler son contenu...

– Il vise à mettre sur pied un système juridique essentiellement basé sur les textes régissant le droit d'auteur, étendu et adapté aux spécificités du logiciel.

» Sans entrer dans les détails, le droit qui s'attachera au logiciel concerne l'expression propre du logiciel – et non pas les idées ou les concepts abstraits sur lesquels il serait fondé. Plus spécifiquement, c'est la manière dont les séquences d'instructions sont constituées qui sera protégée. Mais pas le mode de résolution du problème lui-même, qui n'est pas protégeable. Cette protection serait de longue durée : cinquante ans après la création de l'œuvre.

– Qu'est-ce qui vous préoccupe ?

– Une modalité très particulière de ce texte. En matière de propriété industrielle et intellectuelle, l'œuvre protégée est généralement mise à la connaissance du public : vous pouvez consulter un livre, admirer une sculpture, écouter un disque... La loi protège l'auteur des *conséquences* de cette publication, c'est-à-dire du plagiat ou de la reproduction non autorisée. Le programme pose problème : si n'importe qui peut le consulter, il en acquiert immédiatement la connaissance intime et, partant, *il est capable* de le reproduire par des moyens plus ou moins légaux.

» En conséquence, des personnes ont proposé un article qui interdirait, sauf autorisation de l'auteur, la prise de connaissance même fugitive du contenu d'un programme. *La seule chose qu'un utilisateur* de programme pourrait donc faire, c'est de le faire « tourner » sans avoir la possibilité d'en lire le contenu.

» Certes, il y a des raisons sérieuses qui militent en faveur d'une telle disposition, mais nous pensons, chez Bull, qu'elle est excessive. Car s'il est vrai qu'il faut *lutter contre le plagiat*, nous estimons qu'il y a suffisamment d'éléments coercitifs dans le projet de directive bruxelloise pour donner à celui qui serait victime d'une telle pratique les moyens de faire cesser la situation.

» Notre préoccupation est ailleurs. Empêcher de lire un programme revient à interdire le *reverse engineering*. Il s'agit d'une procédure dans laquelle on fait les études « à l'envers » : plutôt que de partir d'un problème à résoudre et d'en trouver la solution, on part de la manière dont quelqu'un a résolu le problème, on analyse la solution *qu'il a trouvée et on en construit une autre ne reprenant* pas les éléments protégeables de la formule initiale. En matière de logiciel, le *reverse engineering* est d'autant plus facile qu'on connaît toute la séquence d'instructions d'un programme et qu'on peut, en l'analysant, en reconstruire un autre empruntant des séquences d'instructions comparables mais pas identiques. Il permettrait donc à un concurrent de réécrire très simplement un programme qui ne plagierait pas nécessairement le premier mais qui aboutirait pratiquement au même résultat avec des séquences d'instructions différentes. Nous disons « attention » *car dans certains pays, comme les* Etats-Unis ou le Japon, ce processus est parfaitement possible et reconnu, dès lors qu'il n'y a pas plagiat. Les constructeurs européens risquent donc de se trouver en position d'infériorité vis-à-vis d'eux.

L'accès aux interfaces

» Mais – et c'est notre principale préoccupation – interdire l'analyse d'un programme pose une question majeure. Depuis des années, Bull milite en faveur des systèmes hétérogènes interconnectant des sous-ensembles issus de constructeurs différents, au travers d'une normalisation internationale. Les clients et les constructeurs ont besoin, dans cette logique, d'avoir accès aux interfaces, c'est-à-dire aux prises de courant qui vont permettre à tous ces systèmes de dialoguer entre eux. Parmi ces interfaces, une partie réside dans le logiciel. Donc, si la directive proposée par Bruxelles empêche la lecture du contenu des logiciels, elle interdit l'accès aux interfaces. Elle risque de bloquer le mouvement vers l'interopérabilité, que nous estimons fondamental pour le développement d'un marché libre et ouvert. *Si un client ou un constructeur ne peut pas regarder* dans un programme la manière dont on peut se brancher sur celui-ci – et, pour le faire, lire les instructions du programme pour savoir construire une séquence nouvelle qui soit compatible avec la précédente, – on ne saura pas interconnecter des systèmes différents.

» Nos partenaires nous répondent qu'ils donneront les droits nécessaires après négociation. Cela ne nous semble pas possible, car cela permettrait aux constructeurs de choisir de façon discrétionnaire les gens avec lesquels ils vont travailler. La contre-réponse qui nous est faite est de dire que, s'il y a abus, les tribunaux trancheront... Là encore, nous répondons que l'informatique se développe très vite et ne peut attendre pendant quatre ou cinq ans des décisions de justice.

– En d'autres termes, il s'agirait d'un combat d'arrière-garde des apôtres des systèmes « maison » ?

– *Je ne sais pas... Il est vrai* que l'informatique entre dans une période de croissance plus réduite que dans le passé, et donc de concurrence plus forte. Face à cette tourmente qui s'annonce, chacun veut pouvoir jouer avec toutes ses cartes. *On assiste* aussi à un combat pour les parcs informatiques : la technique des systèmes « propriétaires » a permis la constitution de citadelles, et la stratégie que Bull a proposée ces dernières années mène à leur démantèlement à terme.

» Nous avons donc soumis un amendement visant à permettre l'analyse des interfaces si celles-ci ne sont pas publiées par les auteurs de programme. Nous demandons aux auteurs qu'ils rendent publique la manière de se connecter sur les programmes. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE VAYSSE

Les Allemands font les foires

Pour M. Hugo Lehmann, propriétaire d'une petite entreprise d'outillage près de Freiburg, l'accès au hall d'exposition d'une grande foire internationale comme la Foire de Hanovre reste la meilleure stratégie à l'exportation. Quand on lui demande de présenter ses résultats, le chef de Lefo Formenbau, *une entreprise qui* compte à peine soixante employés, n'est pas peu fier : *« En sept ans, j'ai réussi à diversifier considérablement mon activité et, aujourd'hui, je réalise environ 40 % de mon chiffre d'affaires avec l'étranger »*, précise-t-il.

L'entreprise de M. Lehmann s'est spécialisée dans la fabrication d'accessoires pour les équipements terminaux informatiques, ce qui lui a permis de *fidéliser une clientèle « high-tech »*. L'effort financier est considérable, car le prix au mètre carré *dans une foire aussi* importante que celle de Hanovre, qui draine des centaines de milliers de visiteurs lors de ses *deux manifestations phares*



PATRICK PIEL/GAMMA

La Foire de Hanovre, la plus importante en termes de surfaces d'exposition.

– la Cebit en mars et la Foire *industrielle en mai, – est* exorbitant pour les petits exposants. Cette stratégie a toutefois payé, dans la mesure où une entreprise comme celle de M. Lehmann n'a pas les moyens de se lancer dans des projets *plus ambitieux de fusions ou de* créations de filiales à l'étranger pour s'assurer des débouchés.

Indispensable support marketing à l'export, l'inflation du nombre de Salons et congrès depuis quelques années peut néanmoins s'avérer ruineuse pour les entreprises, à moins d'une stratégie bien ciblée. Ainsi, il en coûte chaque année entre 35 millions et 60 millions de deutschemarks (entre 120 millions et 245 millions de francs) au géant *électronique* ouest-allemand Siemens pour être présent dans près de deux cents *manifestations*, dont la moitié à l'étranger.

Les grandes sociétés ouest-allemandes organisatrices de foires font valoir pour leur part que la concurrence de plus en plus féroce des organisateurs *privés*, *surtout* américains et asiatiques, demande une réponse appropriée sur le plan mondial. La formule choisie outre-Rhin a été celle du transfert de Salons, avant tout en direction de l'Asie, avec l'organisation d'un Interstoff Asia à Hongkong, dès 1987, suivi d'un mini-Cebit – Cenit Asia, – également à Hongkong, et d'une foire des sports Ispo Asia à Singapour. La prochaine étape consiste à tenter un second *transfert, cette fois-ci sur le* marché intérieur des Etats-Unis, afin de mettre hors concurrence un certain nombre de Salons déjà bien établis comme, par exemple, le Salon international des textiles d'habillement *(Interstoff) de Francfort.*

Engorgement routier

Sur le plan européen, la perspective du marché unique de 1993 n'a fait que relancer l'intérêt – et la concurrence – des grandes métropoles, qui rivalisent d'efforts pour attirer *les visiteurs. La RFA reste* largement en tête en tant que premier organisateur international de foires puisque, sur les cent cinquante manifestations d'importance mondiale, tous secteurs industriels confondus, *une centaine se déroulent* outre-Rhin. Les villes les plus importantes pour les surfaces d'exposition disponibles sont (par ordre décroissant) : Hanovre, Francfort, Cologne, Düsseldorf et Munich. Mais les efforts consentis par d'autres villes européennes comme Milan, Paris, Birmingham ou Barcelone *représentent une sérieuse* concurrence pour la RFA.

Conscientes de ce danger, les *autorités* fédérales ont consenti cette *année près de* 50 millions de deutschemarks de subventions afin d'encourager la participation des entreprises ouest-allemandes aux Salons organisés à l'étranger à l'initiative de la RFA ou bien pour les *inciter* à organiser leur propre exposition. Pour leur part, les grandes *sociétés organisatrices de foires, qui sont* le véritable « nerf de la guerre » de l'économie outre-Rhin grâce, notamment, à leur rôle considérable d'accumulateur du pouvoir d'achat au niveau des Länder, ont renforcé l'activité de leur *filiale chargée* de l'organisation de Salons à l'étranger tout en multipliant les *initiatives* pour attirer les visiteurs étrangers en RFA.

Ces efforts ont été payants *dans la majorité des cas. La société Messe Frankfurt, dont* le chiffre d'affaires total a pour la première fois franchi la barre des 300 *millions* de deutschemarks en 1989, a vu son taux de fréquentation considérablement augmenter : 2,6 *millions de visiteurs et quelque* 32 000 sociétés, dont *16 500 entreprises étrangères*, se sont rendus à Francfort cette année, soit une augmentation d'environ 10 % par rapport à 1988. Selon M. Eike Markau, président de la Foire de Francfort, les retombées pour la *région sous forme d'une* demande induite de biens et de services s'élèvent à 1,5 milliard de deutschemarks.

Munich et Leipzig ensemble

A Munich, où le chiffre d'affaires est également en *pleine croissance*, grâce, notamment, à la tenue de deux importants Salons – Bauma (machines-outils) et Drinktec Interbrau (cuves mécaniques) – organisés seulement tous les douze ans, on se félicite des *récents changements à l'Est*, qui ont amené un nombre croissant de visiteurs. Selon M. Werner Marzin, directeur de la Foire de Munich, pour la première fois en 1990, une foire commune des métiers artisa*naux sera organisée à Leipzig*. Concernant la Foire internationale de Leipzig, qui servait de vitrine jusqu'à présent aux dirigeants du SED à des fins de politique étrangère, le président de la Foire de Hanovre, M. Klaus Goehrmann, a annoncé qu'il était prêt à tout faire pour assurer son développement et ne redoutait en aucune façon une concurrence entre les deux villes. Au contraire.

Même si les Salons internationaux, en Allemagne et à l'étranger, sont les plus recherchés en raison des meilleures chances de débouchés qu'ils offrent, les manifestations régionales et locales ne sont pas en reste. Selon une estimation de la Fama, l'association des foires et Salons techniques de Nuremberg, *ces petits* Salons privés ne drainent pas moins de 6,5 millions de visiteurs et plus de 300 000 exposants chaque année ! *L'ouverture des frontières devrait* renforcer la fréquence et la spécificité de ces foires, avec même un possible regroupement au niveau de régions divisées historiquement mais économiquement liées comme l'ensemble Saar/Lothringen/Luxembourg ou Cologne/Aachen/Maastricht.

Les chefs d'entreprise ouest-allemands, en tout cas, semblent avoir compris tout l'intérêt de cette ouverture des frontières : pour s'y préparer, ils sont prêts, selon une estimation de l'Auma, qui regroupe toutes les grandes entreprises organisatrices de foires, à dépenser *jusqu'en 1992 1 milliard de* deutschemarks rien que pour être présents.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

On l'appelait Total-la-Malchance

Suite de la page 21

L'aval, point fort traditionnel du groupe, a surtout été depuis dix ans une source d'hémorragie financière, puisque le raffinage a perdu quelque 11 milliards de francs pendant cette période. A sa décharge, Total n'a pas été le seul, tous les raffineurs français ayant accumulé des pertes depuis le début des années 80. Mais il a été, pour son malheur, le plus gros perdant.

La distribution n'a, elle non plus, pas fait de miracle, au contraire. Non par vice structurel mais par incapacité, là aussi, à gérer la situation nouvelle créée par la liberté des prix de l'essence et par l'irruption des grandes surfaces dans le paysage pétrolier français, où Total réalise plus de la moitié de ses ventes. *« Je viens d'un milieu concurrentiel, ce n'est pas la culture du groupe. Personne ici ne ressent l'intense obligation de gagner de l'argent*, note un cadre de Total France. *La culture n'est pas celle d'une entreprise profitable mais d'une administration. Pendant des années, Total a vécu de ses rentes. Il gérait une part de marché et une marge garantie par l'Etat.* » Nulle surprise donc que la guerre des prix déclenchée dès 1983 l'ait totalement désarçonné...

« Le marché a toujours raison »

Aidé par le redressement général des marges de raffinage et par les efforts d'assainissement accomplis depuis deux ans, Total France commence tout juste à sortir du rouge : 158 millions de francs de bénéfice net au premier semestre 1989. *« Un résultat très insuffisant au regard des fonds immobilisés (12 milliards de francs). A ce taux-là, il vaudrait mieux les placer à la caisse d'épargne ! »*, dit Yves-René Nannot, le nouveau patron de Total France, transfuge d'Hutchinson, qu'il a sorti du gouffre et redressé de main de maître en six ans.

Un homme nerveux, tranchant au point de paraître presque brutal, formé chez Dupont de Nemours, qui dit *« Le marché a toujours raison »* et dénonce crûment le coût du siège social d'Auteuil (1 milliard de francs par an) et les salaires exorbitants de son entreprise : 18 000 francs en moyenne, 92 % du personnel touchant plus de 10 500 francs par mois. L'exact opposé – comme d'ailleurs toute la nouvelle équipe de direction mise en place depuis l'été – de l'affabilité exquise, tout en finesse et en diplomatie, des anciens dirigeants de la compagnie. Brutal mais efficace *si l'on en juge par les résultats* d'Hutchinson, seule réussite de Total en matière de diversification avec l'Omnium financier de Paris. Deux filiales qui ne doivent leur salut, assurent les mauvaises langues, qu'à leur totale autonomie de gestion par rapport à la direction générale du groupe...

Car, en matière de diversification comme *ailleurs*, la *CFP* n'a cessé depuis dix ans d'accumuler déboires, contretemps et occasions *manquées*. Elle a revendu l'essentiel de sa chimie (ATO et Chloé) à Elf pour une bouchée de pain (680 millions de francs) en 1983, au plus bas, juste avant le redressement du secteur. Elle a échoué en 1986, comme l'a révélé le magazine *Fortune France*, dans sa tentative de prise de contrôle de Rhône-Poulenc, à l'occasion des *dénationalisations*. Elle a en revanche investi massivement dans l'uranium et le charbon, avant l'effondrement des cours, de même que dans les mines d'or. Tous secteurs que le groupe s'efforce actuellement de revendre, l'ensemble n'ayant cessé d'accumuler des pertes (200 millions de francs l'an dernier).

Un bilan presque entièrement négatif, qu'il serait toutefois injuste d'attribuer à la seule direction sortante. Car, là aussi, *« Total-la-Malchance »* a bien mérité son surnom, ayant pâti depuis cinq ans d'une guerre interne pour le moins superflue. Succédant à deux hommes du sérail, Victor de Metz *et René Granier de Liliac, plus* diplomates et financiers qu'hommes d'affaires véritables, qui avaient façonné pendant des lustres le groupe à leur image, François-Xavier Ortoli, inspecteur des finances et ancien ministre, n'a jamais réussi à se faire complètement accepter.

« Ortoli est entré par effraction... »

Imposé par Laurent Fabius contre l'avis du conseil d'administration et de tout l'état-major arc-bouté derrière son candidat maison, cet homme discret et timide, cultivé à l'extrême mais qui connaissait mal le pétrole et encore *moins le corps des Mines dominant* dans toute la hiérarchie, a perdu plusieurs précieuses années à tenter d'imposer *« une stratégie tenace de rationalisation »*, qu'il n'a finalement réussi à engager que depuis deux ans.

« Ortoli est entré par effraction et ne s'en est jamais remis, note un cadre ; *il a dû donner des gages à tout l'état-major et s'est trouvé confronté à une guerre permanente avec la direction générale. A la fin, la moindre réunion dégénérait. Les échanges restaient polis mais très durs, même devant des salariés subalternes. »*

Ayant fixé un objectif de résultats financiers – 4 milliards de bénéfices nets en 1992, soit deux *fois plus qu'en* 1988, – François-Xavier Ortoli s'est attaché à éviter à son successeur les épreuves qu'il avait dû traverser. C'est une équipe toute nouvelle et une entreprise déjà passablement assainie (en cinq ans les effectifs de la maison mère ont diminué de 25 %, ceux de l'exploration-production de 40 %, *Total France de 30 % et le nombre* de points de vente de 33 %), que trouvera Serge Tchuruk en mars prochain.

Est-ce suffisant pour en refaire à terme une grande compagnie pétrolière intégrée, capable d'affronter la concurrence internationale ? C'est une autre question.

Sans doute Total garde-t-elle des atouts, au premier rang desquels sa filiale américaine TOPNA, considérablement renforcée l'an dernier par le rachat de CSX Oil and Gaz. Bien implantée dans le raffinage-distribution du Middle-West, elle *est considérée par tous les* analystes d'outre-Atlantique comme l'une des sociétés de raffinage les plus performantes du marché, bien qu'elle soit de taille relativement modeste par rapport à ses grands concurrents nationaux.

Autre atout : le redressement, semble-t-il durable, du raffinage mondial, lequel, joint aux efforts de restructuration déjà accomplis, laisse espérer à Total quelques années de vaches grasses dans ce domaine. Enfin, à très long terme, la présence de la CFP au Moyen-Orient, le grenier à pétrole du monde où dorment les plus grosses réserves à bas coût, pourrait aussi constituer une carte maîtresse.

Mais, sauf cadeau du ciel – nouvelle envolée des cours du brut ou découverte pétrolière majeure, – les handicaps semblent difficiles à surmonter, compte tenu des ressources limitées du groupe. Entre l'acquisition d'une raffinerie en Extrême-Orient *et la reconstitution* d'un patrimoine de réserves pétrolières lui aussi vital pour l'avenir, il faudra choisir. Ce d'autant que la reconstitution d'un pôle chimie autour des actifs d'Orkem, apportés par Serge Tchuruk comme cadeau de mariage (*le Monde* du 4 janvier), va absorber une partie des fonds disponibles. Certes, grâce au montage financier retenu, Total pourra enfin procéder, si besoin est, à une augmentation de capital de 12 milliards de francs. Mais cet appel d'air sera-t-il à l'échelle des besoins du groupe ?

« Ce qui m'intéresse, c'est de prouver aux autres qu'ils ont eu tort », aime à plaisanter Serge Tchuruk. Le moins que l'on puisse dire est qu'avec Total il aura du pain sur la planche...

VÉRONIQUE MAURUS

Les activités de la compagnie

	Marge brute d'autofinancement 1988 en milliards de F.	Résultat net 1988 en milliards de F.	Effectifs	Chiffre d'affaires en milliards de F.
Amont	3,9	0,5	3 860	17,224
dont mer du Nord	2,4	0,6		
Autres	1,5	– 0,1		
Aval	2,3	0,6	24 355*	54,405
France	0,8	–		
Etranger	1,5	0,6		
Chimie	0,6	0,4	10 544	8,788
Mines, Nucléaire	– 0,1	– 0,2	798	
Finance et autres	0,5	0,7	2 305**	2,873
Total groupe consolidé	7,2	2,0	41 862	83,29

(*) Y compris transports maritimes.
(**) Siège.

AFFAIRES

Le grand retour de la charentaise

Marketing, créativité et qualité : les trois ingrédients ont révolutionné la profession des fabricants de pantoufles. Depuis quatre ans, leurs ventes augmentent de 18 % par an

LA charentaise a pris des couleurs, et ses fabricants ont le sourire. Portée cachemire ou coton, fluo, imprimée ou à sketches, doublée de couleur, naturel ou noir, à semelles feutre ou en caoutchouc, *la* charentaise pulvérise les records de vente de sa longue histoire et, surtout, réveille une industrie qui « pantouflait » dangereusement.

D'abord, le volume des importations, qui représente 20 % des pantoufles vendues dans l'Hexagone, n'a pas augmenté en 1988, et devrait même avoir légèrement régressé en 1989. Ensuite, certains industriels ont fait la preuve que la charentaise et ses dérivés s'exportaient bien chez nos voisins européens, notamment allemands, belges, britanniques, suisses et autrichiens, et pouvaient séduire les Japonais et les Canadiens.

Avec 10 millions de paires exportées en 1989, soit 20 % de la production totale, la pantoufle représente 18 % de nos exportations totales de chaussures, et reste le numéro un européen. Enfin, depuis quatre ans, le chiffre d'affaires de la profession croît allègrement à un rythme annuel moyen de 18 %, et devrait avoisiner les 2 milliards de francs en 1990.

Bref, après une décennie noire qui a vu les effectifs fondre d'environ deux tiers et la moitié des entreprises disparaître, le secteur voit son avenir en couleurs, à l'image de ses articles. Ce grand retour, porté par le vent du « cocooning » qui fait rentrer chez soit tout un chacun, est en fait essentiellement affaire de marketing. *« Notre fonds de commerce, ce sont les années 50 et 60 remises au goût du jour »*, rappelle Albert Zajtmann, l'un des dirigeants de Palladium, une entreprise qui, outre des chaussures de sport et de détente, fabrique des pantoufles sous la marque Semelflex.

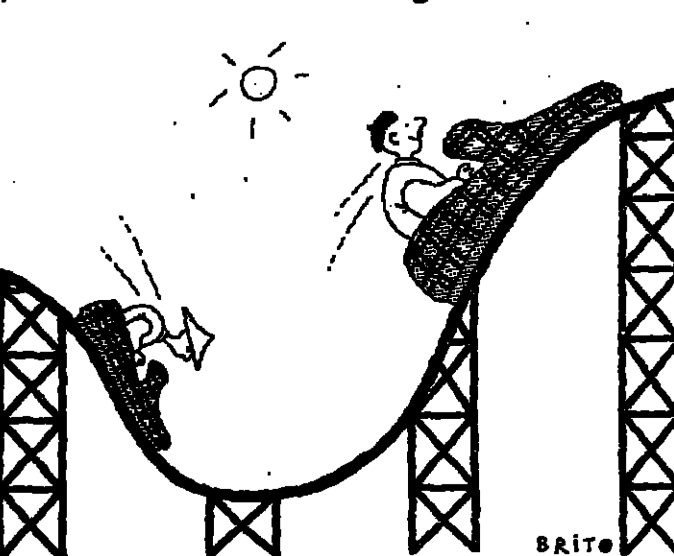
Les procédés de fabrication de la charentaise n'ont, en effet, pas changé ou presque pas. La plupart des investissements lourds étaient faits, et même souvent mis en sommeil, parfois détruits. En revanche, les entreprises ont « musclé » leurs services de création et leur réseau commercial, notamment à l'étranger. Fini aussi le temps où l'on attendait le passage annuel du fournisseur de textile. On va maintenant au-devant de lui et l'on se déplace dans les grands salons saisonniers. Certains, comme Rondinaud, champion national implanté depuis 1845 dans le berceau de la charentaise, à La Rochefoucauld, en Charente, ont même intégré des chaînes de fabrication de tissu.

La concurrence « made in China »

La recette est *a priori* simple. Pour sauver leurs parts de marchés, les industriels français se sont engouffrés dans une niche inexploitée par leurs gourmands concurrents du Sud-Est asiatique : la créativité et la qualité. Un exemple : le prix de la matière nécessaire à la fabrication d'une charentaise, notamment la laine, est bien souvent supérieur à celui d'une pantoufle finie « made in China ».

Et, comme il ne suffit plus de fabriquer un bon article pour le vendre, ces industriels se sont employés à le faire savoir : cette année en s'offrant un défilé européen le 8 novembre dernier à la tour Eiffel, l'année dernière avec une campagne de publicité sur les ondes de RTL : *« La charentaise ? Tu devrais essayer. »*

Le métier a tout bonnement été révolutionné.



« Quand mes parents ont commencé, ils travaillaient avec trois matières premières différentes, nous en avons géré 1 500 la saison dernière », souligne Pierre Ferrand, qui a repris l'entreprise familiale charentaise. Même écho chez Palladium : *« Nous avons carrément créé un service de création et embauché 5 stylistes. Alors que nous ne présentions que 3 à 4 modèles différents il y a encore quatre ans, nous en proposons aujourd'hui 20 à 30. Dans le même temps nous avons entièrement rénové le « packaging » en emballant nos charentaises dans des boîtes personnalisées et en y joignant un label de qualité »*, explique Albert Zajtmann.

Les efforts se sont vite avérés payants. Rondinaud a doublé ses ventes en 1986 et 1987, et a exporté pour la première fois cette année 700 000 paires de pantoufles au Japon, dont 200 000 charentaises. Palladium a passé des accords de commercialisation fructueux avec le groupe finlandais Nokia.

Pour Daniel Humeau, patron de La Fourmi, numéro deux européen de la pantoufle, qui réalise 55 % de son chiffre d'affaires à l'export, contre 10 % en 1981, c'est l'explosion. *« Il y a quatre ans, nous fabriquions 20 000 paires par jour, contre 35 000 aujourd'hui. Et encore nous n'arrivons pas à répondre à la demande. Cela va presque trop vite »*, souligne-t-il.

Il a donc fallu penser extension. La Fourmi, implantée dans le Choletais, vient de racheter une usine voisine et une troisième unité de fabrication de 8 000 mètres carrés est en construction. *« Le plus remarquable dans tout ça, c'est que les besoins en chaussants d'intérieur n'augmentent que de 4 à 5 % par an. Nous avons en fait grignoté des parts de marché à nos concurrents étrangers et bénéficions d'un transfert de la demande. Les consommateurs cherchent aujourd'hui des produits de meilleure qualité et plus attrayants »*, s'étonne encore Daniel Humeau.

On a aussi vu des entreprises reprendre du service. Poussé par la municipalité de Mouzon (Ardennes) et encouragé par une étude de marché prometteuse, Claude Guillaneux et son épouse ont repris en juin 1988 l'usine locale de charentaises qui avait fermé ses portes voilà cinq ans et tablent sur un chiffre d'affaires mensuel de 400 000 à 500 000 francs dans les trois années à venir.

Inadéquation produit-distribution

Les industriels de la pantoufle, au nombre de 50 actuellement, ont certes remporté une manche, mais pas la guerre. *« La distribution reste un problème-clé »*, martèlent-ils à l'unisson. En effet, la bataille entre fabricants, pour la plupart de petites entreprises familiales, et les distributeurs, en pleine croissance, pourrait bien tourner à un combat de type David contre Goliath.

James Rondinaud se souvient encore comment son entreprise a dû batailler ferme pour imposer ses nouveaux modèles aux Trois Suisses. *« C'était en 1978. Nous avons fini par proposer d'offrir une page dans le catalogue en échange de l'achat de 6 000 paires »*, rappelle-t-il. Les grandes surfaces et les succursalistes, qui ont absorbé plus du tiers des ventes de pantoufles, ne se sont en effet jamais faits les champions de l'innovation et ont plutôt tendance à tirer les prix vers le bas. *« Il y a aujourd'hui inadéquation entre le produit et la distribution. Nous fabriquons un article qui cible les 15-30 ans. Or nous ne sommes pas présents dans les boutiques qu'ils fréquentent. La prochaine étape passe par les « jeaners-habilleurs »*, tempête Albert Zajtmann.

Les nouveaux venus dans le métier ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Les frères Reautureau, Guy et Yvon, enfants terribles de la chaussure, qui se sont imposés avec leurs marques Pom d'Api pour les enfants, Free Lance pour les adultes, et maintenant Etnies, ont été parmi les premiers à sentir le vent tourner. Comme pour leurs autres articles, ils allient « coups de génie créatifs », marketing et contrôle de la distribution. La charentaise de papy « relookée » version Apple Shoes, nom de leur entreprise, sera en rayon dès 1985. Mais pas n'importe où : en boutique, s'il vous plaît ! Les leurs, de surcroît, et chez des dépositaires sélectionnés.

De même, la marque Coup de cœur, portée sur les fonts baptismaux en 1983 par le tandem d'une styliste et d'un publiciste, n'a pas attendu plus longtemps pour prendre la vague « rétro » au rebond. Comme pour les caleçons, ils ont osé des charentaises avec *« des petits lapins qui s'envoient en l'air »*, les font fabriquer par des « pros » de la pantoufle et les commercialisent dans leurs enseignes et les grands magasins. Résultat : la charentaise se vend comme des petits pains – 70 000 en 1989 – et s'exporte presque aussi bien.

Louis XIV peut reposer en paix. Née sous le règne du Roi-Soleil, la charentaise a de fort beaux restes, et a toutes les chances de connaître de nouveaux printemps chez ceux qui sauront jouer dans la cour des grands.

MARIE GALLAIS

Euralair ou la fructueuse passion d'un fou d'aviation

Alexandre Couvelaire, PDG d'Euralair, recherche depuis vingt-cinq ans des coopérations tous azimuts qui lui permettent de vivre sa passion de transporteur

M. ALEXANDRE COUVELAIRE aurait pu être médecin en restant fidèle à la tradition familiale. La guerre d'Algérie en décida autrement. Affecté à la 11e escadre de chasse, le jeune appelé découvre aux commandes d'un T-6, basé à Orléansville, les joies de l'air. Le retour à la vie civile, en 1961, ne l'enchante guère. Aussitôt embauché dans une société travaillant dans l'adoucissement de l'eau, il trouve le moyen de persuader son patron d'acquérir pour ses déplacements un petit Cessna-210, monomoteur quadriplace à train rentrant.

Donc il vole, tout en scrutant les autres appareils. Pourquoi les entreprises propriétaires ne mettraient-elles pas leurs avions en commun ? Parfois, elles ont besoin d'un grand, parfois d'un petit... M. Alexandre Couvelaire réussit à convaincre trois chefs d'entreprise de constituer un pool. Il embauche – sur son propre salaire – un mécanicien, crée la société Service, travaille d'arrache-pied sept jours sur sept et s'aperçoit qu'il est particulièrement difficile d'amortir un avion. Il s'installe au Bourget avec sa nouvelle société Euralair, née en 1963, et obtient une licence de transport public pour pouvoir louer l'avion à des tiers. Très vite, les deux monomoteurs et les deux bimoteurs reçoivent le renfort d'un biréacteur acheté en copropriété. Aujourd'hui, la compagnie aligne dix réacteurs d'affaires.

Même s'il préfère les « petits » avions, tellement plus amusants à piloter que les appareils commerciaux, le jeune PDG se tourne vers le charter. Il achète un Fokker-27 de cinquante places qui fait la noria pour transporter en Corse les vacanciers de la caisse de retraite du bâtiment et des travaux publics, la CNRO. La satisfaction du transporteur et des transportés est telle qu'ils récidivent vers la Tunisie avec une Caravelle.

Un deuxième Fokker et deux autres Caravelle complètent la flotte qu'Alexandre Couvelaire confie, en 1978, à Air Charter qui regroupe les activités charter d'Air France, Air Inter, Euralair et EAS (Europe Aéro Service). Après une brouille de quatre ans, parce que M. Alexandre Couvelaire tient à faire piloter ses cinq Boeing 737 par deux pilotes – et non par trois, comme Air France est contrainte de le supporter, – la courbe ascensionnelle reprend : Euralair mettra en ligne, en 1990, sept Boeing 737-500 ; il a commandé deux Airbus-A-321 et trois A-330.

Le président d'Euralair ne s'arrête pas là. Il sait que les petites entreprises comme la sienne peuvent être écrasées par les géants qu'elles côtoient. Alors, il s'associe. Avec le transporteur australien international TNT, qui lui confie son fret et lui permet d'acquérir deux quadriréacteurs Bae-146. Avec Air Martinique et Air Guadeloupe, dont il est actionnaire, pour desservir les Antilles françaises avec un Boeing 747. Avec M. Michel Seydoux, son ami de toujours, déjà principal actionnaire d'Euralair, pour racheter, en 1984, le constructeur américain d'avions de tourisme Mooney, en perte de vitesse.


GILLES COUTIN

« Je crois à l'avion privé, professe-t-il. *Avec lui, c'est la liberté, l'efficacité et la rapidité associées. Avec Mooney, qui produit quatorze monomoteurs par mois, nous avons pris pied sur le marché américain qui est le premier du monde. Nous avons décliné une gamme de quatre avions et mis au point un système de vente directe. »*

Un entrepreneur insatiable

Toujours insatiable, M. Alexandre Couvelaire n'a pu résister au plaisir de prendre 30 % dans la filiale de l'Aérospatiale TBM chargée de concevoir un petit bijou, le TBM 700, un monomoteur pressurisé qui file à 550 km/h avec six personnes à bord. Et le 15 décembre, il a annoncé la création, à parts égales avec la compagnie Brit Air, d'une filiale Avel Air, d'abord destinée à former les pilotes et à leur assurer une carrière pour mieux les retenir dans les compagnies mères.

Qu'est-ce qui fait ainsi courir M. Couvelaire ? Pas l'argent. Le TBM coûte beaucoup d'argent. Les Mooney arriveront peut-être à l'équilibre en 1990. Quant à son vaisseau-amiral, Euralair, qui va sur ses 500 millions de francs de chiffre d'affaires, il ne génère que 2 à 3 petits millions de francs de bénéfices. Simplement, il a, comme il dit, *« des appétits »* et rien de ce qui est aéronautique ne lui est étranger.

« Ce qui m'intéresse, dit-il, *ce n'est pas de devenir le plus grand mais à un moment donné d'apporter ma pierre et d'être le premier. Je suis un artisan qui cherche à faire avancer les choses. J'ai été le premier à exploiter des Caravelle et des Boeing 737 avec deux pilotes seulement, le premier à commander des Boeing 737-500, des Airbus A-321 et des A-330, et toujours dans le cadre de la complémentarité. Car, d'un côté, je n'ai pas la prétention de devenir l'égal des grands et, de l'autre, j'aime bien rester commandant de mon bateau. Alors, j'apprécie d'être associé à une stratégie d'ensemble par Air France ou Aérospatiale ou DHL et de servir à ces mastodontes de poil à gratter. Ce n'est pas tous les jours facile : ils éprouvent la tentation de nous dévorer. Il faut qu'ils comprennent que s'ils faisaient cela, ils videraient de sa substance et de son intérêt le petit que nous sommes et qui leur apporte souplesse, réactivité et imagination. »*

Exemple ? M. Couvelaire a appris que Wardair n'avait plus l'usage de quatre Airbus A-310 flambant neufs qui sont les avions idéaux pour relier les Etats-Unis et les provinces françaises. Il aurait bien voulu faire, pour son compte, Mulhouse-New-York, mais il savait qu'Air France se réserverait cette ligne. Alors, il a proposé les Airbus à la compagnie nationale, qui les a acceptés avec gratitude.

« Nous ne pouvons jouer au petit soldat conclut le patron d'Euralair. *La France est trop petite et nous aussi. Il faut choisir son camp. C'est aussi noble que de devenir une grande compagnie. »*

ALAIN FAUJAS

MARCHÉS FINANCIERS

Un nouveau pas vers la banalisation de la banque verte

Le Crédit agricole peut financer toutes les catégories d'entreprises

Le Crédit agricole va-t-il voir ses compétences élargies ou sa marge bénéficiaire se restreindre ? Il est encore trop tôt pour le dire. La banque verte a confirmé, mercredi 3 janvier, avoir reçu à la fin du mois de décembre une lettre de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, autorisant les caisses régionales du Crédit agricole à financer l'ensemble des secteurs de l'économie, des collectivités locales aux grandes entreprises en passant par les associations et les professions libérales.

En échange de cette ouverture, le Crédit agricole a dû renoncer au monopole de la distribution des prêts bonifiés à l'agriculture. Autrement dit, le Crédit agricole se voit officiellement autorisé à pénétrer sur des marchés très concurrentiels aux marges réduites au moment même où ses concurrents se dépêchent de poser des jalons dans des secteurs qui lui étaient autrefois réservés.

M. Bérégovoy demande également que le Crédit agricole renonce aussi au second de ses monopoles, les dépôts des notaires. La banque verte gère, aux côtés de la Caisse des dépôts, le tiers d'un marché estimé à 50 milliards de francs. Aucune date n'a cependant été fixée pour le sacrifice. Celui-ci effectué, le Crédit agricole ne devrait pas manquer de joindre sa voix à celle des banques de l'AFB pour réclamer la banalisation du livret bleu du Crédit mutuel.

BSN s'implante en Inde

Dans sa stratégie d'internationalisation, BSN, numéro un français de l'agroalimentaire connaît des fortunes diverses. En Inde, le groupe présidé par M. Antoine Riboud a annoncé, le mercredi 3 janvier, la signature d'un accord pour une prise de participation de 50 % dans Associated Biscuits International Limited, dont le PDG restera M. J. M. Rajan Pillai. Cette opération permet à BSN d'être présent à hauteur de 43,5 % dans Britannia Industries Limited, de détenir 40 % du capital d'English Biscuit Manufacturers au Pakistan et de posséder la totalité d'Associated Biscuits en Malaisie.

Britannia, qui selon les termes de cet accord devrait distribuer et plus tard fabriquer les produits d'épicerie et les biscuits BSN, est le plus grand groupe alimentaire en Inde avec 83 000 tonnes de biscuits fabriquées chaque année dans cinq usines et un chiffre d'affaires de 200 millions de dollars (1,16 milliard de francs).

Difficultés en RFA

En République fédérale d'Allemagne, la stratégie de BSN se heurte en revanche à l'opposition de l'office fédéral des cartels pour le projet d'acquisition en deux temps de la société Birkel, numéro deux des pâtes alimentaires en RFA (*Le Monde* du 18 octobre). A la mi-décembre, M. Riboud s'était rendu à Berlin-Ouest pour plaider son dossier auprès de cet organisme, qui doit rendre sa réponse au plus tard le 13 février prochain.

Le président de la banque des syndicats ouest-allemands a démissionné

Le patron de la Bank für Gemeinwirtschaft (BFG), M. Thomas Wegscheider, a démissionné, selon un communiqué de l'ancienne banque des syndicats, l'une des quinze premières banques allemandes, dont la majorité a été acquise en 1987 par l'assureur Aachener und Münchener.

Cette démission est liée au scandale financier Coop, un groupe de distribution issu du mouvement coopératif qui s'est effondré en 1988 après la découverte d'une escroquerie de la part de ses dirigeants. La BFG était la deuxième banque créditrice de Coop, et elle a dû abandonner quelque 100 millions de deutschemarks (340 millions de francs) de créances dans le cadre du plan d'assainissement concernant cent quarante banques allemandes et étrangères.

La BFG avait par la suite proposé de se porter garante de l'augmentation de capital de Coop rénové, et ce nouvel engagement serait à l'origine du désaccord entre M. Wegscheider et son actionnaire principal, M. Helmut Gies, chef du groupe AMB. – *(AFP.)*

Londres tourne la page du krach de 1987

La Bourse de Londres est parvenue, mercredi 3 janvier, à tourner la page sur le krach d'octobre 1987 en atteignant un nouveau sommet pour la première fois en vingt-neuf mois et demi. L'indice Footsie a clôturé mercredi la séance à 2 463,7 points, dépassant le précédent record (2 443,4) établi le 16 juillet 1987. L'International Stock Exchange est ainsi la dernière grande place boursière à effacer les séquelles résultant de la crise d'octobre 1987.

La progression du marché londonien vers un nouveau sommet avait été interrompue cet automne par une nouvelle hausse des taux d'intérêt, suivie coup sur coup par un dérapage de la livre, le mini-krach de Wall Street le 13 octobre, la démission du chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, et la crainte soudaine d'une possible récession dès 1990 en Grande-Bretagne. Mais un redressement de la situation en fin d'année a progressivement redonné une relative confiance aux boursiers.

NEW-YORK, 3 janvier ↓

Un pas en arrière

Après avoir atteint mardi, pour la première journée de l'année, un sommet, la Bourse de New-York est redescendue de quelques degrés mercredi, dans une ambiance très calme. L'indice Dow Jones, qui culminait à 2 810,15 mardi, est revenu à 2 807,59, soit une baisse de 2,56 points. Pendant toute la séance, cet indice a évolué dans une fourchette étroite. Les investisseurs institutionnels étaient, semble-t-il, absents du marché, tandis que certains épargnants dégageaient des bénéfices après la hausse de 56,95 points enregistrée la veille. Les opérateurs se sont également montrés prudents avant la publication, vendredi, des statistiques concernant le chômage aux Etats-Unis. Les valeurs pétrolières ont été faibles en dépit de la poursuite de la hausse des cours du brut. Les mines d'or ont cédé du terrain en raison de la chute des cours du métal fin. Le volume des échanges a porté sur 194 millions de titres, et le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 878 contre 725. Parmi les titres en baisse, on relevait UAL, Atlantic Richfield et CBS. Loews et Boeing étaient fermes.

VALEURS	Cours du 2 janv.	Cours du 3 janv.
Alcoa	75 5/8	76 3/4
A.T.T.	46 5/8	46 1/4
Boeing	61 1/2	63
Chase Manhattan Bank	35	35 1/8
Du Pont de Nemours	125	125 1/4
Eastman Kodak	42 7/8	43
Exxon	50	48 1/2
Ford	45 1/4	45 5/8
General Electric	67	66 1/2
General Motors	44 3/4	44 1/4
Goodyear	45 3/8	46
I.B.M.	98 1/8	98 7/8
I.T.T.	59 7/8	59 3/8
Mobil Oil	63	61 1/2
Pfizer	71	71 1/4
Schlumberger	49 1/4	49 3/8
Texaco	59 1/8	57 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	170 1/2	163 1/8
Union Carbide	24 3/8	24 3/8
U.S.X.	35 7/8	35 5/8
Westinghouse	75 3/4	74 7/8
Xerox Corp.	57 7/8	58 1/4

PARIS, 3 janvier ↓

Recul

Le mouvement de baisse observé dès mardi, au lendemain des fêtes du Nouvel An (– 0,61 %), s'est poursuivi mercredi. La place parisienne, en hausse de 0,16 % à l'ouverture, perdait très vite du terrain pour finir sur un repli de 0,45 %.

A l'origine de ce recul, les tensions observées sur les taux d'intérêt en Allemagne et la crainte qu'elles ne se répercutent en France. La Bundesbank redoutant une surchauffe de l'économie et une accélération de l'inflation resserrait ses taux lors d'adjudications. Les intervenants redoutaient alors que les autorités monétaires françaises fassent de même pour raffermir le franc. Ils attendaient la décision de la Banque de France prévue pour le début d'après-midi.

Ces tensions sur le loyer de l'argent n'ont pas permis aux investisseurs de profiter de l'élan insufflé par Wall Street, après la hausse record du Dow Jones mardi. Le palais Brongniart faisait cavalier seul dans ce mouvement de baisse, alors que l'International Stock Exchange de Londres atteignait un nouveau sommet et que la Bourse de Francfort progressait de plus de 2 %. Toutefois, le marché des actions françaises résistait bien dans ce contexte. Il est vrai que les liquidités sont abondantes en ce début d'année après les nombreuses opérations financières réalisées fin 1989.

Parmi les plus fortes hausses, on notait les valeurs du BTP, Jean Lefebvre et GTM Entrepose. Eurotunnel était également recherché après des rumeurs évoquant un accord entre les différents partenaires chargés de creuser le tunnel sous la Manche sur les questions de financement. Parmi les plus forts reculs on notait Docks de France, ESD et Paribas.

LONDRES, 3 janvier ↑

L'euphorie

Début d'année euphorique à la Bourse de Londres, qui, mercredi, a battu sans aucune difficulté son précédent record affiché en juillet 1987, peu de temps avant le krach. L'indice Footsie des cent valeurs a atteint 2 463,7 points, après une hausse de 29,6 points. Le volume des échanges était en forte progression, avec 641 millions de titres traités, contre 295 millions la veille. Les prévisions relativement optimistes pour l'économie britannique en 1990, excluant notamment une récession, ont fait leur effet. Les investisseurs institutionnels se sont précipités sur les valeurs. Du coup, les teneurs de marché se sont trouvés à court de titres. Les décalages à la hausse ont donc été d'autant plus importants. La plupart des secteurs ont progressé sensiblement, la construction et les valeurs internationales enregistrant les variations les plus fortes, tandis que les banques et les compagnies d'assurances marquaient un temps de retard. Au chapitre des situations spéciales, on remarquait la firme électronique STC, qui s'est raffermie à la suite d'un accord de coopération avec le groupe japonais Fujitsu concernant sa filiale d'ordinateurs ICL. Le conglomérat Polly Peck a progressé fortement à la suite de commentaires favorables parus dans la presse et les recommandations d'une maison de courtage. *(Lire ci-contre.)*

TOKYO, 4 janvier ↓

Baisse

Après cinq jours chômés, la Bourse de Tokyo n'a pas participé jeudi à la fête prévalant sur les autres places financières. En effet, les cours ont baissé de 0,53 %, selon l'indice Nikkei, qui a abandonné 202,99 points, à 38 712,88 yens. Le 29 décembre, cet indice affichait un record. La chute du yen par rapport au dollar a pesé sur la cote. Mais d'autres facteurs expliquent également cette contre-performance, en particulier les informations parues dans la presse impliquant l'ancien premier ministre Nakasone dans un nouveau scandale boursier. Le volume des affaires a été faible pour cette brève séance de reprise, d'une durée de deux heures seulement, le marché étant clos jeudi après-midi. Les ventes ont affecté les valeurs électriques, de la construction, des chantiers navals et des métaux non-ferreux. Fermeté des titres électroniques, des instruments de précision et du caoutchouc.

VALEURS	Cours du 29 déc.	Cours du 4 janv.
Akai	897	925
Bridgestone	1 690	1 740
Canon	1 830	1 860
Fuji Bank	3 630	3 630
Honda Motors	1 830	1 860
Matsushita Electric	2 320	2 390
Mitsubishi Heavy	1 150	1 150
Sony Corp.	8 660	8 710
Toyota Motors	2 540	2 580

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Whitbread reprend les restaurants Churrasco.** – Le brasseur britannique Whitbread rachète, au groupe hôtelier français Accor, vingt-neuf restaurants Churrasco, installés en RFA. Le prix de la transaction s'élèverait à 25 millions de livres (236 millions de francs). L'acquisition de Churrasco Steak Restaurant GmbH porte le nombre de restaurants exploités par Whitbread à quarante en RFA et à six cent cinquante dans le monde.

□ ***ABB rachète CCC.*** – Le groupe suédo-helvétique ABB, numéro un mondial de l'électromécanique, a annoncé, mercredi 3 janvier, avoir signé un accord avec le gouvernement et les syndicats espagnols pour le rachat du groupe électrique CCC (Cenemesa, Conelec, Cademesa). Ce groupe, fortement déficitaire, va être repris pour « *un prix symbolique* », mais ABB s'est engagé à investir, au cours des prochaines années, 45 millions de dollars (250 millions de francs). CCC emploie cinq mille deux cents personnes et a affiché, en 1988, un chiffre d'affaires de 150 millions de dollars (900 millions de francs). Né de la fusion, au début des années 80, de compagnies appartenant auparavant aux sociétés américaines Westinghouse, General Electric et suisse BBC, CCC compte huit usines en Espagne. – *(AFP)*

□ **Adia (travail temporaire) reprend Environmental Services.** – Le groupe suisse Adia, numéro deux mondial du travail temporaire, a décidé de racheter l'américain Hall-Kimbrell Environmental Services, qui a réalisé, en 1989, un chiffre d'affaires de 36 millions de dollars (210 millions de francs), spécialisée dans l'inspection de l'amiante. Le prix de la transaction n'a pas été publié.

□ ***Merrill Lynch vend ses activités de courtage pour particuliers.*** – Merrill Lynch, une des premières firmes d'investissements américaines, a annoncé, mercredi 3 janvier, la vente de ses activités de courtage pour particuliers à la société de courtage canadienne Wood Gundy. Cette cession, dont le montant n'a pas été précisé, s'inscrit dans un programme de restructuration annoncé, fin novembre, par Merrill Lynch et prévoyant des ventes d'actifs. Ce plan vise à améliorer la rentabilité de cette firme confrontée, comme la plupart de ses concurrents, à un recul de ses activités et de ses bénéfices depuis le krach boursier d'octobre 1987. Wood Gundy, dont le siège se trouve à Toronto (Ontario), emploiera quelque deux mille cinq cents personnes après l'acquisition des activités de Merrill Lynch. Cette firme d'investissements est détenue à hauteur de 62 % par Canadian Imperial Bank of Commerce.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	...	400
Asystel	..	140
B.A.C.		270
B. Demachy & Assoc.		575
Banque Tarneaud	192 50	190
B.I.C.M.	..	790
Boiron	..	430
Boisset (Lyon)		
Câbles de Lyon		2605
Calberson		720
Cardif		770
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)		919
C.D.M.E.		1790
C. Equip. Elect.		360
C.E.G.E.P.	..	283
Ciments d'Origny	..	720
C.N.I.M.	...	750
Codetour		280
Conforama		1161
Creeks		446 20
Dafsa		179 90
Dauphin		640
Devanlay	..	1170
Deville	..	528
Dolisos		200
Editions Belfond	..	165
Elysées Investissem.	..	15 85
Finacor	...	226 50 o
Gerondor	...	...
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	..	313
Guintoli		892
I.C.C.	..	262
Idia	...	309
Idianova	...	148 50
IN2	...	300
Int. Metal Service	..	1087
Le gd livre du mois	..	459
Loca Investissement		282

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locamic	...	140
Matra Communication		249 80
Metallurg. Minière		240
Métroservice		185
Métroservice (bons)		
Molex	211 10	212
Navale-Delmas		1165
Olivetti-Logabax	240	
Om. Gest. Fin.		590
Pinault		539
Presbourg (C. In & Fin)		94
Présence Assurance		530
Publicat. Filipacchi	..	700
Razel		895
Rémy & Associés		353
Rhône-Alpes Écu (Ly.)		327
St-Honoré Matignon		260
S.C.G.P.M.	..	729
Segin	305	310
Sélection Inv. (Lyon)	..	117 50
S.E.P.		433
Sorbo		565
S.M.T. Goupil		370
Sodiforg		183 30 d
Supra		284
Thermador Hold. (Lyon)	..	....
TF 1		295 50
Unilog		204
Union Financ. de Fr.		510
Viel et Cie		209
Yves Saint-Laurent		1217

Marché des options négociables le 3 janvier 1990

Nombre de contrats . 15 192.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	880	–	–	25,50	31
Bouygues	720	14	32	–	–
CGE	520	36	–	15	–
Elf-Aquitaine	520	25	38	21	–
Eurotunnel SA-PLC	50	17,80	19,50	2,90	5
Havas	1 500	41	–	–	–
Lafarge-Coppée	1 400	240	–	7,50	–
Michelin	152	22,50	–	2	–
Midi	1 400	85	–	73	–
Paribas	640	75	–	17	–
Pernod-Ricard	1 600	60	–	90	–
Peugeot	775	84	–	21,50	–
Rhône-Poulenc CI	520	8,50	–	–	–
Saint-Gobain	640	38	–	20	–
Source Perrier	2 000	80	–	150	–
Société générale	560	14,90	–	–	–
Suez Financière	440	29,50	41	–	–
Thomson-CSF	160	7	11	14	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 janvier 1990

Nombre de contrats : 67 119.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	102,76	103,30	103,40
Précédent	103,06	103,48	103,76

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
106	0,07	0,43	3,09	2,95

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,8995 F ↑

Le dollar était en hausse à Paris, à 5,8995 F, comme sur l'ensemble des places jeudi. Devant la vigueur du billet vert, les banques centrales ne sont pas restées inactives, et les opérateurs signalent des ventes de dollars de la part de la Bundesbank, de la Banque d'Angleterre et de la Banque du Japon, notamment. A Paris, le deutschemark s'échangeait, jeudi matin, à 3,4078 F, contre 3,4148 F à la clôture des échanges interbancaires et au fixing de mercredi.

FRANCFORT	3 janv.	4 janv.
Dollar (en DM)	1,7250/60	1,7280/10
TOKYO	**4 janv.**	**29 déc.**
Dollar (en yens)	144,20	143,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 janv.) .... 11 1/16-11 3/16 %

New-York (3 janv.) .... 85/16-83/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	2 janv.	3 janv.
Valeurs françaises	99,8	99,7
Valeurs étrangères	110,1	103,8
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	553	553
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 988,85	1 979,89

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 809,9 2 809,73

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 934,1	1 968,3
Mines d'or	309,5	308,9
Fonds d'Etat	84,20	84,16

TOKYO

	29 déc.	4 janv.
Nikkei Dow Jones	38 915,87	38 712,88
Indice général	2 881,37	2 867,70

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,8970	5,9000	+ 135	+ 150	+ 285	+ 310	+ 940	+ 1010
$ can.	5,0596	5,0666	– 49	– 19	– 68	– 25	– 69	– 23
Yen (100)	4,0680	4,0715	+ 147	+ 171	+ 298	+ 336	+ 901	+ 976
DM	3,4122	3,4153	+ 76	+ 95	+ 153	+ 177	+ 478	+ 530
Florin	3,0218	3,0249	+ 54	+ 68	+ 115	+ 134	+ 361	+ 411
FB (100)	16,2228	16,2400	+ 59	+ 167	+ 181	+ 338	+ 748	+ 1137
FS	3,7406	3,7448	+ 36	+ 57	+ 105	+ 132	+ 428	+ 492
L (1 000)	4,5642	4,5701	– 75	– 36	– 121	– 67	– 328	– 232
£	9,4853	9,4961	– 333	– 279	– 567	– 492	– 1466	– 1297

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 1/2	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 3/16	8 5/16
DM	7 13/16	8 1/16	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16	8 9/16	8 11/16
Florin	8 11/16	8 15/16	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9	9 1/8
F.B. (100)	10	10 3/8	10 1/4	10 9/16	10 5/16	10 5/8	10 5/16	10 5/8
F.S.	10 1/4	10 1/2	9 3/4	9 7/8	9 5/8	9 3/4	9 1/8	9 1/4
L (1 000)	10 1/4	11 1/4	12 1/2	12 7/8	12 5/8	13	12 3/4	13 1/8
£	14 15/16	15 3/16	15	15 1/8	15	15 1/8	14 15/16	15 1/16
F franç.	11	11 1/4	11 3/16	11 15/16	11 3/8	11 1/2	11 5/8	11 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 JANVIER

Cours relevés à 18 h 00

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3770	C.N.E. 3% ★	3835	3836	3845	+ 0 26
1038	B.N.P. T.P.	1038	1045	1045	+ 0 67
1210	C.C.F. T.P.	1225	1224	1224	– 0 08
1058	Créd. Lyon. T.P.	1065	1085	1065	....
1835	Renault T.P.	1800	1820	1830	+ 1 67
2050	Rhone-Poul. TP	2000	2080	2079	+ 3 95
1248	St-Gobain T.P.	1279	1280	1280	+ 0 08
1280	Thomson T.P.	1310	1310	1280	– 2 29
885	Accor	900	910	908	+ 0 89
680	Air Liquide	688	685	685	– 0 44
2500	Als. Superm.	2755	2785	2785	+ 1 09
560	A.L.S.P.I.★	567	570	585	+ 3 17
3020	Arjom. Prioux★	3060	3090	3065	+ 0 16
620	Ausedat-Rey★	610	611	610	....
1040	Aux. Entrepr. ★	1046	1055	1047	+ 0 10
490	Av. Dassault ★	660	687	670	+ 1 52
405	BAFP ★	392	395	383	– 2 30
380	Bail-Equipem.★	355 10	355	359	+ 1 10
1000	Bail Investiss.★	1015	998	999	– 1 58
396	B.N.P. C.I. ★	414	427	428	+ 3 38
900	Bolloré Tech.	910	910	909	– 0 11
630	Cie Bancaire ★	634	635	628	– 0 95
810	Bazar H.-V.★	803	823	805	+ 0 25
645	Béghin-Say ★	735	745	754	+ 2 59
1590	Berger (Ma)	1540	1570	1570	+ 1 95
750	Bic ★	797	798	800	+ 0 38
910	B.I.P. ★	1078	1100	1085	+ 0 65
615	B.I.S.★	640	643	620	– 3 13
3290	Bongrain S.A. ★	3275	3250	3283	+ 0 24
1010	Bon-Marché ★	1066	1072	1043	– 2 16
670	Bouygues ★	669	664	650	– 2 84
148	B.P. France ★	161	160	159	– 1 24
740	B.S.N.★	763	765	760	– 0 39
740	Canal Plus★	765	757	748	– 2 22
520	Cap Gem. S.★	505	510	500	– 0 99
3490	Carrefour★	3640	3640	3665	+ 0 69
210	Casino★	213 40	214	214	+ 0 28
135	Casino A.D.P.★	149	149 60	143 10	– 3 96
1050	Castorama D.I.	1170	1160	1160	– 0 85
160	C.C.M.C.	151	150	152	+ 0 66
695	C.E.G.I.D.	738	745	745	+ 0 95
245	Centrest	255	254	254	– 0 39
580	C.E.P. Comm.	580	571	571	– 1 55
1150	Cerus CER	448 30	452	453	+ 1 50
620	Cetelem★	615	620	630	+ 2 44
645	C.F.A.O.★	700	705	708	+ 1 14
510	C.G.E.	541	542	538	– 0 55
1780	C.G.I. Informat.	1820	1820	1795	– 1 37
1530	C.G.I.P.★	1519	1558	1508	– 0 72
685	C.G.P.	700	690	690	– 1 43
1320	Chargeurs S.A★	1301	1305	1305	+ 0 31
795	Cica	820	831	831	+ 1 34
1610	Ciments franç.★	1650	1665	1642	– 0 48
685	Club Méditerr.★	687	699	691	+ 0 58
230	C.M.B. Packag.	234 90	237	235	+ 0 04
172	Codetel★	178 90	175 50	180	+ 0 61
420	Cofimeg★	413	415	420	+ 1 69
....	CPR (Par.-R.)★	461	462	469 10	– 0 41
895	Colas ★	900	915	897	– 0 33
230	Cpt. Entrepr.★	255	255	251	– 1 57
1160	Compt. Mod. ★	1210	1220	1230	+ 1 65
380	Concept S.A.	405	406 90	403 50	– 0 37
1230	Créd. Foncier ★	1315	1300	1326	+ 0 84
520	C. F. Internat. ★	534	537	527	– 1 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
220	C.C.F.★	223	221	221	– 0 90
715	Cr. Lyon. (CI) ★	710	710	720	+ 1 41
1200	Crédit Nat.★	1185	1193	1183	– 0 17
365	C.S.E.E. ★	386	390	385	– 0 26
4030	Damart S.A. ★	4180	4200	4330	+ 3 59
2190	De Dietrich★	2210	2226	2192	– 0 81
220	Dév. P.d.C. (Li)	220	220	220	....
340	Dév. R. Sud-Est	344	350	347	+ 0 87
590	D.M.C.	590	591	590	....
380	Drouot Assur★	378 50	378 50	372 50	– 1 59
5280	Docks France ★	5770	5750	5740	– 0 52
925	Dumez ★	939	936	926	– 1 38
2340	Eaux (Gén.)★	2344	2331	2319	– 1 07
485	Ecco ★	498	507	493	– 1
1100	Electrofinanc. ★	1005	1005	1005	....
475	El. S. Dassault★	495	495	474	– 4 24
485	Elf-Aquitaine	511	511	513	+ 0 39
415	– (certific.) ★	416 80	420	420	+ 0 77
1310	Epeda B.-F.	1380	1380	1375	– 0 36
3000	Essilor★	3020	3030	3009	– 0 36
1430	Essil. Int.(DP)★	1430	1475	1440	+ 0 70
610	Esso S.A.F. ★	690	682	700	+ 1 45
2550	Eurafrance★	2690	2700	2681	– 0 33
1980	Eurocom ★	1970	1970	1970	....
92	Eurodisneyland	94 50	95 10	95	+ 0 53
4460	Euromarché★	4920	4901	4900	– 0 41
1040	Europe n° 1 ★	1081	1080	1065	– 1 48
53	Eurotunnel ★	58 60	59 75	64 10	+ 9 39
1920	Exor ★	1979	1960	1945	– 1 72
1580	Facom★	1707	1699	1700	– 0 41
1220	Fichet-Bauche★	1200	1200	1200	....
205	Finextel★	209	210	216 90	+ 3 78
356	Fives-Lille★	400	404	410	+ 2 50
2450	Fromager. Bel★	2700	2710	2680	– 0 74
1980	Gal. Lafayette★	2160	2190	2150	– 0 46
540	Gascogne★	560	565	565	+ 0 89
1710	Gaz et Eaux★	1713	1716	1770	+ 3 33
910	Géophysique★	940	945	1025	+ 9 04
635	Gerland★	700	700	705	+ 0 71
715	Groupe Cité★	736	745	741	+ 0 68
2280	Gr. Victoire	2265	2265	2265	....
1140	– (certif.)	1127	1127	1137	+ 0 89
1180	GTM-Entrep.★	1210	1279	1340	+ 10 74
1220	Guyenne-Gas.★	1250	1280	1252	+ 0 16
390	Hachette ★	403	404	403 80	+ 0 20
1380	Havas ★	1409	1412	1383	– 1 85
625	Hénin (La)★	636	648	643	+ 1 10
1260	Hutchinson ★	1282	1320	1300	+ 1 40
325	Imétal ★	305	316	325	+ 6 56
135	Ingénico ★	148 10	150 80	153 50	+ 3 65
5830	Inst. Mérieux★	6180	6060	6200	+ 0 32
520	Interbail★	540	539	526	– 2 59
1850	Intertechnique★	1838	1839	1819	– 1 03
1260	J. Lefebvre★	1261	1271	1226	– 2 78
1210	Labinal ★	1235	1211	1216	– 1 54
2590	Lab. Bellon★	2606	2550	2551	– 2 07
1490	Lafarge-Coppée	1602	1614	1595	– 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1430	Labon ★	1406	1420	1400	– 0 43
3650	Legrand ★	3700	3750	3700	....
1900	Legrand (DP) ★	1910	1910	1911	+ 0 05
2080	Leroy-Somer★	2045	2050	2051	+ 0 29
770	Locabail Im.★	780	808	800	+ 2 56
515	Locafrance ★	501	520	520	+ 3 79
870	Locindus★	879	877	865	– 1 59
350	Lucharex★	470	471	460	– 2 13
5110	L.V.M.H.★	5450	5400	5350	– 1 83
535	Lyonn. Eaux ★	587	591	582	– 0 85
77	Mais. Phénix★	79 90	80	81	+ 1 38
310	Majorette (Ly)★	325	322	328	+ 0 92
490	Mar. Wendel ★	490	482	488 50	– 0 31
395	Matra ★	396	391 50	395 90	– 0 03
4900	Merlin-Gerin ★	4993	4999	4974	– 0 38
260	Metaleurop★	254 70	257	255	+ 0 12
240	Métrologie Int.★	235	240	237 90	+ 1 23
163	Michelin	164 60	167	168	+ 2 07
1370	Midi (Cie)	1415	1425	1405	– 0 71
176	Midl. Bk SA★	180	182	178	– 1 11
480	Min Saleq (Ma)	461 20	455	465	– 1 34
199	M.M.BM. ★	200 10	202	205	+ 2 45
143	Moulinex★	150 80	151 30	149 50	– 0 86
....	Navig. Mixte ★	1894	1890	1898	+ 0 21
190	Nord-Est ★	199 60	199	199 30	– 0 15
315	Nordon (Ny)	319	320	320	+ 0 31
795	Nouvelles Gal.★	800	819	810	+ 1 25
795	Occid. (Gén.)★	790	800	781	– 1 14
1620	Omn.F.Paris★	1625	1630	1650	+ 1 54
400	Olipar ★	405	409	407	+ 0 49
4680	Oréal (L')★	4948	4950	4927	– 0 42
715	Paribas	700	691	686	– 2
1650	Pechelbronn ★	1620	1610	1614	– 0 37
305	Pechiney CIP★	303	304 50	303 10	+ 0 03
195	Pechiney Int.	200 20	201	200	– 0 10
560	Penhoet★	602	596	608	+ 1
1480	Pernod-Ricard★	1549	1570	1546	– 0 19
800	Peugeot S.A.	817	822	810	– 0 86
470	Plastic Omn.★	496	485	490	– 1 21
630	Poliet ★	612	610	599	– 2 12
1180	Prétabail Sic.★	1191	1180	1225	+ 2 85
905	Primagaz★	934	934	930	– 0 43
700	Printemps★	758	772	764	+ 0 79
4410	Promodès★	4200	4205	4300	+ 2 38
530	Radiotechn. ★	570	558	573	+ 0 53
175	Raff. D. Total ★	175	178	170	– 2 86
3560	Redoute (La) ★	3540	3580	3570	+ 0 85
450	R.-Poulenc CIP★	465	470	469 50	+ 0 97
350	Rober financ.	358 50	351	351	– 2 09
172	Rochette (La)	154 60	156	153 50	– 0 65
2150	Roussel-Uclaf★	2200	2280	2300	+ 4 55
4880	R. Impér. (Ly)	4940	4920	4910	– 0 61
187	Sade	186 50	188	186	– 0 27
1580	Sagem ★	1549	1515	1550	+ 0 06
620	Saint-Gobain	648	653	650	+ 0 31
1520	St-Louis ★	1586	1600	1587	+ 0 06
2970	Salomon	2956	2960	2870	– 2 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
585	Salvepar	590	585	585	– 0 85
1070	Sanofi ★	1135	1145	1124	– 0 97
1680	S.A.T. ★	1450	1434	1449	– 0 07
315	Saut-Chât. (Fi)★	319 60	319 70	321 50	+ 0 59
1000	Saupiquet (Na)	1068	1080	1080	+ 1 12
920	Schneider ★	946	943	948	+ 0 21
51	S.C.O.A.★	41 90	41 95	41 40	– 1 19
1120	S.C.R.E.G. ★	1185	1186	1195	+ 0 84
1050	Seb ★	1160	1171	1160	....
500	Sefimeg ★	516	515	525	+ 1 74
605	Sextant A.	636	630	638	....
1800	S.F.I.M.★	1580	1580	1578	– 0 13
235	S.G.E.★	245	245	250 10	+ 2 08
840	Silic★	836	830	830	– 0 60
610	Simco	611	615	619	+ 1 31
1060	Sk. Rossignol★	1048	1048	1070	+ 2 10
925	Sligos ★	910	935	905	– 0 55
590	Société Génér.	529	530	526	– 0 57
141	Sodecco	144	144 50	144 50	+ 0 35
173	Sodero (Na)	170	169 90	169 90	– 0 06
755	Sodexho ★	746	770	757	+ 1 47
98	Soganel (Ny)	100 10	100 10	100 10	....
455	Sogerap★	461	462	460	– 0 22
2530	Somm-Allib. ★	2590	2590	2605	+ 0 58
1840	Source Perrier★	1859	1872	1855	– 0 22
775	Sovac ★	778	778	750	– 3 60
730	Spie-Batignol.★	729	725	725	– 0 55
1180	Strafor ★	1235	1235	1206	– 2 35
435	Suez	441 80	443	447 90	+ 1 38
410	Synthelabo ★	432	432	440	+ 1 85
149	Thomson-C.S.F.	151 20	152 80	149 30	– 1 26
550	Total (CFP) ★	575	571	562	– 2 26
103	– (certific.)★	105 10	106 50	106	+ 0 86
395	Truffaut (Fin.)	410	414	410	....
456	U.F.B.-Locab. ★	460	465	465	+ 1 09
1100	U.I.C. ★	1097	1099	1112	+ 1 37
700	U.I.F. ★	690	675	700	+ 1 45
970	U.I.S.★	969	992	975	+ 0 62
235	U.C.B. ★	239	241 20	248	+ 3 77
890	Unibail★	885	885	884	– 0 11
820	Valéo ★	838	846	830	– 0 95
455	Vallourec ★	468	470	480	+ 2 56
410	Via Banque★	403	403	402	– 0 25
1350	Zodiac	1450	1483	1430	– 1 38
990	Elf-Gabon ★	1039	1046	1059	+ 1 92
130	Amax Inc.	135	139 60	140	+ 3 70
187	Amer. Express	199 50	205	205	+ 2 76
270	Amer. Teleph.	263 50	273 50	273 50	+ 3 80
178	Anglo Amer. C.	180	184 50	184	+ 2 22
590	Amgold	572	566	566	– 1 05
296	Banco Santander	299	301 50	301 50	+ 0 84
965	BASF (Akt)	1030	1072	1070	+ 3 88
980	Bayer	1080	1133	1121	+ 3 80
116	Buffelsfont.	108 90	107 10	107 20	– 1 56
192	Chase Manh.	202 90	206 90	206 50	+ 1 77
116	Echo Bay Mines	106 10	108 90	108 90	+ 2 64
98	De Beers	100	102 20	102	+ 2

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2840	Deutsche Bank	2889	2945	2940	+ 1 77
1410	Dresdner Bank	1501	1579	1579	+ 5 20
87	Driefontein Cal	85	84 40	83 40	– 1 88
735	Du Pont-Nem.	715	731	731	+ 2 24
245	Eastman Kodak	238	250 10	250 90	+ 5 42
33	East Rand	29 70	29 55	29 30	– 1 35
255	Electrolux	261 50	265	265 10	+ 1 38
815	Ericsson	827	838	838	+ 1 33
285	Exxon Corp.	288 50	292	293 50	+ 1 73
245	Ford Motors	255	264 50	267	+ 4 71
86	Freegold	78 60	78 40	78 30	– 0 38
175	Gencor	170 20	171 20	171 20	+ 0 59
375	Gén. Electr.	380	393 10	390	+ 2 63
545	Gén. Belgique	540	552	545	+ 0 93
245	Gen. Motors	246	262	262	+ 6 50
57	Gd Metropolitain	59 75	60 40	60 40	+ 1 09
50	Harmony	47	47	47 05	+ 0 11
270	Hewlett-Packard	274	291	291	+ 6 20
61	Hitachi	61 40	62 15	62 80	+ 2 28
920	Hoechst Akt.	1002	1065	1064	+ 6 19
118	Homestake	110 10	115 50	114 90	+ 4 36
106	Imp. Chemical	107 90	109	109	+ 1 02
560	IBM	559	574	579	+ 3 58
350	ITT	345	350 50	350 50	+ 1 59
189	Ito-Yokado	187	189 50	189 50	+ 1 34
200	Mac Donald's	196	204	204	+ 4 08
93	Matsushita	93 50	94 50	93 90	+ 0 43
22	Maxwell	21 50	21 40	21 30	– 0 93
450	Merck	447 50	463	464 50	+ 3 80
475	Minnesota M.	457	469	469 20	+ 2 67
360	Mobil Corp.	362	368 60	368 60	+ 1 82
240	Morgan J.P.	256	266	266	+ 4 64
32600	Nestlé	34000	33580	33580	– 1 24
1080	Nixdorf	1089	1138	1141	+ 4 78
143	Norsk Hydro	151	156 10	157 50	+ 4 30
188	Ofsil	190	190	190	....
1930	Petrofina	1983	2030	2030	+ 2 37
240	Philip Morris	244 30	252 80	253 50	+ 3 77
138	Philips	142 50	144 90	144	+ 1 05
111	Placer Dome	104	108 50	108 50	+ 4 33
380	Quilmès	387	384	386	– 0 26
510	Randfontein	497	497	500	+ 0 60
440	Royal Dutch	443 80	454	456	+ 2 75
53	Rio Tinto Zinc	54 30	55 40	55 75	+ 2 67
22	Saat. & Saatchi	24 50	25 40	26	+ 6 12
70	St Helena Co	68 80	68 80	68 80	....
280	Schlumberger	282	288 60	291	+ 3 19
45	Shell transp.	46 30	46 50	46 50	+ 0 43
2260	Siemens A.G.	2487	2557	2550	+ 2 53
345	Sony	349	353	353	+ 1 15
151	Sumitomo	150 50	150 50	150 50	....
46	Telefonica	47 95	48 40	48 50	+ 1 15
220	T.D.K.	226 50	235	235	+ 3 75
51	Toshiba Corp.	51 20	51 80	51 80	+ 1 17
475	Unilever	490	497	497	+ 1 43
310	Unit. Techn.	315	324 60	320	+ 1 59
650	Vaal Reefs	635	646	646	+ 1 73
416	Volvo	415 50	418	418	+ 0 60
300	West Deep	293 10	293	293	– 0 03
330	Xerox Corp.	332	338	338	+ 1 81
137	Yamanouchi	139	140 40	140 40	+ 1 01
2 42	Zambia Corp.	2 60	2 65	2 65	+ 1 92

Comptant *(sélection)*

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	120 60	5 425
9,80 % 78/93	98 60	4 699
10,80 % 79/94	100 60	3 580
13,25 % 80/90	100 72	7 768
16,20 % 82/90	100 16	15 756
16 % juin 82	102 05	9 118
14,60 % fév. 83	103 90	12 640
13,40 % déc. 83	110 40	0 477
12,20 % oct. 84	103 80	2 908
11 % fév. 85	107 30	9 523
10,26 % mars 86	101 50	8 349
OAT 10 % 2000	102 70	6 055
OAT 9,90 % 1997	102 30	0 570
OAT 9,80 % 1996	100 05	9 075
Ch. France 3 %	142 50	..
CNB Bques janv. 82	98 70	0 048
CNB Paribas	99 10	0 048
CNB Suez	99 40	0 048
CNI janv. 82	98 48	0 048
PTT 11,20% 85	102 30	1 077
CFF 10,30% 86	99 60	8 838
CNE 11,50% 85	102	6 068
CNT 9% 88	....	6 014
CRH 10,90% déc. 85	103 20	0 108
C.N.C.A. T.P.	....	108
Cerus 4%	2193	218
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	52 800
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 010

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1661
A.G.F. (St Cent.)	....	1119
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1235
Arbel	....	970
Astorg	....	321 10
Avenir Publicité	....	1800
Axa Midi Assurances	....	360
Bain C. Monaco	....	580
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	505
Blanzy-Ouest	....	2073
B.N.P. Intercontin.	....	310
Bénédictine	....	4056 d
B.T.P. (Compagnie)	....	111 10
Calf	....	....
Cambodge	....	775
C.A.M.E.	....	198
Carbone-Lorraine	....	912
Case-Poclain	....	30 15 d
C.E.G.Frig.	....	449
Centen. Blanzy	....	8260
Cerabati	....	184

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	157	157
C.I.C. (Financ. de)	....	241
C.I. Maritime	....	726
Citroen (B)	2400	2400
Clause	....	1100
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	394 10
Comiphos	....	789
Cie Industrielle	....	9400
Comp. Lyon-Alem.	....	590
Concorde (La)	....	1526
C.M.P.	....	20
Créd. Gén. Ind.	....	650
Cr. Universel (Cie)	....	715
Crédital	....	140 10
Darblay S.A.	....	820
Degremont	....	810 d
Delalande S.A.	....	1880
Delmas Vieljeux	....	5080
Didot-Bottin	....	1171
Eaux Bass. Vichy	....	1239
Eaux Vittel	....	4041
E.C.I.A.	....	1925
Electro-Banque	....	350
Elf-Antargaz	....	1040
E.L.M. Leblanc	....	595
Ensiti-Bretagne	....	398
Entrepôts Paris	....	1790
Europe Soudre Indust.	....	95
Eternit	....	2360
Finalens	....	225
FIPP	....	271
Fnac	....	1861
Foncière (Cie)	....	835
Fonc. Lyonnaise	....	905
Foncina	....	530
Forinter	....	1052
Fougerolle	....	928
France I.A.R.D.	....	1462 d
France (La)	....	17400
From. Paul Renard	....	2240
GAN	....	2250
G.F.I.I.	....	311 10
Gaumont	....	870
Genefim	....	372
Gévelot	....	526 d
Gr. Fin. Constr.	....	425
Gds Moulins Paris	....	1460
G. Transp. Ind.	....	815
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immoinvest	....	....
Immobail	....	435
Immobanque	....	800
Immob. Marseille	....	8740
Immofice	....	525
Invest. (Sté Cent.)	....	3320
Jaeger	....	251
Lambert Frères	....	520
Lille-Bonnières	....	1800
Loca-Expansion	....	278
Locafinancière	....	409
Locatel	....	424 30
Louis Vuitton	....	1400
Louvre (Sté)	....	4147
Lucia	....	1975
Machines Bull	....	83 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	....
Magnant S.A.	....	121
Maritimes Part.	....	384
Métal Déployé	....	620
Mors	....	155
Navig. (Nat. de)	....	219
Nozal	....	288
Optorg	....	413
Oréal (L') C.I.	2270	2300
Origny-Desvroise	....	1340
Palais Nouveauté	....	1247
Paluel Marmont	....	745
Parfinance	....	247
Paribas-CIP	375	370
Paris France	....	238
Paris-Orléans	....	259
Partenha	....	430
Patern. Risq. Div.	....	1610
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	....
P.L.M.	....	401
Porcher	....	748
Promodès	1781	1790
Publicis	....	1058
Rochefortaise S.A.	....	1040
Rosario (Fin.)	....	596
Rougier et Fils	....	400
Rozières (usine de)	....	629
Sacer	....	762
SAFAA	....	420
Safic-Alcan	....	847 o
SAFT	....	3000
Saga	....	225
Salins du Midi	....	624 o
Satam	....	128 60 d
Savoisienne (M)	360	360
SCAC	....	665
Senelle Maubeuge	....	502
S.E.P. (M)	186	190
Sicli	....	476
Simnor (Li)	....	....
Siovim	....	410
Sph (Planc. Hévéas)	....	480
Sofal financière	....	780
Soficel	....	1140
Soffo	....	720
Soficomi	....	....
S.O.F.I.P. (M)	450	450
Sofragi	....	1540
Sopagri	....	166
Sophie-Bail	....	460
Soudure Autog.	....	1000
Sovabail	....	629
Suez (Fin. de)-CIP	230 40	236
Stem	....	748
Taittinger	....	4246
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	660
Tour Eiffel	....	355
Ufiner S.M.D.	....	820
Ugine A. Chat. Gueug.	....	423
U.A.P.	....	682
U.T.A.	....	2620
Vicat	....	3015
Viniprix	....	2382

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Vinex	....	....
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	201 30 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	871	960 d
Akzo	399	390
Alcan Alum	128 50	135 50
Algemene Bank	122 10	120 10
American Brands	390 10	395 50
Arbed	870	....
Asturienne Mines	195	....
Bco Pop Espanol	465	465
Banque Ottomane	1800	1900
B. Régl. Internat.	38500	38600
Br. Lambert	730	744
Canadian-Pacific	123	124 50
Chrysler corporation	112	....
CIR	21 60	....
Commerzbank	1055	1068
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	405	406
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1200	1210
Glaxo	149 90	149 90
Goodyear	259 80	269
Grace and Co	188	193 60
GTE corporation	410	413
Honeywell Inc.	496	500
Johannesburg	1625	....
Kubota	53 50	53
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	36 90	....
Mineral-Ressourc.	91 60	94 75
Noranda	119	120 10
Olivetti	21 30	22 40
Pakhoed Holding	420	420
Pfizer Inc.	396	410
Procter Gamble	399 50	398 80
Ricoh Cy Ltd	49	....
Rolinco	321	327 50
Robeco	322 30	331
Rodamco	240	241
Sapem	9 90	9 90
Sema Group	34	35
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	130	136
Steel Cy of Can.	106	....
Tenneco	327 50	340
Thorn EMI	74	74 20
Toray indust. inc	42 75	....
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1360	1360
West Rand	14 35	14 50
Whitman Corporation	160	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	340	....
Buitoni	850	....
Calciphos	186 80	186 80
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenhor	120	120
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	343	343
Europ. Accumul.	70 10	70 10
Gachot	121 20	....
Guy Degrenne	690	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	921	....
Particip. Perrier	350	....
Rorento N.V.	177 30	177 50
St-Gobain-Emballage	2050	....
Sama-Metra	289	298
S.E.P.R.	2650	2610
S.P.R.	580	....
Sté Lecteurs du Monde	500	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	104	....
Wonder	1470	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 763	5 869	5 670	6 170
ECU	6 901	6 911	....	....
Allemagne (100 DM)	341 860	341 480	331	351 500
Belgique (100 F)	16 248	16 229	15 700	16 800
Pays Bas (100 fl.)	302 700	302 380	293	312
Danemark (100 krd)	87 880	87 830	85	92
Norvège (100 k)	87 720	88 110	85 500	92 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 364	9 438	9 100	9 900
Grèce (100 drachmes)	3 669	3 667	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 560	4 558	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	371 830	371 940	360 500	384 500
Suède (100 krs)	93 250	93 620	90 500	97 500
Autriche (100 sch)	48 580	48 537	47	50 100
Espagne (100 pes.)	5 282	5 285	5 050	5 600
Portugal (100 esc.)	3 865	3 873	3 650	4 360
Canada ($ can 1)	4 986	5 034	4 850	5 250
Japon (100 yens)	4 002	4 012	3 890	4 110

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/1
Or fin (kilo en barre)	74500	74950
Or fin (en lingot)	74850	75000
Pièce française (20 fr)	440	437
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	490	489
Pièce latine (20 fr)	430	431
Souverain	542	546
Pièce de 20 dollars	2780	2730
Pièce de 10 dollars	1510	1475
Pièce de 5 dollars	975	.....
Pièce de 50 pesos	2820	2825
Pièce de 10 florins	449	451
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong		.....
Argent Londres		.....

SICAV *(sélection)* 3/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1178 92	1150 17
Action	241 19	234 73 ◆
Actions France	611 76	589 65
Actions sélectionnées	702 68	677 19
Aedificandi	685 58	660 80
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1240 47	1210 21
A.G.F. 5000	723 25	705 61
A.G.F. ECU	1085 39	1074 64
A.G.F. Foncier	127 48	124 37
A.G.F. Interfonds	442 23	431 44
A.G.F. Invest	136 29	132 97
A.G.F. OBLIG.	1117 21	1111 65
A.G.F. Sécurité	11048 43	11048 43
Agimo	725 93	708 22
Altaï	207 74	200 23
A.L.T.O.	177 76	171 33
Amé-Gan	6532 51	6236 29
Amplitude	675 20	655 53 ◆
Arbitrages court terme	5738 29	5726 82
Associc	1152 19	1152 19
Atout Futur	379 84	367 35
Aurecic	1499 11	1455 45 ◆
Avenir C.I.C.	115 12	111 77
Avenir Alizés	1568 22	1537 47 ◆
Axa Europe	124 58	118 94
Axa Investissements	132 32	126 32
Axa N.P.I.	106 65	101 81
Axa Valeurs PER	138 89	132 59
Brad Associations	2585 22	2577 49
Capimoc	1037 99	1022 65
Capital Plus	1676 94	1676 94
Cardan-Pierre	36 41	34 84
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Coaxis	1055 23	1039 64
Comptavalor	5626 11	5617 68
Compterarente	113 73	110 42 ◆
Convertimmo	435 44	418 69
Credinter	558 99	542 71
Crédit Mutuel Capital	1039 88	1019 49 ◆
Dese	1193 09	1153 86
Drouot-France	916 14	874 60
Drouot-Investiss.	1113 35	1062 86
Drouot-Sécurité	255 21	243 64
Drouot-Sélection	147 59	140 90
Ecucic	1152 13	1135 10
Ecureuil Capitalisation	2062 95	2042 52
Ecureuil Investissement	423 17	410 84 ◆
Ecureuil Monepremière	53422 44	53422 44
Ecureuil Monétaire	31467 43	31467 43
Ecureuil Trimestriel	1974 05	1954 50
Elicash	2220563	2220563
Energia	277 50	264 92
Eparcic	2874 31	2874 31
Eparcourt Sicav	4322 14	4311 36 ◆
Epargne Associations	25478 12	25439 96
Epargne-Capital	8594 52	8509 43
Epargne Court-Terme	544 39	544 39 ◆
Epargne Croissance	1717 27	1671 31
Epargne-Industr.	101 93	97 31 ◆
Epargne Inter	621 63	604 99
Epargne J	56030 09	56030 09 ◆
Epargne Long-Terme	193 84	188 65 ◆
Epargne Monde	1386 32	1349 22 ◆
Epargne Première	11789 62	11701 86 ◆
Epargne-Oblig.	197 10	191 82
Epargne-Quatre	1079 07	1050 19 ◆
Epargne-Unie	1419	1367 71
Epargne-Valeur	470 91	458 31
Epsilon	1161 18	1149 68
Eurocic Leaders	1153 91	1120 30
Eurodyn	1213 94	1174 02
Euro-Gan	7404 56	7068 79
Fonsicav (div. par 10)	11433 17	11433 17 ◆
Foncival	273 93	265 31 ◆
France Avenir 4/4 Ret.	......	......
France-Gan	10062 68	9606 38
France-Garantie	268 28	267 74

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	120 65	117 76
France-Investiss.	460 24	449 01
France-Obligations	460 22	455 68 ◆
Francic	520 42	506 28
Francic Pierre	128 79	123 10
Francic Régions	1363 38	1323 65 ◆
Fructi-Associations	28 74	28 74
Fructi-Epargne	30 12	29 39
Fructicapi	34 14	33 64
Fructicourt	113786 38	113786 38
Fructidor	236 51	233 01
Fructifrance	999 95	975 56
Fructimmo	33 21	32 40
Fructivar	4411 14	4400 14
Fructi ECU	574 74	566 25
Fructi-Première	10799 20	10639 61
Futuroblig	1158 67	1120 57
Gestilion	59083 64	58936 30 ◆
Gestion Associations	184 78	181 13
Horizon	1271 16	1234 14
Interepar	106937 99	103823 29
Interoblig.	11903 32	11445 50
Intersélect France	582 10	565 15
Japacic	202 83	196 92
Jeune épargne	241 41	237 84
Laffitte-Amérique	239 39	228 53
Laffitte Europe	302 24	288 53
Laffitte-Expansion	297 65	284 15
Laffitte-France	377 78	360 65
Laffitte-Immobilière	276 55	264 01
Laffitte-Japon	456 47	435 77
Laffitte-Oblig.	138 05	131 79
Laffitte-Rend.	191 79	183 09
Laffitte-Tokyo	385 91	377 96
Latitude	5442 13	5433 98 ◆
Leumi Court terme	10172 82	10172 82 ◆
Leumi Long terme	5451 12	5292 35 ◆
Lion-Associations	11646 84	11646 84 ◆
Lion-Institutionnels	23606 83	23547 96 ◆
Lionplus	778 53	770 82 ◆
Lion Trésor	2158 98	2137 60 ◆
Livret Bourse Investis.	567 34	550 82
Livret portefeuille	754 80	732 82 ◆
Méditerranée	205 33	196 02
Mensuel CIC	10073 40	9972 67 ◆
Mondiale Investissem.	456 10	436 42 ◆
Monecic	5614 94	5614 94 ◆
Monetion	53917 43	53917 43
Moné J.	58429 22	58429 22
Mutualité Dépôts	10853 89	10832 23
Mutuelle Unie Sél.	156 04	148 96
Natio-Epargne	14191 41	14050 90
Natio-Epargne Trésor	6357 69	6345
Natio-Court terme	226330	226330
Natio-Inter.	1194 34	1162 37
Natio-Monétaire	20484 26	20484 26
Natio-Obligations	543 93	529 37
Natio-Patrimoine	1617 47	1476 86
Natio-Placements	66603 15	66603 15
Natio-Revenu	1015 58	1005 52
Natio-Sécurité	11386 56	11386 55
Natio-Valeurs	887 79	864 03
Nippon-Gan	7143 87	6819 73
Nord-Sud Développ.	1245 54	1243 05
Normatif	12165 66	11917 31
Obli Association	122 80	121 58
Oblicic Mondial	2286 81	2263 01
Oblicic Régions	1036 26	1020 95
Oblig. toutes catég.	150 16	147 93 ◆
Oblilion	1083 27	1072 54 ◆
Oblisécurité	10307 92	10307 92
Oraction	1287 86	1245 51
Orvalor	6334 78	6105 81
Paribas Epargne	16599 53	16566 40
Paribas Opportunités	130 58	125 26
Paribas Patrimoine	573 58	550 20
Paribas Revenu	89 88	88 99

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	178 60	176 10
Parvalor	710 70	690
Phenix Placements	266 15	258 40
Pierre Investiss.	777 69	758 72 ◆
Placement A	1258 78	1234 10 ◆
Placement crt-terme	72385 52	72241 04 ◆
Placement J	5776 83	5765 30 ◆
Placement Premier	53841 53	53734 06 ◆
Plénitude	117 47	114 33 ◆
Poste Gestion	52351 44	52351 44
Première Obligations	10965 45	10954 50 ◆
Prévoyance Ecureuil	114 42	111 38
Pdv/Association	23611 05	23611 05
Quartz	128 98	123 85
Rentacic	162 81	160 40 ◆
Revenus Trimestriels	5318 58	5265 90 ◆
Revenu Vert	1141 51	1124 64
St-Honoré Bio-aliment.	961 34	917 75
St-Honoré Global	286 55	273 56
St-Honoré Matignon PL.	246 79	235 60
St-Honoré Pacifique	628 14	599 66
St-Honoré P.M.E.	564 49	538 88
St-Honoré Réel	12070 60	12022 51
St-Honoré Services	536 78	516 13
St-Honoré Technol.	837 33	799 36
Sécuricic	1416 61	1414 20 ◆
Sécuri Taux	11247 26	11247 26
Sicasden (Casden BP)	701 39	691 01
Sicav-Associations	1495 88	1493 64
S.F.I. fr. et étr.	738 09	716 53
Sicav 5000	465 46	443 27 ◆
Silvafrance	718 60	699 37 ◆
Silvam	483 24	450 84 ◆
Silvarente	215 04	212 91 ◆
Silvinter	446 88	434 92 ◆
S.N.I.	1321 78	1283 28 ◆
Sogepargne	333 13	321 09
Sogevar	1163 18	1110 43
Soginter	1437 22	1372 05
Soleil Investissement	581 94	555 55
Stratégie Actions	1241 83	1194 07
Stratégie Rendement	1165 12	1128 45
Technocic	1203 20	1168 16
Techno-Gan	6457 97	6165 13
Thesora	526 45	521 24
Transcontinents	89 03	87 28 ◆
Trésor Plus	1037 32	1027 06
Trésor Réel	11520 80	11520 80
Trésoricic	111867 14	111867 14
Trilion	5112 84	5062 22 ◆
U.A.P. Investiss.	497 88	479 88
U.A.P. moyen terme	110 49	108 50
Uni-Associations	110 86	110 86
Unifrance	631 98	609 14
Unifoncier	1514 84	1460 09
Uni-Garantie	1352 77	1328 22
Uni-Régions	3442 74	3318 30
Unirente	2331 43	2254 77
Univar	194 29	194 29
Univers-Actions	1329 95	1296 23
Univers-Obligations	1624 53	1571 11
Valorem	608 22	593 39
Valorg	1689 49	1687 80
Valrea	42889 21	42867 78
Vauban	23299 24	23275 94

*c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu*

Le Monde

PANAMA : la reddition du général Noriega

Les étranges alliances de l'« homme fort »

Les manifestations de joie dans les rues de Panama dès l'annonce du départ du dictateur confirment une fois de plus que le général Noriega était largement détesté par la population de son pays, y compris dans les milieux humbles qui n'ont pas été les derniers à se réjouir. Pourtant, la propagande du régime avait tenté, au cours des derniers mois, de faire apparaître l'« homme fort » du Panama comme une « victime de l'impérialisme américain », et même comme une sorte de « Bolivar des temps modernes », soucieux de mener son pays à une véritable indépendance à l'égard de Washington.

Le général Noriega était convaincu que son candidat à la présidence de la République, M. Carlos Duque, remporterait les élections du 7 mai dernier. Du moins ses propres conseillers et les dirigeants des partis de la coalition au pouvoir lui faisaient une description plutôt optimiste de la situation et estimaient que, dans la pire des hypothèses, il suffirait d'un « petit coup de pouce » pour modifier les résultats en faveur du candidat officiel.

La défaite spectaculaire de M. Duque – *il aurait obtenu à peine 30 % des voix* – allait prouver l'isolement du dictateur et l'amener à faire annuler le scrutin pour se maintenir au pouvoir en désignant des hommes de confiance à la tête de l'Etat. Le général Noriega avait donc été surpris par l'ampleur de la défaite que les courtisans *n'avaient pas prévue*. Désormais, on allait voir apparaître deux groupes distincts, mais solidaires, dans l'entourage du général : les éléments traditionnels de la « mafia » militaire, soucieux de préserver des intérêts strictement économiques, et les militants communistes de différentes organisations politiques et syndicales, décidés à profiter de la situation pour s'infiltrer dans toutes les structures de l'Etat.

La création des « bataillons de la dignité » allait permettre aux *communistes* de disposer d'armes, venues en partie de *Cuba et du Nicaragua, les deux* nouveaux alliés de ce paradis du *capitalisme et de tous les trafics*. Destinés officiellement à repousser une éventuelle invasion des troupes américaines, les « bataillons de la dignité » allaient très vite se transformer en forces de répression.

Certains militants communistes reconnaissaient, en privé, que *« l'alliance avec Noriega était purement tactique »* et qu'ils ne faisaient absolument pas confiance à l'« homme fort » du Panama, considéré comme un affreux capitaliste. Pour le général Noriega, qui a mangé à tous les *râteliers* au cours des vingt dernières années, mais qui n'a *jamais eu aucune sympathie* pour la gauche, cette alliance était tout simplement une question de survie.

Les « bataillons de la dignité » ont effectivement réussi, par leurs méthodes violentes et par l'intimidation, à paralyser l'opposition civile, mais aussi les militaires putschistes. Ils ont aussi provoqué une certaine surprise dans les rangs des troupes *américaines parachutées sur le* territoire panaméen dans la nuit *du 19 au 20 décembre*. Les Etats-Unis n'avaient pas prévu la résistance de ces groupes irréguliers qu'ils considéraient comme *des délinquants sortis des prisons* pour semer la terreur dans la population civile. Ils n'avaient pas compris que certains éléments des « *bataillons de la dignité* » avaient déjà constitué un véritable embryon de guérilla dans un pays qui, grâce aux multiples maladresses de Washington, était en train de glisser dans l'anarchie.

BERTRAND DE LA GRANGE

(Lire également nos informations page 3.)

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Scorpion, premier décan

ALORS là, bravo Rocky, et merci ! Si une bonne année pour mon Mimi, c'est une bonne année pour la France, on va le sentir passer celle-ci, crois-moi. Eh oui, désolée, la France c'est pas rien que Sa Majesté, c'est cinquante-cinq millions d'enfoirés, dont Bibi. Attendez un peu que je vous raconte ce qui nous attend. C'est marqué dans *Cosmo* à Scorpion premier décan, son signe, au Tout-Puissant.

Janvier : Je vais être en *panne* de copie parce que monsieur manque d'inspiration et lâche son bouquin sur Dieu pour s'occuper de ses placements.

Février : Rien de spécial. On voyage, on se déplace, on en fout pas une datte. *Conseil :* faire un saut au bureau de temps en temps.

Mars : Il pense toujours qu'à son fric. Et il plane, en pleine félicité dans les bras d'une infatigable Gémeaux. *Je sais pas* si je pourrai le suivre jusque-là.

Avril : La cata ! On risque de se retrouver sans boulot lui et moi. Tout ça parce qu'il est jamais là. Conseil : envoyer quelqu'un en mission à notre place.

Mai : Ça s'arrange. Retour à la littérature. Si nous avons écrit une nouvelle – t'en a pas une dans tes tiroirs, dis, chéri ? – elle sera peut-être publiée.

Juin : La déprime ! On a été plaquée par notre amoureux. On *songe à se retirer. Nous connaissant*, lui et moi, ça va pas durer. Effectivement, *dès le 10*, nouvelle aventure avec une Balance. *On a du souffle, pas vrai !*

Juillet : la frontière *entre* les affaires et le plaisir, je cite, est parfois bien mince. Le rapport sobre que nous rendons le 14 est bien accueilli.

Août : Départ en vacances et *rencontre avec une personnalité* du showbiz dont les prouesses *sexuelles valent* le détour.

Septembre : Il va avoir des ennuis avec son employeur, donc avec moi, hypercritique à son *endroit* rapport à ses notes de frais et à ses heures de présence fantaisistes.

Octobre : Venise. Amour, gondoles et mandolines.

Novembre : Notre ciel se couvre. Jupiter et Mars sont en discorde.

Décembre : Aïe, aïe, aïe ! Nous sommes à la recherche d'un nouveau travail. Bonjour le chômage, et bonne année 1991 !

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 4 janvier 1990 a été tiré à 533 653 exemplaires.

En Haute-Savoie

Un habitant d'Annemasse prône l'autodéfense contre « l'envahissement des gens du voyage »

ANNEMASSE

de notre envoyé spécial

Ville de trente mille habitants, *située à la frontière* avec la Suisse, tout près de Genève, Annemasse (Haute-Savoie) serait-elle menacée plus qu'une autre par *« l'insécurité et l'envahissement des gens du voyage »* ? C'est ce que pense un habitant de cette commune, auteur d'un tract anonyme appelant *ses concitoyens* à se rassembler, mercredi 3 janvier 1990 à 22 heures, devant une des deux églises de la ville *« chaudement vêtus et bien équipés »* afin de *« nettoyer leur quartier, assurer à tour de rôle la sécurité de leurs familles et de leur patrimoine »*. Ce tract est signé « le comité d'autodéfense Vivre à Annemasse ».

Il devait être distribué massivement dans les boîtes à lettres des habitants d'Annemasse et plus particulièrement du quartier dit de la Chamarette où habite son auteur. En fait, peu de personnes en ont eu connaissance. Il semble que le personnage à l'origine de cette affaire ait redouté les conséquences de son *initiative et ait choisi* d'ajourner son projet ainsi qu'il l'a confirmé sur les lieux du rassemblement prévu, à l'heure dite, à la douzaine de journalistes présents, mais en l'absence de tout sympathisant.

Il s'agit de M. André Coex, géomètre-expert à Annemasse, qui, visiblement dépassé par les proportions prises par « l'événement », s'est borné à déclarer *être « vaguement au courant d'un tel tract »*, mais a confirmé, néanmoins, être l'auteur d'une lettre adressée, le jour même, au maire d'Annemasse pour faire part à celui-ci de son inquiétude. Or, cette lettre reprend en partie des arguments développés dans le tract : *« J'ai décidé d'en rester là pour le moment, les pouvoirs publics sont maintenant saisis des problèmes d'insécurité dans notre quartier. A eux de faire le nécessaire »*, conclut André Coex, visiblement très embarrassé.

Le commissaire principal de police d'Annemasse dément, pour sa part, que sa ville soit particulièrement en *état* d'insécurité. *« Globalement, en comparant les chiffres des onze premiers mois des années 1988 et 1989, on peut estimer que la criminalité est en très légère régression. »* Le quartier de M. Coex est-il plus exposé qu'un autre du fait de la présence de nomades ? En fait, quatre caravanes stationnaient, le 3 janvier, non loin du lieu prévu pour ce rassemblement d'autodéfense. En revanche, au « bistro du coin », on se souvient encore d'une soirée agitée *« à cause de quelques Gitans un peu éméchés »*. On y évoque aussi le problème des *« filles qui se font embêter dans la rue »*.

Pour le maire d'Annemasse, M. Robert Borrel (PS, dissident cette affaire est dénuée de fondement et de sens. *« J'ai effectivement reçu une lettre adressée par ce monsieur*, confirme Robert Borrel, *il s'agit d'un amalgame de faits exagérés et de ressentiments personnels. »* Il faut préciser que M. André Coex s'était présenté lors des dernières élections municipales sur une liste d'opposition RPR-UDF contre celle du maire actuel. Dès lors, il est tentant de chercher la seule explication plausible à cette initiative, un peu hâtivement médiatisée, dans une volonté de récupération politique d'un fait de société volontairement grossi. Rien, au demeurant, ne permet d'affirmer que les thèses « *sécurisantes* » de M. André Coex ne trouveront pas écho dans une partie de la population, notamment si un incident mettant en cause des gens du voyage venait à se produire.

GERARD DEL RIO

BOURSE DE PARIS

Matinée du 4 janvier

Légère reprise

Après deux *séances* consécutives de baisse, la Bourse enregistrait un léger mouvement de reprise.

L'indice CAC 40 –, après avoir perdu 0,09 % à l'ouverture – gagnait 0,37 % en fin de matinée. Parmi les hausses on notait Eurotunnel, Sogerap, SFIM et *Saulnes Châtillon*.

Du côté des baisses, on notait Eurocom, Saint-Gobain TP, Cételem et Damart.

Le Monde

LIVRES • IDEES

Spender, le romantique sauvage

Quand les jeunes Anglais prenaient leurs vacances dans l'Allemagne d'avant le nazisme

LE TEMPLE
de Stephen Spender,
traduit de l'anglais
par Guillaume Villeneuve.
Bourgois, 310 p., 120 F.

En 1825, William Hazlitt, le célèbre essayiste anglais, notait avec désespoir et amusement qu'on ne trouvait guère de livres anglais à Paris, les Français ayant déjà fort à faire avec leur propre littérature. Le roman anglais et le roman français continuaient de s'ignorer des deux côtés de la Manche. Mais les choses ont-elles vraiment changé ? Certes, de multiples traductions d'œuvres contemporaines (et le mot « œuvres » est parfois exagéré) parviennent jusqu'à nous grâce au remarquable service après-vente du British Council ou à l'initiative d'un éditeur qui ne redoute ni l'aventure ni l'extravagance.

Hélas ! – et ce n'est pas le seul inconvénient de l'inflation – on arrive à confondre dans ce trafic de littérature traduite les charters mal entretenus avec les *sièges club*, et des auteurs mineurs traversent la Manche (dans les deux sens) avec souvent plus de célérité qu'ils n'ont de nécessité à offrir. Nous attendons toujours en vain de pouvoir lire en français certains classiques du dix-huitième siècle comme *Pamela* ou *Clarissa* de Richardson. *Mais il* paraît qu'on s'en occupe.

Pour les poètes, qui, en Angleterre, ont toujours eu plus d'éclat et d'importance dans leur littérature que les plus grands prosateurs, la partie n'est évidemmement pas aisée de ce côté-ci du Channel, où personne ne lit de poésie. Voilà sans doute la raison pour laquelle on édite de préférence leurs œuvres de prose, comme ce roman du poète anglais Stephen Spender, le compagnon de route, dans les années 30, de Christopher Isherwood et de Wystan Hugh Auden, dont il fut le disciple en sortant d'Oxford. *Le Temple* est un premier roman autobiographique, publié pour la première fois en Angleterre en 1988 après que le manuscrit, oublié depuis 1929 par l'auteur, eut refait surface depuis la cache propice de l'université du Texas.

Dans une préface, Spender, né en 1909, déclare qu'il ne se souvenait plus avoir vendu ce manuscrit autour de 1962 pour faire rentrer un peu d'argent. Il a retravaillé ce livre avant de le faire paraître, et l'on parvient à retrouver, sous le maquillage éditorial, le charme d'une confession autobiographique qui se situe à mi-chemin entre un *Bildungsroman* anglo-saxon et un roman gay assez proche, dans ses maladresses, du *Maurice*, de E.M. Forster, écrit en 1914 et publié à titre posthume au début des années 70 par... Isherwood, qui était l'exécuteur testamentaire de Forster.


HOWARD COSTER/NATIONAL PORTRAIT GALLERY

W. H. Auden, Christopher Isherwood et Stephen Spender en 1938

Dans *le Temple*, on retrouve les ingrédients du puritanisme qui causa la chute d'Oscar Wilde et poussa de nombreux écrivains anglais des années 30 à rechercher des sensations fortes sur le continent européen. Qu'un tel livre, au demeurant assez sentimental, aït été inconcevable en Angleterre, alors que Proust avait déjà écrit *Sodome et Gomorrhe* et que Gide avait publié son manifeste sur les amours des canards homosexuels (*Corydon*), invite à s'interroger sur la rigidité de l'esprit de censure de la culture anglaise. En Angleterre, la guimauve amicale est déjà une plante obscène et l'*amitié* entre hommes, après avoir subi le dressage des *public schools*, a valeur de pornographie.

Le célèbre trio romantique Keats, Shelley et Byron trouva le nirvana en Italie. La troïka Auden, Isherwood, Spender découvrit la liberté sexuelle dans la République de Weimar. Stephen Spender explique dans son *Journal*, sans doute son œuvre la plus intéressante (*Journal 1939/1983*), que les Anglais étaient venus dans l'entre-deux-guerres en Europe pour faire l'amour et que les Américains étaient venus, eux, boire tout le whisky, le vin et l'alcool qu'ils ne *pouvaient pas consommer en* Amérique.

Quelle étrange époque ! On a du mal à imaginer aujourd'hui, malgré les retours de bâton décelables ici ou là, le climat de terreur qui poussait l'air du temps à voir dans D.H. Lawrence et Joyce la main de dangereux pornographes !

C'est peut-être la raison pour laquelle le roman gay est devenu un genre littéraire à part entière dans la littérature anglo-saxonne, alors qu'il n'est perçu en France que comme un sujet ou un thème romanesque. On ne peut lire le roman de Spender qu'à la lumière de ce décalage.

Dans *le Temple*, Paul, le protagoniste, est invité à Hambourg par Ernst, un jeune juif allemand homosexuel, et découvre, en cours de route, que ses penchants hétérosexuels sont les plus forts. Le livre a comme centre les changements de la société allemande entre 1929 et 1932, donc entre le sommet de la République de Weimar et la montée du nazisme.

C'est à ce titre que la lecture du *Temple* est intéressante, comme document sociologique sur une époque cruciale de l'histoire allemande et comme témoignage sur les vagabondages existentiels d'Auden et d'Isherwood à Berlin. L'Allemagne est, pour ces jeunes Anglais, une sorte de « temple du corps » où l'on ne devine pas trop bien quelle est la frontière entre l'assouvissement des désirs et leur asservissement à d'autres valeurs telles que le culte de la force physique et des régimes naturels ou bien les vertus hygiénistes alors en vogue.

Il n'est pas inutile de savoir que la mode actuelle des vitamines et du *body-building*, venue de Californie, a sans doute son origine lointaine dans les séances de piscine et le bronzage naturiste de la République de Weimar. *« On oublie,* écrit Spender dans son *Journal*, *que les années 30 furent entre autres une révolution sexuelle.* » A tout cela, à la culture et à la liberté de la République de Weimar, le nazisme s'employa à mettre le terme tragique que l'on sait. Les amitiés romantiques laissèrent la place aux ligues militaires.

Gilles Barbedette

Lire la suite page 32

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Eloge des écrits brefs

Des nouvelles posthumes d'Italo Calvino et la découverte d'un écrivain tout neuf, Régine Detambel.
Page 28

LA VIE DU LANGAGE

Les avertissements de Mallarmé

Attention, une langue peut en contaminer une autre ! En 1877, Mallarmé prédisait l'invasion de l'anglais. Est-il vraiment nécessaire de revêtir un *smoking* pour adorer la madone des *sleepings ?*
Page 31

ARTS


NATIONAL PORTRAIT GALLERY

Les chimères des préraphaelites

Plusieurs publications sont consacrées à la confrérie anglaise et à son chef de file, Dante Gabriel Rossetti, ci-dessus photographié par Lewis Carroll en 1863.
Page 33

La rentrée de 1990 : essais et documents

L'Europe d'hier et de demain

AU moment où les révolutions d'Europe de l'Est ébranlent le monde, penseurs et historiens nous proposent quelques clés pour comprendre ces changements. Ainsi Jacques Attali, dans *Lignes d'horizon* (Fayard), tente-t-il de décrire l'apparition d'un nouvel ordre mondial dominé par deux « couples-sœurs », Etats-Unis-Japon et CEE-Europe de l'Est, tandis que William Pfaff, journaliste et universitaire américain, prévoit dans *le Réveil du Vieux Monde* (Calmann-Lévy) le retour en force de l'Europe sur la scène de l'histoire. L'Europe, justement, est l'objet d'une grande attention. Alexis Philonenko l'explore, en philosophe, dans *l'Archipel de la conscience européenne* (Grasset) pour y découvrir les sources de l'humanisme. Lindsay Armstrong et Alain Dauvergne nous la présentent « clés en main » en vue de l'échéance de 1993 (*l'Europe clés en main*, Balland), Thierry Gandillot et Thomas Kamm ont demandé à vingt patrons d'en définir les enjeux (*Mille jours pour réussir l'Europe*, J.-C. Lattès) et le chancelier Kohl nous invite à nous y préparer (*L'Europe est notre destin*, de Fallois).

L'histoire de l'Allemagne, en particulier, est scrutée avec soin, de la fin du dix-neuvième siècle (*Quand l'Allemagne pensait le monde*, de Michel Korinman, Fayard, *l'Or et le Fer : Bismarck et son banquier Bleichröder*, de Fritz Stern, Fayard) à la deuxième guerre mondiale et ses suites (*Pour eux c'était le bon temps : la vie ordinaire des bourreaux nazis*, d'Ernst Klee, Willi Dressen, Volker Riess, Plon, *Berlin après Berlin*, de George Clare, Plon). Quant à l'URSS, elle suscite toujours un vif intérêt pour son passé (*Nicolas II*, de Marc Ferro, Payot, *Boukharine, ma vie*, d'Anna Larina, Gallimard) comme pour son présent (*Lettres des profondeurs de l'URSS*, extraits du courrier des lecteurs de l'hebdomadaire *Ogoniok*, d'Irène Commeau-Ruffin, Gallimard, *Soulever les montagnes, pour une révolution de l'économie soviétique*, d'Abel Aganbegyan, conseiller économique de Gorbatchev, Robert Laffont, *L'économie mobilisée*, de Jacques Sapir, La Découverte).

D'autres continents attirent le regard des observateurs : *Yakuza, la mafia japonaise*, de David E. Kaplan et Alec Durbo (Ph. Picquier) étudie l'empire nippon du crime, *Mourir place Tiananmen*, par un collectif d'étudiants français, raconte la répression de Pékin (O. Orban), *l'Espace nord-américain*, de Paul Claval, analyse la civilisation des Etats-Unis et du Canada (Flammarion), *la Grande Discorde*, de Hichem Djaït (Gallimard), *la Vie quotidienne à Istanbul au siècle de Soliman le Magnifique*, de Robert Mantran (Hachette), *Istanbul et la civilisation ottomane*, de Bernard Lewis (J.-C. Lattès), *Islamisme contre islam*, de Muhammad Saïd Al-Ashmawy (La Découverte) contribuent à l'indispensable réflexion sur l'islam.

L'histoire récente de la France est abordée sous plusieurs angles. Avec *l'Empire triomphant*, tome 2, de Jean Martin, et *l'Empire embrasé*, de Jean Planchais, s'achève, chez Denoël, le récit de l'aventure coloniale française, dont *la Guerre d'Algérie et les Français*, sous la direction de Jean-Pierre Rioux (Fayard), rappelle l'un des moments les plus douloureux. Jean-François Sirinelli continue, avec *Intellectuels et passions françaises*, étude des manifestes et pétitions au vingtième siècle (Fayard), son enquête sur l'histoire intellectuelle de la France. D'autre part, le centenaire de la naissance du général de Gaulle justifie, entre autres, la publication, chez Plon, de *De Gaulle et ses premiers ministres*, par un collectif d'historiens et de témoins, *De Gaulle et l'Allemagne*, de Pierre Maillard, *le Secret de l'armistice*, de Philippe Simonnot.

Quant à la France contemporaine, elle est au centre des analyses de deux hommes politiques, Jean-Pierre Soisson dans *Mémoires d'ouverture* (Belfond) et Philippe Séguin dans *la Force de convaincre* (Payot), entretiens avec Pierre Servent.

T.F.

Lire la suite page 34

SCIENCE-FICTION

L'ange du bizarre

LA FRONTIÈRE ÉCLATÉE
Anthologie de Gérard Klein, Ellen Herzfeld et Dominique Martel. Livre de poche, SF, nº 7113

LE RIVAGE DES FEMMES
de Pamela Sargent. Coll. « Ailleurs et demain », Laffont, 528 p., 130 F.

DESOLATION ROAD
de Ian McDonald. Coll. « Ailleurs et demain », Laffont, 336 p., 100 F.

LES YEUX FOUDROYÉS
de Dean Koontz. Coll. « Blême », Albin Michel, 470 p., 120 F.

SCORPION
de Robert McCammon. Coll. « Univers sans limite », Presses de la Cité, 360 p., 120 F.

AVEC la parution de *la Frontière éclatée*, « La grande encyclopédie de la science-fiction » du Livre de poche achève la publication de sa *troisième série vouée à l'exploration de la SF française*. Si *les Mondes francs* couvrait les deux décennies de la renaissance du genre (1950-1970), et *l'Hexagone halluciné* la période « politique » de l'après-mai 68 (1971-1978), *la Frontière éclatée* balise une zone *temporelle encore plus restreinte* : 1979-1984, qui correspond à une époque de reflux éditorial.

Les anthologistes – Gérard Klein, Ellen Herzfeld et Dominique Martel – *avouent n'avoir eu pour tout critère de sélection que la qualité et l'originalité des textes et avoir été eux-mêmes surpris de ce que ceux qu'ils avaient retenus montraient* – image dans le tapis, – une unité *« autour du thème de l'art et de l'artiste, et plus généralement des talents »*.

Certes, l'exaltation de *l'artiste et de sa féconde marginalité* est bien au cœur des deux textes-phares du recueil, *Off* et *Aussi lourd que le vent, qui ont tous deux pour auteur* Serge Brussolo, l'auteur vedette de la SF française des années 80, et de quelques autres textes de *moindre intérêt. Mais à souligner trop fortement* cette caractéristique prédominante, ils occultent les réussites éclatantes de Do*minique Douay et de Jean-Pierre* Hubert, qui, dans le très dickien *Dori et la suite* et dans *Où le voyageur imprudent tente d'effacer...*, donnent de *thèmes classiques du genre un* traitement des plus personnels.

L'introduction d'auteurs canadiens et suisses justifie le *titre d'une anthologie, qui propose une plongée revigorante* dans une science-fiction francophone débarrassée ici de ses *péchés mignons* : le formalisme (stérile) et l'ésotérisme (hautain).

GÉRARD KLEIN dirige également, chez Robert Laffont, une collection, « Ailleurs et demain », qui ne publie que des ouvrages soigneusement choisis. Les deux derniers ne font pas exception à la règle. Dans *le Rivage des femmes*, Pamela Sargent imagine un monde où l'apocalypse *nucléaire a généré une société post-cataclysmique régie par* la ségrégation absolue des sexes. Les femmes, qui attribuent au sexe opposé toute la responsabilité de l'holocauste, se sont *réfugiées, pour assurer* leur survie, dans des villes où elles ont préservé la civilisation et la technologie.

Les hommes, retournés à l'âge préhistorique, en sont *réduits à errer dans une nature* hostile et forment des petites tribus impitoyablement décimées dès qu'elles atteignent un degré d'organisation jugé dangereux par les femmes des cités. *Ils ont toutefois gardé* leur rôle dans la reproduction et sont parfois appelés à se rendre aux portes des cités pour y donner leur sperme.

En racontant l'odyssée de Birana, une jeune femme *exclue d'une cité pour faute* grave, et d'Arvil, un jeune homme qui a tôt fait de rejeter la croyance en sa déité, leur quête d'une communauté *mélangée peut-être mythique*, la naissance et le développement de leur amour par-dessus les tabous, Pamela Sargent *réplique joliment à un certain* féminisme misandre, tout en ne cédant rien des acquis de la lutte des femmes, et parie sur la réconciliation des sexes.

AVEC *Desolation Road*, qui a obtenu aux Etats-Unis le Locus Award du meilleur *premier roman*, Ian McDonald nous propose une fort singulière chronique martienne. *Desolation Road*, c'est un trou *perdu découvert par hasard* lors de la colonisation de Mars et qui va attirer, dans un premier temps, une population de marginaux excentriques et de *laissés-pour-compte* pittoresques.

Après nous avoir fait vivre par le menu les *péripéties* domestiques du *Desolation Road* des pionniers, il étend son champ d'action, par un *enchevêtrement de récits proliférants* frappés du sceau de l'ange du bizarre, à l'ensemble de la planète et nous décrit en une sorte d'épopée picaresque *l'ascension, le déclin et la mort* de la cité, marquée dans le mouvement de l'histoire par une suite d'événements notables suscités d'ailleurs par ses propres fils...

Ce fourmillement d'anec*dotes contées avec un rare* bonheur d'écriture et un sens de l'humour constant compose au bout du compte l'un des romans de SF les plus origi*naux et les plus roboratifs qu'il* nous ait été donné de lire.

L'ÉVÉNEMENT de ces derniers mois *dans le domaine de l'horreur est sans* conteste la naissance chez Albin Michel d'une nouvelle collection, la collection « Blême », *inaugurée par* les deux *maîtres américains* du genre : Stephen King, *qui* sous l'alias Richard Bachman organise dans *Marche ou crève* un périlleux *marathon, et* Dean Koontz. C'est sur un argument relevant de la science-fiction – l'existence d'une *race extraterrestre capable de prendre* l'apparence humaine *et de se* fondre parmi nous pour une invisible invasion – que repose l'intrigue des *Yeux foudroyés*.

Mais en faisant des envahisseurs une race de vampires se repaissant psychiquement de la *détresse et de la souffrance* des hommes et complotant leur extermination radicale, Dean Koontz lui a donné la *consistance* âpre *du cauchemar*, un cauchemar à deux temps, situé dans le milieu des fêtes foraines, dont le lecteur ne *se réveille qu'à la dernière page*.

Thème de science-fiction aussi, *décliné sous la forme* d'un cauchemar pour le *Scorpion* de Robert McCammon, une étoile montante du roman *d'horreur américain en qui* Jacques Goimard voit le King des années 90. Un extraterrestre terrifiant et protéiforme poursuit, dans une petite ville du Texas où les *communautés* yankee et chicano se cherchent des poux, un *alien* évadé politique qui y a trouvé refuge après un naufrage.

La traque impitoyable que livre Scorpion, *l'exterminateur*, va ravager la *cité, décimer ses habitants et avoir des conséquences* inattendues. McCammon conduit son affaire avec un sens *effrayant du crescendo, qui* rend parfaitement *inoubliable cette nuit infernale*.

Jacques Baudou

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

SOUS LE SOLEIL JAGUAR
par Italo Calvino, traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro, Seuil, 86 p., 59 F.

L'ORCHESTRE ET LA SEMEUSE
par Régine Detambel, Julliard, 160 p., 100 F.

L'AMPUTATION
par Régine Detambel, Julliard, 210 p., 80 F.


ULF ANDERSEN/GAMMA

Régine Detambel.

Eloge des écrits brefs

LE grand charme des petits livres repose sur une double illusion dont on ne se lasse jamais. On les croit moins chers *que les autres plus copieux, et ils le sont*, bien sûr, mais chaque page d'un petit vaut quatre fois le prix de celle d'un gros. On les imagine plus vite lus, moins voraces, et en cela la critique est aussi paresseuse que le public, mais ils se révèlent souvent très pénétrants et envahissants. Parce que la *brièveté emporte* une part d'illusion, d'inachèvement qui peut résonner en nous plus durablement qu'un texte dont l'auteur a joué toutes les notes. Et cet écho, ce vide qui nous est laissé à entendre à notre guise, ne rend pas leur commerce moins mystérieux, moins délicieux, au contraire.

Italo Calvino, passé maître dans l'art de couper court *mais juste* – une technique propice à la taille des bonsaïs, – avait commencé il y a quelque douze ans une série de cinq nouvelles consacrées aux cinq sens, à laquelle devait éventuellement s'en rattacher une sixième, sur le sens commun. La mort ne lui a pas laissé le temps de traiter de la vue et du toucher, ni de donner un encadrement à ces *récits*. C'est donc de l'odorat, du goût et de l'ouïe qu'il est question dans ce recueil posthume.

Dans *le Nom, le nez*, un homme du monde, au début de ce siècle, descend les Champs-Elysées en calèche, entre dans une grande et somptueuse parfumerie, qui ne peut être que Guerlain. C'est un habitué ; la patronne, Mme Odile, se préci*pite vers lui avec sa troupe de* jeunes vendeuses *et* ses échantillons de cédrat, de réséda, de bergamote, de benjoin, de rose, de gardénia, d'églantine, d'héliotrope, de palissandre, d'armoise. Il l'arrête. Il ne vient pas choisir un parfum pour une femme, mais retrouver une femme dont il ne connaît que le parfum, pas le *nom*. Il court dans la gamme étourdissante des arômes : *« Je savais seulement qu'en un point de la gamme, un vide s'ouvrait, un pli caché où se nichait ce parfum qui était pour moi toute une femme. »*

EST-IL si hautement civilisé, ce grand nez plein d'ardeur ? De l'homme en frac on passe au sauvage hirsute des jungles de la guerre du feu, humant le sol à la recherche de sa femelle, puis au guitariste de rock sur une *scène de Londres*, perdu entre patchouli et *pétard*, *reniflant dans la pénombre* le lourd fumet de sa compagne. Trois temps, trois façons de mourir, le nez tout épris des humeurs fauves aussi bien que des *« mille odeurs solennelles ou plébéiennes qui volent dans l'air de Paris »*, à flairer l'absence, à pressentir la mort. Le parfum est ce qui habite le mieux l'espace dont nous venons de disparaître.

Sous le soleil jaguar s'inspire d'un voyage que fit Calvino avec sa femme, au Mexique, invité comme auteur de science-fiction, ce qui ne manqua pas de le laisser rêveur. De temples antiques en couvents catholiques, ils goûtent à la cuisine délicate des anciennes nonnes, ces femmes qui entraient en religion, jeunes et pleines de vie, d'appétits, avec leurs servantes et dont le seul péché véniel autorisé était la gourmandise.

Le *narrateur* et sa *femme* Olivia se font justement la remarque qu'à notre époque, où *« tout ce qui est visible peut être vu à la télévision sans bouger de son fauteuil »*, la seule façon de voyager vraiment, d'intégrer un « dehors » radicalement différent, est de le manger, de se *nourrir* de sa flore et de sa faune. Jusqu'au *moment* où, visitant les autels où l'on sacrifiait les jeunes guerriers, Olivia pose la question des restes. Que faisait-on des cadavres ? De ce que les vautours n'emportaient pas ? La réponse, abominable, éclaire son sourire d'une lueur dangereuse ; et lui comprend qu'il n'est pas *tant dévoré* par Olivia qu'il ne la mange depuis toujours, couple qui s'entre-tue à belles dents, se repaît et se restaure tout ensemble.

Un roi à l'écoute est un superbe conte. Les conseils que donne Calvino au roi sur son trône (ne pas bouger, ne pas laisser tomber sceptre ni couronne, faire ses besoins et l'*amour sans* quitter le trône, *rester à l'affût*) *tissent* un labyrinthe *paranoïaque* dont le palais épouse la forme complexe, véritable prolongement de l'oreille royale, lui permettant de déchiffrer le moindre bruit de son univers tout entier soumis à son protocole minutieux. Mais qu'arrive-t-il si des messages inquiétants lui parviennent, le *chant d'une femme*, les appels d'un *prisonnier qui lui* ressemble ?

Qu'on *prenne* le monde par un sens ou par un autre, il ne nous renvoie qu'un reflet décalé et fragmentaire. Une petite lame de vie, une biopsie d'un ensemble impossible à connaître en entier. Il n'est même pas sûr que le raccord des cinq sens entre eux dans le sujet humain soit autre chose qu'une *cacophonie* d'interprétations *douteuses*. On ne peut tout à fait conclure sur le pessimisme de l'auteur, puisque manquent dans ce panorama des sens qui nous réjouissent, nous informent et nous astreignent, et le toucher et la vue.

DÉCOUVRIR un écrivain tout neuf dès la première semaine de l'année n'est pas un plaisir si fréquent. On se demande pourquoi tant d'éditeurs parisiens s'en sont si cruellement privés avec Régine Detambel, dont le *talent*, l'autorité s'imposent avec une *évidence éclatante*. Sans doute parce qu'elle ne proposait pas des textes assez « longs », ni de roman conventionnel comme on l'espère d'une jeune romancière.

La dizaine de brefs écrits *qu'elle* a *déjà achevés*, Julliard *a eu* l'*excellente* idée de les prendre *tous*, de faire le pari sur cette kinésithérapeute de vingt-six ans qui vit près de Montpellier et dont on ne sait pas grand-chose – en attendant l'« Apostrophes » du vendredi 5 janvier, – sinon que sa mère est professeur de latin-grec et qu'elle-même a joué dans un orchestre de jazz. *Une* première livraison *de quatre* titres nous est *proposée*, en deux volumes. Le mieux est de commencer par *l'Orchestre*, le plus classique de ces récits.

La narratrice, premier violon, raconte l'arrivée d'un nouveau chef d'orchestre dans une petite ville de province. Ylan est jeune et blond (*« on est toujours distrait par la chevelure des chefs »*), il remplace le vieux Jourdain (*« le bruit courait qu'il avait été résistant. On lui sait au genou gauche la cicatrice serpentine d'un éclat d'obus »*). Malgré un concert réussi, la succession s'avère difficile, inexplicablement, et c'est la lente débandade de l'orchestre *que Régine Detambel sait rendre dans toute son incertitude*, sa complexité, ces sursauts anarchiques d'un petit groupe qui se défait sans pour autant s'être concerté, qui va au silence, à la défaite, d'instinct. Ou à la victoire, qui sait ? Cette mécanique *inconsciente* et *travaillée* est celle de la *création*, *sur* le papier et dans la *musique*.

L'Amputation, autre fable sur l'artiste en proie à son œuvre, est d'inspiration nettement kafkaïenne. Un sculpteur, Delarc, vit avec quelques amis dans une ancienne imprimerie désaffectée. Un jour, il se réveille la main droite prise dans le bloc de diorite sur lequel il travaillait. Impossible de se libérer de ce boulet, cette tumeur de pierre qu'il baptise Pooh-Bah et qui prend peu à peu une existence, une personnalité indépendante. Le sculpteur fait-il l'amour avec Pooh-Bah ? Presque. Il lui voue un culte obscur et partira avec sa pierre pour compagne en voyages sans fin.

DEUX séries de très courts textes accompagnent chacun de ces récits. *La Semeuse* est le commentaire d'un homme abandonné par sa maîtresse, à propos des timbres émis au cours de l'année 1963, par lequel il espère peut-être recouvrer un peu la présence de l'envolée. Trente-sept poèmes en prose sur une absente, dans une relation indirecte, détournée, avec la vignette du timbre qui les accompagne.

Table des manières/Exemples décrit au travail un écrivain qui se fie au hasard, à la séduction des nombres et des lettres et se lance dans toutes sortes d'expériences – écrire un graffiti, inventer un alphabet imaginaire, dessiner à partir des gouttes de pluie, composer par fragments un récit, – donnant des indications (*« Prenez un pinceau, une bouteille d'encre »*, etc.) comme pour une recette de cuisine, des conseils pour traiter de ce qu'on ne pourra épuiser, l'impossible : *« Prenez une avance de quatre ou cinq décennies sur votre bibliographie (donc sur votre biographie) par une liste de moins de cent mots. (...) Notez l'exorbitante longévité que vous gagneriez à épuiser consciencieusement chacun de vos projets ou bien abandonnez à la postérité une quantité d'ouvrages dont vous auriez brûlé les définitions symboliques. »*

Autant qu'à Roussel, Queneau et Perec, on pense ainsi, par la gratuité et l'équivoque de ces jeux, au cinéma très littéraire de Peter Greenaway. Il y a dans ces pages bien des préciosités, commes des paillettes dans certaines pierres dures, et quelque chose de tranchant, de décidé qui nous fait attendre avec impatience le prochain ouvrage de Régine Detambel, annoncé pour septembre sous le titre de *la Modéliste*. C'est la semaine ou jamais d'en prendre pour dix ans.

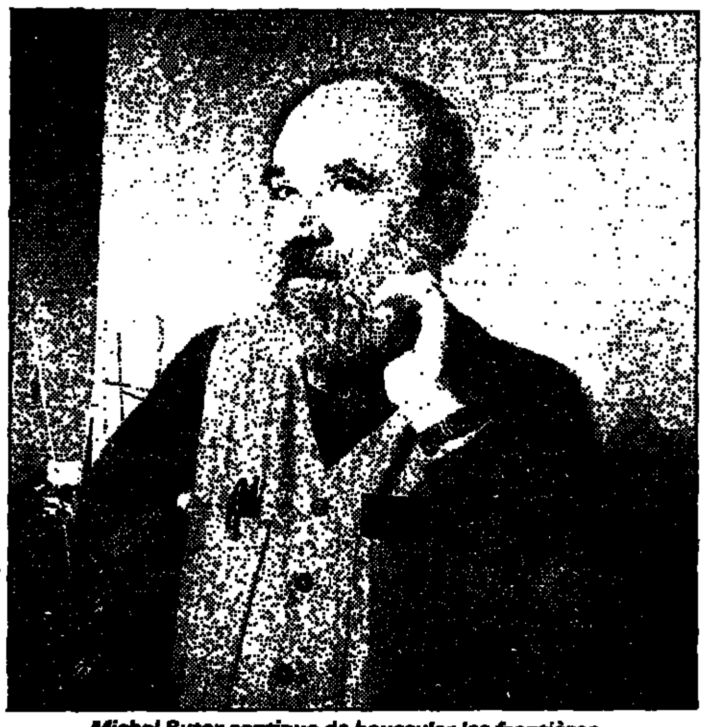
ÉCRITS INTIMES

Michel Butor au jour le jour

Des notes « de train, d'aéroport ou de salle d'attente » qui sont en fait des textes très travaillés et minutieusement triés

AU JOUR LE JOUR
CARNETS 1985
de Michel Butor.
Plon, 176 p., 95 F.

« *Comme il m'était arrivé plusieurs fois, tandis que je marchais dans les bois ou sur une plage, de ramasser de vieux papiers souvent tachés, parfois souillés, pour y noter quelque texte ou bribe de texte commençant à se former dans ma tête en réponse à une demande urgente, j'ai pris l'habitude d'avoir toujours sur moi des petits carnets orange...* » Sur ces carnets, Michel Butor note ses « *paroles balbutiements bafouillements radotages et ruminations* », bref, toute une manne précieuse qui servira peut-être de matériau brut à des œuvres futures. Epargnant à la postérité le soin de décortiquer, trier et rassembler le bon grain de ces feuillets épars, l'auteur prévoyant a pris lui-même le soin d'éditer, sous le titre « Au jour le jour », la substantifique moelle de ses carnets. Et la récolte est variée.


XAVIER LAMBOURS/METIS

Michel Butor continue de bousculer les frontières des genres littéraires

Ce qui pourrait paraître comme aléatoirement glané dans des pages délaissées a cependant été soigneusement choisi pour témoigner du domaine toujours plus vaste arpenté par le redoutable chasseur de mots. Franchissant des halliers épineux, Butor bouscule, une fois de plus, les frontières des genres littéraires, bâtissant avec des bribes d'alexandrins les pyramides de ses *Nymphées* ou inventant, pour rendre hommage à Picasso, le labyrinthe d'une narration radio-télévisuelle où se mêlent, comme dans un opéra, les voix d'une « *narratrice* », d'un « *présentateur* », d'un « *explicateur* », d'un « *diseur* »...

Chaque chapitre de ces carnets s'efforce de susciter quelque chose comme un genre inexploré, empruntant tour à tour à la poésie, au théâtre, à la narration, au cinéma, à l'évocation lyrique..., D'infinies variations découpent, recoupent, désossent puis restructurent les thèmes que l'on s'est proposés, l'auteur considérant d'un œil ému et « dadao-surréaliste » les étonnantes créations poétiques qui ne manquent pas de surgir.

Peu de notes hâtivement jetées sur le papier, peu de digressions intimes. Les premières variations, « Nymphées » ou « Territoires », ne ressemblent guère aux notes « de train, d'aéroport ou de salle d'attente » annoncées par la préface, mais sont en fait des exercices de style des plus travaillés, dans la lignée ouverte par Queneau et son école. *L'émotion*, le sens de ces « poèmes » ne sont pas toujours immédiatement perceptibles, mais la mécanique qui les a conçus se montre avec une certaine complaisance et semble affirmer, dans un clin d'œil à la postérité : voici comment il pouvait m'arriver de travailler.

« Peintres, sculpteurs et compagnie »

Plus convaincants sont les textes *inspirés à Butor par la fréquentation de ceux qu'il nomme* « *peintres, sculpteurs et compagnie* » : Picasso, Man Ray ou Diego Giacometti. Depuis longtemps, l'auteur entretient avec eux une connivence particulière qui lui est nécessaire :

« *Ne me laissez pas seul avec mes paroles (...)*
j'ai le plus grand besoin de vos images
de vos fenêtres qui s'ouvrent sur le geste et la couleur
de vos escaliers qui s'enfoncent dans les ténèbres (...)
ne me laissez pas seul avec mes images
cauchemars-embrouillaminis défigurations et déchirements (...) »

Ces pages déclenchent des images d'une œuvre, d'un artiste ou d'une époque, et Butor laisse *superbement* courir son imagination pour inventer et manipuler les mots qui vont faire surgir un tableau, une photographie, une sculpture...

« *Prince des mots en éventail / et de la sentence à déclic* », Butor n'oublie pas non plus l'humour : « *Et sur les sillons du vélin / croît la moisson des épithètes / où la mort guette nos soupirs / avec des micros mouchetés.* »

Il reste que ce petit livre est souvent d'un accès difficile, et nombre de ces pages risquent de n'intéresser que les fervents de la recherche littéraire tous azimuts. En revanche, tous ceux qui aiment la gymnastique intellectuelle et les correspondances entre les arts se délecteront certainement aux créations, même inachevées, du magicien des mots.

Florence Noiville

Festins et vaches maigres

Les carnets de Salim Jay, d'Henri Thomas et de Paul de Roux ne sont pas plus « sincères » que leurs fictions

L'OISEAU VIT DE SA PLUME
de Salim Jay.
Belfond, 188 p., 89 F.

COMPTÉ, PESÉ, DIVISÉ
d'Henri Thomas.
Plon, 124 p., 90 F.

LES INTERMITTENCES DU JOUR
de Paul de Roux.
Le Temps qu'il fait, 200 p., 96 F.

Henri Thomas, romancier mystérieux qui parsème ses romans d'indices autobiographiques, de clés à demi avouées, va-t-il ouvrir dans ses « carnets », comme la dernière femme de Barbe-Bleue, la porte interdite ? Va-t-il déchirer les voiles dont il a toujours protégé ses fictions ? Les familiers de Salim Jay ne peuvent pas ignorer qu'il adule Henri Thomas et s'amuseront du *hasard qui veut qu'il publie*, en même temps que lui, un « *essai d'autobiographie alimentaire* » qui, en réalité, ressortit au même genre, le carnet d'écrivain. Et le poète Paul de Roux, fin observateur *du rythme des saisons* et des métamorphoses subtiles de la lumière, livre le deuxième volume *de son journal* entrecoupé de poèmes, à l'ombre amicale de Thomas. Voilà trois amis *réunis par leur* littérature intimiste.

Entre le pamphlétaire auteur des *Brèves notes critiques sur le cas Guy des Cars* (Barbare, 1979) et le poète feutré du *Front contre la vitre* (Gallimard, 1987), il y a plus qu'une mer Méditerranée. Le virevoltant Salim Jay malmène joyeusement la langue française, toujours prêt à dénoncer mufleries, scandales politiques, impostures, faux-semblants et surtout à donner un repas pour un livre. Amoureux des mots, des écrivains et des romans, il ne conçoit de vie qu'écrite, transmuée et sublimée par l'imprimerie.

Un homme qui n'écrit pas existe à peine pour lui. Est-ce tout à fait vrai ? Non. N'oublions pas son samizdat *Cent un Maliens nous manquent* (Arcantère, 1987), inspiré par le tristement célèbre charter Pasqua. Il n'était pas question d'écrivains, mais plutôt du silence des écrivains, à un moment politique brûlant, où l'on aurait dû entendre plus de voix se lever. Eh bien, pour une fois, l'écrivain, c'était lui-même : Salim Jay ne célébrait aucun maître, mais faisait résonner son style si typique, à la fois léger, railleur et provocant. De quoi est-il question dans le dernier livre de Salim Jay ? Des difficultés qu'un écrivain rencontre pour manger tous les jours, pour exprimer librement son admiration envers les « esprits libres », pour vivre dans un univers rêvé où ne régneraient que ceux qui savent rêver.

Jeux de mots, boutades, potins pittoresques qui ne ménagent guère les « personnalités littéraires » (l'adjectif serait probablement de trop, au goût de l'auteur, pour les victimes qu'il a élues), mais aussi anecdotes poétiques qui révèlent plus qu'un simple amuseur. Les préférences de Salim Jay sont nettes : Hélène Cixous, Henri Thomas, Michel Tournier, Bernard Frank seront peut-être surpris de se voir réunis *dans le petit panthéon personnel* de Salim Jay, capable, au milieu d'un éclat de rire, de verser des larmes soudaines si l'on évoque le sort d'un écrivain méconnu.

Salim Jay cite Michel Leiris : « *Mon angoisse est due au fait que c'est en moi-même que je regarde* », phrase que Thomas aurait pu placer en exergue de son propre livre, lui qui semble toujours chercher une « *mystérieuse sécurité par les sensations* », parce qu'il a conscience de la « *petitesse infinie du monde* ». L'espoir et la défiance ne cessent d'alterner dans les rapports qu'Henri Thomas entretient avec la littérature.

Désillusion et nostalgie

Aspirant à découvrir un au-delà des mots écrits, il paraît toujours buter sur le vide : « *Un livre, c'est une coquille vide où l'on entend parfois jaser, chanter, une conscience.* » Mais aussi : « *Les livres ne sont que la matière première de la littérature.* » La carapace humaine, le temps, l'espace pèsent à Henri Thomas. Comme à tout écrivain peut-être. « *Il faudrait être à la fois intensément soi-même et détaché de soi, flottant sur la vie, pour atteindre à l'expression universelle de la vie* » : le mélange de désillusion et de nostalgie qui imprègne tous les romans d'Henri Thomas est ici énoncé crûment.

Paul de Roux espère, « *dans les interstices de l'emploi du temps, loger de petites lumières* ». Soucieux de mesure (l'une de ses devises, si grecque, est « ne pas excéder »), le poète se contente de tracer, dans la grisaille de la médiocrité quotidienne, des sillons lumineux. Lectures (Broch, Jünger, Dante, Schopenhauer, Gadenne) et flâneries, sentiments et paysages se confondent : « *L'amitié d'un bois de pins : l'une de ces choses dont on se plaît à rêver.* »

Paul de Roux se demande : « *Qu'est-ce qu'une écriture vraie ?* » Sur soi-même, précise-t-il, nul ne peut apporter de réponse. Mais sur les autres, le choix s'opère immédiatement. Encore faudrait-il définir cette *vérité*, cette sincérité. La littérature de carnet part évidemment de ce postulat : ici, c'est la voix sincère qui s'exprime. Mais pour qui ? N'y-a-t-il pas une sincérité de soi à soi et une autre de soi aux autres ? L'illusion du dialogue intérieur, de la transparence à soi-même n'est-elle pas plus trompeuse que la bonne vieille fiction ? Et, malgré le plaisir d'entendre ces voix franches, claires et directes, on se surprend à regretter, si passagère que soit cette nostalgie, la structure close d'un poème, l'architecture occulte d'un roman ou, comme le disait un courtisan italien du dix-septième siècle, la « *dissimulation honnête* ».

René de Ceccatty

« Les aphorismes de l'exil amical »

Dans ses lettres à Lorand Gaspar, Georges Perros conjuguait la distance et l'acuité

LETTRES A LORAND GASPAR
de Georges Perros.
Editions Picquier.
96 p., 65 F.

PAPIERS COLLÉS II
de Georges Perros.
Gallimard, « L'Imaginaire », 446 p., 55 F.

Après avoir lu *Poèmes bleus*, le poète Lorand Gaspar, alors chirurgien-chef d'un hôpital français à Jérusalem, adressa une lettre à Georges Perros, qui répondit : « *Votre désert touche au mien, ce qui prouve qu'écrire, fût-ce en sourdine, n'est pas tout à fait vain.* » Ce fut le début d'une amitié à distance, chaleureuse et « *rien moins qu'abstraite* », qui dura douze ans, de 1966 à 1978, jusqu'à la mort de Perros, et fut ponctuée de quelques rencontres.

Sans publier ses propres réponses, Lorand Gaspar a réuni les lettres qu'il a reçues de Perros — sauf quelques-unes, adressées « *au médecin plus qu'à l'ami* ». Après la publication des lettres écrites à Jean Paulhan, Jean Grenier, Jean Roudaut et Michel Butor, celles-ci nous permettent de continuer à découvrir, charmeur, râleur, cet « *étonné d'être là* » qui, d'*Une vie ordinaire*, la sienne, avait fait un « *roman poème* » en octosyllabes, cet ancien comédien, ami de Gérard Philipe, qui, avec un zeste d'accent des Batignolles, parlait juste « *dans un monde où pas mal de gens/parlent faux rien que par plaisir* »

A Douarnenez, où il avait choisi d'habiter (« *Disons*, écrit-il dans une lettre, *que sans la mer je me sens « enfermé »* »), il faisait vivre, tant bien que mal, sa femme Tania et ses trois enfants, grâce à des comptes rendus pour la NRF et à des cours d'art dramatique donnés à la faculté de Brest. Les lettres évoquent ces travaux, ces tracas (« *Toujours dans les manuscrits. Toujours fauché. Ce qui fait que la fin de mois, c'est tous les jours.* »), les maladies de ses enfants, coqueluche, oreillons, sa grippe, qu'il soigne sur sa moto, la mort de son chien (« *Alors, ça a vacillé, une fois de plus, du côté noir. Au galop. Bref.* »).

Peu de gens ont su parler du quotidien aussi bien que Perros, avec cette acuité flâneuse et, parfois, l'humour du désespoir. Même pudeur, même goût de la brièveté « *A quand la revoyure ? Les hommes se font rares* ») dans les lettres, ces « *aphorismes de l'exil amical* », que dans les notes que Perros écrivait à tout bout de champ et qui, réunies sous le titre de *Papiers collés*, constituent une sorte de journal intime. Dans la préface du deuxième volume, qui vient d'être réédité dans la collection l'« *Imaginaire* », il écrit : « *S'il suffisait d'évoquer les choses quotidiennes, de le vouloir, pour les rendre intéressantes, ce serait trop facile, comme on a l'air de le croire. Non. Faut accorder ses violons.* »

Quelques lignes, dans les lettres, font allusion à ses lectures ou relectures du moment, Blanchot, Paulhan, Giroux. Ou suggèrent, en brèves formules, la beauté lumineuse des textes que Lorand Gaspar lui envoie : « *Tes poèmes ont de la poussière de soleil, de désert, dans la peau. Ils vivent entre le tremblement d'être et la menace de disparaître.* » Car Perros est un lecteur passionné, et *Papiers collés II* contient des pages fulgurantes sur Lichtenberg et Queneau, Kierkegaard et Cingria, Brice Parain et Jean Grenier. Mais il lui faut, écrit-il dans une lettre, du temps pour trouver un langage adéquat. « *Il faut être inspiré pour concevoir l'inspiration d'autrui.* »

Après l'opération qui le prive *de la parole*, il envoie à Lorand Gaspar des messages poignants de courage sarcastique (« *Le cancer est très à la mode* »), parle de la chronique de télévision que lui confie Georges Lambrichs à la NRF, *des notes sur* l'hôpital, qu'il essaie de rédiger aussi sèchement que possible, *pour les dédier aux* « laryngectomisés ». Et même, parfois, de l'espèce de paix que l'on trouve lorsque le pire est sûr et que se confirment les pressentiments de toujours : « *Je suis de plus en plus persuadé qu'écrire est une activité posthume, c'est-à-dire inutile à tout le monde. Ce n'est pas de la lucidité, c'est de l'impatience. Mais la Terre est ronde.* »

Monique Petillon

Le geste pacifié de Paul de Roux

POÈME DES SAISONS
de Paul de Roux,
dessins de Gabrielle de Roux,
Ed. Le Temps qu'il fait,
non paginé,
distribution Distique,
60 F.

Ce n'est pas le sujet du poème qui détermine d'abord sa validité, mais le mouvement *intérieur et le désir qui portent* le poète vers celui-ci. C'est ce geste amoureux, approche d'un monde toujours renouvelé, et la forme, le rythme, dans lesquels il se reconnaît, qui constituent la vraie substance du poème.

Les vingt-sept brèves séquences du *Poème des saisons* que Paul de Roux vient de publier parallèlement au deuxième volume de ses *Carnets* valent d'abord par ce mouvement intérieur et amoureux. Cette poésie ne fait pas violence à ce qu'elle désigne — *ici, le passage*, le chevauchement des saisons, hommage du temps au monde et à la *nature*. Elle ne plie pas l'*objet* de son chant à quelque volonté étrangère à cet objet, *mais porte* la *langue poétique* jusqu'à lui, dont elle restitue un écho. On peut dire en ce *sens que cette poésie* tend vers la simplicité. Simplicité qui se manifeste dès lors que, comme en ces pages, cesse la tension.

Ce geste poétique pacifié, cette simplicité, ne garantissent nullement, en eux-mêmes, la valeur d'une œuvre. Seuls l'« effet d'écho », la résonance du poème, peuvent autoriser le lecteur à porter un jugement.

Autorisons-nous donc de la tonalité de ces quelques lignes : « *Il rêve, Hiver, appuyé à la souche noire, gluante et froide, / son grand corps ici oublié. / Il a le temps pour lui et la nuit noire, longue.* »

Patrick Kéchichian

— Paul de Roux vient également de publier, en bilingue, une traduction de l'*Hypérion* de Keats (La Dogana, Genève).

Les vrais contes de Madame d'Aulnoy

L'auteur des féeries pour enfants sages ne fut pas — du tout — une jeune fille rangée

MADAME D'AULNOY OU LA FÉE DES CONTES
de Laurence Jyl, Laffont. 324 p., 95 F.

Marie-Catherine Le Jumel (1651-1705), née à Barneville-le-Bertran en Calvados, serait-elle devenue cette « fée des contes » connue sous le nom de Mme d'Aulnoy si Charles Perrault avait accédé à sa demande en 1666 ? Acculée par une mère jalouse qui lui destinait comme mari un soudard échappé de quelque infâme gargotte et annobli par le duc de Vendôme, elle avait en effet supplié cet ami de sa famille de la prendre pour femme.

Charles Perrault ne voulut pas aliéner sa liberté pour celle d'une enfant de seize ans. Et l'imagination de cette trop jeune mariée se peupla d'ogres et de princes, d'animaux fantastiques et d'enfants en péril. Mais un vrai soleil continua de briller au ciel de cette mal-aimée, c'était Louis XIV : elle l'avait entrevu grâce à son oncle, le duc de Beringhen, et en resta marquée à tout jamais. Un jour, Marie-Catherine décida, après avoir pris un amant, de faire un sort à son vieux mari qui ne cessait, comble de la provocation, de brocarder le roi et son gouvernement. Elle se rendit donc chez une voyante, Marie Brosse, qui eut l'impudence de ne pas lire dans sa boule de cristal la fin prochaine du baron d'Aulnoy.

Celle qui allait émerveiller des générations d'enfants sensibles par des contes qui se terminent parfois bien et toujours moralement concocta alors avec ses proches un piège machiavélique pour faire embastiller son mari. Sans succès : le rustre baron d'Aulnoy fut reconnu innocent et ses rusés détracteurs coupables. Ainsi le beau-père de Marie-Catherine mourut-il le cou tranché – son exécution fit quelque tort à la première de *Britannicus*. Quant à son amant, il sauva sa tête de justesse. Le moins que pût faire alors la baronne fut de s'exiler...

Quelques années après ce scandale, la baronne d'Aulnoy fut sommée par sa mère – qui venait, à Madrid, de subtiliser les mémoires diplomatiques du comte de La Sosaie – de recueillir, en cette cour royale qui les recevait fastueusement, la matière de ses futures *Mémoires de la cour d'Espagne* (1690). Puis à Londres, Marie-Catherine participa mollement à une tentative de coup d'Etat contre l'héritier du trône d'Angleterre, guet-apens dont elle fut sauvée *in extremis* par un autre vieil ami de sa famille, le philosophe Saint-Evremond, qui, sous couvert de conversations subtiles, renseignait l'ambassadeur de France sur les agissements de ses ressortissants.

« Aïeule en sucre »

On le voit, la vie de la baronne d'Aulnoy fut, dans sa première moitié, loin d'être lénifiante et rangée ; sa mère ressemblait assurément à une sorcière, son mari à un ogre, ses enfants à des égarés, son premier amant repenti à un héros populaire, un autre à don Juan...

Pour ponctuer sa vie aventureuse, Marie-Catherine d'Aulnoy se ménagea une fin très morale : respectable grand-mère, « aïeule en sucre », véritable conteuse entourée d'enfants et d'adultes suspendus à ses lèvres, elle publia huit volumes de contes de 1696 à 1698. « *Qu'est devenu cet heureux temps/Où par le pouvoir d'une fée/L'innocence était délivrée/Des périls les plus évidents ?* », demandait, par sa voix, le prince Lutin...

La romancière Laurence Jyl, qui a précédemment écrit une biographie enlevée de Madame Denis (*Drôle de nièce. Trente ans avec Voltaire*. Ed. Lattès, 1985), fait ici le portrait alerte, parfois fort malin et senti, d'une femme de caractère qui, après avoir été quelque peu maltraitée par son époque, se réfugia dans les féeries à l'usage des petits enfants sages.

En choisissant cette voie, Mme d'Aulnoy ne fit qu'accompagner le goût de ses contemporains, comme le précise Marc Soriano dans *les Contes de Perrault, cultures savantes et traditions populaires* (Gallimard, 1968) : « *Le grand divertissement, dans la bonne société, en 1694, c'est de raconter des contes, et, si possible, des contes « naïfs », c'est-à-dire populaires.* » C'est au cœur de ce vaste domaine littéraire, où ils furent chacun dans leur registre des maîtres, que Charles Perrault et Marie-Catherine de La Motte d'Aulnoy se retrouvèrent, tout drame éloigné.

Claire Paulhan

Marcel Aymé journaliste


DOISNEAU/RAPHO

DU COTÉ DE CHEZ MARIANNE
de Marcel Aymé. Edition établie, présentée et annotée par Michel Lecureur, Gallimard, 80 p., 170 F.

Chez Marcel Aymé, on vit dans le fantastique sans en être surpris. Ici, un personnage passe les murailles. Là, une amante se multiplie au point qu'à l'heure du jugement dernier, elle pourra, si ça lui chante, ressusciter à 67 000 exemplaires. Ailleurs, Martin croit que Dieu se captive pour les courses cyclistes, tandis qu'un autre Martin fait le tour de sa statue et prend ainsi de l'importance à ses propres yeux.

Dans Du côté de chez Marianne, c'est le journaliste que Michel Lecureur, homme de dévouement à une œuvre s'il en est, nous présente. Et l'ordinaire des jours n'empêche aucunement le fantastique et le surnaturel, avec lesquels Marcel Aymé était à tu et à toi, de surnager, si l'on peut dire. Cent sept articles sont rassemblés, qui avaient paru dans Marianne, à la demande d'Emmanuel Berl entre 1933 et 1937 (au passage, signalons la sortie prochaine à La Manufacture d'une biographie d'E. Berl, conçue par Bernard Morlino). Le conteur et le journaliste s'en donnent à cœur joie, allant à l'essentiel sans avoir l'air d'y toucher, avec une précision cocasse, narquoise, tendre, saugrenue, cruelle, bref quelques-uns des atouts maîtres d'un esprit libre.

« Vive la race ! », crie l'orateur nazi. « Vive Hitler ! », répondent trente mille envoûtés. Mais voilà que l'orateur se demande si des ennemis des purs aryens ne se sont pas glissés parmi eux. De doutes en suspicions, les fanatiques s'entre-tueront jusqu'au dernier.

Plus loin, Marcel Aymé s'en prend aux sottises que l'on assène aux enfants (il pressent les catastrophes télévisées), sous prétexte de créer une littérature à leur portée. Et de suggérer l'achat de livres de poésie, expérience qui, si elle rate, fournira au moins « aux parents l'occasion de lire des vers une dernière fois avant de mourir ».

Les escrocs en « objets d'art », le jargon des huissiers, les manipulations génétiques, les progrès à rebours, la presse sous Mussolini en Italie (j'en passe), sont conspués avec humour, alors que Marcel Aymé garde toute sa sollicitude pour la jeunesse, les candides, les dupes, les chômeurs.

Un jour de mars 1902, naissait à Joigny, dans l'Yonne, un ennemi des fanatismes et des conformismes d'où qu'ils viennent. Du côté de chez Marianne témoigne de cette volonté de dénier à tout être humain le droit d'en emmerder un autre.

Louis Nucera

Anna de Noailles, séductrice énigmatique

La plus impétueuse et la plus dolente des poétesses a été desservie par ses admirateurs

ANNA DE NOAILLES
de François Broche. Laffont, 460 p., 140 F.
ANNA DE NOAILLES CORRESPONDANCE-BIOGRAPHIE
d'Elisabeth Higonnet-Dugua. Editions de Maule, 452 p., 180 F.

Née en 1876 d'une mère grecque et d'un père roumain, princesse par ses origines paternelles, comtesse et française par son mariage, Anna de Noailles est une sphinge, dolente et ambitieuse, fragile et volontaire, qui repose ses griffes de séductrice énigmatique sur les parterres du jardin poétique de la Belle Epoque, dont elle va vite devenir l'un des plus célèbres ornements.

D'emblée, son charme mystérieux, son intelligence, la vivacité de son esprit avide de sensations et de trouvailles exaltées ont intrigué, fasciné. Le vieux Sully Prud'homme verse une larme sur les vers qu'une jeune inconnue lui apporte en 1895 et lui reconnaît « *le don terrible* » qui fait souffrir. Anatole France, de même, s'en laisse imposer par cette jeune femme chétive dont le visage mat semble dévoré par des « *lacs d'yeux sans borne* », comme dira Colette, et proclame que « *cette petite fille a du génie* ». Proust loue la « *femme mage* » et la couvre de compliments jusqu'à la flagornerie : il organise, tout comme Montesquiou, de grands dîners pour saluer ses débuts littéraires.

Ainsi, du *Cœur innombrable*, son premier recueil, paru en 1901, aux *Forces éternelles*, qui en 1920 marque son apothéose et lui vaudra le Grand Prix de littérature de l'Académie française, Anna de Noailles va conquérir la gloire, persuadée de son génie et si impatiente de le faire toujours reconnaître qu'on l'appellera « Madame Réclamier ».

Son œuvre est empreinte du goût de l'antique, se rapproche de l'inspiration d'un Ronsard ou d'un Chénier sans cesser d'emprunter à la sensibilité romantique; il y a parfois du Musset chez elle, mais, comme le souligne Léon Blum, du « *Musset barbare* ». A côté de thèmes traditionnels, elle se singularise par son art de transcrire les couleurs, les effluves, les forces et les harmonies de la nature où cette panthéiste se promène, la narine gourmande et l'œil ébloui, comme dans un secret éden – tout un art de faire chanter les eaux, les fleurs, les fruits et même les légumes bien propre à rallier les suffrages d'une Colette.

Ce jardin chatoyant ne manque pas de beautés, même si les épithètes y pleuvent dru ou si les brumes d'un flou trop artistique l'enveloppent. Alphonse Séché, qui la classe parmi ses *Muses françaises* (1), trouvera parfois le décor trop féerique, la nature trop « *pommadée* » et, rendant hommage à sa musicalité, ne lui trouvera pas moins « *le génie de dire de jolies choses qui ne disent rien* ». A bien des égards, Anna de Noailles a été desservie par l'excès de ses admirateurs et l'impétuosité de sa sensibilité.

Amoureuse de tête

Au reste, la femme est complexe, déconcertante parfois. Ce chantre des affinités sensorielles et des ivresses naturelles cousine aussi avec la mort, cette conquérante comparée à Minerve est une « spleenétique » avide de fuite, de secret, aussi morose que fiévreuse, cette femme du meilleur monde s'avouera dreyfusarde, socialiste et anarchiste. Cette lyrique semble avoir été une amoureuse de tête, plus soucieuse d'épanchements d'âme que d'étreintes physiques. Barrès, qui s'en est épris parce qu'il lui reconnaît le visage de l'Orient mythique qui l'a toujours hanté, ne connaîtra, auprès de « *cette éternelle Esther qui défaille sans cesse* », que des plaisirs sublimés.

Anna de Noailles a-t-elle été une coquette semi-inconsciente réduisant les hommes au rôle de soupirants éblouis par son génie? Charles Demange, le neveu de Barrès, un jeune homme angoissé et dépressif, se suicidera pour ne pas avoir été mieux aimé. L'attachement qu'elle portera à Henri Franck, un jeune adorateur précocement condamné, restera à ce niveau d'absolu où cette féministe aime l'amour. Le jeune Cocteau assumera avec aisance le comportement de page qui laissait à la poétesse son prestige de sirène adulée.

Le panache le plus évident de la muse restait son extraordinaire volubilité. Elle prétendait ne pouvoir écouter qu'en parlant. Gide note cette « *très savoureuse compote d'idées, de sensations, d'images* » que sert la poétesse à ses interlocuteurs... interloqués. « *Elle porte son feu d'artifice à domicile* », remarque Mauriac, qui se plaint du « *vacarme de son monologue* ». Et Maurice Chevalier, dont elle s'entiche, avouera qu'il sort « *absolument pompé* » de leurs entrevues.

On retrouve l'écho de ces feux roulants dans la belle édition de la correspondance commentée que nous donne Elisabeth Higonnet-Dugua, portrait-miroir souvent étonnant de l'écrivain, dont François Broche retrace le destin avec une remarquable minutie et une savoureuse richesse documentaire. Deux ouvrages qui se complètent et tirent de l'ombre une singulière figure littéraire qui, en disparaissant, en 1933, aura un dernier mot : « *Je meurs de moi-même...* » Il est bon aujourd'hui de la ressusciter.

Pierre Kyria

(1) Louis-Michaud éditeur, 1905

La modestie de Jacques Nels

Une vie dans le siècle

FRAGMENTS DÉTACHÉS DE L'OUBLI
de Jacques Nels. Ramsay, 307 p., 140 F.

« *C'est par périodes que j'évoque le passé. Il arrive*, explique Jacques Nels, *que des détails courent et s'inscrivent tantôt ici, tantôt là. Je prends des fragments qui se détachent de l'oubli et, en les assemblant, j'essaie de rebâtir une vie.* » Autant dire que l'auteur – qui fut romancier, journaliste, qui est le secrétaire général du prix Femina depuis trente ans – n'a pas choisi d'écrire des Mémoires exhaustifs et raisonnés, mais de décrire les instants les plus forts d'une vie. C'est donc le parcours – *sympathique, modeste et sans* grand éclat – d'un homme né en 1901 qui apparaît là.

Dès l'âge de travailler, il fut attiré par la presse écrite : depuis *les Feuilles critiques*, où il publia Radiguet en 1922, jusqu'à *la Bataille* des lendemains de la Libération. C'est dans ce milieu journalistique qu'il rencontra les deux personnalités qui eurent la plus grande influence sur lui, malgré la totale opposition de leur caractère et de leur morale, Jean Luchaire et Pierre Brossolette. Le premier, avec lequel il fonda dans les années 20 *l'Effort*, « *union internationale des jeunes pour l'étude des questions sociales* », fut son ami pendant vingt ans, jusqu'à l'heure où un peloton d'exécution sanctionna ses actes de collaboration ; le second fut également son ami jusqu'au jour de mars 1944 où Brossolette sauta par la fenêtre pour échapper à l'interrogatoire que la Gestapo s'apprêtait à faire subir à ce grand résistant.

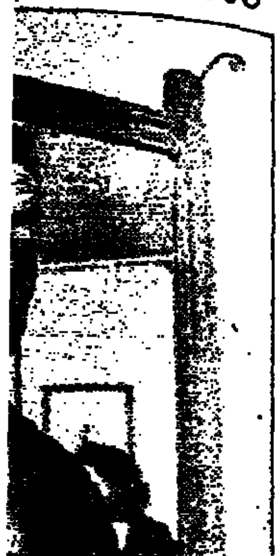
Nels vit Jean Luchaire, encore animé de raisonnables idéaux européens, danser le tango à la *cour de Rohan*, mais il assista aussi à sa première rencontre fascinée avec un jeune professeur de dessin à Karlsruhe, Otto Abetz. Grâce à Pierre Brossolette, Jacques Nels travailla avec André Chamson, Andrée Viollis, Louis Martin-Chauffier et Jean Guéhenno à *Vendredi*. Mais quand ceux-ci allèrent demander de l'aide à Léon Blum, Brossolette suggéra maladroitement que Nels serait la personne idéale pour « accommoder » *Vendredi* à la ligne gouvernementale. Indignation des directeurs. Renvoi du présumé censeur.

Jacques Nels fonda la première agence littéraire avec Paul Vialar, mais dut mettre rapidement la clé sous la porte. Il tenta une carrière politique au sein du Parti radical-socialiste et n'insista guère. Il fut engagé à l'agence Radio, concurrente malheureuse, et vite réduite à néant, de l'agence Havas. C'est donc finalement la littérature qui le distingua. En 1946, il obtint le prix Interallié avec *Poussière du temps*. Comme le veut la tradition, il fut juré l'année suivante, puis devint membre d'autres jurys. Ce qui nous vaut ce que Jacques Nels appelle naïvement de « *petits faits divertissants* », sur les dessous des prix littéraires.

Malgré un dérapage venimeux et détonnant à propos de « *la ridicule escouade des révoltés de la littérature* » qui, en 1968, occupa les locaux de la Société des gens de lettres (il en fut nommé membre l'année suivante), Jacques Nels garde, dans ses Mémoires, une sorte d'honnêteté morale qui ne le pousse ni à l'hypertrophie du moi ni à l'embellissement de son rôle dans la vie intellectuelle française. Comme s'acquittant sagement d'un devoir imposé, il raconte simplement et presque chronologiquement les jours passés.

C. P.

ournaliste



Louis Nucera

Jacques Nels

s le siècle

C. P.

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Les avertissements de Mallarmé

LES ANGLICISMES
de Maurice Pergnier,
Presses universitaires de France,
214 p., 165 F.
LA SAUVEGARDE DU SOURIRE
de Fruttero et Lucentini,
traduit de l'italien
par Jean-Claude Zancarini
et Laure Raffaelli-Fournel,
Arléa, 348 p., 120 F.

DANS les années 20, il n'était pas impossible de rencontrer des linguistes heureux. Avant l'été 14, Saussure avait dissipé l'« *illusion normative* » des « grammairiens ». Sans ménagement particulier, la « grammaire » était mise à nu : « *dépourvue de toute vue scientifique sur la langue* » et « *fort éloignée de la pure observation* ». Sans redouter la férule, les poètes pouvaient dormir, ou travailler, en paix. Meillet louait Vilhem Thomsen d'avoir enfin concentré « *toute l'attention sur les emprunts* », et d'avoir mis en évidence « *les actions exercées par une civilisation sur une autre* ».

Autre héritier de Saussure, Charles Bally constatait sans émotion : « *Les langues elles-mêmes s'interpénètrent et s'influencent réciproquement. A l'époque où nous sommes (1921), chaque idiome participe de la vie des autres : en parlant sa langue, on parle un peu, sans le savoir, des langues étrangères.* » Qui aurait songé à protester quand l'allemand *Welt* prenait « *le sens de* société *d'après le français* monde ? » Epris de neutralité suisse, les linguistes avaient enfin les mains pures. Et il est remarquable que Bally ne mentionne aucun anglicisme dans la série d'exemples qu'il avance.

On savait de reste que les Français ne répugnaient pas à quelques foucades d'anglomanie. Voici, choisie presque par hasard, une colonne du *Dictionnaire étymologique*, de Bloch et Wartburg : *Skating*, de « *to skate.. patiner* (1876) » ; *sketch*, « *proprement* esquisse, croquis (1903) » ; *skiff*, de l'anglais « *qui vient lui-même du français esquif* (1851) ; *slang*, « *mot anglais d'origine obscure* (1856) » ; *sleeping-(car)*, 1872 ; *slip* (vers 1914) : « *cache-sexe, emprunt de l'anglais* slip, « *petit morceau d'étoffe* » ; *smoking*, tiré de « *smoking-jacket* (1890) » ; et enfin *snob* (1857), venu du *Livre des snobs*, traduction du roman de Thackeray : en anglais, « *le terme signifiait homme de basse condition* » *(Sine Nobilitate)*. Les auteurs ajoutent sans frémir « *et notamment garçon cordonnier* ». On ne portait pas encore un manteau en cachemire (mais *cashmere* sur la doublure) pour manifester et snober les CRS.

Un modeste professeur d'anglais, poète obscur de surcroît, avait pourtant conclu en 1877 un traité de *philologie* par ce jugement : « *L'anglais : langue contemporaine peut-être par excellence, elle qui accuse le double caractère de l'époque, rétrospectif et avancé* » (Mallarmé, *les Mots anglais*). Comment les linguistes l'auraient-ils entendu, puisqu'ils n'étaient pas nés ?

DEUX avertissements au moins méritaient plus large audience. Le premier : « *Cet idiome est un de ceux du globe qu'un contemporain doit connaître* », aurait pu prévenir quelques ignorances durables, et toujours prêtes pour des « *opportunités internationales* ». Le second se formule dans une métaphore qui devrait ébranler la quiétude de l'observateur détaché : « *Combats, défaites, victoires entre les mots ainsi qu'entre les hommes ; oui* ».

Ceux qui avaient admis que le contact des langues était un phénomène banal à observer sans broncher, que l'esthétique de la langue était une rêverie de poète, que les emprunts enrichissaient la langue emprunteuse, se trouvèrent fort dépourvus quand la bise fut venue ; quand ils s'aperçurent qu'une langue, appuyée par la puissance économique, pouvait en écraser une autre. L'anglais, comme on sait, devint l'anglo-américain pour dominer le monde.

Et les linguistes continuent de formuler *des lois générales : toutes les langues* se transforment ou disparaissent un jour ou l'autre ; prodiguent des réconforts théoriques : rien à craindre des emprunts lexicaux tant que le système grammatical reste intact ; et regrettent poutant de ne pas être consultés par les organismes de régulation et de défense. Tout le monde l'avait enregistré : pour garder les mains pures, les linguistes se sont coupé les mains. Or voici qu'un linguiste, angliciste et anglophile, décide de sortir du « *sommeil dogmatique* », et retrouve aussitôt la métaphore militaire de Mallarmé. Lisez *les Anglicismes* (1), de Maurice Pergnier, en commençant par la postface : « *On ne consolera guère les victimes des persécutions ou des conflits de langues en leur disant que les oppressions et les conflits linguistiques font partie des processus normaux d'évolution des langues et des sociétés.* » Pour plus de détails, qu'on interroge les Québécois francophones, entre autres.



Le livre de Maurice Pergnier entreprend donc de détruire quelques « *articles de foi* » ; de présenter quelques « *dissociations d'idées* » comme disait Rémy de Gourmont. Dans l'imaginaire des Français, l'anglais se caractériserait « *par* la simplicité *de sa grammaire, sa* concision *et sa* précision *quasi algébrique* ».

Simplicité de la grammaire anglaise ? Alors comment expliquer que « *tant de ceux qui proclament cette croyance déclarent en même temps ne pas réussir à comprendre une phrase d'anglais écrite ou orale produite par un anglophone ?* » Même après sept ans d'école. Par ailleurs, aucune statistique ne permet de « *confirmer que l'anglais est plus concis que le français* ». L'illusion viendrait de notre tendance à abréger les mots anglais : il n'est pas absolument nécessaire de revêtir *un smoking* (smoking-jacket) pour adorer *la madone des sleepings* (sleeping-car). La dernière vertu, la précision, repose sur le mécanisme même de l'emprunt qui se condense ainsi : *une acception à la fois.* En anglais, un *wagon* ce n'est pas seulement une *remorque*, mais aussi bien un *chariot*, ou une *charrette*.

Au bout du compte, la validité même de l'emprunt est mise à mal. Et d'abord s'agit-il toujours d'un enrichissement ? Maurice Pergnier note, par exemple, que le mot *sexe*, sous l'influence du *sex* américain, est en voie d'évincer *sexualité, sensualité, érotisme*, etc. Et il est triste aussi d'oublier *emballé, enthousiaste, ravi* au seul profit d'*excité*, via *excited*. *Progrès en amour assez lents*, de Jean Paulhan, devrait donc se traduire en franglais : *Développements du sexe assez lents.* Et *générer* n'en finit pas d'engendrer des monstres ; comme celui-ci, tout récent, qui se renforce à négliger l'accord du verbe avec le sujet postposé : « *l'ennui que* génère *les personnages* ».

CONTRAIREMENT donc à l'idée reçue, le postulat que les emprunts enrichissent les langues n'est pas toujours assuré. Et, poussé jusqu'à la conclusion ultime, il devient délicieusement absurde ; comme une « *fiction* » de Borges : une langue atteindra le degré maximal d'enrichissement lorsqu'elle abandonnera « *la totalité de son vocabulaire au profit de celui d'une autre langue* ».

Alors pourquoi tous ces emprunts à l'anglo-américain ? A la pression économique et financière, à l'admiration pour le Nouveau Monde et sa puissance, au désir d'expressivité et d'innovation, il faut bien ajouter une dernière cause : la bêtise. Si bien qu'« *il n'est pas de sotte utilisation de l'anglais à laquelle on ne puisse prédire un avenir brillant* ». Et pas en France seulement. Fruttero et Lucentini rapportent que des accords passés avec les dockers de Gênes contiendraient des clauses secrètes : au terme lamentable de « *licenciement* », on substituerait « *celui, plus souple, plus moderne de* sack » ; et surtout, pour « *atténuer d'éventuelles tensions entre les parties* », on prévoit même une « *anglicisation des insultes* ».

Faute d'informations sûres, on ne se prononcera pas pour les dockers de Gênes. Mais la dernière trouvaille appliquée en France n'aurait pas manqué de rendre immédiatement plus *cool* le récent combat politique, digne de Léon Bloy, entre *le belluaire* et *le porcher*. Si — comme le disent *presque* Fruttero et Lucentini — « *le compassé* fuck off » avait remplacé le trop cru « *Va t'faire...* », et si « *la noble formule* bloody prick » avait fait disparaître le très vulgaire « *grande gueule* », nous eussions entendu *with pleasure* (avec plaisir) de vrais *gentlemen*.

N.B. — Autre sujet de satisfaction : jugeant que « *la* balance linguistique *est devenue lourdement déficitaire* au détriment *du français* » Michel Voirol publie *Anglicismes et anglomanie* (Les guides du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes. — Paris, 1989 ; 96 p., 50 F.) De quoi donner des insomnies à quelques confrères anglomaniaques.

Signalons aussi Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, *Dictionnaire des anglicismes*. Le Robert (1980) ; Jacques Van Roey, Sylviane Granger, Helen Swallow, *Dictionnaire des faux amis français-anglais*. Duculot (1988).

SOCIÉTÉ

Naissance de la criminologie

Pierre Darmon raconte la saga de Cesare Lombroso et de son « criminel-né »

MÉDECINS ET ASSASSINS A LA BELLE ÉPOQUE,
de Pierre Darmon.
Seuil, 330 p., 120 F.

De tous les personnages qui émergent de l'excellent livre de Pierre Darmon, *Médecins et assassins à la Belle Epoque*, le plus fascinant est sans conteste Cesare Lombroso. Ce psychiatre italien, né à Vérone en 1836 dans une famille juive très religieuse, connut une gloire universelle et immédiate, en 1876, lorsqu'il publia son œuvre maîtresse, *l'Homme criminel*. Considéré comme l'un des grands esprits de son temps, l'égal d'un Charcot, Lombroso créa l'école italienne d'anthropologie criminelle qui s'acharna à démontrer que tout délinquant porte en lui les stigmates ataviques de ses penchants meurtriers.

Jusqu'à sa mort, en 1906, Cesare Lombroso tint *mordicus* à sa théorie du « *criminel-né* ». Paradoxalement, ce socialiste n'eut de cesse de réfuter les théories sociologiques du crime. Positiviste, il se passionna pour le spiritisme et l'occultisme, auxquels il croyait sans réserve. Psychiatre, il ne soigna jamais ses patients que par l'homéopathie dont il était un partisan résolu. Précurseur de Freud, enfin, il voyait dans l'enfant un « *fou moral* », un « *criminel-né* », un « *pervers polymorphe* », assoiffé de vengeance et de cruauté autant que prédisposé à l'obscénité et à l'onanisme.

Après *l'Homme criminel*, Cesare Lombroso s'attaqua, en 1888, à *l'Homme de génie*. Selon lui, le criminel, le fou et le génie appartiennent à la même famille, celle des épileptiques et des dégénérés. Ils ont bien des points communs : les idées fixes et les manies ; mais si, chez le délinquant et le malade mental, l'imagination part à la dérive, chez l'homme de génie, elle est maîtrisée ; en sorte qu'il ne serait pas faux de dire que le criminel n'est au fond qu'un génie raté ou le génie un criminel qui a réussi.

La « chasse aux cerveaux »

Avec beaucoup d'humour, Pierre Darmon raconte comment, en 1889, Cesare Lombroso, alors au sommet de sa notoriété, se rendit à Paris avec ses disciples pour parader au deuxième congrès d'anthropologie criminelle. Invité par le prince Roland Bonaparte, grand amateur de phrénologie, il tomba en arrêt devant le crâne de Charlotte Corday. Subjugué, il entreprit d'en décrire toutes les anomalies. Il fut contredit par un anthropologue français, Topinard, qui prolongea la polémique en publiant une série d'*Essais de craniométrie à propos du crâne de Charlotte Corday*. Lombroso *revint à la charge en 1892. Mais* personne ne songea à vérifier si le crâne de « l'ange du crime » avait bien appartenu à Charlotte Corday. Or tel n'était pas le cas.

Cette passion pour la craniologie remonte à la fin du dix-huitième siècle. Camper fut le premier à soutenir qu'il existe un rapport intime entre l'intelligence et le volume de la masse cérébrale. Lavater se lança dans la description de la physionomie du criminel. Quant à François-Joseph Gall (1758-1828), il créa une discipline, la « phrénologie », qui connaîtra une vogue sans précédent. La collection privée de Gall comprenait les crânes des plus grands assassins de son temps guillotinés en place publique. Il développa l'idée que la peine devrait être établie non pas en fonction du délit mais du criminel.

Avec Gall commence ce que Pierre Darmon nomme la « *chasse aux cerveaux* ». L'intelligence étant associée au poids de l'encéphale, on cherche à connaître celui des génies. Si le poids moyen d'un cerveau de professeur est évalué à 1 500 grammes, celui de Tourgeniev pèse 2 012 grammes et celui de Byron 2 238 grammes. *D'Annunzio et Ibsen accepteront* de léguer leur crâne au docteur Wilder, professeur à l'université new-yorkaise de Cornell, pour qu'il les étudie minutieusement.

Lorsque meurt Lombroso, le dogme de l'importance morphologique et pondérale du cerveau a déjà du plomb dans l'aile. N'a-t-on pas appris que le cerveau de Gambetta ne pesait pas plus lourd que celui d'un pygmée ? Quant à celui du grand Lombroso, il atteint, à la consterna*tion de ses disciples*, à peine 1 310 grammes.

Une conception sociologique

Ce fut le professeur Alexandre Lacassagne qui porta le coup de grâce à l'école positiviste et qui fit de Lyon la capitale mondiale de la police scientifique. Aux théories constitutionnalistes, il opposa une conception sociologique « *Permettez-moi*, disait-il, *une comparaison empruntée à une théorie moderne. Le milieu social est le bouillon de culture de la criminalité ; le microbe, c'est le criminel, un élément qui n'a d'importance que le jour où il trouve le bouillon qui le fait fermenter.* » Lacassagne sera également l'auteur de cette formule mémorable : « *Les sociétés ont les criminels qu'elles méritent.* »

Entre les Français et les Italiens, le débat est ouvert. Il se poursuivra avec les neurocérébralistes, qui pensent que chaque comportement déviant est le fait d'une molécule tordue dans le cerveau, les endocrinologues et leurs théories « néo-humorales », les généticiens, plus récemment, avec l'abominable chromosome Y surnuméraire. Comme l'écrit Pierre Darmon : « *A chaque étape, de nouveaux boucs émissaires sont livrés à la vindicte publique. Lombroso dénonce le misérable au visage asymétrique, à la mâchoire proéminente. Les biotypologistes montrent du doigt l'endomorphe gras, l'ectomorphe fluet ou l'horrible dysplastique. Avec la découverte du chromosome Y surnuméraire, les grands myopes échappent de peu au désagrément de devoir se cacher dans le fond des grottes.* » L'essai de Pierre Darmon constitue une pièce essentielle pour comprendre la naissance de la criminologie, ses divagations et son obstination à prouver qu'il existe une prédestination au crime ou à la folie.

Roland Jaccard

— Signalons également, sous la *plume de Pierre Darmon*, une étude pointue sur *la Variole, les Nobles et les Princes* aux éditions Complexe (167 p., 49 F.). *La* mort de Louis XV et l'inoculation de Louis XVI sont au cœur de cet ouvrage.

Le moustique de Finlay

HISTOIRE DE LA FIÈVRE JAUNE
de François Delaporte.
Présentation
de Georges Canguilhem.
Payot, coll. « Médecine et sociétés », 182 p., 160 F.

En moins de deux cents pages, François Delaporte fait beaucoup mieux que de raconter l'*Histoire de la fièvre jaune*. Son travail porte sur l'analyse des processus théoriques qui sont à l'œuvre dans la découverte, par le médecin cubain Carlos Finlay, en 1881, du moustique responsable de la maladie, puis dans les tâtonnements pour la recherche du germe amaril, jusqu'en 1900, et enfin dans la compréhension, par le médecin américain Walter Reed, du mécanisme de l'infection, avec son corollaire : la confirmation de l'hypothèse grâce à la première expérience réussie d'inoculation.

Analyse des structures théoriques des énoncés scientifiques, détermination de leurs conditions de possibilité et de validité, évaluation rigoureuse des rôles respectifs de chacun des protagonistes, dissipation des images plus ou moins légendaires attachées à tel ou tel moment de cette histoire : on aura compris que François Delaporte s'intéresse en épistémologue à l'histoire de la médecine ; et la préface de Georges Canguilhem est là pour indiquer, s'il en était besoin, de quelle épistémologie il s'agit . celle illustrée, notamment, par Bachelard, Canguilhem, Foucault.

Delaporte ne raconte pas l'histoire de la fièvre jaune. Il la construit. Et, pour la construire, il lui faut en même temps défaire celles qui sont écrites d'un point de vue strictement narratif ou historiographique. Parce qu'elles ignorent les contraintes intellectuelles qui pèsent sur les découvertes scientifiques, les histoires narratives alignent les événements comme s'ils se suivaient dans l'ordre théorique ainsi qu'ils se suivent dans l'ordre chronologique.

Exemple : Finlay conçoit en décembre 1880 le rôle du moustique comme agent propagateur de la maladie. Mais il assigne à l'insecte un simple rôle d'agent de transmission d'un germe qui resterait à découvrir. Il n'imagine pas que le *Culex mosquito* ne se borne pas à transporter un virus, mais qu'il sert à son incubation et que le produit qu'il injecte n'est plus celui qu'il avait prélevé.

Il faut attendre une petite vingtaine d'années pour qu'on s'intéresse vraiment au moustique de Finlay et pour que, en août 1900, une commission américaine présidée par Reed donne la solution de l'énigme. Faut-il, avec certains historiens, faire de Finlay le héros obscur d'une découverte occultée pendant vingt ans ou, avec d'autres, voir en Reed le personnage essentiel ? Poser ces questions, c'est ne pas voir que Finlay et Reed ne sont pas à deux bouts d'une même chaîne, que ce que le premier a dit en 1881 n'est pas le commencement de ce que le second a dit en 1900.

Finlay cherche et trouve un agent dont l'idée lui est fournie par les travaux de Manson sur le cycle d'un parasite, la filaire : c'est ainsi qu'il aboutit au moustique comme véhicule. Reed montre que le moustique est l'hôte intermédiaire du virus, parce qu'il dispose des travaux de Ross sur le paludisme. Finlay ne pouvait donc pas chercher ce que Reed trouve. Pour construire l'histoire du germe amaril, il fallait à l'auteur autant de talent d'enquêteur que de rigueur épistémologique. Son livre se lit donc à la fois comme un bref roman policier et comme un solide livre de philosophie. On se prend à rêver d'un temps où l'espèce en serait fréquente.

François Azouvi

LETTRES ANGLAISES

Virginia Woolf et le néant

Le journal des années 1937-1938 : les thés, les mondanités, les angoisses et la voix d'Hitler

JOURNAL,
tome 7,
de Virginia Woolf
traduit de l'anglais
par Colette-Marie Huet,
Stock, 305 p., 135 F.
DE LA LECTURE ET DE LA CRITIQUE
Essais choisis,
traduits et présentés
par Sylvie Durastanti,
Des femmes, 120 p., 70 F.

Précieux journal, si différent, par le ton, du reste de l'œuvre de Virginia Woolf : commencé en 1915 entre deux crises de dépression, interrompu en 1941 par sa mort, il est écrit pour soi, *« non pas en vue d'une publication »*, mais *« peut-être bien comme un mémoire de sa propre vie »*. Direct jusqu'en ses aveux les plus difficiles, il rend compte de son être-au-monde, seule et parmi les autres : ce sont ses succès littéraires, le tourbillon organisé de sa vie, sa progression vers une sérénité en laquelle elle essaie de croire de toutes ses forces (*« Je suis maîtresse de mon âme »*), mais que démentent des déclarations bien différentes, faites dans la correspondance. En fait, une fragilité fondamentale affleure, dont elle parle rarement, préférant à l'exploration de ces zones dangereuses la description d'un quotidien rassurant et la résolution qui revient comme un leitmotiv : *« Il est essentiel que je me plonge dans le travail »* (ou, plus explicitement : *« Sitôt que je cesse de travailler... le néant commence »*).

La publication d'*Années*, dont la gestation fut longue et douloureuse, la rédaction, moins ardue, de *Trois Guinées* et de la biographie de Roger Fry, la mort de Julian Bell, fils de sa sœur Vanessa, tué dans la guerre d'Espagne, enfin la montée de Hitler au pouvoir, tels sont les événements qui marquèrent les années 1937-1938, incluses dans ce tome 7.

En 1937, Virginia Woolf venait d'avoir cinquante-cinq ans. Elle donne d'elle-même l'image d'une femme heureuse — *« Peu de gens sont plus passionnément intéressés par la vie et plus heureux que moi »* — et pleinement occupée. Son entente avec son mari Leonard est, à l'en croire, parfaite : *« C'est un plaisir immense, voyez-vous, que d'être désirée, d'être une épouse. Et notre mariage est si réussi ! »*

Autour d'elle se presse toute l'Angleterre intellectuelle et mondaine. A commencer par sa famille, sa sœur Vanessa, peintre de renom, les enfants de cette dernière, Angelica et Julian dont la mort lui causa un choc si profond, Clive Bell et Duncan Grant. Puis le cercle des amis plus ou moins proches, souvent célèbres, présentés en une série de portraits d'une redoutable concision : *« Mme de Polignac, pareille à une volaille froide, bien farcie »*, la romancière Elizabeth Bowen, *« découpée dans du carton de couleur... »*, ou la pauvre Connie Ross qui, posée sur un fauteuil, ressemble à *« une phalène meurtrie »* ; les grands poètes de l'époque sont là, eux aussi : W.H. Auden, *« un petit homme qui ressemble à un fox-terrier à poils raides »*, T.S. Eliot — Tom — avec *« un petit visage peu expressif, le teint brouillé, l'air ombrageux »*, ou Christopher Isherwood, *« un brillant petit oiseau, sautillant, picorant, effleurant... »*.


IMA PRESS

Virginia Woolf : « Sitôt que je cesse de travailler... le néant commence »

La surface de la vie

De Vita Sackville-West, l'ancienne passion, quelques mots sont dits, en passant. Les soirées et les thés se succèdent, menaçant le rythme de travail intensif que suit Virginia Woolf. Ainsi décrit-elle minutieusement la surface de la vie, la succession de ces petits faits, *« bizarre méli-mélo de choses publiques et de choses privées »* dont se compose une journée. Puis, tout à coup, comme une faille qui se creuse, une question sur la mort ou sur la nature de la réalité ; après la disparition de Julian, ce sera cette remarque : *« La réalité est très mince cet été. »* Puis : *« Que reste-t-il du réel? »*

La question est vite éludée. Le monde extérieur existe, plus réel peut-être que la réalité intérieure faite d'obscurité et de peur. Et le travail demeure, unique recours contre l'ébranlement causé par la perte d'un être aimé — *« Durant tout un horrible été,* Trois Guinées *m'a servi, pour ainsi dire, d'épine dorsale »*, — voire contre la perspective du chaos déclenché par la guerre ; revenant sur la notion du réel si fréquemment évoquée dans ce journal, elle écrit : *« Je pense à Roger* (son livre sur Roger Fry), *non à Hitler... quelle aide ne m'offre-t-il pas dans cette confuse irréalité ! »*

La mort, la guerre, les ténèbres annoncées à la radio par la voix de Hitler, *« ce hurlement sauvage comme venu d'un supplicié »*, ne s'accordent pas avec le texte, ne contiennent pas la moindre réalité. *« ... Si c'était du réel*, argumente Virginia Woolf, *je pourrais en faire quelque chose. »* On la devine dans ses mouvements intérieurs, ses élans et ses échecs, dans sa lutte continuelle pour suivre *« le courant des jours »* sans *« céder d'un pouce, ni d'une fraction d'un pouce, au néant »*.

La publication d'*Années* la plonge dans les affres de l'angoisse. Les anciens fantasmes reparaissent : *« Je vais être battue, on va se moquer de moi. Je serai en butte au mépris et tournée en ridicule... »* Quelle condamnation redoute-t-elle? Deux courts essais récemment publiés, *De la lecture* et *De la critique*, montrent comment les livres, *« fruits d'innombrables vies »*, sont jugés et nécessairement maltraités par un personnage dont Virginia Woolf propose qu'il soit remplacé sans tarder par deux employés compétents : l'Etripeur, chargé du résumé, et le Priseur qui accolerait un tampon ou un obèle suivant les cas ; en effet, débordé par un perpétuel déluge de nouveaux ouvrages, l'esprit du critique est *« aussi incapable d'éprouver une impression neuve ou de rendre un jugement impartial qu'un vieux bout de buvard traînant sur le comptoir d'un bureau de poste »*. Face à lui, l'écrivain, tel *« un monstre hybride, contraint à se pavaner et à faire mille singeries »*, est l'objet des risées du public.

Ce pamphlet vigoureux est lié à une terreur que Virginia Woolf avoue dans le *Journal*, tout en tentant de la combattre. *« Je n'ai pas de périphérie*, disait cette femme si vulnérable, *seulement mon inviolable centre. »*

Christine Jordis

Le château de Vita

L'HÉRITIER
de Vita Sackville-West,
traduit de l'anglais
par Jean Pavans, Salvy édit.,
192 p., 100 F.

De Vita Sackville-West, dont deux romans ont déjà été traduits en français (1), paraît aujourd'hui *l'Héritier* écrit en 1922, alors qu'elle avait à peine trente ans et allait faire la connaissance de Virginia Woolf (deux ans plus tard, elle lui dédiera *Séducteurs en Equateur*, publié à la Hogarth Press).

L'héritier est un jeune homme falot que son amour soudain pour une demeure familiale, reçue en héritage, va libérer et transformer. Loin de l'esclavage d'une vie de bureaucrate, il découvre, en même temps que les joies de la nature, le sens d'une sagesse ancestrale. Knole, le château des Sackville-West, possède, nous dit-on (2), cinquante-deux escaliers et trois cent cinquante-cinq pièces, une cuisine *« haute comme une cathédrale »* et une salle à manger appelée *« salle des Poètes »*, parce que Pope, Dryden, Congreve, Wycherley et Rochester y avaient festoyé... On comprend que Vita, dont l'un des plus grands chagrins fut de devoir renoncer à Knole, ait pu écrire un roman d'amour lié à une belle demeure. Dans sa description émerveillée de la campagne alentour, comme dans celle de la métamorphose de son héros, elle a fait passer un peu de la passion qui l'animait.

Christine Jordis

(1) *Escales sans nom*, Stock, 1962, et *Séducteurs en Equateur*, Christian Bourgois, 1985.

(2) *Vita*, la Vie de Vita Sackville-West, par Victoria Glendinning, Albin Michel, 1987.

Spender, le romantique sauvage

Suite de la page 27

Sur une vieille photo des années 30, on voit Spender, dégingandé, dépasser d'une hauteur ses amis Auden et Isherwood avec cette crinière de *« romantique sauvage »*. Aux yeux d'Auden, Spender évoquait l'Idiot de Dostoïevski. Virginia Woolf fit, en 1933, un portrait de Spender dans le volume V de sa correspondance, où l'on peut mesurer autant la méchanceté de trait de Mme Woolf que la précision descriptive : *« Il parle sans arrêt et finira avec les années par être d'un ennui prodigieux. Mais c'est un jeune et subtil poète — avec un grand nez, des yeux vifs, comme un rouge-gorge géant. »*

Et c'est ainsi que le protagoniste du *Temple* semble évoluer avec ses amis ; son idéalisme de rêveur endormi n'est là que pour rappeler que cette bande de copains erre dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres comme s'ils étaient tous en vacances. Cela requiert un effort imaginatif supplémentaire de voir que ces jeunes écervelés trouvèrent dans l'Allemagne d'avant le nazisme ce que d'autres cherchèrent en vain à Katmandou.

Si les personnages-clés de ce livre (William Bradshaw pour Isherwood et Wilfrid Owen pour Auden) importent presque plus que la serrure ou le trou de passe-passe qui les met en scène, c'est parce que les romans de Christopher Isherwood nous ont déjà renseignés sur cette période, et avec un art romanesque infiniment supérieur. On rapprochera utilement la lecture du *Temple* de Spender d'une fiction autobiographique d'Isherwood intitulée *Christopher et son monde*. Stephen Spender est le seul survivant d'une époque disparue et d'une génération littéraire qui a formé la sensibilité de nombreux écrivains et poètes.

Pour comprendre les développements actuels de l'histoire allemande, la lecture de son *Journal* est une aide particulièrement précieuse. Il est probable que son œuvre de poète devra attendre encore avant d'intéresser le public français. Car c'est le destin des poètes de devoir toujours attendre. Surtout dans notre pays.

Gilles Barbedette

Autres parutions

□ Les éditions Bernard Coutaz publient *Rayon de miel*, un roman de Dorothy Richardson (1873-1957), traduit de l'anglais par Marie-Odile Probst, avec une préface de Pierre Legris. 186 p., 95 F.

□ Julliard a réuni dans le même volume *l'Insupportable Bassington*, un roman de l'humoriste Saki, et vingt-deux nouvelles de celui-ci, jusqu'alors inédites en français, dans une traduction de l'anglais par Raymonde Asselin et Michel Doury. 242 p., 120 F.

HISTOIRE

La reine et les pauvres

De la vie du couple royal au sort des « masses miséreuses » deux regards sur l'Angleterre du dix-neuvième siècle

VICTORIA
LE POUVOIR PARTAGÉ
de Monica Charlot.
Flammarion, 477 p., 120 F.
L'AMOUR SOUS VICTORIA
de Françoise Barret-Ducrocq.
Plon, 270 p., 130 F.

Si l'important volume que consacre Monica Charlot à la reine Victoria est riche en détails sur la vie politique de l'époque, il se présente tout d'abord, fort heureusement, comme une description passionnante d'un des *plus étonnants romans d'amour* de l'histoire. L'image du couple parfait, poussée jusqu'au ridicule par le deuil *ostentatoire que* mena la reine à la mort de son mari, fut à peine modifiée par les nombreux *ouvrages écrits sur* ce règne. Pendant longtemps celui de Lytton Strachey fit autorité ; plus récemment, une bonne biographie de Victoria paraissait en France (1).

Monica Charlot cependant a eu accès à des sources inédites : aux archives royales, les lettres et le journal intime de la reine dont une partie seulement est publiée en anglais. Lorsqu'on sait que Victoria commença à tenir un journal à l'âge de treize ans et qu'à la fin de sa longue existence elle avait *« noirci plus d'une centaine de cahiers »*, lorsqu'on connaît le goût des échanges épistolaires de l'époque (à sa seule fille aînée, Victoria adressa plus de trois mille lettres), on mesure l'abondance des documents offerts.

C'est en s'appuyant sur ce journal intime, dûment révisé par les soins de la princesse Béatrice, mais aussi sur les lettres, les témoignages, les journaux et les pamphlets de ce temps que Monica Charlot retrace, de façon vivante et précise, l'enfance de Victoria, son accession au trône et le couronnement — marqué par des incidents hilarants, telle la remise de l'anneau royal qu'on avait fait, par erreur, à la taille du petit doigt et que l'archevêque, poussant et ahanant, réussit à passer à l'annulaire, — puis la rencontre avec Albert, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, un proche cousin de Victoria que leur oncle commun, le roi Léopold de Belgique, avait de longue date formé dans la perspective de ce mariage. Dans de telles conditions, il est difficile de croire au coup de foudre.

L'habileté du prince Albert

Selon toute apparence, Albert qui, nous dit-on, possédait *« tout ce qui plaît au sexe »*, se préparait au mariage comme on monte au bûcher : *« Il estime que toutes les situations humaines ont leurs ennuis et qu'en conséquence, si l'on doit subir tourments et désagréments, autant qu'ils servent à quelque dessein grand et noble... »* La vie de cour avec la monotonie de ses multiples obligations l'ennuyait ; c'était un homme d'études, un intellectuel qui avait une vraie passion de la connaissance, en même temps qu'un créateur comme le prouvent ses multiples réalisations. Victoria, quant à elle, était bien décidée à profiter de la liberté nouvellement acquise.

Or, en l'espace de quatre jours, ces dispositions changèrent et la réticence fit place à la passion. Albert avait *« de beaux yeux bleus, un nez exquis et une bouche si jolie... des favoris très, très légers... et une belle silhouette... »*, bref, il était *« fascinant »*. De son côté, Albert écrivait à Victoria : *« Je suis ébloui quand je pense à vous, tout près de moi. »* Il semble donc, contrairement à l'opinion admise, qu'Albert, dont la réserve fut prise pour de la froideur, ait lui aussi connu l'attirance que Victoria décrit avec tant de lyrisme. En cette époque de pruderie extrême, les exclamations extasiées de Victoria au lendemain de sa nuit de noce prennent une force particulière.

La suite d'une biographie qui s'arrête au jour de la mort du prince consort est l'histoire, moins banale pour être située dans un contexte si particulier, d'un rapport de forces où l'épouse, pourtant une reine, se voit peu à peu, malgré les apparences, reléguée au second plan par les pressions de son entourage autant que par amour ou désir de plaire.

Victoria, après quelques violentes disputes et, surtout, des naissances successives épuisantes (elle eut neuf enfants dont quatre les cinq premières années de son mariage), abandonna à Albert une emprise politique qu'elle lui avait fermement refusée au départ : dès 1843 le « Je » était devenu le « Nous ».

On aurait tort, cependant, de *voir en elle une victime* ; Albert avait gagné sa confiance et même sa fervente admiration, et c'est en accord avec lui que, pendant plus de vingt ans, elle vécut, régna, éleva et maria ses enfants, forgeant cette image de solidité familiale qui devait si fort impressionner son siècle. Le livre de Monica Charlot rend compte fidèlement d'un ajustement si difficile qu'il en paraît miraculeux et des crises qui l'ébranlèrent, comme de l'habileté du prince Albert (que la biographe ne considère pas toujours avec sympathie) et de l'intensité des sentiments de Victoria.

Les bas-fonds d'une société

L'envers d'une telle réussite, nous le trouvons dépeint dans un livre qui complète fort utilement cette description du pouvoir. Tandis que le trône d'Angleterre vacillait sous l'effet d'un scandale sans précédent — on avait accusé l'une des demoiselles d'honneur de la reine d'être enceinte — et que le prince Albert éprouvait *« le plus grand chagrin de sa vie »* en apprenant la liaison du prince de Galles avec une actrice, des milliers de femmes dans cette *« arrière-cour fangeuse où s'agrégeaient les masses miséreuses »* se prostituaient.

Françoise Barret-Ducrocq a puisé dans les archives de l'hôpital londonien des Enfants-Trouvés pour décrire la promiscuité effroyable à laquelle la pauvreté condamnait les classes populaires dans Londres du dix-neuvième siècle : ces « maisons communes », antithèses du *home* victorien, où s'entassaient pêle-mêle tous les aspects du dénuement, ouvriers au chômage, domestiques renvoyés, délinquants et prostituées, ou, pis encore, les *« penny hangs »* dans lesquelles, pressés les uns contre les autres, les pauvres dormaient *« à la corde »*, c'est-à-dire appuyés sur une corde qu'on détachaient au matin pour les réveiller. Lieux de vice et de *« dépravation »* dont on ne parlait qu'à mots couverts, bas-fonds d'une société qui se trouvait confrontée là à une dimension de la créature humaine d'autant plus fascinante qu'elle était par ailleurs obstinément refusée.

Les rapports de l'époque, dans leur froideur, atteignent à un effet de comique : sur les écoliers de quinze *« écoles en haillons » « 162 avouent avoir été en prison... 253 vivent dans la mendicité, 249 n'ont jamais dormi dans un lit... 280 n'ont pas de chapeau... »*. Invariablement, les citations racontent la même histoire de solitude, de séduction, d'espoir et d'abandon.

Les bourgeois de l'époque étaient, semble-t-il, obsédés par leur désir des femmes du peuple, servantes ou ouvrières, « placées » ou croisées dans la rue — ce *« salon des misérables »*, — sur lesquelles reposaient, en fin de compte, la stabilité des foyers bien-pensants et la vertu des épouses. Le crime majeur n'était pas de rejeter une fille à la rue après l'avoir engrossée, mais bien de menacer, en l'épousant, la hiérarchie sociale. Ainsi une société satisfaisait-elle à bon compte des instincts qu'elle avait choisi d'ignorer.

C. J.

(1) *Victoria*, Anka Muhlstein, Gallimard, 1978.

ARTS

Les chimères mystiques des préraphaélites

Une anthologie, une revue et des textes de Mario Praz éclairent une étonnante confrérie

LES PRÉRAPHAÉLITES
une anthologie de Gérard-Georges Lemaire.
Christian Bourgois, 423 p., 160 F.
L'ENNEMI 1989 : RÊVES VICTORIENS
revue dirigée par Gérard-Georges Lemaire.
Christian Bourgois, 239 p., 100 F.
LE PACTE AVEC LE SERPENT
de Mario Praz, traduit de l'italien par Constance Thompson Pascali.
Christian Bourgois, 277 p., 100 F.



TATE GALLERY / ROGER VIOLLET

Dante Gabriel Rossetti : Beata Beatrix.

« Les préraphaélites ! » devait s'exclamer dans son vieil âge Dante Gabriel Rossetti, qui fut un jour leur chef de file, *« un groupe de jeunes gens qui ne savent pas dessiner »*. Il s'était lassé des *« prétentions visionnaires d'une demi-douzaine de gamins »* qui avaient espéré changer le monde.

Et pourtant, si brève qu'ait pu être l'existence de cette confrérie (leur production commune s'échelonna entre les années 1848 et 1853), elle n'en eut pas moins une durable influence sur l'esprit anglais. Hormis quelques tableaux fréquemment reproduits, on connaît mal en France l'œuvre picturale et surtout littéraire des préraphaélites. Un important ensemble réuni par G.-G. Lemaire vient combler cette lacune ; tout d'abord, une anthologie où se trouvent certains des textes et des poèmes les plus importants des grandes figures du mouvement (Ford Madox Brown, Burne Jones, Holman Hunt, Christina, William et Dante Gabriel Rossetti ainsi que Swinburne et Tennyson) ; des reproductions de tableaux ou d'esquisses, des portraits illustrent ces textes.

Ensuite, un numéro de la revue *l'Ennemi* consacré aux « Rêves victoriens », qui rassemble de courtes études de Yeats, Henry James, Wilde et Pound sur les préraphaélites.

Enfin, un certain nombre d'essais critiques extraits d'un recueil de Mario Praz, *le Pacte avec le serpent*, où il reprend et développe des thèmes abordés dans *la Chair, la Mort et le Diable*. On peut regretter que la cohérence du livre de Praz ait été brisée par un fractionnement dont on comprend d'autant moins le sens que les textes sur Ruskin, Pater et J.A. Symonds, omis dans cette publication, sont annoncés dans l'introduction.

Entre romantisme et décadentisme, proche de Keats et de Blake dont il se réclamait, de Carlyle et de Ruskin qui le défendit, inspiré par les nazaréens qui l'avaient précédé en Allemagne, le mouvement préraphaélite correspondit à une révolte aussi bien qu'à un rêve. En pleine révolution industrielle, au beau milieu de l'ère victorienne, il prônait à la fois l'évasion et le changement, il annonçait le retour à un passé idéal, situé dans un Moyen Age chimérique, et l'avènement d'un âge nouveau.

« Le trouble des consciences coupables »

Ce n'était pas là la moindre contradiction d'un programme qui renouait avec un primitivisme tout imprégné de mysticisme évangélique. L'exactitude du détail, le respect de la nature étaient de règle. On vit Holman Hunt, protégé par une ombrelle et armé d'un fusil, camper pendant des jours sous un soleil de plomb au bord de la mer Morte pour peindre son célèbre *Bouc émissaire*. On le vit encore, par les nuits de pleine lune, entre 9 heures le soir et 5 heures le matin, travailler à son tableau *la Lumière du monde* où le Christ, une lanterne à la main, éclaire le pécheur.

La critique et le public furent outragés par ce traitement réaliste de thèmes considérés comme sacrés – on connaît la réaction de Dickens devant le tableau de Millais représentant le Christ dans la maison de ses parents, où l'on voit la Vierge sous les traits d'*« une femme si horrible (en supposant qu'un être humain puisse survivre un instant avec ce cou désarticulé) qu'on s'en écarterait comme d'un monstre, même dans les bas-fonds du plus sordide cabaret en France... »*.

Certains, pourtant, séduits par la *« minutie hallucinée »* de ces tableaux, sensibles à la magie qui s'en dégageait, s'étonnaient que des *« toiles et des livres d'un si grand réalisme, puissent produire sur l'esprit une si profonde impression de rêve et de mystère* (1) ». Dans la peinture, par l'image, dans l'écriture, par le récit des rêves (qui plus tard devait inspirer le surréalisme), le mouvement marquait la résurgence d'une dimension de l'être que l'époque victorienne s'acharna à réprimer. L'intensité passionnelle qui se faisait jour, malgré tout, chez certains victoriens, comme les sœurs Brontë, éclairait les toiles de Rossetti et éclatait chez Swinburne.

L'anthologie de G.-G. Lemaire met en valeur l'œuvre de l'étonnante famille Rossetti, de Dante et de Christina, *« perles d'un éclat sinistre »*, comme le dit Mario Praz dans les pages remarquables qu'il leur consacre, dont les deux mondes poétiques ont une affinité : *« Le sens de la mort qui pèse sur cette poésie de sensualité enflammée ou réprimée. »* Christina, *« béguine vêtue de noir »*, dont l'amour pour les hommes, mais aussi pour les choses, *« avait besoin d'un éloignement irrévocable »*, Dante Gabriel, qui aima Dante au point d'imaginer un amour pour une femme qui mourrait jeune : Béatrice ou Elizabeth Siddal, beauté rousse et maladive, qui mourut en effet tragiquement et fut ensevelie avec le manuscrit des vers du poète.

De William Michael, leur frère, historien de la confrérie, on a une série de portraits fort détaillés. La lecture de ces textes est parfois rendue laborieuse par l'allure bizarre et contournée de la phrase, traduite sans que soit en rien changée la construction anglaise. Aussi, on pourra préférer à celle de G.-G. Lemaire la traduction de *Laus Veneris*, de Swinburne, par Viélé-Griffin (2).

Il n'en reste pas moins qu'un peu de l'intensité dont était chargé le mouvement émane de l'ensemble de ces pages : *« L'extase des sens, le trouble des consciences coupables, la fièvre de l'amour et de la perdition. »*

C.J.

(1) William Gaunt, *The Pre-Raphaelite Tragedy*, London, Jonathan Cape, 1975.
(2) Swinburne : *Laus Veneris*, traduit par Francis Viélé-Griffin, Fata Morgana, 1981.

Pygmalion Rossetti

DANTE GABRIEL ROSSETTI
d'Alicia Craig Faxon.
Belfond, 247 p., 890 F.

Ce qualificatif de « préraphaélite » irrite. On ne comprend pas que, dans l'Angleterre *en pleine révolution* industrielle, de jeunes peintres doués – ils ont entre vingt et trente ans quand, en 1841, ils fondent leur confrérie – mettent une croix sur l'héritage de Raphaël : autant opter pour la *méthode d'orthographe* du vieil anglais ou créer une confrérie prénewtonienne qui ne reconnaîtrait pas les lois de la pesanteur, ironise Dickens.

« Peut-être son âme jamais ne s'épanouira et jamais ne se ternira sa radieuse chevelure. » L'homme qui parle ainsi est Dante Gabriel Rossetti. Nous sommes en 1860. Il vient d'épouser Elizabeth Siddal. *« Peut-être est-ce le seul moyen de posséder son corps préraphaélite »*, suggère l'un des membres de la confrérie, tous hantés par le mythe de *Pygmalion*. Mais Galatée se suicidera bientôt et Rossetti, brisé, enfermera ses poèmes dans le cercueil d'Elizabeth. Misère de l'artiste : sept ans plus tard, il demandera que le corps soit exhumé pour retrouver son œuvre...

Rossetti mourra, à demi paralysé, *le 9 avril 1882*, à l'âge de cinquante-quatre ans. Jacques de Langlade nous avait donné, il y a quelques années, chez Mazarine, une excellente biographie de Dante Gabriel Rossetti. Il manquait *un livre d'art où l'on pourrait à* nouveau se laisser envoûter par les Béatrice, les Lucrèce Borgia, les Lilith, les Mnémosyne de celui qui aspirait à être le Giotto de son siècle. Grâce à Alicia Craig Faxon, il nous est maintenant possible d'accompagner Rossetti dans sa quête fébrile des amantes dont le regard appelle moins l'étreinte que l'abandon mélancolique, moins l'extase érotique que la douceur funèbre de l'éternelle *Ophélie que chacun porte en* soi.

R. J.

EN VITRINE

ESSAI

Un grand classique de la pensée stratégique

Dans aucune de ses autres œuvres, la pensée de Clausewitz n'est aussi complexe ni parfois aussi ambiguë que dans son ouvrage majeur, inachevé et publié, *après sa mort*, par les soins de sa femme Marie à partir de 1832. Il faut saluer l'initiative des éditions Gérard Lebovici qui s'illustrèrent dès les *années 70* en publiant des classiques stratégiques devenus introuvables, de mettre à la disposition du lecteur une nouvelle édition du *De la guerre*.

Tandis qu'on peut trouver en librairie deux traductions en anglais du chef-d'œuvre de Clausewitz (David Rappoport et celle plus récente et remarquable de Michael Howard et Peter Paret), le lecteur français ne disposait – *et c'était pour les non-*germanistes une grâce – que de la traduction de Denise Naville (Editions de Minuit 1955). Celle-ci n'était pas toujours jugée satisfaisante par des spécialistes tels Raymond Aron ou Lucien Poirier.

La pensée sinueuse du grand stratège allemand fasciné par Napoléon ne peut qu'être servie par la réédition de la traduction faite au lendemain de la défaite de 1870 (ce sont les vaincus *qui doivent repenser la guerre*) par le lieutenant-colonel de Vatry. *Celle-ci a été révisée* et complétée par Jean-Pierre Baudet qui a, avec discernement, utilisé pour ses notes les commentaires du plus savant des clausewitziens : *Werner* Hahlweg.

Gérard Chaliand

▶ **De la guerre**, *de Carl von Clausewitz. Traduit de l'allemand par le lieutenant-colonel de Vatry. Edition révisée et complétée par Jean-Pierre Baudet. Editions Gérard Lebovici, 900 p., 350 F.*

ROMANS

Les tourments de l'écriture et de l'adolescence

Jean-Marie Laclavetine aime envelopper ses livres d'un halo de brouillard où lieux et temps *se téléscopent. Sommes-nous* à Paris, dans cet immeuble en sursis cerné de bulldozers et qui semble déjà un souvenir du passé, ou dans ce Sud-Ouest *irréel*, où *deux* adolescents fugueurs viennent retrouver les traces d'une enfance gâchée ?

Accentuant cet effet de flou, deux récits s'enchevêtrent : l'histoire d'un jeune écrivain, Etienne Fage, alterne avec celle *des personnages qu'il a lui-*même créés. L'auteur se dissimule sans doute sous les traits de son jeune romancier *« creusant sans relâche »* pour chercher le mot juste. Il n'ignore rien des pannes et fixe alors *désespérément sa plume* immobile. Heureusement, dans les affres de la création, la Der est là qui l'aiguillonne. La Der, vieille femme sans âge, inspiratrice mystérieuse, toujours à l'affût des blocages ou des ratés.

Conciliabule avec la reine est le cinquième roman de Jean-Marie Laclavetine. Entre deux chapitres où il cède, lui aussi, à la tentation de *« se raconter écrivant »*, l'auteur traite son récit avec un *léger* détachement, comme *si* la réalité ne pesait d'aucun poids véritable sur l'histoire qu'il nous raconte. La prose poétique et sensible *de Laclavetine, ses images, ses* raccourcis, conviennent bien néanmoins pour dire la brisure de l'adolescence ou le désarroi des adultes sans l'amour. Une sorte d'étrangeté au monde du réel qui est peut-être l'un des fils conducteurs de tous ses *romans*.

Fl. N.

▶ **Conciliabule avec la reine**, *de Jean-Marie Laclavetine, Gallimard, coll. « Le Chemin », 224 p., 82 F.*

Lieu de perdition

L'Ombre de Laure, le premier roman de Rémi Huppert, porte en épigraphe le mot de Céline : *« Tout s'expie, le bien, comme le mal, se paie tôt ou tard. Le bien c'est beaucoup plus cher, forcément. »* Hélas, la vie préfère les petits trocs aux grandes expiations ; on se rêve samaritain ou meurtrier et l'on se réveille entre les draps de la médiocrité. L'habileté consiste alors à s'en tirer à son avantage. *C'est la tactique des* petits malins. Pour les autres, *plus dure sera la chute*.

Jean, le narrateur de *l'Ombre de Laure* fait partie de ceux qui se déclarent d'emblée inaptes à la fraude. Avec sa *jeune épouse*, il fuit Paris en 1973 pour Vientiane. Il est coopérant, il voudrait incarner le rôle du bon samaritain. Il ne sera que le témoin d'un désastre. Quand l'histoire frappe autrui en vous épargnant, on *en vient à se haïr de n'avoir* pas servi de cible. Le retour en *France sera rude, il prendra* pour décor les couloirs de Sainte-Anne, puis les rues parisiennes où des silhouettes féminines viennent narguer votre désarroi, et où l'on se perd en espérant égarer pour *de bon sa raison. « Il faut aller vers la Cité des fous »*, fait dire Rémi Huppert à son personnage. Ce *« roi de l'indétermination »* ne sait plus patiner sur *« l'étang glacé des apparences »*, ce *« professionnel du renoncement »* ne veut plus *« noyer ses folies dans la sueur anonyme »*. Désormais, sa devise se résume en ces mots : il est plus glorieux de sombrer que d'arriver.

Rémi Huppert excelle dans la description de ces lieux familiers qui deviennent soudain des lieux de perdition. Son livre est *nourri* de violence contenue, où le mépris des autres *n'est qu'une manière de* détourner les yeux de la haine de soi. *L'Ombre de Laure* est tissée de ces imprécations qui n'ont pas été proférées, de ces *injures qu'on a ravalées. Ce* premier roman est le récit d'un homme trahi par trop d'exigence. Il est sorti de soi, il a perdu la clé de ses habitudes et il ne sait plus comment revenir habiter son ancienne peau. *Il retient de l'aventure que* l'optimisme est trivial, que la chute donne des vertiges qu'aucune ascension ne lui a jamais procurés. C'est un homme qui apprend à étreindre son ombre.

R. J.

▶ **L'ombre de Laure**, *de Rémi Huppert, Denoël, 152 p., 79 F.*

Loup Durand et la littérature

Comme un diable sort de sa boîte, Loup Durand surgit de l'ombre à pas de géant. Après l'énorme succès de *Jaraï* et de *Daddy*, celui qui avait été désigné comme le « nègre » de Paul-Loup Sulitzer réussit un nouveau best-seller avec *le Jaguar*, son dernier roman. *« Au moment où l'on affirme que les livres français se vendent mal à l'étranger »*, explique son éditeur, *le Jaguar*, qui s'envole vers les millions d'exemplaires, *« fait honneur à la France » :* les éditions Olivier Orban viennent de céder ses droits en *langue anglaise* pour une somme encore jamais atteinte (430 000 dollars, près de 3 millions de francs).

Cet événement inspire à Loup Durand quelques réflexions sur la littérature. *« Nous sommes comme les Grecs après la conquête romaine, à se croire seuls détenteurs de la culture universelle alors que le monde nous a oubliés »*, dit-il. Il explique *l'échec du roman français* par *« l'excès d'attention porté à l'écriture ». « Plus l'écriture est invisible, plus le roman est bien écrit. C'est l'histoire qui compte »*, précise-t-il. Il faut dire que ce parfait artisan du roman sait ce qu'il fait.

Le Jaguar est un candide au cœur tendre manipulé par les *bolcheviks et qui devient* méchant. Autour de ce héros comme il faut, juste pas trop exceptionnel pour que même les petits bras puissent s'identifier à lui, il y a une écriture efficace, pragmatique, sans *temps morts*, qui manie les ellipses et soutient l'action *sans relâche, dans la tradition* des romans picaresques. Un style très concentré, tout prêt ainsi au passage à l'anglais, ce qui contribue à justifier son succès anglo-saxon. *Evidemment*, il manque un peu d'âme, *du je-ne-sais-quoi qui fait* tout, mais qui ne s'achète pas.

Si l'on publie plus les artisans que les artistes, ce n'est pas faute d'artistes, mais faute d'audace à les *publier* et à les lire. Reste à espérer que l'on se serve *du succès des* artisans comme d'un chasse-neige pour baliser le chemin des écrivains.

Marion van Renterghem

▶ **Le Jaguar**, *de Loup Durand, Olivier Orban, 416 p., 110 F.*

Ile avec vue

Un même lieu peut être exil, passage ou séjour, espace excentrique vécu dans le respect de sa différence, ou *convergence des habitudes* importées d'ailleurs. Sur le promontoire de Néréïda, face à l'île de Paros, les riverains-touristes du roman d'Anne-Marie de Grazia ont *apporté* leurs mondes avec eux. Ils viennent d'Allemagne, d'Inde, de New-York, d'Italie ou d'ailleurs et respirent le ciel de Grèce sur fond de musique indienne.

Le récit trace son chemin sur cet espace étroit où se reconstitue une sorte de quotidien hors du temps. L'isolement aiguise les perspectives, *impose la contemplation* sensuelle de la terre et des gens, favorise un recueillement qui vise à l'oubli de sa race et de sa culture : les traces d'ailleurs, les choses vues, les rancunes amères, la consistance des *livres lus*. *L'Allemagne* est l'une des présences essentielles de l'île, où elle vient transplanter ses mythes et heurter les conversations.

Ce territoire anciennement annexé à l'Allemagne est bien placé pour rendre plus lisible la réalité allemande et engendrer des points de vue en étoile. Recueil d'Histoire accumulée, le promontoire de Néréïda fait *glisser les hasards vers la* nécessité. Le roman lui, s'il manque un peu de verve et d'emportement, est un défilé d'instantanés vécus et de contenus de conscience. L'alternance en spirale entre les descriptions objectives et les discours intérieurs emporte le lecteur dans ce jeu de solitudes croisées.

M. V. R.

▶ **Sur ce promontoire**, *de Anne-Marie de Grazia, Editions du Seuil, 315 p., 99 F.*

DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

CHRISTIAN BUONO : *Témoignage d'une babouche noire.* — Le récit d'un militant du parti communiste algérien, beau-frère de Maurice Audin, qui passa deux ans en prison, de 1957 à 1959, puis deux ans dans la clandestinité avant de quitter l'Algérie en 1966 (Nouvelle Edition Pleine Plume, 7, passage Dubois, 75019 Paris, préface de Henri Alleg, 109 p., 90 F). Du même auteur, chez le même éditeur : *A bientôt les enfants,* lettres de prison (40 F).

PHILIPPE PÉTAIN : *Discours aux Français.* — Cent vingt-trois textes allant du 17 juin 1940 au 20 août 1944, précédés de brèves introductions historiques. Edition établie par Jean-Claude Barbas, préface d'Antoine Prost (Albin Michel, 420 p., 150 F).

JEANNINE VERDÈS-LEROUX : *la Lune et le caudillo.* — L'aveuglement des intellectuels occidentaux, et notamment français, à l'égard du régime cubain, de 1959 à 1971, par l'auteur de deux gros ouvrages de référence sur le PCF et les intellectuels (l'Arpenteur, 561 p., 170 F).

LANGAGE

JEAN-MARIE PLOÉNIS : *la Toponymie celtique.* — L'héritage et le patrimoine celtiques retrouvés grâce à l'étude de quelque deux mille noms de lieux bretons. (Ed. du Félin, 224 p., 120 F.)

LITTÉRATURE

JEAN DE LA VILLE DE MIRMONT : *les Dimanches de Jean Dézert.* — Un conte philosophique de l'écrivain bordelais, ami de Mauriac et poète de *l'Horizon chimérique,* mort au début de la première guerre mondiale. Définissant son projet, Jean de la Ville écrivait : « *Ce ne sera pas du tout un roman naturaliste, mais une sorte de fantaisie à double sens sur ces gens dont Cervantès disait qu'ils servent à augmenter le nombre des personnes qui vivent.* » (Ed. l'Horizon chimérique, 7-8, rue Leyteire, 33000 Bordeaux, 92 p., 88 F.)

MÉMOIRES

JEAN CLAUZEL : *Administrateur de la France d'outre-mer.* — L'ancien préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur se souvient de ses années sahariennes (1946-1959) et les raconte avec force détails. La mémoire vivante d'un « soutier » de la coloniale. (Ed. Laffitte-Barthélemy, col. « Le cœur à l'ouvrage », avec 26 photos noir et blanc inédites, 225 p., 95 F.)

PHILOSOPHIE

JACQUES DOMENECH : *l'Ethique des Lumières. Les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIIIe siècle.* — Quelles ont été les réponses proposées par les écrivains et les philosophes des Lumières pour substituer à la morale chrétienne une nouvelle éthique ; éthique simplement destinée, selon l'abbé Mably, « *à rendre les hommes heureux* ». Après avoir analysé les fondements de cette nouvelle morale, l'auteur examine la place de l'immoralisme dans la pensée des Lumières. (Vrin, 270 p., 180 F.)

EDITH STEIN : *De l'Etat.* — Paru en 1925 dans l'organe de l'école phénoménologique allemande, ce texte tente de dégager, en s'appuyant sur les théoriciens du droit « pur », une essence invariante de l'Etat. Présenté et traduit par Philibert Secretan (CERF/ED. Universitaires de Fribourg, 178 p., 119 F).

OUVRAGES COLLECTIFS : *Annuaire philosophique 1988-1989.* — Comptes-rendus critiques d'une dizaine de livres de philosophie parus au cours des deux dernières années (Le Seuil, 254 p., 00 F) ; *les Enjeux philosophiques des années 50.* — Textes d'un séminaire tenu au Centre Georges-Pompidou en mars 1988, avec Pierre Bourdieu, Alain Robbe-Grillet, Vincent Descombes, etc. Introduction de Christian Descamps (Ed. du Centre Georges-Pompidou, 170 P., 100 F).

ROMAN

JACQUES DEBS. *Un sourire dans le brouillard.* — Après des études cinématographiques à Moscou, ce jeune téléaste libanais né en 1957, installé à Paris depuis 1988, publie un premier roman où, sur le thème rebattu de la guerre du Liban, il parvient mieux qu'à émouvoir : à déranger et à dépasser « *les horizons aux yeux crevés* ». (Ed. Meridiens-Klincksieck. Col. « Littérature ». 170 p., 70 F).

La rentrée de 1990

Romans : Hors des prix

Dans une vie littéraire dont les rythmes sont de plus en plus étroitement calqués sur les périodisations commerciales des grands magasins, voici donc après la saison des prix littéraires et celle des livres-cadeaux et avant celle des grandes biographies de printemps, la rentrée *romanesque* des « *hors de prix* », des écrivains dont la réputation est suffisamment installée, dont le front est déjà assez ceint de lauriers, ou dont les livres n'entrent pas dans les normes réelles ou supposées des grands jurys de novembre.

Cela fait beaucoup de monde, et le temps n'est plus où paraître en hiver vous avait une petite touche élitiste et aristocratique : janvier fait aujourd'hui presque aussi « peuple » que septembre ; mais c'est un peuple plus sage que n'anime l'espérance d'aucune terre promise. Inutile pourtant de tenter autre chose que de repérer ici ou là quelques *têtes d'affiche,* quelques noms célèbres, quelques plumes attendues.

Côté français d'abord. Robert Sabatier revient au roman de jeunesse après un long détour du côté de la poésie *(la Souris verte,* chez Albin Michel), cependant que chez le même éditeur, Michel Jobert s'essaie à la fresque historique *(Vandales).* Chez Balland, François Salvaing retrouve dans des nouvelles, *De purs désastres,* la verve et la sensibilité qui avaient fait le succès de *Misayre ! Misayre !.* En revanche, Hubert Monteilhet abandonne ses tumultueuses réinterprétations historiques *(Neropolis, la Pucelle)* pour écrire un policier à forte odeur de cognac *(la Part des anges* aux éditions de Fallois). Marguerite Duras voyage en banlieue *(La pluie d'été,* chez P.O.L.).

Chez Flammarion, Françoise Mallet-Joris raconte l'histoire d'une femme qui abandonne tout — y compris sa fille de quatre ans — pour vivre l'absolu d'une histoire d'amour *(Adriana Sposa)* ;François Bott parle, sur un autre ton, d'une autre fugueuse, bien étrange *(la Femme insoupçonnée),* et Jean-Louis Curtis d'une troisième marginale romantique *(le Temple de l'amour).*

Gallimard marque sa rentrée d'hiver par le retour au roman de Bernard Pingaud *(Adieu Kafka),* un vibrant hommage au romanesque de Daniel Pennac *(la Petite Marchande de prose)* et deux belles illustrations du genre : *Vingt Chambres d'hôtel* de Dominique Rolin et *le Bal de la guerre* de Jacques Almira. Au Mercure de France, Maryse Condé peint la société guadeloupéenne *(la Traversée de la Mangrove).*

Bien que Roumain de naissance, Virgil Tanase a choisi depuis quelques années la citoyenneté et la langue françaises. Son roman *la Vie mystérieuse et terrifiante d'un tueur anonyme* est très fou et très inspiré (Ramsay).

Au Seuil, Tahar Ben Jelloun publie son premier livre depuis le Goncourt, *Jour de silence à Tanger,* un récit dense construit autour de la figure de son père. Patrick Grainville parle, lui, de l'adolescence dans une orgie de mots, de couleurs et de sensations *(l'Orgie, la neige)* et Patrick Roegiers, critique de *photograhie,* place son premier roman, *Beau Regard,* sous le signe de la suprématie de la vision.

C'est dans le domaine du roman étranger que cette rentrée s'annonce cependant la plus riche. Si riche qu'on est contraint d'aligner *sans plus* de commentaire les noms célèbres et les titres, dans le concert des nations le plus désordonné : Vassili Grossman, russe *(le Phosphore,* Alinéa), Nadine Gordimer, sud-africaine *(Un caprice de la nature,* Albin Michel), Roberto Artl, argentin *(Un terrible voyage,* Belfond), Milorad Pavic, yougoslave *(Paysage peint avec thé,* Belfond), Carlo Emilio Gadda, italien *(Eros et Priape,* Bourgois), Patricia Highsmith, américaine, *(le Cadavre exquis,* Calmann-Lévy), Friedrich Dürrenmatt, suisse *(la Mort de Pythie,* suivi de *Minotaure,* de Fallois) ; Ray Bradbury, américain *(A l'ouest d'octobre,* Denoël), Peter Rosei, autrichien *(L'Insurrection,* Fayard) ; David Leavitt, américain *(Tendresses partagées,* Flammarion) ; Milan Kundera, tchécoslovaque *(l'Immortalité,* Gallimard) ; Vassili Axionov, russe *(A la recherche de « Melancoly baby »,* Gallimard) ; Vergilio Ferreira, portugais *(Apparition,* A.-M. Métailié) ; Umberto Eco, italien *(le Pendule de Foucault,* Grasset) ; David Shahar, israélien *(Aux marches du palais,* Payot) ; Raymond Carver, américain *(les Feux,* Payot) ; Lao She, chinois *(le Pousse-pousse,* Philippe Picquier) ; Jun Takami, japonais *(Haut le cœur,* Philippe Picquier) ; Friedrich Glauser, austro-suisse *(l'Inspecteur Studer* et *les Premières Affaires de l'inspecteur Studer,* Le Promeneur) ; Robert Byron, voyageur britannique *(Route d'Oxiane,* Quai Voltaire) ; David Lodge, anglais *(Jeu de société,* Rivages) ; William Boyd, américain *(la Chasse au lézard,* Seuil) ; José Saramago, portugais *(le Radeau de pierre,* Seuil) ; Moacyr Scliar, brésilien *(l'Œil énigmatique,* Presses de la Renaissance) ; Kazuo Ishiguro, japonais *(les Vestiges du jour,* Presses de la Renaissance).

Bref, l'hiver peut être rude, nous ne manquerons pas de provisions. D'autant qu'il nous reste les classiques, anciens et modernes, que la Pléiade annonce les œuvres complètes de Tacite et le second volume de Jules Vallès ; que Biblos nous promet les grands romans de Truman Capote, ceux de Thomas Bernhard, la correspondance de Van Gogh et le cycle *le Labyrinthe du monde* de Marguerite Yourcenar et que nous n'avons fini ni *Mes Mémoires* d'Alexandre Dumas, ni les *Souvenirs entomologiques* de Jean-Henri Fabre, chez Bouquins.

Pierre Lepape

Essais et documents : l'Europe d'hier et de demain

Suite de la page 27

Mais elle est aussi, sous ses diverses facettes, au cœur de nombreux travaux — que ceux-ci portent sur l'Etat (*l'Etat en France,* de Pierre Rosanvallon, Le Seuil, *Petit traité de l'Etat,* de Gérard Bergeron, PUF, *la Question de l'Etat,* actes du XXIXe colloque des intellectuels juifs, Denoël, *Du bon usage des fonctionnaires à l'intention de ceux qui voudraient s'en débarrasser,* de Pierre Ducasset, Belfond) ; sur la justice et la police (*Fractures d'une vie,* de Charlie Bauer, Le Seuil, *Chronique de la mort violente,* de Sylvie Péju, Plon, *la Loi et l'Affaire, un ethnologue chez les policiers,* de Marc Jeanjean, A.M. Métailié, *Croissance et décroissance du crime,* de Maurice Cusson, PUF, *Justice,* de Daniel Soulez Larivière, Le Seuil) ; sur la vie économique et sociale (*l'Argent fou,* d'Alain Minc, Grasset, *le Retour du capital,* de Baudoin Prot et Michel de Rosen, O. Jacob, *Les entreprises ont-elles une âme ?,* d'Alain Etchegoyen, F. Bourin, *les Oracles de l'économie,* de Bernard Maris, Albin Michel, *le Métier de patron,* de Jean-Louis Servan-Schreiber, et *le Prince et les Pauvres,* de Philippe Sassier, Fayard, *la France vue d'en face,* de Dominique Frischer, R. Laffont) ; sur les médias (*la Médiacratie,* de François-Henri de Virieu, Flammarion, *la Métamorphose des médias,* de Philippe Rivière et Laurent Danchin, La Manufacture) ; ou sur la Nouvelle-Calédonie (*l'Autre Monde,* d'Anne Tristan, Gallimard).

En philosophie, les éditions Galilée présentent un programme de qualité avec Jacques Derrida (*Limited Inc.*), Jean Baudrillard (*la Transparence du mal*), Sarah Kofman (*Séductions*), Marc Froment-Meurice (*Solitudes*). L'Antiquité grecque inspire les deux livres de Nicole Loraux, *les Expériences de Tirésias* (Gallimard) et *les Mères en deuil* (Le Seuil), le seizième siècle est le point de départ de l'enquête de Serge Gruzinski, sur *la Guerre des images* (Fayard), le dix-huitième nourrit les analyses de Maurice Daumas sur la relation père-fils (*le Syndrome Des Grieux,* Le Seuil), le dix-neuvième celles d'Alain Corbin sur la cruauté (*le Village des cannibales,* Aubier) et le vingtième les recherches de Raoul Vaneigem (*Adresse aux vivants, sur la mort qui les gouverne et l'opportunité de s'en défaire,* Seghers), Jean Duvignaud (*la Genèse des passions dans la vie sociale,* PUF), France Quéré (*la Famille,* Le Seuil), Alain Braconnier (*les Adieux à l'enfance,* Calmann-Lévy), Denis Rosenfield (*Du mal,* Aubier), Georges-Arthur Goldschmidt (*Narcisse puni,* Plon).

L'histoire et la philosophie des sciences, qui avaient pris, en France, un certain retard, continuent de se développer. Signalons, au Seuil, *l'Ame-machine,* de Jean-Gabriel Ganascia, *le Rêve de la réalité,* de Lynn Segal, *l'Esprit et la Matière,* d'Erwin Schrödinger ; chez Odile Jacob, *Corps réfléchis,* de François Dagognet, *Gros temps sur la planète,* de Jean-Claude Duplessy et Pierre Morel, *L'ingénierie du vivant,* de François Gros : chez Gallimard, *Représentation et réalité,* de Hilary Putman ; chez Hachette, *le Devenir des climats,* de Robert Kandel, *le Pouvoir des mathématiques,* de Moshé Flatto ; chez Fayard, *l'Homme et les Animaux domestiques,* de Jean-Pierre Digard ; à La Découverte, *le Complexe de Galilée,* de Michel de Pracontal.

Enfin, le genre biographique se porte toujours bien : de *Simon le Magicien,* évoqué par Claude Pasteur (O. Orban) au pape *Jules II,* que fait revivre Ivan Cloulas (Fayard), du *Démosthène* de Pierre Carlier (Fayard) au *Saint Boniface* de Willy-Paul Romain (R. Laffont), du *Marot* de Jean-Luc Dejean (Fayard) au *Breton* d'Henri Béhar (Calmann-Lévy) et au *Courteline* d'Emmanuel Haymann (Flammarion), du *Shelley* de Richard Holmes (Fayard) au *Truman Capote* de Gerald Clarke (Gallimard) et au *Hemingway* de Kenneth S. Lynn (Payot), du *Romaine Brooks* de Françoise Werner (Plon) au *Kojeve* de Dominique Auffret (Grasset), quelques grandes figures du passé s'offrent à notre curiosité, parmi lesquelles les écrivains sont en bonne place.

T.F.

La naissance des éditions Viviane Hamy

Après Philippe Olivier (« le Monde des livres » du 29 décembre), Viviane Hamy saute, elle aussi, le pas décisif qui sépare les coulisses de l'édition de l'avant-scène (1). Longtemps attachée de presse, chez Flammarion, aux éditions de La Différence, chez Robert Laffont, à Lieu commun, elle fait enfin ce qu'elle a toujours voulu faire : *créer une maison d'édition* pour mettre toute sa passion au service des auteurs et des textes.

Les trois premiers volumes des éditions Viviane Hamy qui paraissent ces premiers jours de janvier sont représentatifs de sa politique éditoriale : des nouvelles d'un auteur français contemporain tout à fait inconnu, Armande Gobry-Valle ; un grand texte classique espagnol inédit en France, *Mémoires du capitan Alonso de Contreras,* avec une préface d'Ernst Jünger et une postface d'Ortega y Gasset ; enfin la découverte d'une romancière hongroise du début du siècle, Cécile de Tormay, qui connut un succès considérable avant d'être oubliée.

Trois manières de marquer sa volonté d'élargir le cercle toujours trop étroit de nos plaisirs littéraires en y incluant les grands oubliés du passé et en cherchant les voix originales de demain.

P.L.

(1) Editions Viviane Hamy, 67, rue de Seine, 75006 Paris (diffusion : Diff-Edit. 43-35-47-00)

Des aventuriers de l'esprit

Ils sont jeunes et fringants. Insouciants et brillants, ils caracolent à l'avant-garde de la littérature parisienne, les yeux fixés sur la ligne bleue de la gloire... Ils se *nomment* Thierry Ardisson, Frédéric Berthet, Patrick Besson, Alain Bonnand, Olivier Frébourg, Jean-Michel Gravier, Marc-Edouard Nabe, Eric Neuhoff et Jean-René Van Der Plaesten.

Tenaillés par une conscience aiguë de vraies questions que le siècle finissant pose à leur esprit d'entreprise, ils ont accepté avec panache de s'isoler douze heures durant, la nuit de la Saint-Sylvestre, chacun dans une chambre de l'hôtel Meurice à Paris, afin de rédiger des « *textes d'adieu aux années 80...* ».

Avec ce même esprit d'à-propos, cette même rapidité de réaction devant l'urgence de la pensée, les éditions du Rocher publieront, dans quelques jours, le livre né de cette grande aventure intellectuelle. Un ouvrage qui, n'en doutons pas, marquera profondément l'époque ; n'hésitons pas : le siècle.

Admirons la gratuite beauté du geste, goûtons à sa juste valeur la superbe et l'insolence de ces jeunes gens qui lèvent leur plume et leur verre pour fêter, avec toute la dignité qui convient la nouvelle décennie.

Patrick Kéchichian

